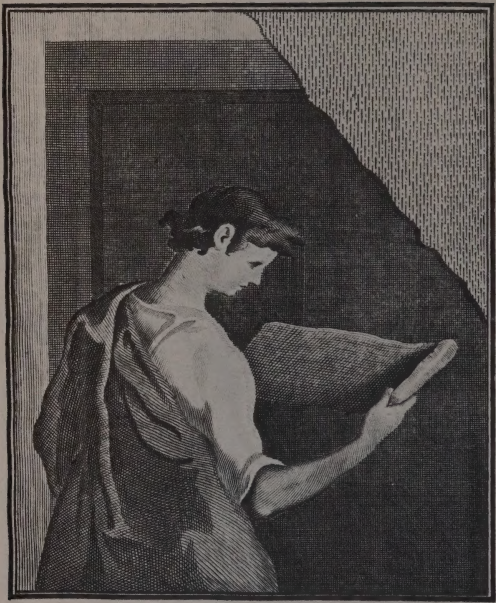

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 a Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1743.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	4.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1743.

ARTICLE XXIII.

HISTORIA GENEALOGICA da Casa Real Portugueza, &c. c'est-à-dire, *Histoire Généalogique de la Maison Royale de Portugal, depuis son origine jusqu'à présent, où sont marquées les Maisons Illustres, qui tirent leur origine des Rois, & des Ducs de la Maison de Bragance, justifiée par des Autorités, & par des Monumens incontestables, & dédiée au Roi Dom*

Jean V. par le R. Pere Dom Antoine Cajetan de Sousa, *Clerc Régulier*, *&* *de l'Académie Royale. Sept Volumes* in-quarto. *Tome I. à Lisbone*, *chez Joseph Antoine* de Sylva, *Imprimeur de l'Académie Royale*, 1735.

PAr le compte, que nous rendîmes il y a quelques années, de l'Etablissement de l'Académie Royale de l'Histoire de Portugal, on a pu voir que personne n'y avoit plus contribué, que le P. D. Antoine de Sousa, Théatin. Voici un Ouvrage, qui suffiroit seul pour montrer combien cet illustre Académicien est laborieux, & versé dans l'Histoire de sa Patrie. Il est en sept Volumes *in-quarto*, qui sont imprimés, & l'on travaille à imprimer les preuves, qui composeront encore plusieurs Volumes.

L'Auteur dans un Discours intitulé : *Apparato à Historia Genealogica da Casa Real Portuguesa*, nous

apprend d'abord en peu de mots à quelle occasion, & par quels motifs il a entreprit ce grand Ouvrage. Il nous fait connoître ensuite tous les Historiens Portugais, Espagnols, François, Allemands & Italiens, qui ont traité quelque partie de l'Histoire Généalogique, & dont il a tiré des lumiéres pour composer celle de la Maison Royale de Portugal. Une remarque bien glorieuse à cette Nation, qu'on peut faire en parcourant cette longue suite d'Auteurs, est que parmi les Portugais, on trouve un très-grand nombre de Personnes de distinction, preuve que la haute Noblesse de ce Royaume, dans les siécles mêmes de la plus profonde ignorance, n'a jamais négligé les Sciences; & la Liste des premiers Membres de la nouvelle Académie, aussi bien que ses travaux Littéraires, font voir qu'elle n'a pas dégénéré sur ce point : au reste le P. de Sousa ne se contente point de faire l'énumération des Ouvrages, où il a puisé,

il en porte ſon jugement en Critique impartial.

A ce Diſcours, ou ſi l'on veut à cette premiére Préface, il en a ajoûté une ſeconde ſous le Titre d'*Introduction.* Elle commence par un magnifique Eloge de la Monarchie Portuguaiſe, qui ne s'eſt, dit-il, établie, que ſur les ruines des Infidéles, qui la premiére de l'Europe s'eſt frayé un chemin juſqu'aux extrémités de l'Orient, & qui, par ſes Conquêtes dans les trois plus grandes Parties du Monde, avoit formé un Empire plus riche & plus étendu, que celui des Céſars, & cela en moins d'un ſiécle, & avec une poignée d'hommes; n'a paru y établir ſa domination, que pour y faire régner J. C. & avec une magnificence ſans égale, y a fondé un prodigieux nombre d'Egliſes, qui pouvoient dédommager la Chrétienneté de celles, que le Schiſme & l'Héréſie lui avoient enlevées. Il entre enſuite en matiére ſur l'origine de la Maiſon Royale de France, dont

celle de Portugal eſt un rejetton.

Il rapporte tout ce que les Auteurs les plus connus ont dit des Ancêtres de Clovis, mais ſans prendre parti, il paroît s'attacher au ſentiment de ceux, qui font deſcendre Hugues Capet du Sénateur Ferreol, que le P. Jourdan a cru petit-Fils de Clodion, & qu'on croit avoir épouſé une Fille de Clovis. Il continue cette Généalogie par Anſbert, Arnoul, S. Arnoul, Duc d'Auſtraſie, & enſuite Evêque de Mets; S. Clodulfe, auſſi Evêque de Mets; Pepin le Gros, Duc de Champagne & de Bourgogne, & Maire du Palais; Dogon, Duc de Champagne & de Bourgogne, Nebelong, Théodebert, Comte de Matrie, que Blondel & du Bouchet font Pere de Robert I. & ayeul de Robert le Fort, auquel il convient, avec tous les Critiques, que commence l'origine certaine de la Maiſon, qui régne aujourd'hui en France. Il ajoûte, qu'encore qu'on varie beaucoup ſur la ſuite des Ancêtres de ce Grand Homme, tous

s'accordent à dire, qu'il étoit du Sang Royal de France, & que ce fut pour cette raison, que Hugues Capet, son arriére-petit Fils, fut élevé sur le Trône. Il continuë ensuite la postérité de Robert le Fort jusqu'au Comte Henry, Fondateur de la Monarchie Portuguaise. Robert, dit-il, avec tous les bons Auteurs, Fils & Successeur de Hugues Capet, eut pour troisiéme fils Robert, Duc de Bourgogne, lequel mourut avant lui, laissant de Sybille, Fille de Renaut, Comte de Bourgogne, cinq Fils & trois Filles. Les deux Aînés furent successivement Ducs de Bourgogne : Robert, le troisiéme, fut Evêque de Langres ; le quatriéme fut Henry, tige des Rois de Portugal, & c'est à ce Prince, que le P. de Sousa commence son Histoire, dont le premier Volume contient deux Livres, & tous les Successeurs légitimes de Henry en ligne masculine.

Sa méthode est de mettre à la tête de chaque Livre une Table Généalogique des Rois, dont il y

eſt parlé. On y voit tous les Enfans légitimes, ou non, qu'ils ont laiſſés, & l'Auteur y marque ceux,dont il traitera en particulier. Les Livres ſont diviſés en Chapitres, qui ont auſſi leurs Tables Généalogiques, où ſont marqués tous les Ancêtres de Pere & de Mere des Princes ou Princeſſes, qui en ſont le ſujet, & dont l'Auteur fait en peu de mots l'Hiſtoire, inſiſtant ſur les Anecdotes les plus curieuſes, qui n'entrent point dans l'Hiſtoire générale du Portugal. Les preuves de tout cela ſont indiquées à la marge, & feront la matiére des Volumes, qui ſuivront l'Hiſtoire. Le P. de Souſa s'attache ſur-tout à bien faire connoître le caractére des Rois de Portugal, & il nous a paru qu'il ne cherche point à les flatter : il diſcute avec ſoin les faits conteſtés, & ne décide, que ſur la foi des Monumens Publics, qu'il rapporte, & dont la recherche doit lui avoir coûté beaucoup. On peut voir par ce plan, que cet Ouvrage, ſans empiéter ſur l'Hiſtoire Générale de

Portugal, eſt fort intéreſſant, ſurtout pour un grand nombre de Maiſons de Portugal, & pour pluſieurs des autres Etats de l'Europe.

Livre I. Chap. I. Le Comte Henry : la ſcience des Généalogies, & celle de l'Hiſtoire en général furent ſi négligées juſqu'au ſeiziéme ſiécle, qu'il ſe paſſa cinq cent ans, avant qu'on pût être éclairci de l'origine du Fondateur de l'Empire Portugais. Ce qu'on en avoit écrit en Portugal & ailleurs, étoit reſté manuſcrit dans des Archives, où l'on ignoroit qu'ils fuſſent, & on ne commença à le démêler des Fables, dont l'ignorance l'avoit ofuſqué, que lorſqu'on eut imprimé à Francfort en 1596. un fragment de l'Hiſtoire du Moine de Fleury, contemporain du Comte Henry. Peu à peu les ſentimens ſe réunirent. Edouard Ribeiro de Macedo, qui réſidoit à la Cour de France pour le Roi de Portugal, écrivit un petit traité, où il prouvoit la Filiation depuis Robert le Fort, juſqu'au Comte Henry; quelques Au-

teurs François appuyerent son sentiment ; mais ils furent contredits par deux Généalogistes Espagnols, Edouard Nugnez de Leon, & Louis de Salazar y Castro. Ces deux Sçavans avancerent que Henry étoit fils de Guy, Comte de Verneüil & de Brionne, & de Jeanne, Fille de Girolde, Duc de Bourgogne, & petits-Fils de Renaut, Comte de Bourgogne, & d'Alix de Normandie. Ils ajoûtoient que Renaut fut aussi Pere de Ramon, Comte de Galice, qui épousa Urraque, Reine de Castille; d'où ils concluoient que Renaut, Comte de Bourgogne étoit la tige commune des deux Maisons de Castille & de Portugal. Mais Macedo, en faisant voir que Guy, Comte de Verneuil & de Brionne étoit mort sans Enfans, renversa ce systême. Il paroît néanmoins que l'autorité de Salazar à fait quelque impression sur l'esprit de notre Auteur, & il trouve que l'une & l'autre origine seroit également glorieuse à la Maison de Bourgogne, ce que tout le monde ne lui

passera pas. Cependant, tout bien considéré, il juge que le consentement unanime des meilleurs Historiens en faveur de Macedo, doit fixer toute incertitude.

On est beaucoup moins d'accord sur le tems, auquel D. Henry commença à gouverner le Portugal : mais il y a toute apparence que ce fut en 1093. & que l'année précédente, étant déja Comte de Porto, il épousa Therêse, fille d'Alfonse VI. Roi de Castille, laquelle lui apporta en dot le Portugal, avec le titre de Comte. De fort habiles Ecrivains ont assûré que Therese n'étoit pas légitime ; mais Edouard Nugnes de Leon, qui l'avoit cru comme les autres, a changé depuis de sentiment, & le P. de Sousa prétend qu'il n'est plus douteux que Therese ne fût légitime, depuis que le Docteur Antonio Brandaon, grand Chroniste de Portugal, en a donné des preuves sans réplique. Plusieurs Auteurs Espagnols donnent le titre de Reine à Ximena Nugnez de Guzman, sa Mere, &

on trouvera ici l'Epitaphe de Therese, & divers autres Monumens, où elle est intitulée Reine & Infante de Castille : Or ces deux titres, qui en ce tems-là alloient toujours ensemble, ne se donnoient point aux Filles naturelles, & ne se perdoient point, lorsque ces Princesses épousoient des Princes, qui n'étoient point Rois. On sçait que l'usage étoit aussi alors en France d'appeller Reines les Filles de nos Rois.

Dom Henry mourut en 1112, âgé de soixante & dix-sept ans, après avoir considérablement augmenté ses Etats. Son corps, qui avoit été inhumé dans la Chapelle de la Cathédrale de Brague, fut transféré en 1513. par D. Diego de Sousa, Archevêque de cette Ville, avec celui de la Reine Therese, dans un tombeau plus magnifique, où l'on mit l'Epitaphe suivante : *D. O. M. Donno Henrico Hungarorum Regis Filio Portugalliæ Comiti D. Diegus Sousa Archiepiscopus Viro clarissimo, à quo Portugalliæ Reges esse, Regnumque accepisse*

constat, de Republicâ Christianâ, Patriâque suâ optime merenti posuit: anno à Christo nato M. D. X I I I. Le P. de Sousa releve deux fautes dans cette Inscription; la premiére, que Dom Henry y est qualifié Fils du Roi de Hongrie; la seconde, qu'il est nommé Comte de Portugal, qui selon lui n'a jamais eu le Titre de Comté. Il pouvoit avec plus de justice en ajoûter une troisiéme; c'est que le Portugal n'étoit point la Patrie de Henry. L'Epitaphe de son Epouse porte: *Reginæ Tarasiæ Alfonsi Castellæ & Legionis Regis, Imperatoris nuncupati Filiæ, Comitis Henrici uxori.*

Le Comte laissa, outre ses Enfans légitimes, un Fils naturel, nommé Pierre Alfonse, & qui fut Grand Maître d'Avis. Le P. Bernard de Brito, Auteur d'une Chronique de Cîteaux, a écrit que ce Seigneur s'intituloit: *Proles Regis, Par Francorum, & Magister novæ Militiæ.* Mais le P. de Sousa, après une assez longue Dissertation sur l'origine des Pairs de France, con-

clut que Pierre Alfonſe n'a pu prendre cette qualité.

Chap. II. On ſçait que D. Alfonſe Henriquez, Fils aîné du Comte Henry, fut proclamé Roi après la Bataille d'Ourique, où il défit cinq Rois Maures, & qu'il chargea ſon Ecuſſon de cinq autres Ecuſſons, dont chacun avoit cinq Beſants d'argent. On ajoûte qu'il eut au même lieu une viſion de Notre Seigneur fort célébre dans l'Hiſtoire de Portugal. Notre Auteur, qui n'ignore point que hors de ce Royaume ce fait a trouvé des eſprits incrédules, nous aſſûre que le Roi l'atteſta avec ſerment devant toute ſa Cour, & en dreſſa un Acte autentique, dont il a vû l'original dans l'Archive du Monaſtére d'Alcobace avec le Sceau de ce Prince. Alfonſe Henriquez fut réellement un des grands Princes de ſon ſiécle; il enleva aux Infidéles Santarem, Liſbonne, & pluſieurs autres Places, & mourut en 1185. âgé de 77. ans, dont il en avoit régné 57. après s'être rendu maître de tout

le Pays, qui eſt entre Caſcaës & Liſbone, Liſbone & Conimbre. Il fut pendant quelque tems honoré du culte des BB. & l'on a depuis peu commencé le Procès de ſa Béatification.

Le III. Chap. & le ſuivant traitent de la poſtérité des deux Filles aînées d'Alfonſe Henriquez. Marie, la premiére, épouſa Ferdinand II. Roi de Leon, & quoique ce Mariage eût été déclaré nul par le Pape, à cauſe de la parenté; Alfonſe, qui en étoit ſorti, fut Roi après ſon Pere, & devint Roi de Caſtille. Thereſe, la ſeconde, fut mariée avec Philippes d'Alſace, Comte de Flandres & de Vermandois. Notre Auteur nous avertit, que les Flamands lui changerent ſon nom en celui de Mathilde, & qu'elle ne prit jamais le Titre de Comteſſe. Il cite une Charte, qui commence par ces mots: *Ego Mathildis Regina, Dei gratiâ Flandriæ & Viromandiæ Domina.*

Chap. V. Dom Sanche I. Fils & Succeſſeur d'Alfonſe Henriquez,

n'herita pas moins de son courage & de son bonheur, que de sa Couronne. Il fit bâtir en 1194 le Château de Conimbre, auquel quelques-uns ont attribué une Antiquité, que notre Auteur traite de Fable, & fit de grandes Conquêtes dans les Algarves. Il eut un grand nombre d'Enfans de la Reine Dulce, son Epouse, Fille de Dom Ramon, Berenger Comte de Barcelonne. Les six Chapitres suivants sont employés à nous faire connoître les Infans Dom Pedre, Comte d'Urgal, Dom Fernand, Comte de Flandres; les Infantes Therese, Reine de Leon; Mafalde, Reine de Castille; Sanche, qui refusa d'épouser S. Ferdinand, Roi de Castille, & entra dans l'Ordre de Cîteaux, où elle est honorée comme Bienheureuse; Berengere, Reine de Dannemarck. Fernand, Comte de Flandres, est fort connu dans notre Histoire par la Bataille de Bovine: il s'y battit bien, mais il fut fait prisonnier par les deux Freres de Mareuil, conduit à Paris &

renfermé dans le Château de Louvre. Sa captivité dura trois ans, & il n'obtint sa liberté, que par les bons offices de Blanche de Castille sa Parente, & Mere de S. Louis.

Therese de Portugal épousa Alfonse, Roi de Leon, & eut le même sort que sa Tante, & sa Belle-Mere; son Mariage fut cassé, après qu'elle eut mis au monde un Fils & deux Filles: Sanche, l'aînée des Princesses, est honorée comme Sainte à Tolede. La Reine sa Mere, après la dissolution de son mariage, retourna en Portugal, embrassa la Régle de S. Benoît, & a été mise au nombre des Saintes. Mafalde sa Sœur, avoit épousé Henry I. Roi de Castille, Frere de Berengere, & de Blanche, Reine de France. Comme ce Prince n'étoit pas encore en âge de consommer son mariage, sa sœur Berengere travailloit à le faire rompre, lorsqu'il mourut. Mafalde devenuë Veuve, sans avoir vécu avec son Mari, se fit aussi Religieuse de Cîteaux. Berengere, la quatriéme Fille de San-

che I. épousa Valdemare II. Roi de Danemarck. Les Auteurs varient beaucoup sur l'état de cette Princesse, ce qui donne lieu à une discussion Historique assez intéressante, mais qui nous méneroit trop loin.

Chap. XII. Alfonse II. troisiéme Roi de Portugal, aggrandit encore beaucoup ses Etats, & gagna sur les Maures plusieurs Batailles. Il eut de la Reine Urraque, Infante de Castille, trois Princes dont les deux Aînés monterent sur le Trône après lui. Le troisiéme fut Ferdinand, Seigneur de Serpe, dont l'Auteur dit peu de choses dans le Chapitre XIII. parce qu'il n'eut point de postérité. Il s'étend d'avantage dans le XIV. sur l'Infante Leonore, Fille d'Alfonse, qui fut Reine de Danemarck. Le terme de *Dacia* pour *Dania*, que quelques Auteurs ont employé en parlant de cette Princesse, a arrêté bien des Historiens. Le P. de Sousa tranche la difficulté, en faisant voir par plusieurs exemples que *Dacia* a souvent signifié le Danemarck, Il a prévû une

autre difficulté, qu'on pouvoit lui faire sur ce qu'il dit que Leonore épousa Valdemar I I I. Fils de Valdemar I I. & qui n'est point compris dans la Liste des Rois de Dannemarck, le Valdemar III. qu'on y trouve, étant postérieur de plus d'un siécle à Valdemar II. Il s'en tire fort bien en faisant voir par des Actes autentiques, que le Prince, qui épousa Leonore, fut couronné du vivant de son Pere, & mourut sans avoir eu d'enfans, ce qui l'a fait oublier dans la suite des Rois de Dannemarck.

Chap. XV. Sanche I I. Roi de Portugal, porta dans son enfance l'habit de S. François, dans lequel il voulut être enterré, ce qui lui a fait donner le surnom de *Capello*. Il ne fut pourtant, ni moins guerrier, ni moins heureux à la Guerre, que ses Prédécesseurs; mais il se laissa gouverner par ses Favoris, qui lui firent faire bien des fautes. Les Immunités Ecclésiastiques violées, attirerent un interdit du Pape sur le Portugal. Le Roi ne changeant

point de conduite, les trois Etats le déposerent ; & Dom Alfonse, son Frere, fut déclaré Régent. Sanche se réfugia en Castille, où le Roi Ferdinand le reçut bien, & lui donna des Troupes. Il rentra avec une Armée en Portugal, mais le succès de cette Guerre ne répondit pas à ses espérances. Il prit alors son parti, & retourna en Castille, où il ne songea plus qu'à se procurer dans le Ciel une Couronne, qui le dédommageât de celle, qu'il avoit perduë sur la Terre. Il ne laissa point d'Enfans : notre Auteur prouve même assez bien qu'il n'avoit point été marié, quoique quelques-uns ayent avancé le contraire.

Chap. XVI. Alfonse III. ne prit le titre de Roi, qu'après la mort de Sanche II. son Frere. Il avoit épousé Mathilde, Comtesse de Boulogne, & il étoit en France, où il se disposoit à une Croisade, lorsqu'il fut chargé de la Régence du Royaume de Portugal : il en prêta le serment à Paris le 21 Septembre 1245.

& arrivé à Lisbone, il commença par faire justice de ceux, qui avoient le plus contribué aux désordres de l'Etat. Il reprit ensuite le dessein fort interrompu depuis Sanche I. de conquérir les Algarves, & mit cette Province toute entiére sous son obéissance. Le Roi de Castille lui en disputa alors la possession, prétendant que c'étoit un démembrement de la Castille; notre Auteur soûtient qu'il n'étoit point fondé: quoiqu'il en soit, on eut recours au Pape, qui décida que le Domaine de ce Pays resteroit à la Couronne de Portugal, mais que le Roi de Castille en percevroit les Revenus tant qu'il vivroit. Alfonse III. s'appliqua ensuite à nettoyer toutes les Frontieres de Portugal, où il ne resta pas un seul Maure.

Ce Prince n'eut point d'Enfans de Mathilde; quoique D. Antoine de Sousa Macedo ait écrit, qu'il étoit né une Princesse de ce Mariage. Cet Auteur a été trompé par Paradin, qui a pris Mathilde de Bethune, Femme de Guy, Comte

 de

de Flandres, pour une Mathilde de Portugal, qui n'a point existé. Il est certain d'ailleurs qu'Alfonse répudia la Comtesse de Boulogne, pour cause de stérilité, & qu'il épousa de son vivant Beatrix, Fille d'Alfonse X. Roi de Castille. Il en eut quatre Princes & trois Princesses, il eut aussi plusieurs Enfans naturels, entr'autres Alfonse Denys, qui fut la Tige des Sousas d'Arronchos; & Martin Alfonse, de qui descendent les Sousas, Marquis das Minas. Ce fut ce Prince, qui environna son Ecusson d'un Orle de pourpre semé de Châteaux d'or, ce qu'il fit après la Conquête des Algarves. L'Histoire de D. Alfonse, troisiéme Fils de ce Roi, occupe le Chapitre XVII. Ce Prince, après la mort de son Pere, disputa la Couronne à ses deux Aînés, qu'il prétendoit n'être pas légitimes, parce qu'ils étoient nés du vivant de Mathilde, Comtesse de Boulogne, répudiée par Alfonse III. mais il ne fut pas écouté, & il ne fut jamais que Seigneur de Portalegre.

Livre II. Chap. I. *D. Denys, sixiéme Roi de Portugal.* Notre Auteur fait de ce Prince l'Eloge le plus magnifique : la moindre des qualités, qu'il lui attribuë, c'est qu'il est le premier, qui ait introduit la rime dans les Vers Portugais. Il fut appellé *le Pere de la Patrie*, Titre, auquel on ajoûte celui de *Lavrador*, qui signifie *Laboureur*; apparemment parce qu'il favorisa l'Agriculture. Ce Soleil eut pourtant ses taches. Quelques Historiens ont avancé que ses démêlés avec le Roi de Castille, commencerent à l'occasion du mariage des Infantes Constance de Portugal, & Beatrix de Castille; mais notre Auteur prouve très-bien qu'ils se sont trompés, parce que Beatrix n'étoit pas née, lorsque Constance fut mariée. La véritable cause de ces brouilleries fut que Denys voulut, à la mort de Sanche IV. Roi de Castille, s'emparer de sa Couronne au préjudice de Ferdinand, neveu de ce Prince : Mais la Paix se fit par le mariage de Constance, Infante de Portugal

avec Ferdinand, qui monta ſur le Trône de Caſtille, & dont la Fille Beatrix épouſa dans la ſuite Alfonſe, Fils aîné du Roi de Portugal.

Le P. de Souſa s'étend beaucoup ſur les principaux Evénemens de ce Régne : ſur les Vertus & la Sainteté de la Reine Elizabeth, ſes Miracles, & la cérémonie de ſa Canoniſation. Le Roi, ſon Epoux, ne fut pourtant pas toujours fidéle à une Reine ſi vertueuſe & ſi accomplie : Outre le Roi Alfonſe IV. qui lui ſuccéda, & Conſtance, Reine de Caſtille, qu'il en eut, il laiſſa pluſieurs Enfans naturels, dont l'Aîné, Alfonſe Sanchez, fut Seigneur d'Albuquerque. Dans le Chapitre II. qui traite de Conſtance, Reine de Caſtille, notre Auteur prétend que Sainte Elizabeth, ſa Mere, qui lui ſurvêcut de vingt ans, obtint par ſes Priéres ſa délivrance du Purgatoire. Il pouſſe fort loin l'exactitude à marquer toutes les Familles, qui par quelque voye

que ce ſoit, ſont deſcenduës du Roi Denys.

Chap. III. *Alfonſe IV. ſeptiéme Roi de Portugal.* Ce Prince fut ſurnommé le Brave, & donna de bonne heure de grandes marques d'intrépidité : mais il voulut régner trop tôt, & la Reine Sainte Elizabeth, ſa Mere, n'eut pas peu à faire pour le faire rentrer dans ſon devoir, & le réconcilier avec le Roi, ſon Pere. Après la mort de ce Prince, il fit couper la tête à Jean Alfonſe, un de ſes Freres naturels, & confiſqua les Biens d'Alfonſe Sanchez, Seigneur d'Albuquerque, qu'il avoit déja, du vivant de ſon Pere, obligé à ſortir du Royaume. Il eut de grands démêlés avec le Roi de Caſtille, ſon Gendre, toutefois les Maures étant entrés en Caſtille, il marcha au ſecours du Roi, gagna avec lui la fameuſe Bataille de Solano, refuſa le butin, que ſon Gendre lui offrit ; diſant qu'il n'étoit pas ſorti de Portugal pour y retourner chargé de dépouil-

les, & que l'honneur d'avoir vaincu lui suffisoit; il fit plus encore; le Roi de Castille ayant entrepris la Conquête d'Algazil, il lui envoya de l'argent. Il mourut en 1357. après trente & une année de régne. Il avoit épousé Beatrix de Castille, dont il eut sept Enfans, quatre Princes & trois Princesses. Les deux Aînés, le plus jeune des Infants, & la seconde des Infantes, moururent avant lui: il maria les deux autres Filles avec les Rois de Castille & d'Arragon.

Chap. IV. Marie, Fille d'Alfonse IV. & Reine de Castille, fut une Princesse accomplie, & ne méritoit point les dégoûts, que le Roi, son Mari, lui donna par son attachement pour Leonore de Castro, si fameuse dans l'Histoire des Favorites. Constance, sa Fille Aînée, épousa le Duc de Lancastre, & après la mort de Pierre le Cruel, son Frere, qui ne laissa point d'Enfans légitimes, prit le Titre de Reine de Castille. La postérité de cette Princesse embrasse aujourd'-

hui toutes les Puissances de l'Europe, ce qui ne lui est pourtant point particulier; mais on en verra le détail avec plaisir dans ce Chapitre. Notre Auteur ne s'étend point autant sur la postérité de Léonore de Portugal, Sœur de Marie, Reine d'Arragon, & qui fait le sujet du Chapitre V.

Chap. VI. Dom Pedre, huitiéme Roi de Portugal, fut nommé par les uns *le Cruel*, & par les autres, *le Justicier*; sur quoi il faut corriger Morery, qui attribuë ces deux dénominations au Roi Ferdinand son Fils, & son Successeur. La maniére, dont il punit plusieurs crimes, & sur-tout le Meurtre d'Iñez de Castro, fut ce qui lui attira le premier Titre; & notre Auteur convient qu'il laissa fort douteux, si en cela il agissoit par cruauté, ou par justice. On sçait que ce Prince, après la mort d'Iñez, déclara qu'elle avoit été sa Femme, & fit couronner son cadavre. Notre Auteur se déclare pour la réalité de ce mariage, & en conséquence, regarde

comme légitimes tous les Enfans, qui en sont sortis. Du reste, il prétend que Dom Pedre fut aussi généreux envers ses Vassaux, que sévére à punir les crimes, & qu'il récompensa toujours en Roi les moindres services, qu'on lui rendit, même avant qu'il fût sur le Trône, persuadé que la reconnoissance est une vertu nécessaire aux Princes. Pendant tout son régne, qui fut de dix ans, il n'eut pas une seule fois occasion de tirer l'Epée, mais il fit des Loix fort utiles à l'Etat, & maintint si bien la Paix au dedans & aux dehors, qu'on a dit de lui, qu'il ne devoit pas naître, ou qu'il ne devoit pas mourir.

Il avoit été marié du vivant de son Pere avec Constance, Fille de Jean Manuel, Seigneur d'Escalone, & petit-Fils de S. Ferdinand, Roi de Castille. Il en eut une Princesse, nommé Marie, & deux Princes; Louis, qui ne vêcut que huit jours, & Ferdinand, qui lui succéda. Iñez de Castro, à laquelle il s'attacha ensuite, & qui est devenuë

célébre par ſon ſort tragique, étoit une ſimple Demoiſelle, dont notre Auteur marque la double Généalogie dans le plus grand détail. Il lui donne néanmoins le Titre d'Infante, apparemment parce qu'elle fut déclarée Reine après ſa mort: mais nous ne voyons pas pourquoi il l'appelle Niéce de Dom Pedre, ſon Epoux. Quoiqu'il en ſoit, elle fut Mere de trois Princes, & d'une Princeſſe, & le Roi eut encore d'une Maîtreſſe un Fils naturel, que nous verrons bien-tôt monter ſur le Trône de ſon Pere.

Les deux Chapitres ſuivans traitent des Infantes Marie & Beatrix, Filles de Dom Pedre; la Premiére épouſa l'infortuné Dom Ferdinand d'Arragon, que le Roi, ſon Pere, fit inhumainement maſſacrer au milieu d'un repas. Comme elle n'en avoit point eu d'Enfans, après qu'elle eut fait quelque ſéjour en Arragon, où des Auteurs mal informés ont écrit qu'elle ſe comporta peu réguliérement, elle retourna en Portugal, & s'y adonna toute en-

tiére aux exercices de Piété. Beatrix, ſa Sœur, & qui étoit Fille d'Iñez de Caſtro, fut mariée avec Dom Sanche d'Albuquerque, Fils naturel d'Alfonſe XI. Roi de Caſtille, & de Leonore de Guzman; & à cette occaſion le P. de Souſa fait voir par une ſuite de Généalogies, que preſque toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, & quantité des plus grandes Familles d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie, deſcendent d'Iñez de Caſtro; ceux, qui ſont les plus verſés dans la Science Généalogique, n'en concluront point ce que l'Auteur a eu en vuë par ces laborieuſes recherches. Les plus grands Rois ſeroient fort étonnés de voir tous ceux, avec qui ils ſont unis par le Sang. Du reſte le mariage de Beatrix avec un Fils naturel du Roi de Caſtille, nous paroît un préjugé que Ferdinand, qui fit ce mariage, ne la regardoit pas comme légitime.

Chap. IX. Dom Ferdinand, neuviéme Roi de Portugal, nacquit en 1345. & non pas en 1340. comme

quelques-uns l'ont écrit. Il étoit beau & bienfait, libéral, ſans ambition; mais inconſtant, & ne voulant ſuivre conſeil de perſonne. Après la mort de Pierre le Cruel, il ſe porta pour ſon Héritier, comme arriére-petit-Fils de Beatrix de Caſtille, Fille de Sanche IV. & quoiqu'il y en eut de plus proches, quelques Seigneurs ſe déclarerent pour lui, & allerent lui offrir leurs ſervices. Ferdinand les reçut bien, leur donna de grands Domaines en Portugal, & l'Épée de Connétable à Alvare de Caſtro, de qui deſcend l'Illuſtre Maiſon de ce nom, qui ſubſiſte encore en Portugal. Ces libéralités allerent ſi loin, qu'on diſoit que ces Seigneurs étoient bien moins venus pour offrir un Royaume à Ferdinand, que pour le dépouiller du ſien. Ce Prince traita enſuite avec le Roi de Grenade, qui lui promit de ne point faire de Paix avec Henry de Tranſtamare, qui s'étoit emparé de la Couronne de Caſtille, & avec le Roi d'Arragon, auquel il demanda ſa Fille

Leonore en mariage avec cent mille Florins de Dot, & qui s'engagea à faire pendant deux ans la Guerre à Henry.

Ferdinand la commença bientôt lui-même, mais il la fit mal: pour comble de malheurs Lisbone fut en bonne partie consumée par les flammes, & cet incendie fut suivi d'une Tempête, qui fit de plus grands ravages encore. Le Pape Gregoire XI. réconcilia enfin ces deux Princes; une des conditions de la Paix, fut que Ferdinand épouseroit Leonore, Fille de Henry, ce qui choqua fort le Roi d'Arragon. Il s'en vengea, en se saisissant de tout ce que le Roi de Portugal avoit envoyé en Arragon pour les frais de la Guerre, & pour le voyage de la Princesse, qu'il devoit épouser.

Le nouveau Roi de Castille Henry II. ne fut pas mieux traité, que celui d'Arragon. Sa Fille ne devoit passer en Portugal pour épouser le Roi, qu'au bout de cinq ans; mais avant que ce terme fut expiré, Fer-

dinand épris d'une paſſion violente pour Leonore Tellez de Meneſez, l'enleva à Jean de Cunha, ſon Mari, & l'épouſa. Il fit enſuite alliance avec le Duc de Lancaſtre, qui prenoit le Titre de Roi de Caſtille, & dont la Femme avoit aſſûrément plus de droit à cette Couronne, que la Biſayeule du Roi de Portugal; mais cette Alliance ne le mettoit point encore en état de ſoûtenir la Guerre contre le Roi de Caſtille, qui de ſon côté parut diſpoſé à demeurer en Paix. Il fit faire à Ferdinand des Propoſitions fort avantageuſes, ce Prince les rejetta, & eut bientôt lieu de s'en repentir. Le Roi de Caſtille entra en Portugal, aſſiégea Liſbone, que Ferdinand n'eut pas le courage de défendre en perſonne, & réduiſit ce Prince à de grandes extrêmités. Les Portugais eurent néanmoins quelques avantages entre Douro & Minho, & cette compenſation de ſuccès produiſit la Paix, dont la condition principale fut que Jean I. Fils de Henry II.

épouseroit Beatrix, héritiére présomptive de Portugal. Quelque tems après Ferdinand mourut ne laissant de la Reine Leonore Tellez de Menesés, que Beatrix : il en avoit eu deux Princes, qui moururent au Berceau : & il avoit eu aussi une Fille naturelle, nommée Isabelle, qui épousa Dom Alfonse, Comte de Burgos y Noronha, Fils naturel de Henry II. Roi de Castille, & Tige des Noronhas d'Espagne.

Chap. X. Beatrix, Infante de Portugal, née en 1372. étoit encore au Berceau, lorsque son mariage fut arrêté avec D. Fadrique, Duc de Benevente, Fils naturel de Henry II. Roi de Castille en 1376. Elle fut proclamée héritiére présomptive de la Couronne, & son mariage résolu avec Henry, Fils aîné de Jean I. Roi de Castille. Quelque tems après Ferdinand, son Pere, convint avec le Duc de Lancastre, qu'elle épouseroit Edouard, Fils Aîné d'Edouard, Duc d'Yorck, & d'Isabelle de Castille, Fille de Pier-

re le Cruel, & Sœur de Constance, Duchesse de Lancastre. Ce nouveau Traité fut rompu par celui, qui se conclut entre Ferdinand & Jean I. Roi de Castille; il y fut réglé que Beatrix épouseroit Ferdinand, second Infant de Castille, & qui fut depuis Roi d'Arragon: mais le Roi Jean faisant réfléxion que Beatrix auroit pour Dot la Couronne de Portugal, se résolut à l'épouser lui-même, & il en eut un Fils, nommé Michel, qui ne vécut que peu de jours. Beatrix, après la mort du Roi son Epoux, refusa de passer à de secondes Nôces, quoique le Duc d'Autriche n'eût rien omis pour l'engager à porter dans sa Maison ses droits à la Couronne de Portugal. C'est ainsi que finit avec Ferdinand la postérité légitime en ligne Masculine de Henry de Bourgogne, & que la Maison Royale de France perdit une de ses Branches, qui l'appuyoit d'autant plus solidement, qu'elle avoit fait voir dans une suite de dix Souverains, combien elle étoit digne du Trône.

Avril 1743.

ARTICLE XXIV.

DISSERTATION sur la Musique moderne, par M. Rousseau. Brochure in-8°. *d'environ* 120 *PP. A Paris, chez G. F. Quilleau, Ruë Galande* 1743.

DAns un siécle assez fécond en nouveaux Arts, & en nouvelles Industries, on ne rejettera sûrement pas, sans examen, les facilités que M. Rousseau apporte, ou promet dans sa maniére de noter la Musique par des chiffres, qui, sans l'attirail des 5, 6, 7, & 8 lignes, uniquement bonnes à grossir des Volumes, marquent assez naturellement sur une ou 2 lignes, au plus, le dégré d'élévation ou d'abaissement, que la voix doit prendre dans l'intonation d'une suite de chant.

Il importe au Public de se rendre attentif, favorable même aux progrès d'un Art, de soi honnête & charmant, qui entre également dans

le cercle des plus doux amusemens de la vie, & dans le systême d'une éducation noble, éclairée & assortie.

M. Rousseau plein de son sujet, le propose en homme de Lettres, qui sçait penser & écrire, & presqu'en Philosophe sérieux, le Raisonnement, l'Analyse, & la Dissertation à la main, prévenant les objections, dissipant les préjugés, & ne faisant sur-tout nul quartier aux Régles *maniérées* dont la routine se sert pour perpétuer l'ignorance dans tous les Arts.

Mais pour sentir qu'il a raison, il faut lire son Livre, & le lire jusqu'au bout. Or on aime la Musique par sentiment, & on la pratique par habitude, & les plus grands *Lecteurs de Musique*, ne sont pas de grands Lecteurs, *Lecteurs* tout court. Le Livre absolument n'est pas long : c'est la Dissertation qui est un peu longue. Nous pensons que l'Auteur seroit peut-être allé aussi vîte, & plus vîte au fait, en proposant en deux mots son art de chiffrer la Musique, aux yeux plutôt qu'à l'esprit,

qu'il n'eſt pas toujours ſi à propos de tenir en ſuſpens, ni de rendre difficultueux, raiſonneur & diſſertateur à l'infini.

Si l'Auteur nous eut fait l'honneur de nous conſulter un peu plutôt, nous aurions pris la liberté de lui conſeiller, ſans trop de préambule, de préſenter, & de faire courir de main en main un morceau de Muſique noté, ſelon la façon qui eſt en uſage, & au deſſous, ſelon ſa nouvelle façon, en mettant ſous chacune le nom technique *ut*, *re*, *mi*, &c. de la note, ou du chiffre qui l'exprime. La ſimplicité, & la facilité de ſa Méthode contraſtée avec la compoſition & la difficulté de la maniére uſuelle, auroit ſaiſi tous les eſprits par le moyen des yeux. L'Auteur peut bien le faire encore, ou mieux que cela.

Le plus mal de ſon ſtile Diſſertateur, c'eſt, comme il en convient bonnement, qu'il a traité avec aſſez de *franchiſe helvetique* Meſſieurs les Profeſſeurs, ou Maîtres de Muſique, & il faut avouer que ç'a été

de sa part un trait de Philosophie & de vérité, plutôt que de politique & d'intérêt. Il fait entendre que Philosophe en Province, c'est-à-dire en Suisse sa Patrie, il n'est devenu politique qu'à Paris, où il convient qu'il a trouvé des *Illustres*, dans une Profession, où il ne croyoit rencontrer que des Artistes, & presque des Artisans. Il est remarquable que l'*avertissement* en forme, où M. Rousseau fait cet aveu, est placé après sa Dissertation.

Du reste il est heureux que l'Auteur, guidé par la bonne nature, ait, en suivant son goût pour écrire & pour disserter, fait connoître un talent très marqué pour cela. Cet Auteur est sûrement un homme intelligent, qui a un vrai fonds d'analyse dans l'esprit, & une maniére fine & délicate de penser & de s'exprimer dans notre Langue, avec justesse & correction, sauf les minuties Grammaticales à quoi nous ne nous arrêtons pas. Nous pourrions citer mille traits qui caractérisent un esprit Philosophe, fin & clair-voyant.

Avril 1743.

Il ſe plaint doucement dans ſa Préface, qu'ayant pour lui la juſtice & la raiſon, encore pourra-t-il bien perdre ſon procès, contre les Défenſeurs de la routine qui eſt en poſſeſſion, & il dit, « N'avoir que »la raiſon pour ſoi, ce n'eſt pas »combattre à armes égales : les pré»jugés ſont preſque toujours ſûrs »d'en triompher, & je ne connois »que le ſeul intérêt capable de les »vaincre à ſon tour.

Il continuë. « Je ſerois raſſûré »par cette derniére conſidération, »ſi le Public étoit toujours bien »attentif à juger de ſes vrais inté»rêts : mais il eſt pour l'ordinaire »aſſez nonchalant, pour en laiſſer »la direction à gens qui en ont de »tout oppoſés, & il aime mieux ſe »plaindre éternellement qu'il eſt »mal ſervi, que de ſe donner des »ſoins pour l'être mieux. C'eſt pré»cisément ce qui arrive dans la Mu»ſique : on ſe récrie ſur la longueur »des Maîtres, & ſur la difficulté »de l'Art, & on rebute ceux qui

» propoſent de l'éclaircir & de l'a-
» breger.

» Imaginer d'autres ſignes, que
» ceux dont s'eſt ſervi le divin Lulli,
» eſt, non-ſeulement la plus haute
» extravagance dont l'eſprit humain
» ſoit capable, mais c'eſt encore une
» eſpéce de ſacrilége. Lulli eſt un
» Dieu, dont le doigt eſt venu fixer
» à jamais l'état de ces ſacrés ca-
» ractéres. Bons ou mauvais, il
» n'importe, il faut qu'ils ſoient
» éternisés par ſes Ouvrages. Il n'eſt
» plus permis d'y toucher, ſans ſe
» rendre criminel, & il faudra que
» tous les jeunes gens qui appren-
» dront la Muſique, payent un tri-
» but de deux ou trois ans de peine
» au mérite de Lulli.

» Quoi! Faudra-t-il jetter au feu
» tous nos Auteurs? Tout renou-
» veller? *La Lande*, *Bernier*, *Corel-*
» *li*?.... Je ſçais que les Muſiciens
» ne ſont pas traitables ſur cet ar-
» ticle. La Muſique pour eux n'eſt
» pas la ſcience des ſons, c'eſt celle
» des noires, des blanches, des

»croches, & dès que ces ſignes ceſ-
»ſeroient d'affecter leurs yeux, ils
»ne croiroient jamais voir réelle-
»ment de la Muſique..... Lulli
»auroit ſenti que ſa ſcience ne te-
»noit point à des caractéres.....
»Le malheur eſt, que ce n'eſt pas
»à des Lulli, que nous avons à fai-
»re... On n'a qu'à ſe rappeller
»combien il a fallu d'années de lut-
»te & d'opiniâtreté pour ſubſti-
»tuer l'uſage du *ſi* à ces groſſieres
»muances, qui ne ſont pas même
»encore abolies par tout.

M. Rouſſeau eſt tout auſſi fort à répondre à toutes ces difficultés, qu'il eſt ſubtil à les dépiſter. Ce n'eſt pas même la force qu'il employe pour répondre au nombre d'adverſaires que la nouveauté de ſon idée lui fait prévoir.

Notre Auteur imite l'*Horace* des Romains, qui ne défait les *Curiaces* qu'en fuyant devant eux. En cédant le terrain, il le défend pied-à-pied. Toucher aux productions de Lulli, de Lalande, de Corelli, il n'a garde. Ils ſont indépendans

des Notes qui éternisent leur génie. Dans toutes les Langues Archiméde est Archiméde. Les Notes ne sont que des signes très-extérieurs.

Il n'a garde de vouloir non plus, qu'on touche à ce qui est déja gravé, soit de Lulli, soit de tout autre grand Maître. Il n'exige pas même qu'on les réimprime, ni qu'on les grave de nouveau par ses chiffres. Il n'oblige aucun Maître de montrer, aucun Ecolier d'apprendre par sa Méthode. Il prie seulement qu'on y jette un coup d'œil, qu'on voye la facilité de déchifrer tout d'un coup quelques lignes de sa façon. C'est aller à son but, que d'y aller avec tant de modestie & de complaisance, pour ceux de qui on en exigeroit inutilement un peu plus.

L'Auteur laisse incertain, si c'est *Guy d'Arezzo*, ou *Jean des Murs de Paris*, qui a inventé le systême de Musique pratique que nous suivons. La nomination des Notes *ut*, *re*, &c. est de *Guy* sans équivoque, & ce fut lui qui nous donna notre

Musique renouvellée des Grecs. *Jean des Murs* inventa le mouvement & la distinction des Notes longues, breves, & mesurées de toutes façons. C'est proprement ce mouvement qui fait la Musique, distinguée du simple *Plein-chant*, dont *Guy* fut spécialement l'Inventeur, ou le Restaurateur.

Notre Musique s'est pourtant beaucoup simplifiée depuis l'*Aretin*; on n'a pas laissé malgré cela, soit de notre tems, soit dans son propre siécle, d'applaudir beaucoup à son travail; & nous sommes surpris que M. Rousseau, qui paroît d'un caractére doux, poli, liant, & qui sur-tout s'entend à concilier les esprits, donne dans la maniére un peu dure dont il traite ce *Guy d'Arezzo*, l'exemple de le traiter lui-même avec un peu de rigueur. Car il veut qu'on fasse, c'est-à-dire, qu'on lui laisse faire pour la perféction de la Musique, *ce que Guy d'Arezzo a fait pour la gâter : car en vérité*, ajoûte-t-il, *c'est le mot, & je le dis malgré moi. Perfectionner* &

inventer, ſont deux. *Guy* a toujours paſſé ici pour inventeur, & puiſque M. Rouſſeau convient modeſtement qu'il n'ajoûte qu'une perfection à la Muſique d'Aretin, nous ſommes fâches que ce mot lui ait échappé malgré lui.

Il ne traite pas beaucoup plus doucement le ſyſtême du ſieur *Demos* qui poſant cependant comme lui, avant lui, toutes les Notes ſur une ligne, en exprimoit le dégré d'élévation par des queues tournées de divers ſens. Cette idée, non plus que bien d'autres qui étoient pourtant imparfaites, ne manquoit pas tout à fait de génie, quoiqu'en diſe encore M. Rouſſeau, qui a comme cela des momens de naïveté, que nous ne concevons pas dans quelqu'un, qui eſt d'ailleurs ſi intelligent & ſi précautionné. Il n'y a pourtant là rien qui révolte le Public, qui ſe laiſſe amuſer quelquefois de toutes ces petites diſcuſſions de métier.

Du reſte, ſa méthode de chifrer les Notes, d'exprimer *ut* par 1, *re*

par 2, *mi* par 3, &c. n'a que le mal de n'être pas en uſage. Ces chiffres ſe placent tous ſur une ligne, ceux de l'octave ſupérieure au deſſus, ceux de l'inférieure au deſſous. Cela épargne bien du terrain, & l'embaras de tourner ſi ſouvent la page, ſelon le *volti ſubito* des Italiens.

En train d'innovation, nous ſommes ſurpris que l'Auteur conſerve les noms d'*ut*, *re*, *mi*, *fa*, &c. c'eſt double embarras en voyant 3. de dire *mi*, & non pas *trois*, en voyant 5. de dire *ſol*, & non pas *cinq*. Il eſt vrai qu'il y a 4. qui porte deux ſyllabes, *quatre*, & qu'on a plûtôt dit *fa*.

Pour concilier tout, & ne pas même innover ſi fort; nous avons propoſé à M. Rouſſeau, au lieu des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, &c. de mettre des Lettres *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, &c. dont la poſition numérique eſt facile à déchifrer, & qu'on pourroit articuler *monoſyllabiquement* au lieu de *ut*, *re*, &c. L'Aretin avoit accompagné ſes Notes de ces Lettres de l'Alphabet, & les Allemands chantent fort bien par *A*,

B, *C*. M. Rousseau n'a point goûté cette proposition ; ce ne seroit plus son systême, le préjugé est pour lui. Nous nous en rapportons au Public, juge de tout cela en dernier ressort.

L'Auteur simplifie bien des choses : il ne nous paroît point avoir connu la méthode d'un Illustre, feu *Monteclair*, *Auteur de Jephté*, de réduire toutes les clefs à une, posée sur une seule ligne. Cette réduction simplifioit beaucoup aussi, & mérite que tôt ou tard on s'y rende attentif.

Il y a long-tems que nous nous sommes déclarés dans nos Mémoires, contre une idée que l'Auteur avance ici, & qui n'en est peut-être pas moins bonne pour être contraire à la nôtre. M Rousseau pense, & il cite des garands respectables de sa pensée ; que de soi les sons ne sont ni fixes, ni fondamentaux, ni caractérisés, ni *ut*, ni *re*, &c. Nous convenons que les noms *ut*, *re*, *mi*, &c. sont des signes mobiles & arbitraires, comme ces mots, *vice* ou

vertu le ſont, ou plutôt l'étoient, avant qu'on eut la ſageſſe de les fixer à ſignifier des choſes, qui n'ont rien d'arbitraire en ſoi.

Et nous penſons que comme on a ſagement fixé les noms de *vertu* & de *vice*, & tous les autres qui ſont en uſage pour exprimer des choſes fixes, & qui ont leurs caractéres propres & bien déterminés, on rendroit un grand ſervice à la Muſique d'en fixer les noms à exprimer des ſons qu'on ne ſçauroit diſconvenir qui ne ſoient fixes, & qui n'ayent leurs caractéres propres, & tout auſſi précis que toute autre choſe.

Y a-t-il de ſon ſonant qu'on puiſſe dire vague & indéterminé? N'eſt-il pas de ſoi grave ou aigu? & n'a-t-il pas ſon dégré Phyſique, Géométrique, Numérique même de grave ou d'aigu? Ne fait-il pas tant de vibrations, & de telles vibrations dans un tel tems? n'eſt-il pas conſtamment l'effet Phyſique de tel corps, de telle étenduë préciſe & déterminée?

Si un tuyau de 16 pieds rend, ſelon notre Auteur même, & ſelon tous les Facteurs, & toutes les Expériences du monde un ſon *ut*, & toujours le même dégré, le même caractére de ſon, ſi ſon octave eſt toujours un *ut*, faiſant deux vibrations contre une des ſiennes, s'il eſt toujours au ton de *re*, qui le ſuit comme 9 à 8, à la quinte *ſol*, comme 3 à 2; comment ce ſon-là n'eſt-il pas tout auſſi fixe & immuable, que la couleur eſt immuable? Par exemple, que le bleu eſt toujours bleu, le verd toujours verd, le rouge toujours rouge.

Et pourquoi une oreille ſçavante ne diſtinguera-t-elle pas toujours ce ſon de tout autre, comme un œil ordinaire diſtingue les couleurs? Et pourquoi n'apprendra-t-on pas à faire cette diſtinction à ceux à qui on apprend la Muſique? Le ſon à la vérité a quelque choſe de plus abſtrait, de plus caché que la couleur, ce qui ne vient ſelon nous, que parce que le ſon eſt moins naturel, & qu'il eſt même tout arti-

ficiel, les couleurs étant toujours ſous nos yeux, & y étant bien diſtinctes; au lieu qu'il faut former exprès des ſons diſtincts avec appareil pour en juger, ſans quoi nous n'en entendons que d'inarticulés, de confus, de tumultueux, & le plus ſouvent point du tout.

Les grands Muſiciens connoiſſent tout d'un coup les ſons, & les nomment ſans héſiter par leur nom. Seroit on Peintre, ſi on ne connoiſſoit pas les couleurs diſtinctement par leurs noms & leurs caractéres ſenſibles? Il n'eſt pas beſoin d'être Peintre pour cela. Deſorte qu'à l'égard des ſons, les plus grands Muſiciens ſont au point des Apprentifs Peintres à l'égard des couleurs. Nous ne ſçaurions croire que ce ne ſoit point là un grand défaut de la Muſique.

Nous croyons donc en conſéquence, qu'il eſt contre toute bonne méthode de tenir les noms *ut*, *re*, &c. des ſons dans la mobilité où on ne les a que trop tenus juſqu'ici. Sur ce principe nous avons fait ſentir dans

nos Mémoires, l'inconvénient de montrer la Musique par les *transpositions*, & en *déclavant*, comme on dit, parce que le goût & le sentiment de la Musique ne peuvent se former, que par l'habitude d'attacher toujours les mêmes idées de sons aux mêmes sentimens. Nous ajoûterons ici, qu'une des principales causes pourquoi la Musique est si difficile, & si longue à apprendre, vient de ces transpositions arbitraires, qui ne favorisent que la paresse des Musiciens apprentifs. Et nous avons toujours remarqué que ceux qui apprennent à jouer des Instrumens, apprennent fort vîte à solfier & à chanter à Livre ouvert, parce qu'ils ne déclavent jamais. Cela mérite de l'attention.

L'Auteur fait une observation que nous avons faite il y a quelques années dans nos Mémoires, & que nous croyons importante. C'est que dans le progrès de la gamme *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*; le *fa*, qui est la quarte du ton, devroit être naturellement diezé, & que le *fa*

quarte juste d'*ut*, est un *bemol*. Il ajoûte même ce que nous avons ajoûté, que ce *fa* bemol est la vraye dissonance du ton d'*ut*. La Trompette ne peut pas articuler ce *fa* quarte juste d'*ut*.

Nous ne voyons pas pourquoi l'Auteur convenant de la nécessité de fixer un son fondamental, qu'il nomme *ut*, & qu'il chifre nécessairement par l'unité, convenant d'ailleurs que dans l'Orgue, & sans doute dans le Clavecin, & dans tous les Instrumens, & voix mêmes, cet *ut*, & tous les sons possibles sont fixés par l'usage & par la nécessité de la chose, il veut pourtant qu'on regarde absolument cet *ut*, & tous les sons comme mobiles; voulant qu'on nomme *ut*, les tons de *sol* ou de *re*, lorsqu'on chante, ou qu'on jouë, ou qu'on compose dans ces tons; & le voulant si bien, que si on l'en croit, les Instrumens mêmes doivent déclaver comme les voix pour jouer juste & avec facilité. C'est au Public de décider surtout de ce point, que nous regar-

dons comme très-important pour le goût, & le sentiment de la Musique, & par conséquent pour la facilité d'apprendre la composition & l'accompagnement.

Il est à craindre que l'Auteur avec une bonne idée comme est celle de chifrer les Notes, & avec la facilité qu'il a de la remanier, & de discourir sur tous les sujets de rapport qu'elle lui présente, ne la perde de vuë en saisissant trop d'objets, & embrassant trop de terrain. Il se jette dans de grandes discussions sur la diversité des tons, sur la connoissance du Clavier de l'Orgue, sur les dièses & bemols, &c. Et comme sur toutes ces choses-là, il a des vuës, ingénieuses il est vrai, mais qui lui sont propres assez souvent, il peut arriver que ce que sa méthode a de meilleur, deviendra fort litigieux, & fort équivoque au milieu de toutes ces discussions.

Ce que l'Auteur doit le plus éviter ici, c'est de mettre trop d'arbitraire dans sa méthode, & de n'en pas tirer avec simplicité tout

ce qu'elle a de propre & d'expreſſif. Par exemple, après avoir établi les chifres naturels 1, 2, 3, 4, 5, &c. pour l'expreſſion aſſez naturelle de la gamme naturelle *ut*, *re*, *mi*, *fa*, &c. il eſt trop habile Muſicien pour ne pas ſe ſouvenir qu'entre *ut* & *re*, entre *re* & *mi*, &c. il y a un *ut dièſe*, un *re dièſe* qu'il faut exprimer. Or entre 1 & 2, entre 2 & 3, il n'y a point de nombre entier, & le ſyſtême eſt en défaut. Que fait l'Auteur? Il a recours à un nouveau ſigne. Il barre le chifre, tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, pour exprimer, tantôt le dièſe, tantôt le bemol. C'eſt ce que nous appellons de l'arbitraire, & deux ſyſtêmes pour un.

Les dièſes, les bemols, ſont des Sons, ſont des Notes comme les autres, tout auſſi naturelles, tout auſſi uſitées que les autres, & tout auſſi néceſſaires à apprendre pour un commençant. Pourquoi en faire à deux fois? Pourquoi ne pas dire d'abord que la gamme a 12 ſons,

puiſqu'elle les a, & que tôt, ou tard il faut les adopter? Pourquoi ne pas dire *ut* c'eſt 1, *ut dièſe* c'eſt 2, *re* c'eſt 3, *re dièſe* 4, *mi* 5? &c. Cela a des inconvéniens: & qu'eſt-ce qui n'en a pas. Il eſt rare qu'une innovation n'en entraîne pas 20 autres à ſa ſuite. C'eſt-là l'inconvénient le plus fâcheux de tous. Nous remarquerons que ſi l'on exprimoit *ut*, *re*, *mi*, &c. par *A*, *B*, *C*, comme font les Allemands, les dièſes iroient aſſez naturellement par *a*, *b*, &c. Au reſte l'Auteur nous paroît doubler les ſignes ſans néceſſité, lorſqu'il barre ſes chifres diverſement pour les dièſes, & pour les bemols. Il ne faut pas oublier, que dans le ſyſtême tempéré de l'Orgue, ou du Clavecin, pour lequel l'Auteur ſe déclare, avec raiſon, le dièſe & le bemol n'ont qu'une touche. Tout conſiſte, au lieu de 5 barré pour monter au dièſe de *ſol*, de le barrer de même pour le bemol de *la*, au lieu de barrer 6 différemment pour ce bemol.

les chifres au deſſus ou au deſſous de la ligne pour les octaves ſupérieures ou inférieures ; l'Auteur fait voir qu'on pourroit par un point mis au deſſus ou au deſſous d'un chifre, faire le même effet. Cela eſt vrai abſolument : des ſignes arbitraires, ſignifient tout ce que l'on veut.

Après l'expreſſion des ſons, par des chifres ſubſtitués aux Notes ordinaires ; l'Auteur vient au mouvement des ſons, à la meſure. Il les ſépare par des lignes perpendiculaires à l'ordinaire : mais les Notes ou chifres, pour en marquer la durée & la valeur, il les ſépare par des virgules, enſorte qu'une Note entre deux virgules vaut un tems, deux Notes entre deux virgules valent à elles-deux le même tems, n'en valent chacune que la moitié, & font l'effet des croches.

M. Rouſſeau critique le nombre des meſures compoſées, & réduit toutes les meſures à deux, ſçavoir à la meſure à 2, & à la meſure à 3. Il eſt vrai que tout s'y réduit, & que les habiles Maîtres

l'enseignent ainsi à leurs éléves. Il est pourtant vrai qu'une mesure à 4 n'est pas tout à fait suppléée par une double mesure à 2, & que 3. 2 n'est pas la même chose que 3 tout court.

Il y a deux choses à exprimer ici, la *mesure relative* des sons d'une même mesure, & la *mesure absoluë*, si toutes fois il y a rien d'absolu dans tout cela. La mesure relative s'exprime dans la Méthode ordinaire par des Notes rondes, noires, blanches, croches, doubles croches, points, soupirs, &c. & dans la Méthode dont nous parlons, par des virgules, &c. Ce n'est point là dequoi il s'agit, quoique ce soit le point le plus important; mais il est réglé, & ne peut pas ne l'être pas dans toute Méthode un peu réguliére.

C'est la *mesure absoluë*, qu'on nomme tout court la *mesure*, qu'il s'agit de régler, & que l'Auteur croit réductible à deux signes 2 & 3. En gros, en général cela est, & tout le monde en conviendra avec M.

Rousseau, divers Auteurs l'ayant même déja fort bien remarqué, & la plûpart des Maîtres ayant soin d'en instruire leurs Ecoliers. Mais dans la pratique & dans le goût du chant & du jeu des Instrumens; nous croyons les signes établis pour exprimer les diversités de mouvemens, fort bien établis, & plutôt défectueux qu'excessifs pour le nombre.

Il faut simplifier les Arts, abreger les Méthodes, réduire les Régles; mais il n'en faut rien retrancher d'essentiel, & sur-tout n'en pas étoufer l'esprit. Preuve que les chifres établis pour la diversité des mesures sont insuffisans, & qu'il n'y en a pas assez; c'est qu'on est obligé d'y suppléer par le discours, & les accompagner de ces mots, *Allegro*, *Piano*, *Andante*, *Vivace*, &c. & en François, *Vite*, *très-Vite*, *Vivement*, *Pesament*, *Lentement*, &c. Or ces mots là sont mis très à propos, & même tous les chifres du monde ne les suppléroient pas.

Les chifres donnent le goût gé-

néral de la choſe ; les mots achevent d'en donner l'expreſſion préciſe, & comme l'ame de la Muſique. Communément le goût ne ſe donne pas, & paſſe pour incommuniquable ; il faut pourtant excepter la Muſique, le ſeul Art où l'on puiſſe très à peu près le donner. Or c'eſt par ces chifres de meſure, diverſifiés avec aſſez de juſteſſe, & par de petits mots dont on les accompagne, qu'on donne le goût & l'expreſſion, parce qu'en effet on donne par là le mouvement & la vie, donnant les plus légéres inflexions, les plus imperceptibles différences de ce mouvement comme vital & animé, qui rend la Muſique, notre Muſique même, ſoit Françoiſe, ſoit Italienne, ſi touchante & ſi propre à remuer le cœur en amuſant l'eſprit & les ſens.

Du reſte ce nombre de meſures ne produit aucun embarras. On peut ne montrer à un Ecolier que les meſures à 2 & à 3, & ſe réſerver à ne lui montrer les autres meſures, que lorſqu'il eſt aſſez formé pour

prendre le goût de la chose, & pour viser à la perfection.

Pour finir, nous trouvons en général ce petit Ouvrage bien pensé, & écrit avec esprit. L'idée générale de substituer les chifres aux Notes, n'a rien qui doive révolter. De soi, la chose est indifférente & arbitraire, & les chifres ont quelque chose de plus parlant & de plus expressif. La réduction d'ailleurs de 5 lignes à une, ou de 7, 8, & 9 à 2 ou 3, est un véritable avantage, qu'on doit tâcher de se procurer. Mais passé cela, nous croyons que toutes les autres inventions de l'Auteur sont sujettes à discussion, & qu'il y a même à craindre qu'elles ne nuisent à celle des chifres, qui auroient pu, paroissant d'abord tous seuls, enlever bien des suffrages.

Un petit Livre de Musique, noté de la sorte par des chifres, en y joignant les virgules, parce qu'il faut bien que les tems soient mesurés, pourroit réussir; & nous sommes persuadés que bien des Musiciens en feroient l'étude & l'essai, ce qui

eſt tout ce que M. Rouſſeau doit exiger du moment préſent où il propoſe ſon invention.

ARTICLE XXV.

SUITE DU THÉATRE Critique Eſpagnol. Diſcours ſur les Cométes.

VOici enfin un Philoſophe qui parle ſérieuſement ſur les Cométes ; ce n'eſt point un Anglois qui veut nous effrayer, c'eſt un Eſpagnol qui vient nous raſſûrer.

L'imagination hyperbolique des Eſpagnols, ſe fait d'abord connoître par la définition de la Cométe ; c'eſt, dit notre Auteur, une fanfaronade du Ciel contre les puiſſances de la Terre. Mais ces rodomontades ne l'épouvantent point. Les Princes, dit-il, ont aſſez d'ennemis ſur la Terre, & il n'eſt pas néceſſaire de leur en chercher dans le Ciel. L'ambition de leurs Voiſins, les plaintes des Grands, l'inquiétude des Peuples, ſont les Cométes,

que les Princes doivent appréhender.

Ce n'eſt pas ſeulement le Peuple qui s'imagine que les Cométes ſont de mauvais augure pour les Princes, quelques Auteurs célébres les maintiennent dans cette réputation de terreur, étendent la domination de leurs influences ſur toute la Terre, & veulent qu'elles ſoient redoutables pour les Villes, pour les Royaumes, & même pour le commun des hommes. Notre Auteur ne ſe paye pas de ces fauſſes imaginations. Il rapporte, & réfute le ſentiment de ces Philoſophes trop crédules.

Les Cométes ne ſont ni des ſignes naturels, ni des ſignes arbitraires de la volonté de Dieu, ni des cauſes naturelles, ni des préſages ſurnaturels d'aucun événement particulier ; ce ne ſont, ni des torrens de vapeurs & d'exhalaiſons enflammées par le Soleil, & portées ſur la Terre, ni des flambeaux allumés pour annoncer les fléaux que Dieu prépare aux Mortels.

Enfin toutes ces opinions, dit

notre Critique, ſe réduiſent à montrer qu'il y a des années où il a paru des Cométes, & qu'enſuite il y a eu bien des malheurs dans le Monde. Mais ce n'eſt pas là prouver, ajoûte-t-il, que les Cométes ont été, ou la cauſe, ou le ſigne, ou le préſage des malheurs qui ont ſuivi leur apparition? J'aimerois autant qu'on ſoutînt, qu'il eſt permis à un enfant, qui ne met jamais la tête à la fenêtre, ſans voir paſſer des Caroſſes, de s'imaginer qu'il eſt la cauſe qu'ils paſſent, ou du moins qu'il doit être un préſage à tout le quartier, qu'il en paſſera bien-tôt! N'accuſons point les Cométes de tous ces déſaſtres; conſultons l'oracle de la raiſon, & elle nous dira, que le Monde ſera toujours un Théatre de Scenes malheureuſes, qui paſſeront, & qui reviendront ſans ceſſe, & que par conſéquent les Cométes doivent être déchargées de l'accuſation qu'on leur intente.

L'incertitude, l'inſuffiſance, & l'obſcurité des Obſervations, montrent encore mieux la vanité de ces

terreurs. Quelques Auteurs aſſez modernes, veulent que le déluge univerſel ait été cauſé par une Cométe, qui dura vingt-neuf jours, en l'année 1657 du Monde. Je voudrois ſçavoir, dit le P. Feijoo, ſur quoi cette découverte eſt fondée? & d'où l'on ſçait que cette Cométe a paru! L'Ecriture n'en parle point, nulle Hiſtoire Profane n'en fait mention; je ne ſçai quel Auteur ténébreux a donné connoiſſance de cette Cométe, & a vû dans ſon Cabinet les Colonnes de Seth, ſur leſquelles ce fait étoit gravé. Ces Colonnes ſont demeurées inconnuës à tout le reſte des hommes. Un Auteur Anglois les a vuës apparemment depuis peu, il réaliſe l'exiſtence de cette Cométe, prétend qu'elle fut la cauſe du déluge, & en apporte la raiſon Phyſique: il veut que l'attraction que la Cométe & la Terre exercerent l'une ſur l'autre, changea la figure de la Terre, & que l'ayant allongée vers la Cométe, elle fit créver ſa ſurface, & noya le Monde

dans ce torrent qu'elle traînoit avec elle. Il dit que cette Cométe a ses périodes d'environ 575 ans, & que c'est elle-même qui reparut en 1680. Sont-ce là les réfléxions d'un Philosophe, ou les fictions d'un Poëte?

Le calcul des Cométes observées dans tout le cours des siécles jusqu'à présent, se monte à cinq cens ou environ; le P. Zahnn, Sçavant Prémontré, en a fait un Catalogue Chronologique, jusqu'à celle de l'an 1682. Or il prétend qu'elles ont été suivies d'événemens, tantôt heureux, & tantôt malheureux; d'où il résulte, que s'il y en a qui nous font du mal, il y en a aussi qui nous font du bien, & que tout ce qu'on dit, & craint de leurs atômes & de leurs exhalaisons, est également faux & chimérique, *& qu'il est des malheurs sans Cométes, & des Cométes sans malheurs.*

La variété des conjectures sur les différens effets qu'elles attribuent aux influences des Cométes, en fait voir évidemment la fausseté.

Les uns disent, que si la Comé-

te dirige ſon cours vers le couchant, elle annonce une année extrêmement heureuſe ; que ſi elle paroît au milieu du Ciel, elle promet à celui qui vient au monde, une fortune brillante.

Kepler, pour bien faire l'horoſcope d'une Cométe, dit qu'il faut principalement conſidérer les ſignes par où elle paſſe ſucceſſivement : là-deſſus il nous apprend qu'il y a des ſignes maſculins, & des ſignes féminins, qu'il y en a de terreſtres, & d'aqueux, de froids & de chauds, de diurnes & de nocturnes, & que tous les ſignes ont leurs départemens marqués ſur le globe de la terre, pour y exercer leur vertu.

Cardan, détermine le pronoſtic des événemens, ſelon la ſituation & la couleur des Cométes. Si elles ſont proche de Saturne ; elles produiſent les trahiſons, les défiances, les jalouſies, & tous les effets de la ſombre mélancolie ; proche de Mars elles ſignifient de grandes Guerres, & de grandes mortalités, dans les lieux ſoumis à la domination de cet

Aſtre ; proche la Lune, tantôt des innondations, & tantôt des ſécheresses ; proche de Jupiter, l'abaiſſement des Grands, & l'élévation des petits ; il n'y a pas juſqu'aux couleurs, dont chacune a ſes pronoſtics particuliers. Les Cométes de couleur rouge, plombée, ou noire, ſont de nature malfaiſante, & préſagent toujours des malheurs éclatans ; les argentées, ou blanchâtres ſont moins funeſtes ; celles qui ſe font voir en hyver, ſont plus facheuſes que celles d'été.

Eſt-il rien de plus mal lié, & de plus chimérique qu'un pareil ſyſtême ? car quand il ſeroit vrai que les Cométes recevroient leur vertu de certains Aſtres, s'enſuiveroit-il qu'elles communicaſſent leurs influences à des corps éloignés, peut-être de trente millions de lieues ? & quand quelques-uns de leurs traits, après avoir parcouru ces eſpaces immenſes, parviendroient juſqu'à nous, quel mal nous feroient-ils ?

Mais ce qui doit infiniment nous

raſſûrer : c'eſt que la plûpart des Aſtronomes mettent les Cométes beaucoup au deſſus du globe de la Lune, & par conſéquent trop éloignées de la Terre, pour que l'approche de leur barbe & de leur chévelure, y puiſſe cauſer le moindre changement.

Le P. Feijoo rapporte ici le ſentiment du célébre Caſſini, qui ne les regarde pas comme des flambeaux paſſagers, ni comme des prodiges de terreur, mais comme des corps ſujets aux loix ordinaires de la Nature, & créés aux commencement du Monde avec les autres Aſtres. Cette opinion, dit-il, n'eſt pas nouvelle. *Sunt qui & hæc ſidera perpetua eſſe credant, ſuoque ambitu ire, ſed non niſi relicta à ſole cerni.* * Mais appuyée des conjectures ſolides & ingénieuſes de ce Sçavant Aſtronome, elle a été miſe dans un nouveau jour, & nous fait voir que ſur le chapitre des Cométes, & de leurs préſages prétendus, l'opinion ancienne doit être comptée pour rien.

* Pline, Lib 2. Cap. 25.

DISCOURS SUR LES ECLIPSES.

Notre Sçavant Critique n'a rien dit contre les Cométes, qui ne porte coup contre les Eclipſes, & c'eſt la raiſon pourquoi il en dit ici ſi peu de choſes.

Il n'eſt pas étonnant que des Peuples entiers dans un tems, où la cauſe naturelle des Eclipſes n'étoit pas encore connuë, ayent donné dans l'erreur commune de leur ſiécle ; que les Poëtes par envie de paroître Sçavans, juſques dans les choſes qui ne ſont pas de leur métier, ayent fait des digreſſions mal entenduës, ſe ſoient écartés juſqu'à philoſopher ſur la cauſe des Eclipſes, à les attribuer à la magie & aux enchantemens, & à nous faire des leçons capables de nous faire trembler, ſi nous les croyons bien ſérieuſement.

Les Turcs & les Perſans ne ſont pas moins crédules ſur les influences des Eclipſes : ils couvrent les Puits & les Fontaines publiques, de

de peur que la malignité de ces ténébres n'aille troubler & corrompre les Eaux. Les Habitans de la côte de Coromandel ſont encore plus ſupeſticieux, ils s'imaginent que leurs péchés ſont la cauſe, que la Lune eſt éclipſée, & pour les expier, ils courent en foule ſe laver dans la Mer.

Mais ce qui m'étonne, dit notre Auteur, c'eſt que les Chinois, tout intruits qu'ils ſont de la cauſe de ces phénoménes, ayent tant de peine à renoncer à leurs pratiques ſupeſtitieuſes.

Les Mexiquains ne ſont pas moins effrayés des Eclipſes, ils croyent que le Soleil & la Lune ſe battent, que la Lune a été bleſſée par le Soleil, & pour les raccommoder enſemble, les hommes jeûnent, les femmes ſe maltraitent, & les filles ſe tirent du ſang des bras.

On ne convient pas que les Eclipſes inſpirent de la terreur aux animaux, *defectum ſyderum pavent quadrupedes.*

Notre Auteur eſt moins crédu-

le que Pline. J'ai vû, dit-il, des Animaux auſſi tranquilles, auſſi joyeux pendant l'Eclipſe, que lorſqu'il n'y en avoit pas, du moins, ajoûte-t-il, ce n'eſt pas être homme, que de trembler à la vuë de cette ombre. Il rapporte l'Hiſtoire de Nicias, Général des Athéniens; il faiſoit le Siége de Siracuſe, il ſe vit réduit après pluſieurs pertes, à s'enretourner en Grèce. Il avoit levé l'Ancre, ſans que les Ennemis s'en apperçuſſent, il ſurvint une Eclipſe, il en fut ſi allarmé, qu'il n'oſa partir avant que toute la révolution de la Lune ne fut paſſée. Il eut ſujetde s'en repentir, tous les paſſages lui furent fermés, les Siracuſiens l'attaquerent, il fut pris lui-même, & toute ſa Flote ruinée.

Combien en ai-je vû, dit notre Auteur, qui reſſemblent à Nicias, qui ſe cachent & qui tremblent à la vûe de ces ombres; il nous aſſûre que pendant tout le tems d'une Eclipſe, il s'eſt promené dans un lieu découvert & en public, & qu'il ne lui eſt arrivé aucun mal.

Avril 1743.

L'expérience n'autorise donc pas cette crainte, la raison en montre encore mieux le ridicule; l'Eclipse de Lune n'est rien autre chose que le défaut de la lumiére réfléchie, causé par l'interposition de la Terre; & l'Eclipse de Soleil le défaut de la sienne, par l'interposition de la Lune; or, ni la Lune dans l'ombre de la Terre, ni le Soleil dans l'ombre de la Lune, ne peuvent nous faire aucun mal. Les nuës les plus épaisses qui obscurcissent l'air pendant cinq ou six jours de suite, plus qu'une Eclipse de Soleil de cinq ou six doigts, ne sont d'aucune conséquence, n'intéressent point notre santé, & ne nous causent aucun dommage. On se met à l'abri, on se retranche contre les rayons du Soleil, par toute sorte d'artifice, on se couvre d'un masque & d'un parasol, pour se garantir de son ardeur, & l'on tremble à la pensée d'une Eclipse, qui n'est souvent pour nous, dans certaines saisons de l'année, qu'un masque & un parasol.

Periclès, un des plus grands hommes de l'Antiquité le comprenoit ainſi : il étoit prêt à partit pour une Expédition importante, le Soleil s'éclipſa, ſon Pilote en fut tellement épouvanté, qu'il ne ſçavoit plus où il en étoit. Periclès calma ſa frayeur, il mit ſon manteau devant les yeux de cet homme, & lui demanda ſi ce maſque lui faiſoit peur : non, répondit le Pilote ; hé bien, reprit Periclès, celui qui vous dérobe la lumiére du Soleil n'eſt pas plus à craindre que mon manteau.

Cette réfléxion eſt ſi naturelle, & tellement à la portée de tout le monde, qu'il y a ſujet de s'étonner que ſi peu de perſonnes la faſſent.

Rien de plus déciſif pour guérir de la crainte des Eclipſes, que ce que Cardan * dit de ces Phénoménes. C'étoit un grand protecteur

* *Comme il n'y a*, dit-il, *qu'une ſeule Planete froide qui puiſſe tempérer l'ardeur des ſix autres qui ſont chaudes, Dieu a permis, pour empêcher que le monde ne fût embraſé, qu'il y eût de tems-en-tems des Eclipſes qui refroidiſſent la Terre.*

Avril 1743.

de l'Aſtrologie judiciaire, & ſon ſentiment doit être d'un grand poids. Il prétend que les Eclipſes ſont très-utiles, & qu'elles refroidiſſent ſenſiblement la Terre.

Ces remarques ne s'accordent guéres avec d'autres Aphoriſmes qu'il ſoûtient, mais les Sçavans de ſon eſpéce ſont ſujets à varier dans leurs déciſions Aſtrologiques.

Le P. Feijoo termine ſon Diſcours par ces paroles de l'Ecriture. *A ſignis Cœli nolite metuere, quæ timent Gentes.* Ne craignez point, comme font les Gentils, les ſignes qu'on voit au Ciel.

ARTICLE XXVI.

INTRODUCTION à la Chymie, accompagnée de deux Traités, l'un sur le Sel des Métaux, & l'autre sur le Souphre Anodyn du Vitriol. Par M. G. Rothe, Médecin de Leipsik, avec une Analyse raisonnée de l'Antimoine, & un Traité sur les Teintures Antimoniales, par M. Meuder, Docteur en Médecine. Traduit de l'Allemand, par J. L. Clausier, Médecin de Paris. A Paris, chez les Freres Guérin, Ruë S. Jacques, &c. M. DCC. XLI. *Avec privilege. Tome in-12.*

SI c'étoit ici un de ces Livres, dont la destinée n'est que d'amuser un moment, & d'être en vogue pendant quelque mois, nous n'en parlerions pas aujourd'hui, après avoir été si long-tems sans en rendre compte au Public. Mais la nature des choses qu'il contient, la maniére nette & précise avec la-

quelle elles ſont traitées, la ſcience & l'expérience ptofonde de celui qui l'a compoſé, en font un Livre de tous les tems, & qu'il importe de faire connoître tôt ou tard.

A n'en conſidérer que le Volume, c'eſt un petit Ouvrage, mais il eſt très-peu de Livres qui contiennent plus de choſes utiles. L'eſtime générale où il eſt en Allemagne, dans laquelle il a pris naiſſance, le favorable accueil qu'on lui a fait en France, dès que que la traduction en a paru, nous donnent aſſez à connoître quel eſt ſon mérite, & quelle peut être ſon utilité.

Le ſtile en eſt extrêmement ſerré, (nous parlons ſur-tout de l'Introduction à la Chymie :) chaque phraſe y dit quelque choſe, tout y inſtruit, dans moins de 300 pages *in*-12°. Nous y trouvons les définitions, les opérations, & les préparations Chymiques les plus ſécrétes, les plus curieuſes, & les plus utiles. Elles y ſont dégagées, comme chez nos Sçavans d'aujourd'hui, de l'embarras des ſignes hiéroglifiques, &

de l'obſcurité qu'affectoient autrefois les Chymiſtes, pour dérober aux yeux du Public, une ſcience dont ils ont ignoré le vrai & ſolide uſage, tandis qu'ils ſe ſont bornés au projet chimérique de la tranſmutation des Métaux. Auſſi M. G. Rothe l'a-t-il ſaiſie, & communiquée au Public ſous un jour plus favorable, & par ſon bel endroit, par ſon endroit le plus intéreſſant, comme nous l'allons voir.

On lit à la tête de cette Introduction, un court Avertiſſement du Traducteur, qui paroît avoir apporté toute l'application poſſible, & pris les précautions néceſſaires pour réuſſir dans ſa Traduction. On ne ſçauroit aſſez louer le courage qu'il a eu d'entreprendre un Ouvrage, qu'on regarde ordinairement comme peu glorieux : il l'eſt en effet fort peu, quand on ſe borne à traduire des Livres uniquement curieux, & de ſimple amuſement : mais dès qu'une Traduction peut être utile, n'eſt-il pas beau de l'entreprendre, & d'autant plus beau,

que pour se résoudre à le faire, il faut surmonter un préjugé capable de dégoûter les meilleurs Traducteurs ?

L'Ouvrage de M. Rothe commence par un Abregé Analytique de la Chymie, dont il détaille succinctement les opérations & les produits.

» Les opérations changent dans » les corps, *dit-il*, 1°. La solidité » & la siccité : 2°. L'union & la » cohésion : 3°. La propriété qu'ils » ont de résister au feu : 4°. La » continuité, & dans les Métaux » leur ductilité.

» I°. La solidité & la siccité des » corps sont changées par les opé- » rations de la Chymie en les fai- » sant passer.

» I°. Dans un état de fluidité : » 1°. Par la dissolution qui se fait, » ou par des menstruës liquides par » la voye humide, ou par des mens- » truës concrets, salins & sulphureux » par le moyen de la fusion, en » employant la voye séche : 2°. Par » l'extraction, c'est-à-dire, par une » dissolution partielle : 3°. Par l'a- » malgamation qui amolit & liqué- » fie, &c.

On voit par ce morceau, qu'il n'eſt pas poſſible de faire l'Extrait de ce Livre, ſans le copier tout entier, tant il eſt ſerré, réduit au néceſſaire, & lui-même un Extrait très-abregé de la Chymie. Ainſi nous nous contenterons de développer l'ordre & la méthode que ſuit l'Auteur, & d'aſſigner le ſujet de chaque partie, & de chaque ſection.

M. Rothe, après avoir parlé des Opérations Chymiques, en diviſe & ſoûdiviſe les produits : c'eſt un eſpéce de Catalogue de tous les Sels, Souphres, &c. que produiſent les opérations, & qui ſe tirent des différens corps ſur leſquels s'exerce la Chymie.

L'Introduction commence par les paroles ſuivantes. « La Chymie » eſt l'art de ſéparer les corps naturels les uns des autres, de même » que leurs parties ; de les purifier, » de les compoſer, & de les rendre » propres aux uſages de la Médecine, & aux autres beſoins de la vie.

» Ainſi, il y a deux ſortes de » Chymie, ſçavoir la *Chymie Phyſique Mécanique*, & la *Chymie Phar-*

»*maceutique.* » C'eſt à cette derniére, qui a pour but de contribuer à la ſanté des hommes, comme à la plus utile & à la plus ſolide que notre Auteur fait profeſſion de s'arrêter. Il donne une Liſte de tous les Auteurs, tant connus qu'Anonimes, qui ont écrit ſur la Chymie & l'Alchymie, ou tranſmutation des Métaux, & puis entrant en matiére, il diviſe la premiére partie de ſon Ouvrage en ſept Chapitres, où il explique tous les termes, & apporte des exemples de tous les changemens qui ſuivent les opérations dont il a parlé dans ſon Abregé analytique, y employant ces mêmes termes dont il a donné l'explication, pour en faire mieux ſentir le ſens & l'uſage. Ces exemples ſont aſſez détaillés pour donner au Lecteur toute l'inſtruction néceſſaire, & on peut dire que ſi l'énoncé de M. Rothe eſt extrêmement abregé, du moins il n'y manque rien de tout ce qui paroît abſolument néceſſaire pour ſatisfaire & pour inſtruire.

Quoique l'Auteur n'ait point entrepris la Description des ustanciles Chymiques, dont il suppose la connoissance, il parle cependant des Luts pour enduire les Fourneaux, Cornuës, Récipients, &c. qui servent à les fortifier, à les boucher, à remédier aux fentes & fellures : Il en propose pour les différentes espéces, & divers dégrés de feu qu'on peut employer, & finit cette premiére partie par une méthode propre à purifier l'eau forte par précipitation, pour la disposer à séparer plus exactement l'or de l'argent. Comme de pareils sécrets peuvent être fort utiles, sur-tout quand ils sont éprouvés & approuvés par un habile Matîre, je vais la rapporter ici, telle qu'elle est dans la Traduction.

» On prend un peu d'eau forte, » on jette dedans un peu de fil » d'argent brûlé, ou d'autre argent » pur, on la laisse exposée à la cha- » leur aussi long-tems qu'elle peut » dissoudre, on verse un peu de » cette dissolution d'argent dans » l'autre eau forte, non purifiée :

» elle devient toute blanche & tou-
» te trouble ; on laiſſe repoſer ce
» mélange une nuit & un jour, juſ-
» qu'à ce qu'il ſe faſſe un dépôt :
» lorſqu'elle eſt devenuë claire, on
» y verſe *encore* de la premiére diſ-
» ſolution ; ſi elle devient *encore*
» blanche & trouble, c'eſt qu'elle
» n'eſt pas *encore* bien purifiée ; ainſi
» on la laiſſe *encore* repoſer & faire
» un dépôt, & l'on verſe *encore* de
» la même diſſolution d'argent ;
» quand elle ne ſe trouble plus,
» mais qu'elle reſte claire, elle eſt
» alors bonne & capable de faire le
» dépôt. L'on peut *encore* la filtrer,
» & c'eſt le plus court.

La ſeconde Partie contient deux Sections : dans la premiére M. Rothe traite des produits Chymiques dont il eſt parlé dans l'Abregé Analytique. Les produits principaux ſont les Salins, les Sulphureux, & les Terreux. Les premiers ſe ſoûdiviſent en Sels Alkalins, en Sels Acides, & en Sels moyens ou neutres. Les lieux abondans en Sels, & les Côtes Maritimes produiſent

une Plante, que les Arabes ont appellée *Kali*, & que les François appellent *Soude*. On tire de ses cendres un sel, dit par excellence Alkali. On donne aujourd'hui ce nom généralement à tous les Sels qui fermentent par leur mélange avec les Acides.

Toute cette Section contient un détail fort instructif des qualités, de la vertu, de la différence de ces Sels, & M. Rothe peu content de sa propre expérience, s'autorise de celle des plus fameux Chymistes, dont il paroît avoir une connoissance parfaite.

Il se présente ici naturellement une question qui n'a pas échappé à M. Rothe : les Sels qu'on extrait, & qu'on sépare des autres principes qui composent les Plantes, conservent-ils la vertu spécifique de ces mêmes Plantes, d'où ils ont été extraits par le feu, ou par quelqu'autre opération plus douce? Voici comment notre Auteur y répond. »Si la vertu d'une Plante réside »dans la partie qui lui donne une

»odeur forte, ou dans celle dont
»elle prend un goût piquant; elle
»perd certainement sa vertu, lors-
»qu'on la calcine & qu'on la brû-
»le .... Mais pour celles qui sont
»apéritives, atténuantes, sudorifi-
»ques, & diurétiques, bien loin de
»perdre ces vertus par la calcina-
»tion, la calcination les donne mê-
»me à plusieurs qui ne les ont pas.

On nous donne dans la seconde Section, les principales préparations Chymiques au nombre de 91: On n'y parle que de Sel miraculeux, d'Or potable, d'Eaux Antiapoplectiques, Antiépileptiques, Stomachiques, Histériques, & de Beaumes, d'Esprits, de Mercure de vie, de Magisteres: il semble qu'avec des préparations si précieuses, la santé de l'homme devroit être à l'abri des maladies, ou du moins se rétablir aussi promptement qu'elle se dérange. On a dit de la Sauge, dont la vertu passe pour admirable, & presque miraculeuse.

Cur moriatur Homo cui ſalvia creſcit in horto ?

Je dirois plus volontiers, l'homme peut-il mourir d'Apopléxie, d'Epilepſie, de Fiévre, de petite-Vérole, peut-il même être malade, quand il peut faire uſage d'une eau Antiapoplectique, Antiépileptique, quand il peut uſer de Sel miraculeux, employer l'Or potable, & mille autres remédes ſi ſouverains, mais malheureuſement auſſi rares & probablement auſſi chimériques que la Pierre Philoſophale ? Ces noms ſont beaux, ils deviendroient précieux, s'ils exprimoient la nature & l'efficacité des préparations qui les portent : Ce ſont les Chymiſtes qui les leur donnent, tant il eſt de leur deſtinée de courir après les plus grands ſécrets de la Nature, & de croire les avoir découverts. Ce n'eſt pas que je prétende diminuer rien de l'eſtime que méritent les remédes que la Médecine emprunte, encore plus fréquemment aujourd'hui qu'autrefois, de la Chymie : Mais

les Médecins, & les Chymiſtes eux-mêmes ne conviennent pas des effets qu'ils peuvent produire. Nous en jugerons par les propres paroles de M. Rothe.

» Il y a une grande diſpute ſur
» l'effet que peuvent avoir ces Ma-
» giſteres * dans la Médecine : Les
» anciens Médecins leur attribuent
» de grandes vertus : Les nouveaux
» les rejettent fort.... mais il faut
» ici prendre le milieu, ajoûte M.
» Rothe, *medio tutiſſimus ibis*, &c.

Comme il eſt toujours à craindre que ces remédes ſoient plus capables de produire un mauvais effet qu'un bon, quelle ſureté y aura-t-il à prendre le milieu entre un mal preſque certain, & un bien fort douteux?

Nous remarquerons en finiſſant l'Extrait de l'Introduction à la Chymie, qu'il a ſemblé à Meſſieurs les Docteurs de la Faculté de Paris,

* Ce mot exprime une choſe fort exquiſe : il y a de pluſieurs ſortes de Magiſteres.

chargés d'approuver le Livre, que l'expofé des opérations ne répond pas tout-à-fait à l'excellence de la premiére pattie de l'Introduction : Ce qui leur a fait foupçonner que M. Rothe étant mort (âgé de 31 ans), avant que fon Ouvrage parût, ce dernier morceau qui eft le moins parfait, pourroit bien être d'une autre main.

Nous avons encore à rendre compte des deux Differtations du même M. Rothe ; l'une fur les Sels des Métaux ; l'autre fur le Souphre, Anodyn du Vitriol.

La premiére contient 53 pages ; on y demande d'abord s'il eft réellement poffible de tirer du Sel des Métaux : Bien des Chymiftes le nient ; mais M. Rothe, après avoir répondu aux raifons fur lefquelles ils fe fondent, prétend avec plufieurs autres, qu'on en peut tirer un Sel très-réel, mais imparfait : car felon la définition de M. Hoffmann, le Sel eft une fubftance qui a de la faveur, & qui fe diffoud dans un liquide aqueux : or celui qu'on tire

des Métaux a la vertu de ſe diſſoudre, c'eſt donc réellement un Sel, quant à cette propriété que M. Rothe veut faire paſſer pour l'eſſentielle, la fondamentale, & c'eſt par conſéquent ſans raiſon qu'il paſſe en proverbe que le Sel des Métaux eſt la pierre des Philoſophes. Ce qui acheve de lever toute difficulté, c'eſt que tout le monde doit convenir qu'on tire de tous les Métaux du Vitriol, qui eſt un Sel.

On trouve dans cette Diſſertation, toutes les façons différentes d'extraire les Sels des Métaux : mais les procédés pour ces extractions étant extrêmement longs & difficiles, ſur-tout quand on opére ſur l'Or ; il eſt très-peu de perſonnes qui travaillent dans ce genre. M. Rothe n'ayant en vuë que l'intérêt du Public, & ne paroiſſant avoir cultivé la Chymie, qu'autant qu'il l'a crû propre à perfectionner la Médecine, finit ſa Diſſertation par les uſages & les vertus de ces Sels metalliques : mais comme il eſt plein de bonne foi, & qu'il craint

que sur ses rapports on ne les employe d'une maniére nuisible, il avertit de ne s'en servir qu'avec de grandes précautions & la circonspection la plus scrupuleuse ; & dans un autre endroit il dit : « Au reste comme je n'ay pas encore éprouvé la » vérité & la certitude de toutes » ces choses, je ne veux engager » personne à les chercher, qu'avec » la plus grande discretion & la plus » grande précaution.

La propriété principale de ces Sels, ou de ces Vitriols, est d'être plus ou moins corrosifs, ce qui fait qu'on s'en sert à l'extérieur pour nettoyer les ulcéres corrosifs, pour guérir les abscès chancreux, &c. On a même osé faire avaler à des Malades de ces Sels, à l'exception de celui de cuivre qu'il faut extrêmement adoucir ; on a trouvé par plusieurs expériences, que le Vitriol d'Or purgeoit, corroboroit, &c.

La seconde Dissertation ne contient que 42 pages sur le Souphre Anodyn du Vitriol, c'est-à-dire,

ſur un Souphre calmant, adouciſſant, ſédatif, qui ſe tire du Vitriol.

Dans le premier Chapitre l'Auteur ſe propoſe d'examiner, ſi on peut réellement tirer du Vitriol un Souphre Anodin. Le Monarque des Chymiſtes, Théophraſte Paracelſe n'en doutoit pas, puiſqu'il en a fait dans ſes Ouvrages un Eloge merveilleux, & qu'il en faiſoit un très-grand cas : A cette autorité ſi reſpectable pour un Chymiſte, on joint celle de pluſieurs autres illuſtres dans cet Art : Mais quand on va chercher ce précieux remméde dans les Laboratoires de nos Chymiſtes d'aujourd'hui, on n'y trouve rien qui mérite par ſa qualité, & par ſes effets de pareils Eloges. Seroit-ce que nous aurions moins de ſcience que nos peres, ou que moins patients qu'eux nous ne nous donnerions plus le tems de pouſſer les opérations Chymiques à leur derniére perfection? Seroit-ce auſſi que les Anciens nous en auroient impoſé, en nous donnant des choſes fauſſes pour de vraies,

de pures ſpéculations pour des expériences certaines ? Quoiqu'il en ſoit, il eſt des Chymiſtes de grande réputation, qui nient l'exiſtence & la poſſibilité de ce Souphre Anodin, ce n'eſt donc point par l'autorité que la queſtion ſe doit décider, c'eſt par l'examen de la nature & des parties eſſentielles du Vitriol.

L'Analyſe Chymique nous fait trouver dans le Vitriol un phlegme inſipide, un eſprit acide, des particules métalliques de Fer & de Cuivre, enfin une Terre Minérale ſans caractére de nature Métallique ; c'eſt évidemment de ce quatriéme principe, que doit ſortir ce prétendu Souphre Anodin, s'il en eſt dans le Vitriol : on donne ici pluſieurs méthodes de l'en extraire, car M. Rothe eſt d'avis qu'on en peut tirer : mais il convient qu'aucune de ces Méthodes n'eſt parfaite, & que le Souphre qu'on tire, quoique de quelque uſage & même préférable peut-être à l'Opium, n'eſt pas auſſi ſouverain que l'ont

cru, ou que l'ont paru croire bien des Chymistes.

Il ne nous reste plus qu'à dire deux mots de l'Analyse raisonnée de l'Antimoine, & du Traité des Teintures Antimoniales par M. Meuder, Docteur en Médecine : ce n'est pas que ces deux morceaux ne méritent d'être exposés fort en détail, mais nous craignons de nous être déja trop étendu, sur une matiére qui n'intéresse pas également tout le monde, & dont on ne sçauroit avoir de juste idée, qu'en lisant le Livre même dans son entier.

Il n'est rien de si fréquent aujourd'hui dans la Médecine, que l'usage de l'Antimoine ; on le prépare de cent façons différentes, & on l'adoucit tellement, qu'il commence à devenir un purgatif ordinaire. Le fameux Guy Patin, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, lui avoit déclaré une guerre cruelle : il tenoit un gros Registre de ceux qui en mouroient, qu'il appelloit le *Martyrologe de l'Antimoine* : bien des personnes après lui

ont continué de craindre l'usage de ce Minéral : mais enfin les expériences réitérées, qui ont confirmé sont utilité, & les soins qu'on apporte pour le préparer, ont dissipé ces vaines terreurs.

On trouve dans l'Analyse qu'en fait M. Meuder, les noms, les vertus, les parties essentielles, & les produits antimoniaux, exposés, à ce qu'il nous a paru, avec beaucoup de Méthode & de Science, accompagnés de mille remarques & de mille réfléxions fort sages & fort instructives. Nous portons le même jugement du Traité des Teintures Antimoniales, qu'on trouvera détaillé avec beaucoup de soin, & dont M. Meuder, peu crédule aux vertus que leur ont attribué bien des Chymistes, & en particulier Basile Valentin dans son *Char triomphant de l'Antimoine*, réduit le principal effet à évacuer d'une maniére convenable, ajoûtant, que ce que les Teintures Antimoniales ne font pas par-là, elles ne le font pas par les autres vertus qu'on leur attribuë,

buë, & qui ne ſont pas conſidérables.

Les parties eſſentielles de l'Antimoine ſe réduiſent à trois. 1°. L'Acide du Vitriol ou du Soufre. 2°. Une ſubſtance ſéche & inflammable. 3o. Une Terre vitrifiable & fuſible particuliére. Les deux premiers principes donnent le Soufre de l'Antimoine, qu'on reconnoît aujourd'hui pour un vrai Soufre commun. Le ſecond & troiſiéme principes donnent le régule, ainſi on trouve, qu'à proprement parler, l'Antimoine n'eſt compoſé que de Soufre & de Régule.

Ce qui doit rendre tout ce que M. Meuder dit de l'Antimoine plus eſtimable & plus digne de foi, c'eſt qu'il paroît que ſon Ouvrage eſt le fruit de bien des réfléxions, d'une longue expérience, & de pluſieurs opérations ſouvent réïtérées, que d'ailleurs il s'autoriſe dans tout ce qu'il dit, du ſuffrage des Chymiſtes les plus ſincéres, les plus véridiques, & les plus habiles: Tel eſt en particulier M. Boerhaave,

qui blâme fort ceux qui font des Eloges extraordinaires des Médicamens Chymiques, qui ne produisent aucun effet considérable : Tel est Kerkering, &c.

On trouve à la fin de ce dernier Traité, en forme de Supplément quelques nouvelles préparations du Régule Médicinal, avec les raisons physiques de leur production, & enfin la préparation des Tablettes restaurantes de Kunckel.

Il faut que ceux qui liront ce Livre, fassent une attention particuliére à l'Errata ; il n'est pas précisément pour les fautes d'impression, qui sont en très-petite quantité, mais il contient des corrections nécessaires dans le Texte, fournies par un habile Chymiste. Ainsi on peut dire que tout dans ce Livre est bon & utile, depuis l'Approbation jusqu'à l'Errata. D'ailleurs il est fort bien imprimé, & sur beau papier, on sçait qu'il ne sort point d'autre Livre des Presses des Freres Guérin.

ARTICLE XXVI.

EXPÉRIENCES PHYSIQUES, sur la maniére de rendre l'eau de la Mer potable, sur la maniére de conserver l'Eau douce, le Biscuit & le Bled, & sur la maniére de saler les Animaux; luës dans les Assemblées de la Société Royale de Londres : Par M. Hales, Docteur en Théologie, & de la Société Royale. Ouvrage extrêmement utile pour la Marine. A la fin se trouve une Table Méthodique des Expériences de l'Analise de l'Air, du même Auteur. A Paris, chez Rollin fils, Quay des Augustins 1741. Vol. in-12. de plus de 300 pages.

LE Traducteur de cet Ouvrage n'est point nommé. Il y a une Préface de sa façon. On auroit tort de critiquer la médiocrité de son stile. Il est suffisamment clair. C'est tout ce qu'on a droit d'exiger d'un Traducteur, sur-tout dans des Ouvrages d'Art & de Métier comme

celui-ci. Et l'on est tout surpris de voir le Traducteur avertir, qu'*on ne doit point chercher dans cette Traduction un stile brillant, badin & enjoué.* On l'y chercheroit inutilement: Mais à quel propos l'y chercheroit-on? A la bonne heure qu'on le cherchât dans M. Hales même à titre d'Auteur original. C'est toujours l'Auteur qui donne le ton au Traducteur.

Le Traducteur Anonyme a pourtant beau se défendre du stile, sinon brillant, du moins badin & enjoué; & son Avertissement n'est mis là, que pour lui donner occasion de badiner lui-même les Auteurs, qui ont du brillant & de l'enjoué dans l'imagination & dans l'expression; rien n'est plus ordinaire dans la Littérature, que le personnage du Renard, qui ayant perdu sa queuë à la bataille, veut persuader aux autres Renards qu'elle est d'un poids incommode, & d'un brillant superflu.

Cette maniére d'écrire, dit le Traducteur, *peut servir à embellir des*

hypotèses, & à donner du relief aux systêmes ingénieux, qui sont aujourd'hui fort à la mode. Mais il gâteroit, il obscurciroit des Observations expérimentales, & ne conviendroit nullement à la simplicité naïve de mon original. N'est-ce pas-là dire modestement, que si on le vouloit, on seroit brillant, badin, enjoué; mais que sagement on ne le veut pas? C'est une hypotèse morale.

L'Auteur Traducteur n'en veut point dans la Physique, où cependant elles sont une maniére modeste de chercher le vrai, en convenant qu'on ne l'a pas trouvé. La Méthode expérimentale est plus fiere, & n'est souvent pas moins litigieuse, & tacitement hypothétique. Car les Expériences Chymiques & apprêtées, sont comme le son des Cloches, qui disent tout ce qu'on veut; vrayes Nuées, où l'on voit tout ce qu'on a dans l'imagination. Et cependant leurs Auteurs, & sur-tout leurs respectueux Commentateurs, Traducteurs, Sectateurs donnent comme infaillibles,

& comme des faits irréfragables, toutes les inductions qu'ils en tirent le plus hypothétiquement.

Ce n'est pas dans les affaires de simple Littérature, qu'on s'apperçoit, depuis une vingtaine d'années, que le bon goût se perd, & dégénére en pointes, jeux de mots, bagatelles. Dans leur genre, les expériences trop recherchées, ne sont que pointes & jeux d'esprit pour amuser les curieux, bien plus que pour instruire les vrais amateurs de Science Physique. La méthode des hypotéses, est la Méthode même du raisonnement. Bien des Modernes, sur-tout les Newtoniens, veulent bannir de la Physique le raisonnement. Nous n'avons garde de vouloir nous-mêmes bannir les Expériences, ni sur-tout les simples Observations. Nous voulons seulement dire, que sans un peu de raisonnement, elles sont pires que les simples hypothêses, qui, à moins que d'être très-frivoles, sont toujours le fruit d'un raisonnement, fondé sur quelque Analogie, & sur quelque Observation.

Avril 1743.

Nous ne voulons pas dire non plus, que les Expériences de M. Hales ne ſoient très-eſtimables, ſur-tout celles dont il s'agit, & qui vont à l'utilité des Arts & de la Marine. Nous donnâmes il y a quelques années l'Extrait de la *Statique des Végétaux* de ce Sçavant Auteur. Elle étoit pleine d'expériences un peu moins relatives au bien de la Société, mais parmi leſquelles il y en avoit de fort bonnes, & qui tendoient à la perfection de l'Agriculture, & même, ce qui eſt plus rare, de la Phyſique.

Entr'autres l'extrême condenſation de l'Air dans le tiſſu des Végétaux & de tous les Corps, eſt une découverte utile pour le raiſonnement de cette belle Science. Et cette découverte eſt d'autant plus eſtimable & plus importante, qu'on s'y attendoit moins, & qu'on étoit par conſéquent plus prévenu du préjugé contraire, qui ne pouvoit manquer de nuire au progrès du raiſonnement Philoſophique.

Ce que le Traducteur fait de

mieux dans ſa Préface : c'eſt qu'il traite un peu le ſujet propoſé par M. Hales en ſupplément de ce qui peut manquer à ſon Auteur. Il rapporte d'abord un paſſage curieux de Pline, où cet Auteur ancien propoſe trois moyens de deſſaler l'eau de la Mer, qu'il eſt étonnant qu'on n'ait pas réuſſi depuis ſi longtems à rendre potable. Le premier moyen de Pline eſt d'étendre autour du Navire de la toiſon, que la vapeur de la Mer peut humecter, & dont on peut enſuite exprimer une eau douce & potable. Le ſecond moyen eſt de deſcendre dans la Mer une boule creuſe de cire, qu'il prétend devoir ſe remplir d'eau filtrée & douce. Enfin la troiſiéme façon eſt d'y plonger une bouteille vuide, bien bouchée.

Il eſt tout auſſi ſurprenant que tout cela ait été penſé & eſſayé par Pline, ou de ſon tems, qu'il l'eſt qu'on n'ait pas mieux penſé, c'eſt-à-dire plus efficacement depuis ce tems-là. On a des façons d'éprouver toutes ces choſes difficiles, qui

les empêchent de venir jamais à bien. Notre siécle sur-tout imagine volontiers mille nouveaux moyens, au détriment des Anciens, qui pourroient souvent réussir, s'ils étoient suivis avec plus de constance, & d'un peu plus près.

Par exemple, le Traducteur ici remarque, que le peu d'eau qu'on pourroit retirer de la toison qu'on mettroit autour d'un Vaisseau, ne suffiroit pas pour l'Equipage. Il rapporte une éxpérience d'une eau filtrée en Mer dans une bouteille bouchée, comme Pline le veut; mais cette eau filtrée n'ayant perdu que les trois quarts de sa salure, ne lui paroît bonne à rien, & lui fait encore rejetter ce moyen.

Il préfére à tout cela le secours de l'alembic, qui n'a pourtant point trop réussi jusqu'à ce jour. L'alembic n'ôte à l'eau Marine, que son sel le plus grossier, & lui laisse une âcreté & une amertume que quelques-uns traitent de bitume, & d'autres de limon huileux, ce qui va fort au même, mais que nous

croyons être un reste de salure alcaline & sulfureuse extrêmement fine & incorporée de très-près avec les parties propres de l'eau.

Heureusement l'alembic est une Machine chymique, & les Chymistes sont l'espéce d'Artistes les plus constans dans leurs recherches, souvent chimériques, & les plus âpres au travail qu'il y ait. On a donc tourné la chose de bien des façons, depuis plus de 200 ans, qu'on s'est avisé d'alembiquer l'eau de la Mer. Entr'autres découvertes en ce genre, notre Auteur Traducteur s'attache ici à celle de M. Gautier, Médecin de Nantes, & au Mémoire que nous donnâmes sur cela en 1717. Il résulte de ce Mémoire, & de ce qu'on a dit, que M. Gautier avoit réussi à dessaler l'eau de la Mer radicalement & à la rendre potable, & que cependant on ne sçait que penser de ce que l'invention de ce Médecin, favorisée dabord par la Cour, par les Marins, & par les Sçavans, n'a point eu de suite, & est comme

morte avec ſon Auteur. On trouve à la fin de cette Préface une Planche, où eſt la figure du Fourneau & de l'Alembic de M. Gautier.

Que cette invention ſoit comme tombée, ce n'eſt pas une preuve qu'elle ne ſoit pas réelle & infiniment avantageuſe. Il faut quelquefois autant de tems pour faire paſſer une découverte, qu'il en a falu pour la faire éclore. Nous connoiſſons des Artiſtes, actuellement occupés à faire revivre l'Alembic de M. Gautier, avec des perfections, dont il pouvoit avoir beſoin pour réuſſir pleinement.

Suit l'Epître & la Préface de M. Hales. Dans cette Préface il rapporte un fait ancien, tiré des Homélies de S. Baſile, qui dit, que des gens jettés par la tempête dans une Iſle qui n'avoit point d'eau douce, firent bouillir l'eau de Mer, en reçurent la vapeur avec des éponges, l'exprimerent, la firent rebouillir, la reçurent de nouveau avec les éponges, & après ces fa-

çons répétées cinq ou six fois, la rendirent bonne à boire & aux autres usages de la vie. M. Hales traite cette façon d'ennuyante. Est-il rien d'ennuyant, lorsqu'il est d'une nécessité absoluë pour vivre? Tout le mal de cette façon, est d'être trop simple. Car du reste, en la perfectionant, on peut en retrancher l'ennui.

M. Hales parle de *Walcot*, lequel en 1675. passoit pour avoir trouvé le vrai secret de rendre potable & usuelle l'eau de la Mer. *Walcot* jettoit dans l'eau quelque ingrédient, & la distilloit. On le soupçonne, car il affectoit un grand mistére. Un autre Anglois, homme de condition, nommé *Fitz-gerald*, parent du fameux *Robert Boyle*, prétendit en 1683 avoir trouvé le secret. *Walcot* se déclara contre lui, & ils réussirent fort bien tous deux à se détruire mutuellement. On croit que *Fitz-gérald* mêloit dans l'eau Marine pour la distiler, un *cement* de poudre de brique.

Avril 1743.

M. Hales dit que *Walcot* ayant obſervé que les Vaiſſeaux de cuivre donnoient à l'eau diſtilée *une mauvaiſe qualité qui cauſoit des nauſées, faiſoit uſage de petit pots de fer.* Il ajoûte, *ſi l'on pouvoit en avoir d'aſſez grands, ils ſeroient fort bons pour cela.* Cette obſervation mérite de l'attention, & rend fort déſirables les progrès de l'Art du ſieur Premery, de ſubſtituer le fer au cuivre, que nous avons annoncé pluſieurs fois dans nos Mémoires.

Après cette Préface, M. Hales vient à la maniére de purifier l'eau Marine de ſon ſel, & de tout ce qui la rend non potable & non uſuelle. Il en fait d'abord ſentir la conſéquence qui eſt extrême. Il en établit enſuite la poſſibilité contre certains beaux eſprits, qui traitent la recherche de ce ſécret utile comme celle de la pierre philoſophale. En ce genre nous obſerverons que M. Deſlandes eſt ici traité dans une Note, un peu trop cavaliérement.

Une choſe mérite ici beaucoup d'attention. Ce ſont pluſieurs exem-

ples de vaisseaux à qui l'eau douce a manqué, & qui ont fort bien suppléé par la nécessité où ils se sont trouvés de faire usage de l'eau Marine distillée, sans beaucoup de précaution. Ils alloient périr : cette eau Marine imparfaitement dessalée, leur a causé quelques incommodités, mais leur a pourtant sauvé la vie, & les douleurs d'une soif brulante & mortelle. N'est-ce rien que cela ? & cela même ne doit-il pas encourager à chercher à rendre l'eau Marine tout à fait dessalée, saine & potable ?

L'Auteur recommande sur-tout de ne pas se servir d'Alembics de cuivre, à cause du verd de gris, mais de fer. Un homme comme M. Hales mérite d'en être cru, non sur sa parole, mais sur sa grande expérience. Cet Auteur prouve fort bien que l'eau Marine simplement distillée, renferme un esprit de sel, & que c'est de cet esprit qu'on a tant de peine à la dégager.

Au milieu d'expériences & de raisonnemens très-solides, il écha-

pe à M. Hales de hazarder une idée systématique, dont il ne donne aucune preuve, & dont nous ne voyons pas la solidité. C'est que les particules d'esprit de sel ont une vertu directrice qui les tourne naturellement vers le Pole, comme le fer ou l'aimant. A quoi cela se rapporte-t-il ? M. Hales paroît un homme d'un bon caractére, un bon Citoyen. A l'occasion de cet esprit de sel, qui rend l'eau Marine simplement distillée, dangereuse, il fait une digression fort sage contre l'usage des Liqueurs spiritueuses, âcres & mordicantes, & rapporte un grand Eloge de la tempérance, fait par le *Docteur Short.*

Dès que l'Auteur eût reconnu que le mauvais effet de l'eau Marine distillée, venoit de l'esprit de sel qui l'accompagne dans la distillation, il mêla de l'huile de Tartre capable d'absorber cet esprit dans cette eau distillée, la distilla une seconde fois, & parvînt à en tirer une eau pure, agréable, & bienfaisante. La chaux d'os, mise à la

place de l'huile de Tartre produisit le même effet, la potasse aussi, mais en laissant dans l'eau un goût désagréable de savon. Or il faut que ce mélange d'huile de Tartre ou de chaux se fasse dans de l'eau ds Mer déja distillée, & non dans de l'eau immédiatement prise dans la Mer.

La poudre d'écailles d'Huitres calcinées fait bien aussi : La Craye aussi, & même la Brique. Mais l'Auteur remarque lui-même l'inconvénient d'une seconde distillation, sans laquelle ces expériences ne lui ont pas réussi.

La premiére eau Marine, sur laquelle M. Hales avoit travaillé, étoit prise dans l'Océan, & non putrefiée. Il travailla ensuite sur de l'eau de la Méditérannée, laquelle eau avoit été putrefiée, & clarifiée de nouveau. Il la trouva plus chargée de sel que sa premiére eau de l'Océan, & vint cependant par la distillation à la dépouiller de tout son sel, soit grossier, soit spiritueux. A cette occasion, & nullement

hors de propos l'Auteur s'éléve contre les Déïstes, & remarque fort bien que l'orgueil est la grande cause du Déïsme, auquel effectivement les Sçavans, demi Sçavans, & les soi-disant Philosophes, sont les plus exposés.

Voici des paroles que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter, comme un portrait simple, mais achevé de la plûpart des Déïstes. « Remarquez aussi, *dit le bon* » *M. Hales*, que les dispositions » qu'un homme a au Déïsme, pa» roissent fort souvent dans son ex» térieur, par un air de suffisance, » qui exprime merveilleusement l'or» gueil dont son cœur est enflé. » De tous les esprits hétérodoxes, rien n'est plus suffisant en effet que ces Déïstes Philosophes, & prétendus beaux esprits. De l'esprit ils en ont quelquefois, du mauvais s'entend. Mais de la Philosophie, le plus souvent c'est pitié, & ils n'en sçavent pas le premier mot. Communément ils entendent par Philosophie, la simple suffisance

avec laquelle ils frondent tout, juſqu'aux mœurs mêmes, étant ſouvent moins incrédules que libertins.

Lorſqu'on diſtille l'eau Marine dans ſon état actuel de putrefaction, elle donne de l'eſprit de ſel comme celle qui n'a jamais été putrefiée, ou à peu-près. Il y a dans tout cela bien des circonſtances que d'habiles Chymiſtes doivent ſuppléer, ou qu'on doit lire dans notre Auteur. Nous ajoûterons pourtant, qu'en général il ne faut point trop pouſſer toutes ces diſtillations, & que c'eſt ſur-tout vers la fin que les eſprits commencent de monter. Par exemple, l'eau Marine fraîche même étant diſtillée juſqu'aux deux tiers excluſivement, donne communément une eau aſſez potable & aſſez ſaine.

Il faut obſerver que l'eau Marine ſe putrefie lorſqu'elle eſt dans des vaiſſeaux ou bouteilles fermées, mais non lorſqu'elle eſt expoſée en plein air. L'eau de l'Océan putrefiée, & enſuite clarifiée, donne une

eau potable par la diſtillation, comme l'eau de la Méditerranée, qui a ſubi les mêmes altérations. Ce fut le hazard qui apprit à l'Auteur cet effet de la putréfaction ; & comme il a de la Religion & du bon eſprit, c'eſt ce hazard, ſagement qualifié chez lui de Providence, qui le faiſoit élever il y a un moment contre l'orgueil des Déïſtes, qui attribuent tous leurs ſuccès, les plus imprévus, à leur prétendu bel eſprit philoſophe ou raiſonneur.

Tout le ſecret de M. Hales pour deſſaler l'eau de la Mer, c'eſt, ou de n'en diſtiller que très-peu, un tiers tout au plus, ou de la laiſſer putrefier & reprendre ſon état de non putrefaction. Nous ſommes perſuadés que les expériences de cet Auteur ſont vrayes, & qu'on peut s'en aider pour parvenir à l'entiére découverte d'un ſecret ſi important.

Cette Diſſertation eſt ſuivie d'une autre, ſur les moyens de conſerver l'eau douce que l'on embarque ſur les Vaiſſeaux. Celle-ci eſt fort courte, & ſe réduit à atteſter par de

bonnes Expériences, que l'Huile ou l'esprit de Vitriol, ou mieux l'huile de Soufre en petite quantité mêlée dans l'eau, en empêche la corruption, sans rendre l'eau mal saine pour cela. L'Auteur convient aussi que la méthode de soufrer les Tonneaux avant que d'y mettre l'eau, c'est-à-dire de les parfumer de Soufre, est fort bonne.

La troisiéme Dissertation contient des instructions pour empêcher que le Biscuit & le Bled qu'on embarque ne soient mangés par les Hannetons, les Cossons, les Calandres, les Scarabés, & autres Insectes, avec une digression sur la maniére d'exterminer ces Insectes, lorsqu'ils infestent un Grenier. Le secret se réduit encore ici à des fumigations de Soufres, qui sont effectivement tout ce qu'il y a de plus propre pour détruire les Insectes.

La quatriéme Dissertation roule sur la maniére de saler les Animaux tout entiers, afin d'en conserver la chair dans les climats les plus chauds. Cette maniére est

un peu composée. Elle se réduit pourtant à bien dégorger l'animal de son sang, en le saignant à la jugulaire, & à faire entrer ensuite de la Saumure par la grande artére, qui distribuë cette Saumure dans tous les replis du corps, comme elle y distribuë le sang pendant la vie de l'animal. Cette maniére n'est pas aussi bien éprouvée que les précédentes, & l'Auteur y reconnoît de bonne foi lui-même quelques défauts, qu'une Expérience ultérieure pourra corriger.

La cinquiéme Dissertation contient des Expériences sur les eaux Minérales, avec des moyens pour les transporter, sans altérer leurs vertus. Les esprits acides conservent les eaux Minérales comme les eaux ordinaires. L'Auteur indique bien d'autres moyens de les conserver.

La sixiéme Dissertation contient un projet pour nettoyer les Riviéres, les Ports de Mer, & en général tout les Lits des Eaux qui ne sont pas croupissantes. Le Projet consiste à troubler l'eau, afin qu'elle

emporte elle-même les limons qu'elle a déposés. C'est avec de grands Rateaux, traînés par des chevaux, que l'Auteur trouble l'eau, & en disperse dans toute l'étenduë de cette eau le limon du fond. Il dit qu'à Damas on récure ainsi les ruisseaux bourbeux, avec des Arbres branchus, qu'on traîne dans leur lit.

Ce Livre est terminé par une Table des Expériences de l'Analyse de l'air par M. Hales, rangées méthodiquement. Cette Table est de la façon de feu M. de Bremond de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Elle est curieuse & utile pour ceux qui ont le bel Ouvrage de M. Hales sur la Statique des Végétaux.

ARTICLE XXVIII.

LETTRE AU R. P. J. S. J.

A Rouen le 12 de Février 1743.

MON TRÉS-RÉVÉREND PERE,

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & dont je ne peux vous marquer dignement ma reconnoissance. Egalement confus de toutes vos gracieusetés, & docile à vos sages leçons, je me suis réformé en la maniére suivante; mais quoique j'aye fait de mon mieux, je crains qu'il n'y ait encore quelque chose qui vous déplaise, & pour couper court, je remets le tout à votre discrétion: changez, diminuez, augmentez, çà ou là à votre gré, je vous en serai d'autant plus redevable, & je ne balancerai point à le confesser.

Avril 1743.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde vénération,

M N TRÉS-RÉVÉREND PERE,

Votre très-humble, & très-obéïssant serviteur,
ROMELINNE.

LETTRE SUR LA QUADRATURE *du Cercle.*

MES TRÉS-RÉVÉRENDS PERES,

La justice que j'ai toujours vû & entendu rendre à l'exacte impartialité de vos jugemens, sur les Ouvrages d'esprit, fait que je prends avec confiance la liberté de m'adresser à vous, au sujet d'une prétendue Quadrature du Cercle, que vous avez bien voulu insérer dans vos excellens Mémoires, mois d'Avril 1742, page 669; je n'ai pû écrire ceci plûtôt, parce que les Livres sont très-rares dans l'endroit que j'habite depuis plusieurs années,

& que mes petites facultés ne me permettent pas de me procurer ceux qui me plairoient le plus, à raiſon de quoi les choſes ſont ordinairement vieilles lorſque j'en ſuis informé. J'ignorerois encore que M. *Delafont* s'eſt livré à la flateuſe eſpérance de paſſer pour Auteur de la Quadrature du Cercle, ſi un agréable hazard ne m'avoit dernièrement conduit dans une Maiſon où je me retrouvai avec un homme de ma connoiſſance, lequel me montra imprimée la propoſition de cet Auteur, qui me parut s'avancer beaucoup, en prétendant tout à la fois ruiner la Géométrie, & démontrer la Quadrature du Cercle. Et après que j'eus fait cette double queſtion : A-t-on tenté de le détromper? A-t-il enfin eſſayé de réduire les *Archimédiſtes* à ſe taire? Mon homme répondit en ces termes : « Tout ce que je vous en dirai, c'eſt qu'aucun des Journaux » de Trévoux, poſtérieurs à celui-» ci, juſqu'à ce jour 28 de Jan-» vier, ne contient ni Cenſure,

» ni Apologie de M. *Delafont.* » Pour moi qui ne crois pas mon Calcul moins bon que celui de M. *Delafont*, & qui pense qu'il est à propos de détromper, tant ceux qui ont déja adopté, que ceux qui dans la suite adopteroient trop facilement sa Quadrature, je suis prêt à entrer en lice avec lui ; car tout considéré, par quel excès de modestie cet Auteur se tenant sûr de réfuter sans replique le sentiment des Archimédistes, s'est-il contenté d'intituler sa sublime découverte, *Essai d'une nouvelle maniére*, &c. ? Et pourquoi ceux-ci semblent-ils lui céder sans coup férir, une victoire qui ne lui coûte que de les avoir menacés du renversement total des principes qu'ils ont suivis jusqu'à ce jour ? Ils dédaignent peut-être de le réfuter, parce qu'ils croient leurs sentimens absolument inébranlables ; mais vû que je suis moins méprisant, & que je serai charmé de sçavoir quels sont les principes que ledit Sieur *Delafont* trouve bon de substituer à ceux de

tous les Géométres qui l'ont précédé, je n'hésite point à déclarer que je suis, & serai *Archimédiste*, & même *Pelliste*, (Secte beaucoup plus jeune,) jusqu'à ce que quelque véritable deshonneur soit réellement annéxé à ces noms : en attendant, & pour engager M. *Delafont* à s'acquitter, par la même voye dont il s'est servi pour annoncer une si étonnante révolution dans la Géométrie, je vous supplie d'accorder à cette Lettre une petite place dans quelqu'un de vos prochains Mémoires.

J'ôse donc dire que l'égalité des deux lignes G M, & D Q, est trop gratuitement supposée donner le quart de la circonférence du Cercle; rien n'a mis l'Auteur en droit de dire que D Q doive être égale au quart de contour du Polygone circonscrit au Cercle (lequel Polygone soit le Cercle lui-même) & il a trop volontiers conclu du particulier au général, puisque ladite égalité de G M & D Q, ne tombe ni sur le Cercle,

ni ſur aucun Polygone : il eſt même aiſé de reconnoître que quatre fois D Q font plus que le contour du 96 gone circonſcrit, car le rayon étant 2000, D Q eſt $\sqrt{8000000\,\sqrt{5}-8000000}$ dont le quadruple $\sqrt{128000000\,\sqrt{5}-128000000} > 12576$, & ces 12576 ſurpaſſent, non ſeulement la circonférence du Cercle, mais encore le contour dudit 96 gone circonſcrit, comme je viens de le dire, & comme je le démontrerai, après le Théorême ſuivant, qui eſt de *Jean Pell*, & dont la démonſtration que je vais donner de mon chef, ne ſuppoſe qu'une propoſition d'*Euclide*, au lieu que celles que le P. l'*Amy* & M. *Ozanam* en ont fournies, celui-là dans ſes Elémens de Géométrie, & celui-ci dans ſa Trigonométrie, ſont aſſez embarraſſées.

THE'OREME.

Un Cercle étant donné avec la

tangente d'un de ses arcs moindre que 45 dégrés, la différence du quarré du rayon & du quarré de la tangente donnée, est au quarré du rayon, comme le double de ladite tangente est à la tangente d'un arc double.

DÉMONSTRATION.

Par la troisiéme proposition du sixiéme Livre d'Euclide, le rayon est à la sécante de l'angle double, comme la tangente de l'angle simple est au reste de la tangente de l'angle double ; c'est-à-dire que nommant le rayon r, la tangente donnée t, la tangente de l'arc double x, & la sécante du même arc $\sqrt{r^2+x^2}$, on a cette analogie r, $\sqrt{r^2+x^2} :: t, x-t$; donc $rx-rt=\sqrt{r^2t^2+t^2x^2}$, & en quarant, & otant $r^2 t^2$ de part & d'autre, & divisant chaque reste par x, on a $r^2x-2r^2t=t^2x$, ou bien $r^2x-t^2x=2r^2t$ de même qu'en multipliant les extrêmes & les moyens

de la proportion énoncée dans le Théorême : donc $r^2 - t^2$, r^2 : : $2t$, à la tangente $\left(x = \frac{2r^2t}{r^2 - t^2}\right)$ de l'arc double ; ce qu'il falloit démontrer.

Donc si r étant 2000, t demi côté du 96gone circonscrit étoit $\frac{12576}{192} = 65\frac{1}{2}$; le demi côté du 48 gone circonscrit, seroit $> 131\frac{1}{8}$, le demi coté du 24gone circonscrit, seroit $> 263\frac{3}{8}$. Celui du 12 gone circonscrit, seroit > 536. Celui de l'éxagone circonscrit, seroit > 1168. Et celui du triangle circonscrit, seroit > 3545. Mais $1000\sqrt{12}$, vrai demi côté de ce triangle est < 3500 quoiqu'il dût être > 3545, si le demi côté du 96gone étoit $65\frac{1}{2}$; donc le demi côté du 96gone est $> 65\frac{1}{2}$, & le contour de ce polygone est < 12576 : donc le plan que M. Delafont propose, est plus grand que le cercle, & la circonférence qui en résulte pour le cercle est plus grande que le contour du 96gone circonscrit, & même plus

grande que celui du 66gone, mais moindre que celui du 65gone aussi circonscrit, suivant les Tables des Sinus, Tangentes & Sécantes.

Si j'avois dit simplement que réduisant le Diamétre 4000 à 7, la prétendue circonférence 12576 se réduit à plus que 22, & que par conséquent la ligne DQ est plus grande que le quart de circonférence, M. *Delafont*, ne m'auroit traité que d'*Archimediste*; le voici également fondé à m'attribuer conjointement la qualité de *Pelliste*, & l'une me fâchera aussi peu que l'autre, si ce n'est qu'il réüssisse à me convaincre d'erreur. Si cela lui est possible, il a deux pressans motifs de le faire, car c'est pour lui l'unique moyen d'accomplir sa promesse, & de s'assûrer la jouissance de l'honneur d'avoir trouvé la Quadrature du Cercle. A l'égard de cet honneur, je ne me persuade pas que Monsieur *Delafont* veuille en être crû sur sa parole, on l'a refusé à plusieurs autres qui ne l'auroient pas mérité moins que lui; il doit

concevoir que ſi les prncipes qu'il attaque ſont faux, il ne peut y avoir de Quadrature du Cercle, qu'en vertu d'autres principes qui doivent être vrais, & avoués tels. Ainſi il lui tombe à charge de toutes maniéres, de communiquer inceſſamment ſes lumiéres au Public Géométre, qui juſqu'ici ne l'auroit été que de nom. Et, (parceque quelque nouveau que puiſſe être le vrai, il me plaît infiniment plus que le faux le plus ancien & le plus accrédité) je l'exhorte à ſe hâter de me ranger parmi ſes plus ſincéres admirateurs, & ſes plus zélés Sectateurs.

J'eſpére que vous aurez la bonté de ne me pas refuſer la grace que je vous demande, & j'ai bien certainement l'honneur d'être avec la plus profonde vénération,

MES TRES-RE'VE'RENDS PERES,

Votre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur,
ROMELINNE.

Avril 1743.

ARTICLE XXIX.

LETTRE SUR LA prétendue Magie de VIRGILE.

POur continuer à fournir la petite contribution Littéraire, à quoi je me ſuis engagé, je vous rendrai raiſon aujourd'hui d'un Article qui regarde vos *Mémoires*, & que l'on trouve dans un Ouvrage périodique, qui s'imprime à *Neuchâtel* en *Suiſſe*, depuis environ dix ans. Il eſt connu ſous le nom de *Journal Helvétique*, & paroît tous les mois. On y trouve diverſes Piéces de Littérature aſſez curieuſes. Cependant ſa Sphére eſt fort bornée, & j'ai lieu de croire qu'il ne pénétre pas juſqu'à vous, voici donc ce qui regarde vos *Mémoires*.

On touve dans l'Extrait que vous avez donné de l'*Hiſtoire des Grands Chemins de l'Empire Romain par* BERGIER, que « THEVET aſſûre avoir » vû un grand chemin en *Italie*, » qui conduiſoit de *Gaëte* à *Capouë*, »

»qui étoit tout pavé de carreaux de »Marbre noir, si grands qu'il y en »avoit que vingt hommes ne pou-»voient pas lever de Terre. Il ajoû-»te que la Tradition du Pays por-»toit que VIRGILE le fit faire en »une nuit par art Magique. *Il est apparemment le premier*, dit-on là-dessus dans vos Mémoires, *qui ait écrit que ce grand Poëte ait passé pour Magicien.* * Il est bien permis de se tromper sur une minucie comme celle-ci. Les Sçavans qui ont à cœur le progrès des Sciences, s'attachent bien plus à connoître qui est le premier Auteur de quelque découverte utile, qu'à s'informer exactement qui a debité le premier quelque absurdité.

Après avoir désintéressé vos *Mémoires* sur l'époque de cette impertinente Tradition, je ne laisserai pas de vous rendre raison de ce qui a paru là-dessus dans le *Journal Helvétique.* * * Je n'ai rien de meil-

* *Mémoires de Trévoux*, *Juin* 1740, *page* 1048.

* * *Journ. Helvétiq.* *Mars* 1741. *P* 236.

Avril 1743

leur à vous mander pour le présent. Sur la petite réfléxion que vous aviez faite en passant, que THEVET *est apparemment le premier qui ait fait passer* VIRGILE *pour Magicien*, Un Anonime a recherché la date de ce bruit bizarre. Il dit que GERVAIS DE TILLEBERI avoit déja travesti ce Poëte en Magicien.

On sçait qu'il avoit été Chancelier d'OTHON III. & qu'il lui dédia son Livre : *De Ociis Imperatoris*, qui est un Ouvrage des plus méprisables. Là VIRGILE paroît la premiére fois en Magicien. On nous cite après cela un HELINAND, Moine François, qui mourut l'an 1223, & qui a laissé une *Chronique Universelle*, où l'on trouve aussi plusieurs traits de la Magie de notre Poëte. Voilà donc qui est fort antérieur à THEVET, que l'on sçait qui vivoit sous le Roi HENRI III. à qui il dédia ses *Portraits des Hommes Illustres.*

Notre Anonime entre ensuite dans un assez grand détail des merveilles qu'opera VIRGILE. Il y en

a de fort plates, mais on en trouve aussi quelques-unes qui paroitroient assez réjouissantes, si nous avions pour le faux merveilleux le même goût que nos bons Ayeux, à qui l'on a reproché, avec fondement un excès de crédulité qui ne leur fait pas honneur.

Je n'aurois pas pensé à vous rappeller cette Dissertation, qui n'est pas tout à fait nouvelle, n'étoit qu'il vient de paroître tout récemment dans ce même Journal, un Article relatif à celui-là, & en voici l'occasion. On a déterré depuis peu dans la Bibliotéque publique de *Genève*, un *Bouquin*, qui s'étend beaucoup sur la Magie de VIRGILE. On commence par nous donner la Notice de ce vieux Livre. Il est intitulé, *le Miroir du Monde, imprimé à Genève, par Jacques Vivian* 1517. Il est en vers, & imprimé sur vélin. L'Auteur nous apprend dans la Préface, qu'il avoit été assez long-tems Sécrétaire de Messire *Anthoine de Gingins*, Premier Président de Savoie sous le Duc CHAR-

LES II. & quelques uns des Princes ſes prédéceſſeurs. Ce Magiſtrat étant devenu vieux & infirme, ſe retira dans ſon Château de *Divonne*, au Pays de *Gex*, & au pié du Mont *Jura*, ſur la Frontiére de *Suiſſe.* Son Sécrétaire l'accompagna dans ſa retraite. Il y a là une très-belle Fontaine, qui a donné le nom à ce Village. Vous avez donné dans vos Mémoires l'étimologie du nom de *Divonne.* C'eſt un compoſé de deux mots Celtiques, qui ſignifient une *Fontaine Divine. Von* en Breton, ou dans l'ancienne Langue Gauloiſe, c'eſt une Fontaine, & *Div* eſt le nom de Dieu. On le prouve par ce Vers d'*Auſone.*

Divona, Celtarum linguâ, fons addite
Divis. *

Cette belle ſource ne fut pas tout à fait la Fontaine d'*Hyppocrène* pour notre Poëte, ni le *Jura* ſon *Hélicon*, car ſes Vers ſont aſſez plats.

* *Mémoires de Trévoux*, *Mars* 1716, *page* 959.

On en peut juger par le Chapitre où il traite de la Magie de VIRGILE, qui eſt celui dont il s'agit préſentement.

Les Auteurs que l'on a cités ſur cette matiére, avoient dit que ce Magicien plaça ſur une des portes de la Ville de *Naples*, une Mouche d'Airain, qui y reſta pendant huit années, & qui écartoit de la Ville toutes les autres Mouches. Voici comment notre Poëte Gaulois rapporte ce fait.

Il fiſt une Mouche d'Airain,
Que quand il la mettoit en place,
Faiſoit des autres telle chaſſe,
Que nulle autre Mouche n'oſoit
Approucher d'elle, ce & pouvoit
De deux traicts d'arc loing à l'entour
Que morte ne fuſt ſans retour.

On attribuoit encore à VIRGILE d'avoir conſtruit dans une Ville d'*Italie*, une Tour, ou un Clocher de pierre, avec un ſi merveilleux artifice, qu'il branloit en même tems que la cloche, & qu'il en ſuivoit tous les mouvemens. Mais voici bien une autre merveille :

Il fonda par ſubtilité
Sur ung œuf une grant Cité,
Et quant aucun l'œuf remuoit
Toute cette Cité trembloit.

Cette Ville aſſiſe ſur la pointe d'un œuf, & parfaitement en équilibre, eſt quelque choſe d'admirable. Le merveilleux homme que VIRGILE ! Peut-être que s'il vivoit encore, il attraperoit l'équilibre de l'*Europe*, dont on eſt ſi occupé aujourd'hui, & qu'on a tant de peine à trouver.

Au reſte pour des faits auſſi ſinguliers, notre Poëte a cru devoir toujours citer ſes Auteurs. Son garant le plus ordinaire, c'eſt *Vincent de Beauvais*. On le voit fréquemment cité à la marge, tantôt *in ſpeculo Hiſtoriali*, tantôt *in ſpeculo Doctrinali*, & tantôt *in Naturali*.

Voici encore un trait de même goût, & de même poids que les autres. Mais avant que de produire l'Anecdote, il ſera bon de donner la Notice du Manuſcrit où elle ſe trouve.

C'est un *in-folio* fort épais, sur de beau vélin, enrichi de très-belles vignettes, & de quantité de miniatures. En voici le Titre : *La Fleur de toutes les Histoires, compilé par honorable homme Jehan Mansel de Hesdin, au commandement de Très-Haut, & très-Puissant Prince, Philippe Duc de Bourgogne, &c.* Il s'agit de *Philippe le Bon*, & la date du Manuscrit doit être de 1420 à 1430. Il a été tiré de la Bibliotéque du Cardinal de *Richelieu.* On y trouve l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & les principaux faits de l'Histoire profane. Le P. de *Montfaucon* dans sa *Bibliotéque des Manuscrits*, parle de plusieurs Exemplaires de *la Fleur des Histoires*, qui sont dans la Bibliotéque du Roi, mais par la Notice qu'il en donne, ils sont différens de notre Manuscrit. On le croit unique dans son espéce, parce que cette compilation avoit été faite pour l'usage particulier du Duc de *Bourgogne.*

Pour venir à présent à l'Anecdote qu'on y trouve, elle nous apprend

qu'une Impératrice ayant permis à VIRGILE de venir la voir, elle le fit ſuſpendre dans une Corbeille aux fenêtres du Château. Il paſſa toute la nuit dans cette déſagréable ſituation, où il eut tout le loiſir de compoſer quelques Vers ſur ſa diſgrace. Dès qu'il fut jour, il ſe vit expoſé en ſpectacle. Le ſage VIRGILE devint un malfaiteur attaché au Pilori, que chaque paſſant inſultoit. En un mot le Cigne de *Mantouë* ne brilloit nullement dans cette cage, où chacun lui donnoit ſon coup de bec. Il auroit été à ſouhaiter que notre Manuſcrit, où l'on n'a point épargné les Miniatures, en eut une pour peindre cet événement. VIRGILE y auroit figuré comme le brave Chevalier *Dom Quichotte*, dans la belle Eſtampe, qui nous l'a repréſenté attaché, ou ſuſpendu à une fenêtre, par la malice de *Maritorne.*

Il n'eſt pas ſurprenant que notre *Miroir du Monde*, que l'on doit ſuppoſer un Livre fait pour le Peuple, plutôt que pour les Scavans, ſoit

farci de ces petits contes puériles, qui choquent si fort la vraisemblance ; mais qu'un Ouvrage tel que la *Fleur des Histoires*, fait uniquement pour un Prince, n'ait pas supprimé ces puérilités, c'est ce qu'il y a d'étonnant. Tel étoit le mauvais goût de ce siécle-là. Presque tous les Ecrivains de cette date prenoient soin de transmettre à la postérité ces ridicules merveilles.

Outre les Livres, on conservoit encore des Monumens qui devoient confirmer ces belles Histoires. *Naudé* nous apprend que de son tems le grand Duc de *Florence* avoit dans son Cabinet un Miroir, que la Tradition vouloit qui eut servi à VIRGILE à exercer la *Cateptromanie*. On en produisoit un semblable autrefois à S. Denis, & sans la maladresse du célébre MABILLON, qui le laissa tomber un jour qu'il montroit le Trésor de cette Abbaye, on l'y verroit encore.

Une suite fâcheuse de cette mauvaise réputation de VIRGILE, c'est que dans le tems qu'on avoit cette

prévention contre lui, il étoit dangereux de lire ses Ouvrages. Il n'en faloit pas davantage pour se voir difamé. PETRARQUE qui faisoit ses délices de ce Poëte, pensa s'en trouver mal. Un Cardinal qui passoit pour grand Canoniste, l'accusa de Magie devant le Pape INNOCENT VII. & quand il falut venir aux preuves de cette grave accusation, elles roulerent principalement sur ce que PETRARQUE lisoit continuellement VIRGILE, généralement reconnu pour Magicien.

On pourroit rechercher ce qui a donné lieu à une Traditon si contraire au bon sens. Quelques personnes ont conjecturé que l'usage que l'on faisoit autrefois des Ouvrages de ce Poëte, peut avoir occasionné ce mauvais bruit. Tout le monde sçait ce que c'étoit que les *Sorts Virgiliens*. En piquant au hazard dans les Œuvres de VIRGILE, on trouvoit le secret de lui faire prononcer des espéces d'Oracles. Les paroles qu'indiquoit la pointe du poinçon, s'appliquoient en-

ſuite le mieux que l'on pouvoit à ce que l'on ſouhaitoit de ſçavoir.

Mais *Naudé* en donne une autre cauſe plus naturelle. Il conjecture que dans ces tems ténébreux, on aura pu concevoir cette opinion ſiniſtre du Poëte, à la lecture de ſa VIII Eglogue, qui a pour Titre *Pharmaceutria.* Elle eſt remplie d'operations Magiques. Ce n'eſt d'un bout à l'autre que charmes, & qu'enchantemens. Des ignorans auront pû aiſément s'imaginer qu'il faloit avoir pratiqué ſoi-même cet art, pour en faire des Deſcriptions ſi détaillés. Ils étoient diſpenſés de ſçavoir que cette Eglogue eſt preſque toute tirée d'ailleurs, & que peu s'en faut que ce ne ſoit une ſimple Traduction de THEOCRITE.*

Notre Poëte du Mont *Jura*, dans ſon *Miroir du Monde*, n'eſt pas de ceux qui ont le plus outré cette accuſation de Magie. Il ne charge VIRGILE d'aucun maléfice, & peu

* *Naudé, Apologie des Grands Perſonnages, accuſez fauſſement de Magie. Chapitre XVI.*

Avril 1743.

de gens ſont allez juſque-là. En général on reconnoît qu'il n'a pas donné dans la Magie noire ; mais notre Auteur ne le charge pas même de la Magie blanche, & il ſe contente d'en faire un habile Aſtrologue. Ecoutons comment il combat les préjugés populaires là-deſſus.

Aucuns quant tels merveilles oyent,
Et d'autres qu'aucunes fois voyent
Où rien n'entendent, tantoſt dient
Com gens qui de legier meſdient,
Que telles œuvres & tels faits
Sont par art de l'ennemi faits :
Mais s'ils entendoient la maniere
Ils la trouveroient bien legiére,
Et cognoiſtroient que par nature
Tels œuvres peuvent prendre facture.
Qui bien Aſtronomie ſauroit,
Il n'eſt rien qu'en ce Monde ſoit
Dont on ne peut rendre raiſon....

On voit aſſez que par l'Aſtronomie, notre Auteur entend ici l'*Aſtrologie Judiciaire.* Il croit que la plûpart des merveilles que faiſoit VIRGILE, s'operoient par le moyen des *Taliſmans*, qu'on ne doit point les regarder comme des œuvres dia-

boliques, ou des preſtiges de cet eſprit de ténébres. La Mouche d'Airain qui écartoit de la Ville de Naples toutes les autres Mouches, étoit un ſimple *Taliſman.* La Sangſuë d'or qu'il avoit faite encore pour faire mourir toutes celles qui étoient dans un foſſé, doit encore être regardée comme une figure qui tiroit toute ſon efficace des Conſtellations du Ciel, ſous leſquelles elle avoit été faite.

On peut encore regarder ſous cette face une Tête d'Airain que fit VIRGILE, & qui rendoit des Oracles, mais un peu équivoques, comme ceux de *Delphes.*

Le pauvre VIRGILE, avec toute ſa Science, en fut la dupe, ou plutôt la victime. Voici comment :

Il fiſt une Teſte parlant,
Qui lui reſpondoit promptement
De tout ce qu'il lui demandoit
Que ſur Terre advenir pouvoit,
A laquelle ſe conſeilla
D'un ſien affaire où il alla ;
Mais elle lui diſt une choſe
Dont il n'entendit pas la gloſe,

C'eſt que s'il gardoit bien la Teſte,
D'eſtourbier n'auroit ne moleſte:
Et lors s'en alla ſeurement.
Mais le Soleil qui chaleur rent,
En quoy pas bien il ne penſa
Le cerveau tant lui eſchauffa,
Que maladie le ſurprint,
De quoi mourir il lui convint:
Et ſi bien eut interprété
Le dit qui lui fut récité
Par ladite Teſte d'Airain,
De ſon cas euſt eſté certain,
Et ne lui en feuſt pas meſdit,
Mais tout au contraire entendit,
Non penſant qu'elle lui parlaſt
Que feuſt la ſienne qu'il gardaſt,
Mais il ſe penſa que ce fuſt
D'elle ſeule qu'il garder deuſt.

Voilà un fâcheux *qui pro quo*, qui couta la vie à ce célébre Poëte. C'eſt ainſi que l'on a trouvé à propos de nous repréſenter VIRGILE pendant deux ou trois ſiécles. SCARRON n'eſt pas le premier qui l'ait *traveſti*, & on l'avoit déja fait long-tems avant lui. Il a ſeulement parodié les Ouvrages de ce Poëte. Mais nos Auteurs Gothiques avoient étrangement défiguré ſa per-

sonne & son Histoire. Dans ces tems d'ignorance, les gens de Lettres dormoient, & il semble qu'ils nous debitoient leurs songes. Enfin la lumiére a paru, & a fait cesser tout ces égaremens de l'imagination. Au renouvellement des Sciences les chiméres se sont évanouies, & VIRGILE a reparu dans son état naturel.

A Genève ce 15 Octobre 1742.

ARTICLE XXX.

ÉCLAIRCISSEMENS sur la Chronologie des Septante, & sur celle du Texte Hébreu.

LA différence qui se trouve entre le Texte Hébreu, & le Texte Grec par rapport aux nombres d'années qui se sont écoulées entre les générations des Anciens Patriarches, soit avant, soit après le Déluge, a toujours fait d'autant plus de peine, qu'il paroît plus difficile d'en deviner la cause. Dira-t-on que ce sont des fautes de Co-

pistes ? Mais outre qu'il restera encore à décider sur lequel des deux Textes, ces fautes doivent tomber, il est évident que cette différence ne sçauroit être ni l'effet du hazard, ni un défaut d'attention, ou d'habilité dans les Copistes. Elle se trouve la-même dans deux Chapitres de la Génése. Le soin affecté qu'on a eu dans le Texte Grec de retrancher du nombre des années des Patriarches, ce qu'on avoit ajoûté à chaque Génération, fait voir clairement que ce changement s'est fait exprès, & de propos délibéré.

Cependant cette différence est fort considérable, & il faut, dit-on, nécessairement qu'il y ait erreur dans l'un des deux Textes. L'autorité de la Vulgate qui se trouve ici parfaitement conforme au Texte Hébreu, ne nous permet pas ce semble de suspendre notre jugement. Aussi la plûpart des Interprétes ne balancent pas à condamner sur ce point, & à rejetter la Version des Septante. Mais quoi ! Peut-on at

tribuer une altération, & une corruption pareille à un Texte qui a été regardé si long-tems comme la pure parole de Dieu? Comment, une Version où on auroit fait une semblable dépravation a-t-elle eu cours pendant tant de siécles? Comment l'Eglise Romaine peut-elle la souffrir encore, & la présenter aux Fidéles? Comment les Papes eux-mêmes nous mettent-ils en main cette Version des Septante, & nous en recommandent-t-ils la lecture, comme utile pour l'intelligence de la parole de Dieu, & des Ecrits des Saints Peres, & comme ayant été quelquefois employée par les Apôtres? D'ailleurs à quel dessein les 70 auroient-ils falsifié le Texte Original? Au milieu de tant de difficultés, ne devroit-on pas recevoir avec plaisir un systême & un arrangement qui léveroit tout embarras, qui laisseroit aux deux Textes leur autorité, & les déchargeroit de toute corruption ou altération, qui feroit voir qu'il n'y a entr'eux qu'une opposi-

tion apparente, & qu'ils disent en effet la même chose? Or c'est ce qu'on a dessein de faire dans cette Dissertation. On croit pouvoir faire une supposition, suivant laquelle le Texte Hébreu & les Septante entiérement conformes pour le fond, auront seulement pris un tour différent pour exprimer la même chose, & si cette supposition n'a rien d'impossible ni d'inconséquent, & qu'elle fasse évanouir une difficulté qui intéresse la vérité des Livres Saints, il ne paroît pas qu'on puisse, ni qu'on doive se dispenser de la recevoir.

Voici donc ma pensée, qui se prouvera & se développera par l'exposition que l'on va faire.

Le Texte Hébreu a voulu marquer l'âge qu'avoit chaque Patriarches, lorsqu'il eut pour fils tel autre Patriarche, dont le nom est exprimé dans l'Ecriture. Par exemple, l'âge qu'avoit Adam lorsqu'il eut Seth. Il marque ensuite le tems que ce Patriarche a vêcu depuis la naissance du fils dont le nom est expri-

mé, en avertiſſant qu'il a eu d'autres fils & d'autres filles, ſoit avant, ſoit après la naiſſance de celui qui a été nommé.

Les Septante de leur côté, ont voulu marquer tout le tems pendant lequel chaque Patriarche a eu des Enfans, & ſe ſont contentés d'exprimer le nom de celui qui a continué, ſoit la lignée de *Noé* au Chap. V. ſoit celle d'*Abraham* au Chap. XI. Ils marquent enſuite le tems que chaque Patriarche a vécu depuis qu'il a ceſſé d'avoir des Enfans, en avertiſſant qu'il a eu d'autres fils, & d'autres filles, outre celui dont le nom a été marqué. Dans cette ſuppoſition, le Texte Hébreu, & le Texte Grec s'expliquent mutuellement, & ſe ſervent comme de Commentaire; l'un en marquant l'âge de chaque Patriarche, lorſqu'il a eu le fils nommé dans l'Ecriture; l'autre en marquant le tems où le Patriarche a ceſſé d'avoir des Enfans.

Quand l'Ecriture dit d'un Patriarche qu'il eut un tel pour fils;

elle ne veut pas dire qu'avant celui-là, il n'avoit point eu d'autres enfans. Cela paroît par l'exemple d'*Adam*, qui avoit eu avant *Caïn*, *Abel*, & la femme de *Caïn*. D'ailleurs il n'y a nulle apparence qu'*Adam* ayant eu ordre de Dieu de peupler la Terre, & de multiplier le genre-humain, n'ait eu pendant 130 ans que deux ou trois Enfans : Il faut dire la même chose de *Seth* & de ses descendans. Mais l'Ecriture n'a voulut marquer le nom que de celui de qui devoit naître *Noé*; de même qu'après le déluge elle n'a voulu marquer le nom que de celui de qui devoit descendre *Abraham*.

Ainsi quand l'Ecriture dit de tel Patriarche, qu'après avoir eu tel enfant, il vêcut encore tant d'années, & qu'il eut des fils & des filles; cela ne veut pas dire que pendant tout ce reste d'années, il continua à mettre au monde des enfans jusqu'à sa mort. Cela est contre toute vraisemblance ; c'est assez de supposer qu'il continua encore pen-

dant une centaine d'années à avoir des enfans. Ce tems, joint à celui qu'ils avoient déja vécu, étoit plus que suffisant pour donner dans l'espace de peu de siécles, une quantité prodigieuse d'habitans à la Terre.

Les 70 faisant réfléxion à cela, ont cru qu'il falloit joindre ce tems à celui qu'avoit déja vécu chaque Patriarche, lorsqu'il eut le fils marqué dans l'Ecriture, afin de renfermer tout ensemble le tems pendant lequel il avoit eu des enfans. Par exemple, en lisant dans le Texte Hébreu qu'*Adam* après avoir vécu 130, eût *Seth*, comme ils sçavoient que dans ce nombre de 130 ans, étoient compris tous les autres enfans qu'*Adam* avoit eûs avant la naissance de *Seth*; & qu'ils lisoient qu'*Adam* vécut encore 800 ans, & qu'il eut des fils & des filles ; ils jugerent qu'il falloit prendre sur ces 800 ans pendant lesquels il continua après la naissance de Seth à avoir des enfans, ainsi qu'il est marqué au verset suivant, & joindre ces années aux 130 précéden-

tes, afin de renfermer ſous un même nombre, tout le tems pendant lequel Adam avoit eu des enfans. Ainſi ils ont traduit qu'Adam vécut 230, & qu'il eut Seth. C'eſt-à-dire, que pendant cet eſpace de tems, il eut Seth, qui eſt le ſeul dont l'Ecriture a voulu que le nom fût connu ; quoiqu'il faille cependant comprendre dans ce nombre d'années tous les autres enfans qu'eut Adam, ſoit avant, ſoit après la naiſſance de Seth. Puis ils ajoûtent qu'il vécut encore 700 ans, en retrachant des 800 du Texte Hébreu les cent années qu'ils avoient déja employées, & pendant leſquelles Adam eut les fils & les filles que l'Ecriture dit qu'il eut, après avoir marqué la naiſſance de Seth.

Dans cette hypotèſe, on trouve une raiſon plauſible & naturelle, & la ſeule ce ſemble qu'on puiſſe imaginer, tant de l'addition faite par les 70 aux années de la génération des Patriarches, que de la

soustraction faite aux années qu'ils ont vécu ensuite.

Il n'y a plus ni opposition, ni contradiction, ni différence réelle entre les deux Textes. Quand le Texte Hébreu dit qu'Adam vêcut 130 ans, & qu'il eut Seth, il ne parle que de la naissance de Seth, & il exclud les enfans qui suivirent, & dont le tems de la naissance doit être pris sur une partie des 800 que vêcut encore Adam. Quand les 70 disent qu'Adam vêcut 230, & qu'il eut Seth, ils ne prétendent déplacer la naissance de Seth fixée à l'année 130 d'Adam : mais ils comprennent dans le terme de 230 ans tous les enfans qu'eut Adam, soit avant, soit depuis la naissance de Seth. Et c'est pour cela qu'ils retranchent du nombre des 800 ans de vie, que le Texte Hébreu donne à Adam après la naissance de Seth, les cent années déja assignées pour la naissance des enfans qui suivirent Seth.

D'où il paroît qu'en ne comp-

tant précisément que les années d'Adam jusqu'à la naissance de Seth ; les années de Seth jusqu'à la naissance d'Enos, &c. sans y comprendre le tems de la naissance des enfans qu'eurent ensuite Adam, Seth, Enos, &c. on ne trouvera que le même nombre d'années dans les deux Textes ; c'est-à-dire pour les générations du Chap. V. de la Genèse 1656 ans jusqu'au déluge.

Il ne s'agit pas présentement de déterminer si les 70 eussent mieux fait de traduire plus littérallement le Texte Hébreu, que d'y faire cette espéce de paraphrase : il nous suffit d'avoir montré que cette supposition une fois admise, il n'y a plus de contradiction entre les deux Textes. D'ailleurs les 70 voyant que le tems précis de la naissance de chaque Patriarche, seroit toujours assez déterminé, soit par la Tradition, soit par le Texte Hébreu qui demeureroit dans son entier, & auquel on pouvoit avoir recours : ont pu croire pour de bonnes raisons devoir aussi déterminer & fixer le

tems auquel les Patriarches avoient cessé d'avoir des Enfans, de peur que n'entrant pas assez dans le vrai sens du Texte Hébreu, on n'étendit ce tems au de-là de ses justes bornes.

C'est faute d'avoir compris ce dessein des 70, qu'on leur a attribué un Calcul & une Chronologie toute opposée à celle du Texte Hébreu & de la Vulgate; il semble même qu'on ait pris plaisir à les faire tomber dans une absurde contradiction par l'arrangement qu'on leur fait faire des années de Mathusalem, d'où il s'ensuiveroit que ce Patriarche eut encore été en vie 14 ans après le déluge.

Suivant notre supposition, on trouve une raison naturelle pourquoi les 70 sont entiérement d'accord avec le Texte Hébreu sur le nombre des années de quelques Patriarches, qu'ils n'ajoûtent rien au tems des Générations, & ne retranchent rien des années suivantes. Ce qui est hors de notre supposition paroît tout à fait bizare & inconcevable.

Avril 1743.

Par exemple les années de Jared & de Mathuſalem ſont marqués de la même maniére dans les deux Textes; parce que Jared ayant vêcu 162 ans lorſqu'il eut Enoch ; & Mathuſalem ayant vécu 187 ans lorſqu'il eut Lamech, ces âges étoient aſſez avancés pour qu'on doive conclure que les enfans qu'ils eurent alors furent les derniers, & qu'ils ceſſerent d'en avoir dans la ſuite. Ce qui eſt confirmé, parce que cet âge eſt à peu près le même qu'avoient les autres Patriarches lorſque, ſelon les 70 ils ceſſerent d'avoir des enfans.

Au reſte, s'il y a quelque variété dans les Exemplaires Grecs, touchant les années de Mathuſalem ; il faut ſuivre les Manuſcrits & les Imprimées qui ſont conformes au Texte Hébreu, qu'ont ſuivis Joſeph, Julius Africanus, la Chronique d'Alexandrie, S. Epiphane, & que S. Auguſtin déclare être plus conformes à la vérité. Il faut faire la même choſe pour les années de Lamech, ſur leſquelles on trouve auſſi quelque variété dans les Exemplai-

res Grecs, causée sans doute par l'altération qui s'étoit faite dans les années de Mathusalem : mais il les faut redresser sur la Vulgate, sur le Texte Hébreu, & même sur le Samaritain, tel que le lisoit S. Jerôme.

Pour ce qui est des années de Noë, l'Ecriture marquant qu'ayant vécu 500 ans, il eut trois enfans, & ne faisant point entendre qu'il en eut davantage : Les 70 n'ont eu aucune raison de faire une autre distribution des années de ce Patriarche différente de celle du Texte Hébreu, aussi s'y sont-ils entiérement conformés. Voilà pour ce qui regarde les années des Patriarches qui ont vécu avant le déluge.

Pour ce qui est des Patriarches depuis le déluge, Sem est le premier qui se présente, & sur le nombre de ses années les deux Textes sont d'accord. Cependant puisque Sem, selon l'Ecriture, eut plusieurs autres enfans après la naissance d'Arphaxad, il semble que notre hypotèse demande que les 70 euf-

ſent marqué en parlant de la naiſſance d'Arphaxad tout le tems pendant lequel Sem avoit continué à avoir des enfans. Mais ſi on fait attention au Texte Sacré, on verra le contraire, & on trouvera la raiſon de la conduite que gardent ici les Septante, laquelle ſans cela ſeroit inconſéquente. L'Ecriture dit que Sem étoit âgé de 100 ans lorſqu'il eut Arphaxad, deux ans après le déluge. Or cette expreſſion, & la circonſtance du déluge ne pouvant convenir qu'à Arphaxad, il eſt évident que les Septante n'ont pu joindre ici le tems que Sem continua à avoir des enfans. Ils ſe ſont donc contentés de dire comme le Texte Hébreu, que Sem vécut encore 500 ans, & qu'il eut des fils & des filles, ne voulant rien retrancher, ni rien ajoûter au Texte Sacré.

Dans les autres Générations les 70 ont preſque partout ajoûté aux années qu'avoit un Patriarche lorſqu'il eut le fils marqué dans l'Ecriture, cent autres années pour les

autres enfans, dont le nom & le tems de la naiſſance ne ſont pas exprimés ; & cela pour les mêmes raiſons, & de la même maniére que nous avons expliquées ci-deſſus.

Il eſt vrai que dans la ſuppoſition des années que ces Patriarches ont vécu après avoir eu des enfans, il y a une grande confuſion, & une grande variété, tant dans les Livres imprimés, que dans les Manuſcrits qui ne s'accordent, ni entr'eux, ni avec le Texte Hébreu. Mais cela ne fait rien à la queſtion préſente, ni à notre ſuppoſition, non plus qu'à la Chronologie de l'Ancien Teſtament, qui ne dépend que de la naiſſance de chaque Patriarche, laquelle les 70 n'ont nullement prétendu déplacer par l'addition qu'ils ont faite des années, pendant leſquelles les Patriarches ont continué à avoir des enfans.

Il eſt très-probable, que comme l'Ecriture après avoir rapporté le nombre d'années que vécurent les Patriarches après la génération ſpécifiée, n'a point marqué, ainſi qu'el-

le avoit fait au Chap. V. le total des années de vie de chaque Patriarche ; cette omiſſion a été cauſe que pluſieurs Copiſtes ont confondu mal à propos le total des années de vie, avec le nombre des années après la génération ; d'où eſt venu cette confuſion & cette différence qui eſt quelquefois de plus de 100 ans. Quoiqu'il en ſoit, cela ne nous regarde pas, & on a dans le Texte Hébreu & dans la Vulgate dequoi redreſſer & corriger ſur ce point les Exemplaires Grecs, tant imprimés que manuſcrits.

Au reſte ce que nous venons de dire de la cauſe de la variété des Exemplaires Grecs, eſt confirmé par le Texte Samaritain. Les Auteurs de ce Texte ayant ajoûté comme les 70 cent années aux années de chaque génération d'après le déluge, ont eu ſoin de les retrancher du nombre des années que les Patriarches ont vécu après avoir eu des enfans ; enſorte qu'ils ne leur donnent que le même nombre d'années de vie que leur avoit

donné le Texte Hébreu. Ce qui démontre que la variété qui se trouve sur cet article dans les Manuscrits Grecs, ne vient que de la faute des Copistes.

Le Texte Grec & l'Hébreu sont d'accord sur la génération d'Abraham. Les 70 se sont contentés de marquer ce qui est exprimé dans l'Hébreu, que Tharé ayant vécu 70 ans eut Abraham, Nachor & Aran. Sur quoi il faut observer 1°. que l'Ecriture ne nomme pas ici, non plus qu'en parlant des enfans de Noë, les personnes dans l'ordre qu'ils sont venus au monde. 2°. Que la naissance d'une personne, quoiqu'elle paroisse fixée à un certain tems, comme ici la naissance d'Abraham à la soixante dix-huitiéme année de Tharé, cette naissance en est quelquefois fort éloignée, puisque selon l'opinion la plus communément reçue, ou plutôt selon le Texte Sacré, Abraham ne vint au monde que la 130 année de Tharé.

C'est pourquoi si les 70 n'eussent

cru le tems de la naissance d'Abraham suffisamment marqué dans l'Ecriture, ils eussent pu dire ici comme ils ont fait par rapport aux autres générations, que Tharé vécut 130 ans; & qu'il eut Abraham, Nachor & Aran, en comprenant ainsi toute la vie de Tharé jusqu'à la naissance d'Abraham, & ajoûter ensuite que Tharé vécut encore 75 ans. Et c'est ce qu'a fort bien compris l'Auteur du Texte Samaritain, lorsqu'il dit que Tharé après avoir eu ses trois enfans, vécut encore 75 ans, faisant entendre que si Tharé eut son premier fils à 70 ans, ainsi que le marque le Texte Hébreu, il n'eut le dernier qu'à 130 ans. En quoi il est évident que le Texte Samaritain, quoiqu'il paroisse retrancher plusieurs années de la vie de Tharé, est cependant, si on l'entend comme il faut, entiérement d'accord avec les autres Textes. Et c'est précisément ce qu'on doit dire du Texte Grec, lequel quoiqu'il paroisse ajoûter aux générations des Patriarches, & re-

trancher enſuite des années de leur vie, dit cependant au fond préciſément la même choſe que le Texte Hébreu.

Dans le même Texte Samaritain, ainſi que dans la Verſion des 70; l'article de Nachor paroît fort différent du Texte Hébreu. Cependant étant bien entendu, il dit encore ici la même choſe préciſément; il marque, de même que les Septante, que Nachor vécut 79 ans, & qu'il eut Tharé, comprenant dans ce nombre d'années, non ſeulement Tharé, que Nachor eut à 29 ans. Mais tous les autres enfans qu'il continua à avoir juſqu'à 79 ans, puiſqu'il ajoûte qu'il vécut encore 69 ans; c'eſt-à-dire, qu'il vécut en tout 148 ans; & c'eſt préciſément le nombre d'années que lui donne le Texte Hébreu; d'où on doit conclure, que la véritable leçon du Texte Grec ne peut être que celle qui eſt conforme au Texte Samaritain.

On doit encore conclure, que ſi en quelques articles le Texte Sama-

ritain ne s'accorde ni avec le Grec, ni avec l'Hébreu ; il en faut rejetter toute la faute sur les Copiſtes. Ce qui ſe prouveroit peut-être aiſément, ſi on avoit une plus grande abondance d'Exemplaires Samaritains ; mais au défaut de ces Exemplaires, l'autorité de S. Jerôme doit nous ſuffire : il déclare poſitivement, *Quæſt. in Geneſim*, ſur l'Article de Mathuſalem & de Lamech, que les Exemplaires Samaritains & les Hébreux étoient entiérement ſemblables, & qu'on liſoit dans l'un & dans l'autre, que Mathuſalem avoit 187 ans lorſqu'il eut Lamech, & Lamech 182 lorſqu'il eut Noë. Au lieu qu'aujourd'hui le Texte Samaritain ne porte que 67 ans pour Mathuſalem, & 53 pour Lamech. Doit-on douter que la différence qui ſe trouve ſur l'Article de Jared ne ſoit de même une faute de Copiſtes ? Et il ne paroît pas difficile de deviner ce qui a donné occaſion à cette altération.

Comme ils voyent que pour chaque génération, excepté trois, le

Texte Hébreu donnoit 100 années de moins que les Septante, ils ont cru que pour garder l'uniformité, il falloit aussi retrancher cent années de chacune de ces générations, & par une suite d'erreur, ils ont mal ordonné le reste des années de ces trois Patriarches; d'où est arrivée la différence de 349 qui se trouve entre les deux Textes, par rapport aux Patriarches qui ont vécu avant le déluge : Différence aisée à corriger, dès qu'on en a découvert la cause; différence que S. Jerôme déclare n'avoir point été de son tems par rapport aux Articles de Mathusalem & de Lamech, ni très-vraisemblablement par rapport à celui de Jared.

Ainsi en examinant bien toutes choses, on trouvera une entiére conformité entre le Texte Samaritain & l'Hébreu pour les générations qui ont précédé le déluge; & une parfaite conformité entre le même Texte Samaritain, & le Texte Grec, corrigé en quelques endroits, comme il doit l'être par

Avril 1743.

le Samaritain. On trouvera de plus que ces trois Textes, l'Hébreu, le Samaritain & le Grec sont tous d'accord ensemble, dès qu'on a admis notre supposition, & qu'ils ne different que par le tour différent qu'ils ont pris pour exprimer la même chose.

Après cela, peut-on se dispenser de recevoir, peut-on même se dispenser de mettre en assertion & en thèse, une supposition qui leve toutes les difficultés, qui rend aux Textes de l'Ecriture les plus anciens & les plus autorisés leur intégrité, & qui fait voir leur union & leur conformité mutuelle ? En effet, pour ce qui regarde le tems de chaque génération avant le déluge, qu'on lise dans le Texte Samaritain les trois Articles de Jared, de Mathusalem & de Lamech, comme ils se lisoient dans les Exemplaires de S. Jerôme, & il n'y aura plus aucune différence entre ce Texte & l'Hébreu. Qu'on lise de même dans les Septante les Articles de Mathusalem, & de Lamech, com-

me nous avons montré qu'on les devoit lire ; & qu'on entende ce Texte dans la ſuppoſition que nous avons tâché d'établir, & on ne trouvera plus dans les trois Textes que la même Chronologie depuis la création du Monde juſqu'au déluge, ſçavoir, 1656 ans.

Pour ce qui eſt des générations d'après le déluge, qu'on prenne dans le Texte Grec & dans le Texte Samaritain les Articles de chaque génération, qu'on les entende ſelon notre ſuppoſition : que ſelon la même ſuppoſition on explique dans le Texte Samaritain les Articles de la génération de Nachor & de Tharé, comme nous les avons expliqués ci-deſſus ; on ne trouvera encore dans ces deux Textes que la même Chronologie & le même nombre d'années, marqué dans le Texte Hébreu.

Ainſi, ſans faire dans le nombre d'années marqué pour toutes les générations, ſoit avant, ſoit après le déluge, que deux ou trois corrections dans les deux Textes, ou plu-

tôt en ne faisant que rappeller les anciennes leçons, on les concilie entiérement avec le Texte Hébreu.

Quant à l'arrangement du reste des années de vie des Patriarches qui ont vécu après le déluge, s'il se trouve de la confusion & de la variété dans la Version des 70, nous avons déja dit que cela ne nuisoit point à notre hypotèse, & n'intéressoit en rien la Chronologie de l'Ancien Testament, qui ne dépend que des années des générations. Mais notre supposition a encore cet avantage, qu'elle découvre la cause de cette variété, & montre la maniére & la nécessité de redresser le Texte Grec par le Samaritain & l'Hébreu.

L'hypotèse que nous proposons n'est donc pas un systême purement arbitraire. C'est une hypotèse simple, unie & naturelle, que le Texte Grec, & le Texte Samaritain établissent & prouvent eux-mêmes; sans laquelle tout est confus & inintelligible dans ces deux Textes, avec laquelle tout rentre dans l'or-

dre, tout eſt uniforme, & ne tend qu'à un même but.

L'on n'a point parlé du jeune Caïnan, parce que cet Article fait une difficulté particuliére, qui intéreſſe également les 70 & la Vulgate. On demande donc comment on peut concilier ici le Texte Grec avec l'Hébreu? Le Texte Grec place entre Arphaxad & Salé, Caïnan qui vint au monde la cent trente-cinquiéme année d'Arphaxad. Le Texte Hébreu n'en dit mot, & fait naître Salé immédiatement d'Arphaxad. De-là naiſſent deux difficultés; l'une qui regarde l'omiſſion de Caïnan dans le Texte Hébreu; l'autre qui regarde la Chronologie, à laquelle il ſemble que les 70 ajoûtent 130 ans.

Pour ce qui eſt de l'addition de Caïnan, ſi elle ne ſe trouvoit que dans les 70, on s'en tireroit aiſément dans le ſyſtême de ceux qui ne font point difficulté de rejetter & de condamner les 70, dès qu'ils ſe trouvent oppoſés à la Vulgate, ou au Texte Hébreu: Mais com-

ment répondre à l'autorité de S. Luc, qui a mis Caïnan dans la Généalogie qu'il fait des Ancêtres de JESUS-CHRIST? On n'a pas dessein de rapporter ici tout ce qui s'est dit là-dessus. On suppose seulement que l'autorité de S. Luc ne permet pas à un Catholique de rien rejetter de ce qu'il a écrit dans son Evangile, & que tout ce qu'on a inventé de subtilités pour éluder ce témoignage, ne sçauroit s'accorder avec ce que le Concile de Trente nous oblige de croire là-dessus.

Pour ce qui est de l'omission qui se trouve dans le Texte Hébreu de la Génèse, & dans la Version Vulgate, elle ne préjudicie pas plus à la sincérité de ces deux Textes, que l'omission de trois Rois dans la Généalogie de JESUS-CHRIST, décrite par S. Mathieu, préjudicie à la sincérité & à l'autenticité de son Evangile. Si S. Mathieu a pu omettre trois Rois, dont les noms sont rapportés dans le Texte Hébreu de l'Ancien Testament, sans que pour cela on puisse l'accuser

d'erreur ou de contradiction avec le Texte Hébreu, pourquoi accusera-t-on les 70 & S. Luc d'erreur, ou de contradiction avec le Texte Hébreu, pour avoir parlé de Caïnan, dont le Texte Hébreu ne parle point? Si l'on trouve de bonnes raisons pour justifier un de ces faits, n'en peut-on pas trouver de semblables pour justifier l'autre?

Mais, dira-t-on, d'où les 70 & S. Luc ont-ils pu prendre la génération de Caïnan, puisqu'elle ne se trouve point dans le Texte Hébreu? Peut-on faire une pareille question par rapport à S. Luc, qui étoit inspiré, & dont la plume étoit dirigée par le S. Esprit? Quant aux 70, s'ils n'ont pas eu une inspiration pareille, n'ont-ils pas pu puiser dans la Tradition, ou dans des Monumens autentiques, qui ne nous restent plus? D'ailleurs, qui peut répondre que ce qu'on regarde aujourd'hui comme une Addition, ne se lisoit pas dans les Manuscrits Hébreux, sur lesquels ils ont fait leur Version?

Avril 1743.

Pour ce qui eſt du changement que l'Article de Caïnan peut faire à la Chronologie, l'embarras n'eſt pas conſidérable. Il n'y a qu'à ajoûter au total des années que donne le Texte Hébreu, depuis le déluge juſqu'à Abraham, 30 années pour l'Article de Caïnan, ſuivant la ſuppoſition que nous avons faite, & conformément à l'âge que le Texte Hébreu donne aux autres Patriarches de ce tems là, lorſqu'ils eurent les enfans dont les noms ſont marqués dans l'Ecriture.

Pluſieurs Sçavans Critiques prétendent même qu'en ſubſtituant Caïnan entre Arphaxad & Salé, il n'y a rien à ajoûter au total des années du Texte Hébreu, ni aucun changement à faire en ce qui eſt rapporté dans la Génèſe, qu'Arphaxad avoit 35 ans quand Salé vint au monde. Arphaxad a pu avoir Caïnan à 18 ans, & Caïnan a pu avoir Salé à 17. Par-là la Chronologie demeure la-même qu'elle étoit avant l'interpoſition de Caïnan. Quoique, tout bien conſidéré,

il ſoit peut-être plus convenable & plus naturel d'ajoûter 30 années pour la génération de Caïnan.

Diſons encore un mot en paſſant, ſur la génération de Sem; on demande lequel étoit l'aîné de Sem, de Cham, ou de Japhet, & quel ordre on doit garder entr'eux par rapport à la naiſſance ? Comme cette difficulté ne ſe peut décider que par le Texte Sacré : voici, à ce qu'il paroît, le parti qu'on doit prendre.

Sur l'année de la naiſſance de Sem.

L'Ecriture, Gen. V. 31, dit que Noë à l'âge de 500 ans eut Sem, Cham & Japhet. La même Ecriture, Ch. XI. ℣. 10. dit que Sem avoit 100 ans, lorſque deux ans après le déluge il eut Arphaxad.

Or, ſi Sem eut été l'aîné des enfans de Noë, il eut dû avoir deux ans après le déluge, au moins 102 ans, ſuppoſé qu'il fût venu au monde l'année 500 de Noé, puiſque Noë devoit avoir deux ans après le

déluge, 602 ans. Reſte donc que l'aîné ſoit ou Cham, ou Japhet.

L'Ecriture, Gen. Ch. IX. 24. déclare formellement que Cham étoit le cadet des enfans de Noë; d'où il s'enſuit évidemment que Japhet étoit l'aîné, Sem le ſecond, & Cham le troiſiéme & le dernier, & que Sem n'eſt nommé le premier, que parce que c'étoit lui qui devoit continuer la branche d'où le Meſſie devoit naître, de même qu'Abraham eſt nommé le premier, quoiqu'il fut le dernier des enfans de Tharé.

Mais comment concilier cela avec ces Paroles de l'Ecriture. Gen. X. ℣. 21. de Sem... *Fratre Japhet majore*? Comme le mot Hébreu qui répond à *majore* peut ſe conſtruire avec *fratre*, ou avec Japhet, les Septante l'ont fait rapporter à Japhet, & ont traduit *majoris*; faiſant entendre que Japhet étoit l'aîné de Sem. L'Auteur de la Vulgate l'a fait rapporter à *fratre*, & a traduit *majore*; mais il ne s'enſuit pas, ce me ſemble, qu'il

ait voulu marquer que Sem fût l'aîné de Japhet ; mais seulement qu'il étoit l'aîné des deux freres de Japhet. Comme Japhet avoit deux freres, Sem & Cham ; & que Sem étoit l'aîné de Cham, on pouvoit, & on devoit même dire en parlant de Japhet, que son frere le plus âgé étoit Sem, *Sem frater erat Japhet major.* Et c'est sans doute ce qu'a voulu dire l'Auteur de la Vulgate ; en quoi il ne dit rien que de conforme à la vérité, rien qui soit contraire au Texte Grec. Comme l'original Hébreu étoit susceptible de deux sens, & de deux interprétations, toutes deux véritables, l'Auteur de la Vulgate, & le Texte Grec nous les représentent toutes deux ; & l'un nous marque que Japhet étoit l'aîné de Sem ; l'autre que Sem étoit l'aîné de Cham.

ARTICLE XXXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE TRENTE.

VOici un nouvel Ouvrage de M. le Marquis *Scipion Maffei*, qui cultive avec diſtinction tous les genres d'Erudition & de Littérature. C'eſt une Hiſtoire Théologique de la Doctrine & des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers ſiécles de l'Egliſe, au ſujet de la Grace, du libre Arbitre, & de la Prédeſtination. Il y expoſe ſur-tout avec ſoin tous les ſentimens de S. Auguſtin ſur ces Matiéres : il y fait voir combien les Propoſitions condamnées par la Bule *Unigenitus* ſont oppoſées à la Tradition Catholique, & que c'eſt vainement que les Novateurs ont entrepris de détendre ces Propoſitions.

L'Auteur a joint à cette Hiſtoire quelques Ouvrages Théologiques qu'il a compoſés, & quelques Anecdoctes importantes, tirées d'anciens Manuſcrits. C'eſt ce qu'on verra par le Titre de l'Ouvrage.

Iſtoria Theologica delle Dotrine, e delle Opinioni corſe nè cinque primi Secoli della Chieſa in Propoſito della Divina Grazia, del libero Arbitrio, e della Predeſtinazione. Nella quale con particolar diligenza ſi raccolgono i ſentimenti in queſte materie di ſant Agoſtino, & per la quale vien ad apparire quanto oppoſte alla Cattolica tradizione ſien le Propoſitioni dalla Bolla Unigenitus *condamnate, & quanto vane ſon le deſeſe en lor favore addote. Si aggiungono alcuni Opuſcoli Ecleſiaſtici dell Autor medeſimo, con importanti Anectodi en membrane antiquiſſime rinvenuti ... In Trento* 1742. *Per Gian Battiſta Parone Stampatore Epiſcolpale, con licenza de ſuperiori.*

Se vende in Verona al ſeminario Epiſcopale per uno zechino.

L'Opera e del Signor Marchece
Avril 1743.

Scipione Maffei. II. Volumé e di 200 piu fogli ; cinque ſtampé grande in rame.

ITALIE.

DE NAPLES.

Recentiſſimæ ad R. P. Felicis Poteſtatis *Moralem Theologiam Additiones, quibus illa novis Appendicibus ac ſelectis Diſſertationibus illuſtratur. Auctore R. P. D.* Cajetano Maria de Petio, *è Clericis Regularibus.* Neapoli. M. DCC. XLII. *Ex Tipographia* Joannis de Simone.

Le P. *del Pezzo* (*de Petio*,) a fait à l'égard de la Théalogie Morale du P. *Felix Podeſtà* (*Felix Poteſtas*,) ce qu'a fait *Keſlinger* ſur celle de *Reiffenſtuel* ; *Kazenberger*, ſur celle de *Sporer* ; *la Croix* ſur celle de *Buſembaum* ; ſur *Pontas*, les Docteurs *Lamet* & *Fromageau*, & tant d'autres ſur des Ouvrages de même, ou de différente eſpéce, qu'ils ont rectifiés, corrigés, augmentés, enrichis de Diſſertations, d'Eclairciſſemens, &c. Si l'on compare l'une

à l'autre, on reconnoîtra que la derniére a plusieurs avantages sur la premiére. Le P. *del Pezzo* convient que celle de son prédécesseur est sçavante ; mais elle lui a paru trop simple, & trop séche. Il y a donc ajoûté un grand nombre de décisions ; il a suppléé ce qui manquoit ; il a éclairci les doutes ; ce qui étoit traité trop briévement, ce qui étoit trop foible, il l'a étendu, il l'a fortifié de nouvelles preuves ; sur-tout lorsqu'il s'est agi d'opinions controversées, sur lesquelles les Théologiens sont partagés ; les matiéres les plus importantes & les plus difficiles sont développées dans des Dissertations particuliéres. Il corrige, quand l'occasion s'en présente, *Sainte Beuve*, *de Vert*, *Toutée*, *le Brun*, *Iuenin*, *Arnauld*, *Paschal*, *Nicole*, *Dupin*, *Pontas*, *Morin*, & d'autres Ecrivains François & récens. Il discute avec soin les erreurs & les décisions des Baianistes, des Jansénistes, des Quénélistes. On trouve encore dans ce Livre les Bulles des Papes sur les Cérémonies de la *Chi-*

ne, sur les dépouilles des Religieux, la dispense pour manger de la viande, le droit d'Azyle, accordé aux Eglises, les Livres défendus, les Confesseurs qui sollicitent leurs Pénitentes, le Jansénisme. Enfin il fournit cinquante raisons, & dix dilemmes, propres avec la Grace de Dieu, à ramener les Hérétiques à la Communion & à la Foi de l'Eglise. Au reste, on ne doit pas s'étonner de voir rassemblées tant de choses qui paroissent avoir si peu de rapport entr'elles : c'est qu'elles en ont au Livre, & aux endroits du Livre sur lequel l'Auteur a fait cette espéce de Commentaire.

FRANCE.

DE PARIS.

Calendrier perpétuel, pour connoître la Pâque, les Fêtes mobiles, & leur rencontre avec les Fêtes fixes de chaque année, &c. en une feuille gravée par Bailleul, & au revers une explication du Calendrier, avec la

méthode pour s'en ſervir, imprimée chez Pierre-Guillaume Simon, 1743.

Ce n'eſt pas ici le premier Calendrier qu'on offre au Public avec le titre impoſant de *Perpétuel* : Mais c'eſt peut-être le premier qui mérite un accueil favorable du Public. Ces Calendriers ſont communément d'un uſage ſi compliqué & ſi difficile, que les gens de Cabinet, auſquels ils peuvent ſur tout être utiles, s'en dégoûtent aiſément : & ces Ouvrages, nés ce ſemble pour une eſpéce d'immortalité, oubliés dès leur naiſſance, n'ont rien de perpétuel que le Titre qu'ils portent, & l'oubli dans lequel ils tombent.

Le Calendrier que nous annonçons, nous ſemble pouvoir ſe promettre un ſort plus favorable. Deſtiné par ſon Auteur à l'uſage des ſiécles préſent & à venir, il mérite de remplir ſa deſtination. En effet il n'eſt rien de plus ſimple, de plus commode, & de plus facile pour l'uſage. La connoiſſance du quantiéme de la Pâque, avec un leger mouvement dans la partie intérieure &

mobile de ce Calendrier, suffit pour déterminer les Fêtes mobiles, leur rencontre avec les Fêtes fixes de chaque année, avant & après la réformation de 1582, l'heure du lever & du coucher du Soleil pour la latitude de 48^d. 50 * avec les jours du mois & de la semaine.

S'il est permis d'y trouver quelque difficulté, cette difficulté ne peut tomber que sur la maniére de chercher le quantiéme de la Pâque: mais la simple lecture de l'instruction, colée au revers du Calendrier suffit pour apprendre la méthode de le trouver. Il faut être ennemi déclaré de la plus légére application, ou bien facile à prévenir par la vuë d'un objet, dont le premier coup d'œil annonce beaucoup plus de difficultés qu'il n'en contient, pour ne pas se donner même la peine de lire cette instruction.

Le quantiéme de la Pâque dépend de la connoissance de deux choses; à sçavoir, de l'Epacte & de la lettre Dominicale. On trouve ai-

* C'est la latitude de Paris.

sément l'Epacte, puisqu'il ne s'agit que de compter sur les Cases que contiennent la 5^{e}, 7^{e}, ou 9^{e}, circonférence depuis l'année séculaire la plus prochaine, jusqu'à celle dont il est question, pour trouver dans la Case supérieure l'Epacte cherchée. On suit la même méthode pour les lettres Dominicales, marquées en petits caractéres dans les circonférences 14 & 15.

Après ces deux opérations, on cherche dans la 16^{e}. circonférence la lettre Dominicale que l'on connoît déja. Elle est contenuë entre deux rayons, qui prolongés jusqu'à la 18 & 19^{e}. circonférences, renferment un arc divisé en cinq Cases, dont quelqu'une contient l'Epacte que l'on a trouvée pour l'année proposée; on la cherche, & les Cases qui lui sont supérieures, indiquent le mois, & le quantiéme de la Pâque.

Cette méthode est ingénieuse, elle est facile : cependant, quelque facile qu'elle nous paroisse, nous croyons que le nombre d'opérations

néceſſaires qu'elle contient, ſuffit pour dégoûter bien des perſonnes, que les noms ſeuls d'Epacte, de lettre Dominicale, de Siécle, de Circonférence différente, & d'opération multipliée, ſont capables d'effrayer & de rebuter : ſi la ſimple lecture met tout à coup au fait de la méthode, elle échappe bien-tôt à la mémoire ; on ne s'accoutumera guéres à lire l'inſtruction chaque fois qu'on aura beſoin de diſpoſer le Calendrier pour une autre année. On aime aujourd'hui la beſogne toute faite : les Dictionnaires, les Méthodes, les Abregés, les Almanachs pour chaque année nous ont rendus pareſſeux : le nombre des perſonnes, curieuſes de ſçavoir ce qu'elles font, pourquoi, & comment elles le font, eſt extrêmement rare.

Ainſi nous penſons que beaucoup plus de monde ſe détermineroit à faire uſage de ce Calendrier, ſi la Pâque y étoit marquée pour une longue ſuite d'années. Il eſt certain qu'alors rien ne ſeroit plus commo-

de dans le Cabinet, & plus à la portée de toute ſorte de perſonnes : ceux que la curioſité, ou la néceſſité porteroit à chercher les dattes & les Fêtes de quelques autres années, auroient recours à l'inſtruction.

Au reſte, il ne tiendra qu'à M. Geſlain de procurer cet avantage à ſon Ouvrage, en faiſant imprimer après coup une Table des quantiémes de la Pâque, qu'il mettra à la ſuite de l'inſtruction.

On voit dans ce Calendrier trois circonférences ombrées, qui concernent le vieux ſtile, dans lequel le nombre d'or tient lieu d'Epacte. Quand on a trouvé le quantiéme de la Pâque, on tourne la circonférence intérieure & mobile, ſur le bord de laquelle le mot *Pâque* eſt gravé, juſqu'à ce que ce mot rencontre le quantiéme du mois qui lui convient, & alors le Calendrier eſt diſpoſé pour toute l'année.

L'année biſſextile devoit naturellement cauſer de l'embarras dans ce Calendrier, & en compliquer l'uſage, à raiſon du jour intercalaire

qu'elle contient de plus que les années communes. Mais M. Geſlain y a remédié de la façon la plus ſimple. Il ne s'agit dans ces années, que de fixer le mot *Pâque* un jour plus haut qu'il ne doit être ; par exemple au 6 d'Avril, au lieu du 5 pour l'année 1744, depuis le premier Janvier, juſqu'au premier Mars excluſivement, & de le remettre à ſon vrai jour, depuis le premier Mars, juſqu'à la fin de l'année.

Si nous pouvions expoſer aux yeux de nos Lecteurs le Calendrier même, nous leur ferions appercevoir combien cette façon, ſi ſimple en elle-même, eſt ingénieuſe ; combien il y a d'artifice dans la conſtruction de ce Calendrier : mais nous ſommes contraints de nous borner à en tracer une légére idée, & à en faire ſentir les avantages, qui ſont réellement grands. Voici comme en parle à peu près M. Geſlain, & il n'avance rien que nous n'ayons vérifié avec ſuccès.

L'uſage de ce Calendrier n'eſt

point borné à la ſimple connoiſſance du jour de Pâque, & de la rencontre des Fêtes mobiles avec les Fêtes fixes de chaque année à venir; on y trouve encore le même avantage pour toutes les années de l'Ere Chrétienne, avant & après la réformation Grégorienne : on pourra donc s'en ſervir pour chercher les anciennes dattes. Un Hiſtorien ſçait quelquefois qu'un événement eſt arrivé *telle année*, le jour d'une *telle Fête mobile* ; le Calendrier lui donnera la date, s'il l'ignore. Il connoît quelquefois la datte, il trouvera le jour de la ſemaine, il verra ſi c'eſt un jour de Solemnité, de Fête, d'Abſtinence ou de Jeûne. Cette connoiſſance n'eſt pas toujours de ſimple curioſité; la fauſſeté d'un Acte, d'un Jugement, d'un Titre ancien, dépend ſouvent d'une ſeule datte, placée mal à propos; on la découvrira, en diſpoſant le Calendrier pour l'année que portent les piéces, &c.

L'intention de M. Geſlain, ſi ſon Calendrier prend faveur, comme il

le mérite, eſt de le rendre d'un uſage encore plus étendu, en y ajoûtant une circonférence, où il marquera les Fêtes qui ſeront doubles de telle, ou de telle Claſſe; avec Octave, ou ſans Octave; Semi-doubles, les Simples, les Feries, &c. & alors il pourra ſervir de Directoire aux Prêtres du Diocèſe de Paris, à très peu de choſes près.

Deux exemples rapportés, l'un pour l'an 455, l'autre pour l'an 577, montrent que la déciſion de Proter, conſulté par S. Leon ſur la Pâque de la premiére année eſt juſte; & que l'Egliſe de Tours, ainſi que quelques-unes des Gaules & des Eſpagnes étoient dans l'erreur, lorſqu'en l'année 577 elles célébrerent la Pâque le 18 Avril, au lieu du 25. On voit par-là, combien ce Calendrier eſt utile, & peut être curieux dans de ſemblables occaſions, qui ſont très-fréquentes pour les gens d'Egliſes, pour les Hiſtoriens, pour les Antiquaires, pour les gens de Robe, &c.

Avril 1743.

La Musique n'est pas un simple amusement, propre à délasser, à réjouir, à égayer une Fête ; elle entre pour bien plus dans le commerce de la vie, & les avantages de la société. Elle forme, elle adoucit, elle polit les mœurs ; c'est au moins l'idée que les Anciens nous en ont donnée : elle réveille les passions languissantes, elle calme celles qui sont trop vives & trop fougueuses ; elle soulage les maux & les travaux les plus rudes du Laboureur, du Marinier, de l'Artisan : elle anime les Guerriers au combat : enfin elle tient sa place dans la Médecine, & sert de reméde, ou pour conserver, ou pour rétablir la santé. C'est ce que M. *Maloüin*, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, a entrepris de prouver, en montrant le rapport que ces deux Arts ont naturellement, & mécaniquement entr'eux. Après avoir exposé sommairement les différens usages de la Musique, il s'étend sur son utilité dans la Médecine. D'abord

rien ne contribuë plus à la ſanté, que de procurer & d'entretenir le contentement & la gayeté de l'eſprit : c'eſt l'effet propre & naturel de la Muſique. Mais il fait voir, en habile Phyſicien, par la nature & les propriétés du ſon, de quelle maniére il agit ſur les corps, & comment par les organes frappés, il porte l'impreſſion juſqu'à l'ame. Une curieuſe Anatomie qu'il développe, explique le jeu des reſſorts mis en mouvemens par les ſons divers de la voix & des inſtrumens, & les effets qu'ils produiſent ſur le tempéramment, pour l'entretenir, ou le remettre dans l'état le plus convenable au bien & à la ſanté du ſujet. Il ne manque pas d'avertir que ſuivant les diſpoſitions & les beſoins, le reméde doit être varié, & qu'il faut l'approprier à la fin qu'on ſe propoſe.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1743.

ART. XXIII. *Historia Genealogica da Casa Real Portugueza.* 581
ART. XXIV. Dissertation sur la Musique moderne, par M. *Rousseau.* 615
ART. XXV. Suite du Théatre Critique Espagnol. 640
ART. XXVI. Introduction à la Chymie, accompagnée de deux Traités, l'un sur le Sel des Métaux, &c. 654
ART. XXVII. Expériences Physiques, sur la maniére de rendre l'eau de la Mer potable. 675
ART. XXVIII. Lettre, & Dissertation sur la Quadrature du Cercle. 695
ART. XXIX. Lettre sur la prétendue Magie de *Virgile.* 705
ART. XXX. Eclaircissemens sur la Chronologie des Septante, & sur celle du Texte Hébreu. 720
ART. XXXI. Nouvelles Littéraires. 751

Errata pour le mois de Mars 1743.

PAge 457, ligne 17, Mollanus, *lisez*, Molanus.

Ibid. lig. 23, Clauſtal, *liſez*, Clauſſthal.

459 lig. 6, Wognerus, *liſez*, Wagnerus.

Ibid. lig. 7, Conrad geſner, *liſez*, Conrad Geſner.

Ibid. lig. 18, A Lucerne, M. Capple-ries, *liſez*, A Fribourg, M. Capplerus.

Ibid. lig. 22, Shudius, *liſez*, Tshudius.

460 lig. 13, Crabres, *liſez*, Crabes.

462 lig. 7, Zanichelli, *liſez*, Zannichelli.

Ibid. poſſede, *liſez*, poſſédé.

Ibid. lig. 23, Sennor *liſez*, Señor.

463 lig. 8, Ericeir, *liſez*, Ericeyra.

Ibid. lig. 25, Rfacfinski, *liſez*, Rfaefinski.

464 lig. 11, M. Foſt, *liſez*, Foſſ.

Ibid. lig. 15, Beercherob, *liſez*, Biercherob.

465 lig. 1, vere, *liſez*, verc.

Ibid. lig. 17, *Bonier de la Moſſon*, liſez, Bonnier de Lamoſſon.

479 lig. 20, ils ſemblent, *liſez*, il ſemble.

Avril 1743.

481 lig. 4, cultivée, *lisez*, cultivées.
504 lig. 26, brulante, *lisez*, brillante.
505 lig. 19, le, *lisez*, se.
507 lig. 12, éclaircir, *lisez*, éclairer.
545 lig. 17, voye, *lisez*, voix.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Mai 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1743.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	5.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1743.

ARTICLE XXXII.

RÉPONSE A LA DISSERTATION sur le premier jour du Monde.

COmme il ne paroît pas qu'on ait répondu à la Dissertation sur le premier jour du Monde, * & que l'Auteur souhaite qu'on lui réponde ; au défaut des Sçavans, dont le silence me sur-

* Journal d'Avril 1742.

prend, je prens la liberté de dire ce que je penſe, conſentant d'être repris, ſi je dis mal.

Je commence par convenir qu'il y a beaucoup d'eſprit & de ſubtilité dans la Diſſertation, mais je doute qu'il y ait autant de ſolidité. Examinons la pied à pied.

Texte de l'Auteur.

N. I. *Il eſt indubitable qu'au moment du* fiat lux, *Dieu ne fit paroître la lumiére que ſur un côté du cahos matériel*, &c.

Réponſe.

Il me paroit que l'Auteur avance cette propoſition trop affirmativement; car, quelle répugnance y a-t-il que par le *fiat lux*, Dieu ait imprimé à la matière ætherée un mouvement par lequel toute la Terre ait été éclairée pendant douze heures, après leſquelles le mouvement ait ceſſé pour recommencer douze heures après? Quelle con-

tradiction renferme cette supposition ? A quelle vérité est-elle opposée ? Et si elle ne renferme aucune contradiction, si elle n'est opposée à aucune vérité connuë, pourquoi ne sera-t-il pas permis de la faire ? Cette hypothèse résout une grande partie des difficultés que l'Auteur propose contre le sentiment des Sçavans qu'il cite ; car il n'y aura qu'à dire que les douze heures de nuit qui auront précédé la création de la lumiére, & les douze premiéres heures de la lumiére auront composé le premier jour, qui aura été ainsi égal par toute la Terre. Nous reprendrons cette hypothèse plus bas.

Texte de l'Auteur.

N. 2. Il est indubitable que ces termes jour & nuit, sont par l'institution de Dieu même, destinés à signifier la circulation successive de la lumiére & des ténébres autour du Monde dans l'espace de 24 heures, suivant cette expression de Moyse : & il donna

(*Dieu*) à la lumiére (*c'est-à-dire à sa présence*) le nom de jour, & aux ténébres (*c'est à-dire à son absence*) le nom de nuit, *& par conséquent ce mot* nuit, *veut nécessairement dire absence de lumiére*, &c.

Réponse. Les premiers hommes n'étoient pas assez subtils pour distinguer ces deux expressions, *absence de lumiére*, & *néant de lumiére*: Le mot de *ténébres* veut dire l'un & l'autre; & l'on pourroit défier l'Auteur de nous donner un terme plus propre à signifier *néant de lumiére*, que celui de *ténébres*. D'ailleurs on ne peut pas proprement dire qu'après la création du Ciel & de la Terre, & avant la création de la lumiére, il y eut un néant de lumiére; mais une privation de lumiére, lequel mot convient aussi bien aux ténébres qui ont précédé la création de la lumiére, qu'aux ténébres qui l'ont suivie.

Texte de l'Auteur.

N. 3. *Il est inoui que chez aucune*

Nation, la lumiére deſcendante depuis midi juſqu'à ſon coucher, ait jamais été appellée matin, *ni que la lumiére remontante depuis minuit juſqu'à ſon lever, ait jamais été appellée* ſoir.

Réponſe. Je ne ſçais pas les uſages de toutes les Nations, mais chez les Juifs, on a donné au moins quelquefois le nom de *ſoir* à ce que l'Auteur appelle *la lumiére remontante depuis minuit juſqu'à ſon lever.* Cela ſe voit par le premier verſet du 28 Chapitre de S. Mathieu, où on lit: *Veſpere autem Sabbati quæ luceſſit in prima Sabbati.* Quelque obſcure que ſoit cette phraſe, on en voit aſſez le ſens. Le P. *Amelote* en traduit ainſi les premiers mots: *A la fin de la nuit du Sabbat.* Je pourrois rapporter pluſieurs autres paſſages de l'Ecriture Sainte, où le mot *veſpere* eſt pris dans le même ſens. Mais je me contente de celui-là, parce qu'il paroît déciſif. J'ajoûte, en tournant le raiſonnement de l'Auteur contre lui-même, qu'il ne trouvera pas, que chez les Iſraëlites *la lumiére deſcendante depuis midi juſqu'à ſon*

coucher ait jamais été appellée soir. Le mot *soir* veut toujours dire dans l'Ecriture Sainte l'entrée de la nuit, ou toute la nuit, & le soir est expressément distingué du midi dans les Livres Sacrés ; témoin, ce passage du Psalmiste : * *Vespere & mane & meridie narrabo*, &c.

N. 4. Tout ce qu'y dit l'Auteur paroit devoir aussi bien l'embarrasser, que les défenseurs de l'opinion contraire à la sienne ; il ne peut souffrir l'inégalité du premier jour dans toutes les parties du Monde. Mais je lui demande combien, selon son opinion, le premier jour a duré sous les Pôles, combien a-t-il duré à un dégré des Pôles, combien à deux, à trois, & ainsi en venant jusqu'aux cercles pôlaires? Peut-on admettre *un jour si inégal pour toutes les parties du Monde*? Cette rétorsion du raisonnement de l'Auteur pourroit ce semble lui servir de réponse, mais il faut répondre directement en faveur de ceux qui soupçonneroient un jour si inégal, contraire

* Psal. 54. 18.

à la ſageſſe de Dieu. Je vais developper mon idée, que j'ai déja expoſée au premier nombre.

Avant la création du Soleil & de la Lune, la lumiére a pu éclairer en même tems les deux Hémiſphéres, & partager partout le jour en deux portions égales. Cette ſuppoſition ne répugne point; ainſi on a droit de la faire, elle ne renferme rien d'indigne de la ſageſſe de Dieu, ni de contraire au Texte Sacré. Dieu aura imprimé à la matiére éthérée un mouvement capable de produire la lumiére, il aura voulu que ce mouvement ceſſât au bout de 12 heures, & recommençât 12 heures après. Ç'aura été un mouvement journalier réglé, non circulaire, mais en tous ſens. Cela eſt-il plus difficile à Dieu, que le mouvement journalier du Soleil autour de la Terre, ou de la Terre autour du Soleil? Cela eſt-il moins ſimple? Cela eſt-il oppoſé à quelqu'autre attribut de Dieu? Je demande qu'on me le faſſe voir, & je me rendrai, car je ne cherche pas à diſputer,

mais à éclaircir la matiére, & à m'inſtruire.

Texte de l'Auteur.

N. 5. *Mais comment a-t-on pu meſurer le tems avant le* fiat lux... *Premier principe. Le tems n'eſt rien autre choſe que le paſſage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être dans des choſes ſujettes à des changemens continuellement ſucceſſifs.*

Réponſe. Ce premier principe ne paroît pas certain : ce n'eſt pas là l'idée qu'on a communément du tems. *Qu'eſt-ce donc que le tems? Tant qu'on ne me le demande pas,* dit S. Auguſtin, * *je le ſçai fort bien, mais dès que je veux le faire entendre aux autres, je ne le ſçai plus.* Après avoir diſputé long-tems ſur ce que c'eſt que le tems, il commence ainſi le vingt-quatriéme Chapitre : *Si quelqu'un me diſoit que le tems n'eſt autre choſe que le mouvement des corps, me commanderiez-vous d'en convenir?* (C'eſt à Dieu qu'il adreſſe la parole.) *Non certes:*

* Conf. L. 11. Ch. 14.

car nul corps ne ſçauroit ſe mouvoir que dans le tems. J'entens votre voix qui me le dit. S. Auguſtin regarde comme certain (& cela paroît tel en effet) que le tems n'eſt pas le paſſage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être, par rapport aux corps, & comme tellement certain, qu'il ne craint pas de dire, que c'eſt la voix de Dieu qui le lui dit. Reſte à ſçavoir ſi le tems eſt le paſſage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être dans les eſprits. Il paroît évident que non; car comme *nul corps ne ſçauroit ſe mouvoir que dans le tems*, nul eſprit ne ſçauroit avoir une ſucceſſion de penſées que dans le tems; ſi donc pour cette raiſon il eſt clair que *le tems eſt quelqu'autre choſe que le mouvement des corps*, comme le prétend S. Auguſtin, il n'eſt pas moins clair que le tems eſt quelqu'autre choſe que la ſucceſſion des penſées de l'eſprit, & ſi l'on peut dans les corps meſurer le repos auſſi bien que le mouvement, on peut dans les eſprits meſurer l'inaction, ainſi que

la succession des pensées. Je dis, l'*inaction*, parce que l'on ne croira pas aisément avec quelques Philosophes modernes, que l'essence de l'esprit consiste dans la pensée actuelle, & que le plus grand nombre se contente de la capacité de penser. Je vais à présent hazarder ce que je pense de la nature du tems.

Le tems est la mesure de la durée des êtres créés : la durée n'est autre chose qu'une existence continuée : une créature existoit hier à midi, elle existe encore aujourd'hui à midi; qu'elle ait changé, qu'elle n'ait pas changé; qu'elle ait éprouvé des mouvemens successifs, qu'elle n'en ait point éprouvé; voilà 24 heures d'existence, voilà 24 heures de durée, voilà 24 heures de tems. Si cette notion du tems n'est pas juste, n'est pas naturelle, qu'on m'en donne une plus juste, une plus naturelle, je l'adopte. Si le premier principe de l'Auteur est détruit par cette définition du tems, le deuxiéme, qui n'en est qu'une explication

plus étenduë, subit le même sort, & je suis dispensé de répondre à toute la suite de ce nombre. Suivons cependant l'Auteur pas-à-pas, & tâchons de résoudre toutes les difficultés qu'il nous fournira.

Je ne m'arrêterai pourtant pas à prouver à l'Auteur que le mouvement est plus essentiel à la matiére d'eau, qu'à la matiére de feu; je laisse ce soin à de plus habiles Physiciens que moi. Je ne dirai pas non plus que le Texte Grec, rendu en Latin par ces mots : *Spiritus Domini ferebatur super aquas*, exprime clairement le mouvement & la fermentation des eaux; je ne dirai pas que les Commentateurs mêmes, qui entendent le *Spiritus* du S. Esprit, disent que le S. Esprit donnoit le mouvement aux eaux. Quoique tout cela donne un peu plus que de la probabilité au sentiment, qui suppose qu'il y avoit du mouvement imprimé à la matiére avant le *fiat lux*, cela nous meneroit trop loin. Je n'entreprendrai pas non plus de déterminer le tems de la création

des Anges, que S. *Augustin* croit avoir précédé la création de la lumiére. Mais arrêtons nous un peu au sentiment de l'Auteur sur le fond de la question; il introduit sur la scene deux personnages, qu'il appelle *A.* & *B.* Voici comme parle *A.*

Texte de l'Auteur.

A. *Laissons les Anges au néant, & supposons la matiére dans un parfait néant de tout mouvement : ne puis-je pas assigner un tems; par exemple*, 12 *heures entre sa création, & l'impression du mouvement en elle?*

B. *Oüi, vous le pouvez, mais seulement par imagination .... Ce sont* 12 *heures d'imagination, & pas davantage.*

Réponse. Je fais une autre hypothése, qui pourra donner plus de jour à celle que je viens de rapporter. Supposons la matiére dans un parfait néant de tout mouvement: ce n'est pas une pure supposition, selon l'Auteur, car son sentiment est qu'elle a été créée immobile;

mais ſuppoſons qu'au lieu qu'il s'eſt écoulé tant de ſiécles depuis la création de la lumiére, ce ſoit aujourd'hui ſeulement, que Dieu diſe : *fiat lux.* Ne ſera-t-il pas vrai que la matiére aura exiſté ſans mouvement pendant pluſieurs ſiécles ? Ne ſera-t-il pas vrai que la matiére ſera auſſi ancienne qu'elle eſt actuellement, quoiqu'il n'y ait eu ſur la Terre aucun corps en mouvement, ni aucun eſprit créé ? Ne ſera-t-il pas vrai en un mot, que le tems ſera paſſé tout comme il l'eſt, & qu'au lieu que la matiére eſt en mouvement depuis près de ſix mille, ou près de huit mille ans, elle aura été en repos près de ſix mille, ou près de huit mille ans ? Mais continuons le dialogue de l'Auteur.

Texte de l'Auteur.

A. *Cette maſſe immobile n'aura donc pas été créée dans le tems ?*

B. *Non, puiſque le tems n'a pas commencé avec elle, elle aura été creée*

avant le tems, & au commencement du tems.

Réponse. La Terre créée, *non dans le tems, mais avant le tems, & au commencement du tems.* Devine qui pourra cette énigme, pour moi, j'avoue que mon esprit s'est vainement fatigué pour en trouver l'explication; je dirai seulement qu'on avoit crû marquer l'Eternité du Verbe, en disant qu'il est né du Pere avant tous les siécles: *& ex Patre natum ante omnia sæcula*, dit le Symbole de *Nicée*: cette expression deviendra désormais équivoque, & en avouant les termes du Symbole, on pourra croire que le Fils de Dieu aura été créé au commencement du tems, & conséquemment ne sera pas Eternel.

Texte de l'Auteur.

Au reste, j'aurois pû me dispenser de répondre à cette hypothèse, comme étant absolument chimérique & impossible, car elle suppose nécessairement

l'existence de celui qui l'a fait, & dès-lors il y a un tems qui coule avec lui, & qui détruit l'hypothèse.

Réponse. Ne fait-on pas tous les jours des hypothèses pareilles ? Sans doute. N'est-il pas clair que je puis supposer que Dieu après la création de la matiére informe & invisible, ait attendu jusqu'à ce jour pour créer la lumiére & les autres êtres ? Que l'Auteur dise s'il n'y auroit eu en ce cas aucun intervale depuis la création de la matiére, jusqu'à la création de la lumiére, & si on dateroit d'aujourd'hui la création de la matiére. Selon ses principes, je vois bien qu'il répondra affirmativement; mais je ne sçais à qui il persuadera une opinion si opposée à notre maniére de concevoir les choses ; & cependant il me paroît qu'il est dans le fond du même sentiment que tout le reste des hommes, & qu'il ne différe que par la maniére de s'exprimer. Car en disant que le tems ne commenceroit dans mon hypothèse, que d'aujourd'hui, il ne voudroit dire autre chose, sinon,

qu'aujourd'hui commenceroit le mouvement des corps, & le paſſage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être, ce que perſonne ne lui conteſtera; mais ce qu'on lui conteſtera, c'eſt qu'il n'y auroit point eu de tems, parce qu'il n'y auroit point eu de paſſage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être; & conſéquemment que le tems ne ſoit autre choſe que le paſſage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être. Car la raiſon ſe révolte auſſi bien que l'imagination, lorſqu'on lui veut faire entendre que la matiére ne ſeroit pas auſſi ancienne qu'elle eſt, ſi elle avoit exiſté juſqu'à ce jour ſeule & ſans mouvement: ce qui prouve plus ſenſiblement la juſteſſe de la définition que je donne du tems & de la durée: du tems, en l'appellant la meſure de la durée des êtres créés, en l'appellant une exiſtence continuée; d'où je conclus, que quand la Terre auroit été créée ſeule & ſans mouvement, elle ſeroit auſſi vieille qu'elle eſt: &, quoiqu'on ne pût pas

dire, il eſt arrivé telle & telle choſe depuis que la Terre exiſte, tel changement dans ſa ſubſtance, ou dans celle des autres êtres, on pourroit néanmoins dire aujourd'hui, pourvû que Dieu révélât le tems de la création de cette matiére : la Terre a exiſté pendant ſoixante & tant de ſiécles ſeule & immobile.

N. 6. Voici comme l'Auteur explique ces paroles de Moyſe : *In principio creavit Deus Cœlum & Terram. Terra autem erat inanis & vacua, & tenebræ erant ſuper faciem abyſſi .... Dixit que Deus, fiat lux; & facta eſt lux.*

Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre ; mais ni le Ciel, ni la Terre n'étoient point par eux-mêmes capables de nous éclairer, & Dieu dit que la lumiére ſoit, & la lumiére fut. Sur quoi je dis, la vérité du ſentiment de l'Auteur dépend tellement de l'explication qu'il donne de ce Texte de la Genèſe, que ſon explication étant fauſſe, ſon ſentiment eſt faux ; or eſt-il, qu'il eſt tout au moins fort douteux

que ce soit là le sens du Texte ; donc son opinion est tout au moins fort douteuse. Car le Texte est Sacré, la Vérité en est certaine ; si donc il y a eu un tems de ténébres avant la création de la lumiére, ç'en est fait du systême de l'Auteur : or son explication paroît bien forcée. Pourquoi n'entendra-t-on pas le Texte tout simplement ? Moyse parloit-il à des personnes aussi subtiles que l'Auteur, ou parloit-il pour n'être pas entendu ? Il parloit à des gens simples, & s'exprimoit simplement : il leur raconte la création du Monde par ordre, pour leur instruction & leur édification. Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre. Or la Terre étoit informe & invisible, & les ténébres couvroient la face de l'abîme ..... & Dieu dit que la lumiére soit, & la lumiére fut. Cette narration ne nous représente-t-elle pas le Ciel & la Terre comme existans un espace de tems sensible. Sans lumiére *la Terre étoit invisible* : donc si l'homme eut été créé en ce tems, il ne l'auroit pas vuë ;

Les ténébres couvroient la face de l'abîme; donc si l'homme eut été créé alors, il n'auroit rien vû. C'est ce que les Israëlites en pouvoient naturellement conclure. Ce n'est pas ici une Prophétie, qui de sa nature doit renfermer quelqu'obscurité; ce n'est pas un mystére, par-là-même inaccessible à l'esprit humain; c'est une exposition des Ouvrages de Dieu, & de l'ordre dans lequel ils ont été crées.

Texte de l'Auteur.

N. 7. *Je crois qu'à cette demande, à quelle heure la lumiére a-t-elle paru? & par conséquent par quelle heure le premier jour a-t-il commencé? Il faut répondre à toutes les heures à la fois du jour & de la nuit, du soir & du matin, pour toutes les circonférences du cahos matériel; ensorte que la lumiére & les ténébres ayant successivement achevé leur tour, auront fait le premier jour, lequel aura été de* 24 *heures certaines, ni plus, ni moins pour tous les côtés du cahos ma-*

tériel, régle & modele de tous les jours suivans.

Réponse. Comment se peut-il faire que sous les Poles, & depuis les Poles, jusqu'aux cercles polaires, le premier jour ait été *de 24 heures certaines* dans le sens de l'Auteur ? De quelque maniére qu'il l'entende, la réponse qu'il fera résoudra également la difficulté qu'il trouve dans l'inégalité du premier jour du Monde, qui résulte, selon lui, du sentiment contraire au sien.

Il y auroit, ce me semble, encore plusieurs points à relever dans la Dissertation, mais je m'en abstiens, afin de n'être pas trop long, & que cette réponse puisse trouver place dans le Journal. Je finis, en exposant en peu de mots ce que je pense du premier jour du Monde.

Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre. Douze heures après il créa la lumiére. Les 12 premiéres heures de ténébres composerent la premiére nuit. Les 12 premiéres heures de lumiére composerent le premier jour. Dieu appella les ténébres

bres *nuit* ; c'eſt ſans doute ces ténébres dont l'Auteur Sacré venoit de parler, que Dieu appella *nuit* ; la liaiſon du diſcours l'indique ; & le ſoir & le matin compoſerent le premier jour. Le *ſoir* & le *matin* paroiſſent n'être autre choſe que la *nuit* & le *jour*. Le mot *ſoir* eſt un autre terme pour exprimer la nuit & les ténébres. L'Apôtre paroît faire alluſion à cet ordre de la création dans ſon Epître au Romains. * *La nuit*, dit-il, *a précédé*, *& le jour s'eſt approché*. Nox præceſſit, dies autem appropinquavit

Voilà en peu de mots ce que je penſe de la Diſſertation ſur le premier jour du monde, & du fond de la queſtion ; je prie l'Auteur de croire, que je n'ai eu d'autre intention en mettant au jour mes penſées, que de répondre à ſon invitation, & de m'inſtruire par l'éclairciſſement de la matiére ; & au cas qu'il daigne répliquer, je le prie de me traiter avec bénignité. Je ſouhaite au ſurplus, que ma réponſe

* Chap. 12. ℣. 12.

l'engage à remanier & discuter de nouveau une question si abstraite.

ARTICLE XXXIII.

*DISSERTATION sur l'exil d'*Ovide*, avec quelques Anecdotes concernant les deux* Julies. *Par M.* R. D. R. *A* Moulins, *chez* Jean Faure, *Imprimeur Libraire, Ruë de Paris.* M. DCC. XLII. *in*-8o.

LA cause de l'exil d'*Ovide* est un sujet qui a exercé assez inutilement ceux qui ont travaillé sur ce Poëte : tout ce qu'ils en ont dit se réduit à des conjectures incertaines, & ils n'ont pû tirer ce secret de l'obscurité dont *Ovide*, qui en parle si souvent, a pris soin de l'envelopper. Si M. R. D. R. ne réussit pas à le découvrir, nous croyons qu'on doit renoncer désormais à cette recherche ; & c'est le parti qu'il semble avoir pris lui-même. *Quelques Critiques*, dit-il, *avouent qu'ils l'ont cherché inutilement, & ce se-*

toit, à mon avis, peine perdue de s'y amuser. Sa Dissertation ne laisse pas d'être curieuse & agréable : on y trouve discuté avec beaucoup de soin & d'exactitude tout ce qui peut intéresser dans le sujet qu'il se propose. Il le réduit à ces quatre points ; l'année, la cause, le lieu, la durée de l'Exil d'*Ovide.*

1°. L'Auteur prouve fort bien que le Poëte fut relégué l'an 761 de *Rome*, & qu'il arriva à *Tomes* sur la fin de l'hyver de 762. C'est *Ovide* lui-même qui en fournit les preuves indubitables, que M. D. R. a mises dans un bon jour. Ce Poëte, dit-il, étoit né le 20 Mars de l'année de *Rome* 711, comme il nous l'apprend par ces Vers de la X Elégie du IV. Livre des Tristes :

Editus hinc ego sum : nec non, ut tempora noris,
Cum cecidit fato Consul uterque pari ;

Ce qui marque bien certainement l'année où périrent les deux Consuls *Hirtius* & *Pansa*, l'année 711, mais

non pas si sûrement le jour de la naissance d'*Ovide*. Il sortit de *Rome* vers la fin de l'année, & il étoit au mois de Décembre sur la Mer *Adriatique*.

Littera quæcumque est toto tibi lecta Libello,
Est mihi sollicitæ tempore facta viæ.
Aut hanc me gelidi tremerem cum mense Decembris,
Scribentem mediis Hadria vidit aquis.
Trist. Lib. I. Eleg. X.

Il avoit alors cinquante ans. J'avois passé dix Lustres sans tache, dit-il, au Livre IV. des *Tristes*, Eleg. VIII. & j'ai le malheur d'être disgracié sur la fin de mes jours.

Jamque decem Lustris omni sine labe peractis,
Parte premor vitæ deteriore meæ.

Et dans l'Elegie X. « Déja mes »plus beaux jours s'étoient écoulés, »& la vieillesse avoit fait grisonner » mes cheveux : depuis ma naissan-

»ce le vainqueur que *Pise* couronne »d'Olivier, avoit remporté dix fois »le prix de la course des chevaux, »lorsque le couroux du Prince que »j'ai offensé, m'ordonne de me ren»dre à *Tomes*, sur la Rive gauche »du *Pont Euxin.* »

Jam mihi canities, pulsis melioribus annis,
Venerat, antiquas miscueratque comas.
Postque meos ortus Piseâ vinctus Olivâ
Abstulerat decies præmia victor Eques;
Cum maris Euxini positos ad læva Tomitas
Quærere me læsi Principis ira jubet.

Dix Lustres, ou dix Olympiades comptées depuis l'an de *Rome* 711, nous conduisent à 761 : ce fut donc cette année là qu'*Ovide* fut relégué en *Scythie.* Mais M. R. D. R. ne se contente pas d'avoir marqué l'année de cet événement; il lui faut quelque chose de plus; il fait voir le tems précis du départ du Poëte, & celui de son arrivée au lieu de

ſon exil. C'eſt encore *Ovide* qui fournit ces époques.

» Depuis que je ſuis dans la *Scythie*, il s'eſt écoulé une Olympiade (ou cinq années) *quinquennis Olympias*, & déja j'ai commencé un ſecond Luſtre. » Dans la même Lettre (de Ponto IV: Epiſt. VI.) *Ovide* pleure la mort de *Fabius Maximus*, qui devoit intercéder pour lui auprès de l'Empereur, & celle d'*Auguſte*, qui paroiſſoit s'adoucir, & qu'on eſpéroit pouvoir enfin fléchir.

Sur ces deux événemens qui ſe ſuivirent de près, voici comme raiſonne M. R. D. R. Cette Epître fut écrite peu de tems après la mort d'*Auguſte*. Ce Prince mourut le 19 d'Août 767 de *Rome*. Si donc depuis l'arrivée d'*Ovide* en *Scythie*, il s'étoit écoulé cinq années Olympiques, qui commençoient au ſolſtice d'été, il faut qu'il y fut arrivé avant le ſolſtice d'été de l'année 762; & il étoit parti d'*Italie*, comme on la déja vû, au mois de Décembre 761. Tous ces témoignages raſſemblés & comparés, dé-

cident ſans ambiguité le premier point de la Diſſertation.

A l'occaſion de la mort de *Fabius Maximus*, M. R. D. R. en raconte la cauſe d'après *Tacite* & *Plutarque*. Auguſte étant un jour allé avec *Fabius* voir *Agrippa* ſon petit-fils, qu'il avoit exilé ; *Livie*, dont les importunités avoient obligé l'Empereur à déſigner *Tibere* pour ſon ſucceſſeur, craignant les ſuites de cette entrevuë, dit à *Auguſte* avec aigreur, qu'il valoit mieux faire revenir promptement ce ſucceſſeur à l'Empire, que de l'irriter par un plus long délai. *Maximus* avoit eu l'imprudence de dire à ſa femme *Marcia* ce qui s'étoit paſſé, & elle n'avoit pas manqué de le redire à *Livie*. Le lendemain *Maximus* étant allé faire ſa Cour à l'Empereur, lui dit en le ſaluant en ſtile Romain : *Bon jour, Ceſar*. L'Empereur lui répondit. *Adieu, Maximus*. Ce terrible *Adieu*, fit croire à *Maximus* qu'il étoit perdu ; il ſe donna la mort.

II°. Nous nous arrêterons un

peu plus sur le second Article, sur lequel il y a plus d'embarras. **M. R. D. R.** distingue deux causes de l'exil d'*Ovide*, une cause apparente, ou plutôt un prétexte, & la véritable cause. Le Poëte lui-même en trente endroits, & en trente façons différentes rappelle l'une & l'autre; mais il s'exprime toujours obscurément, & avec réticence sur la véritable cause, au lieu qu'il parle clairement sur le prétexte qui arma la colere d'*Auguste*. Ce furent ses Vers licentieux, son *Art d'aimer*, qu'on regardoit, avec raison, comme très-propre à corrompre la jeunesse. Mais la preuve que ce ne fut qu'un prétexte, c'est qu'il y avoit fort long-tems que ces Vers étoient connus dans *Rome*, sans qu'on en fît un crime à l'Auteur, ni qu'on pensât à l'en punir. *Ovide* étoit jeune quand il les publia, & il étoit dans un âge avancé lorsqu'il fut envoyé à *Tomes*.

Ergo quæ juveni mihi non nocitura putavi

Mai 1743.

Scripta parum prudens, nunc nocuere Seni.
Sera redundavit veteris vindicta Libelli;
Distat & à meriti tempore pœna sui.

Trist. L. II. V. 543. &c.

Notre Auteur examine avec une critique éclairée les divers systêmes qu'on a imaginés sur cet événement. Ce qu'il y a de sûr, dit-il, c'est qu'*Ovide* s'attira sa disgrace par quelque action qui avoit offensé directement l'Empereur; ce Vers semble le dire bien clairement:

Ultus es offensas, ut decet, ipse tuas.

Lib. II. Trist. V. 134.

Mais quelle fut cette action? C'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner: *Ovide* en parle avec une obscurité affectée, la traitant tantôt d'erreur, tantôt de crime, sur lequel il n'ôse s'expliquer, de peur de renouveller l'offense. Mon crime, dit-il, c'est d'avoir eu des yeux:

Inscia quod crimen viderunt lumina, plector;

Peccatumque oculos est habuisse meum.
Lib. III. Trist. V. 49. &c.

Mais il ajoûte aussi-tôt :

Non equidem totam possum defendere culpam,
Sed partem nostri criminis error habet.

Ces Vers, & d'autres qui ont le même sens, & que nous ne rapportons pas, ne semblent-ils pas insinuer qu'*Ovide* avoit vû sans dessein quelque action indécente & criminelle d'*Auguste*, ou de quelqu'un de sa Maison? Voilà l'erreur, la surprise; voilà ce qu'il y a d'excusable dans son fait : mais qu'il avoit eu l'imprudence d'en parler, d'en faire peut-être des railleries, qui avoient été rapportées à l'Empereur, ou même d'y prendre part; voilà le crime impardonnable, qu'il a toujours pris soin de cacher. Mais on veut quelque chose de plus particulier, on veut sçavoir quelle fut cette action qui perdit *Ovide* sans

retour, quoiqu'il ait interdit toute curiosité sur ce sujet.

Neve roges quid sit ; stultam conscripsimus Artem :
Innocuas nobis hæc vetat esse manus.
Ecquid præterea peccarim, quærere noli :
Ut lateat solâ culpa sub Arte mea.
De Ponto, Lib. II. *Epis. IX. V.* 73.

»Sur quoi, *dit, M. R. D. R.* Il »seroit peut-être naturel de soup- »çonner qu'*Ovide* fut du nombre »de ceux qu'*Auguste* appelloit *les* »*violateurs de sa Maison*, parce »qu'ils avoient eu des habitudes »avec des personnes qui lui appar- »tenoient de près....... Ajoûtez »que notre exilé ne veut pas faire »l'aveu de son crime, de peur de »r'ouvrir les blessûres d'*Auguste*.

Nam non sum tanti, ut renovem tua vulnera, Cæsar.

»Or les blessûres de cet Empereur »étoient le jeune *Agrippa*, & les deux *Julies*, » qu'il avoit coutûme

de nommer, au rapport de *Suétone*, *tres vomicas*, *aut tria carcinomata.*

Ce ſoupçon, du moins par rapport à *Julie*, eſt confirmé par les anciens fragmens de la Vie d'*Ovide*, & par les Vers de *Sidonius Apollinaris* ſi ſouvent cités ſur ce ſujet.

Cependant notre Auteur rejette ce ſentiment. *Julie*, fille d'*Auguſte*, dit-il, fut exilée l'an 752 de *Rome*, à l'âge de trente-huit ans, ſelon *Macrobe*; elle étoit née l'an 715, ſuivant *Dion*. *Velleius Paterculus*, place ſon exil ſous le Conſulat de *Gallus*, & de *Caninius*, ce qui revient au même. *Ovide* ne fut relégué qu'en 761. L'Empereur auroit-il tardé neuf ans à punir un crime qui l'auroit bleſſé d'une maniére ſi ſenſible? Il faudroit ſuppoſer qu'il l'auroit ignoré durant tout ce tems. Mais, ajoûte M. R. D. R. (*& c'eſt une obſervation déciſive.*) *Ovide* étoit fort jeune, lorſque dans ſes Poëſies il célébra *Corinne*, c'eſt-à-dire, *Julie*, ſelon les Auteurs qu'il réfute:

Carmina cum primùm populo Juvenilia legi,
Barba reſecta mihi biſve ſemelve fuit.
Moverat ingenium, totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.

L. IV. Triſt. Eleg. X.

Il pouvoit donc avoir environ vingt ans, & c'étoit vers l'année 731. Auguſte auroit-il attendu trente ans à le punir? D'ailleurs, *Julie* n'avoit alors que ſeize ans; & l'Hiſtoire ne l'accuſe d'aucun libertinage à cet âge. Enfin la maniére dont *Ovide* parle de ſa fauſſe *Corinne*, ne convient nullement à la fille de l'Empereur.

D'autres ſe ſont figurés que le crime d'*Ovide* étoit d'avoir été témoin de l'inceſte d'*Auguſte* avec ſa fille *Julie*. En effet, *Ovide* rejette ſouvent ſon malheur ſur ſes yeux! ſur ce qu'il avoit vû quelque choſe qu'il n'a jamais voulu déclarer.

Mai 1743.

Cur aliquid vidi ? Cur noxia lumina feci ?
Cur imprudenti cognita culpa mihi est ?

L. II. *Trist. v.* 103. *&c.*

Inscia quod crimen viderunt lumina, plector, &c.

On appuye cette conjecture d'un passage de *Suétone*, qui dit dans la Vie de *Caligula*, que ce Prince ne vouloit pas qu'on le crut petit-fils d'*Agrippa*, à cause de l'obscurité de sa naissance, & qu'il ne faisoit pas difficulté de publier que sa mere devoit le jour à l'inceste d'*Auguste*, avec sa fille *Julie*. Mais *Suétone* n'ajoûtoit point foi à cette médisance.

»D'ailleurs, *ajoûte M. R. D. R.* »il y a une raison, qui détruit sans »réplique cette odieuse conjecture. »C'est qu'*Agrippine*, mere de *Cali*»*gula*, étoit venue au monde vingt-»trois, ou vingt-quatre ans avant »l'exil d'*Ovide*. Car *Agrippa*, qui »épousa *Julie* après la mort de *Mar*»*cellus*, arrivée l'an de *Rome* 731 »en Automne, mourut l'an 742,

» laissant cinq enfans, du nombre » desquels étoit *Agrippine.* » L'Auteur ajoûte qu'*Ovide* avoit trop d'esprit pour retracer si souvent à l'Empereur le souvenir de son crime, s'il en avoit été témoin.

Pour expliquer enfin son sentiment sur la cause de l'exil d'*Ovide*, M. R. D. R. pense que ce n'est pas sans raison qu'on a mis *Julie* sur le compte de ce Poëte : mais il prétend qu'il s'agit de la fille, non de la mere ; c'est-à dire, de la petite-fille d'*Auguste.* Celle-ci trop fidéle à suivre les traces de sa mere, se fit exiler comme elle, & pour le même sujet l'an 761, au même tems qu'*Ovide* fut relégué. *Le tems*, dit l'*Auteur*, *ne pouvoit mieux quadrer.* Effectivement cette circonstance rend la conjecture assez vraisemblable. Ce n'est pas tout ; *Tacite* nous apprend que tous les Adulteres des deux *Julies* furent punis de mort ou d'exil : *Adulteros earum morte aut fugâ punivit.* Ovide en fut quitte à meilleur marché ; & c'est ce qu'il reconnoît lui-même en plusieurs en-

droits des Poësies composées dans son exil. Nous nous contenterons de celui-ci, où il parle de cette sorte à l'Empereur, dans la seconde Elegie du Livre cinquiéme des *Tristes*, V. 55.

Ira quidem moderata tua est, vitamque dedisti :
    Nec mihi jus civis, nec mihi nomen abest.
Nec mea concessa est aliis fortuna : nec exul
    Edicti verbis nominor ipse tui.
Omniaque hæc timui, quoniam meruisse videbam :
    Sed tua peccato lenior ira meo est.

Quand donc *Ovide* cherche à dissimuler, à excuser sa faute, on peut juger qu'il ne parle pas sincérement, qu'il ne veut que donner le change, exciter la compassion de ses amis, & les engager à s'intéresser pour lui auprès de l'Empereur.

Par le rapport & la comparaison des termes de la Loi *Julia*, portée par *Auguste* contre les adulteres, avec les expressions d'*Ovide* au sujet

de son exil, M. R. D. R. confirme son sentiment, La plus grande peine décernée par la Loi, *Pœna gravior*, étoit l'exil : *Ovide* se sert des mêmes mots pour exprimer celle à laquelle il étoit condamné :

Qui cum me dignum *pœnâ graviore* fuisse
Confitear, &c,

Enfin tout paroît concourir à appuyer cette opinion. L'Auteur explique la nature & les différentes espéces d'exil chez les Romains, la formule de la sentence qui y condamnoit les coupables, & passe tout de suite au lieu de l'exil d'*Ovide*.

I I I°. C'étoit, dit-il, toute la Province du *Pont*; c'est pour cela que les Elégies qu'il y composa, sont datées *de Ponto*, ou *ex Ponto*. Mais il choisit pour lieu de sa demeure la Ville de *Tomes*, Capitale de la Province. « Cette Province, habitée »par les *Scythes* & les *Gétes*, faisoit »partie de la Basse *Moesie*, entre »le *Pont Euxin*, les bouches du *Da*»*nube*, & le Mont *Hæmus*. La Bas-

» ſe *Bulgarie* répond à cette ancien-
» ne contrée, & la partie mariti-
» me eſt habitée juſqu'à *Varna* par
» les *Tartares* de *Dobrucin*, tributai-
» res du Turc. *Tomi*, ou *Tomus*, eſt
» aujourd'hui *Zomi*, ſur le bord de
» la *Mer Noire*. » *Ovide* en fait un Pays affreux, ou régne un hyver perpétuel. Mais il y étoit exilé parmi des Peuples barbares, lui qui étoit accoûtumé à la magnificence & aux délices de *Rome*.

IV°. M. R. D. R. fait voir par les dates de diverſes piéces d'*Ovide*, qu'il vécut dans le *Pont* environ ſept ans, & il croit qu'il mourut dans le cours de l'année 768. Il aime mieux s'en rapporter à un fragment de *Cæcilius Minutianus Apuleius*, cité par *Lilio Giraldi*, qu'à *Euſébe* qui recule de deux ans la mort du Poëte.

Anecdotes ſur les deux Julies.

L'Auteur s'étend aſſez ſur l'Hiſtoire, & ſur tout ſur le caractére de la premiére *Julie*, & dit peu de choſes de la ſeconde. *Auguſte* avoit

pris un ſoin très-particulier de l'éducation de ſa fille. Il l'avoit élevée ſous ſes yeux, l'accoutumant au travail, à ne rien dire, à ne rien faire dont elle pût rougir. Point de viſites, point de commerce au dehors. Mais il compta trop ſur les leçons de ſageſſe qu'il lui avoit données, & s'apperçut trop tard qu'elle s'en étoit étrangement écartée. Un air de ſimplicité, de candeur, d'ingénuité couvroit ſes déſordres, & empêchoit *Auguſte* de l'en ſoupçonner, ou lui faiſoit condamner ſes ſoupçons. *Julie* avoit l'eſprit agréable, enjoué, orné, cultivé par l'étude, fertile en bons mots, en reparties vives & ingénieuſes. *Macrobe* en rapporte pluſieurs au Chapitre cinquiéme du Livre ſecond des *Saturnales.*

Auguſte lui fit épouſer *Marcellus*, fils d'*Octavie* ſa ſœur ; mais ils ne vécurent pas long-tems enſemble. Après la mort de *Marcellus*, l'Empereur « lui donna pour ſecond » époux *Agrippa*, grand homme de » Guerre, qu'il voulut aſſocier à ſa » Maiſon, comme il l'avoit aſſocié

»à ses Victoires. Ce fut alors que »le caractére & les mœurs de *Ju-»lie* commencerent à se dévelop-»per. » *Agrippa* ignora, ou dissimula la conduite de sa femme. Il n'en fut pas de même de *Tibere*, son troisiéme mari. Défiant, soupçonneux, elle ne lui imposa point. Cependant il ne laissa pas de vivre bien avec elle durant quelque tems: la politique, le respect pour l'Empereur, suspendirent les effets de son mécontentement. Mais enfin il se sépara d'elle, & ce fut pendant cette absence, qui dura huit ans, que *Livie* travailla si efficacement à lui applanir le chemin à l'Empire. Enfin l'indignation d'*Auguste* éclata; il condamna sa fille à l'exil. Elle y fut très-resserrée, & traitée fort durement, sur-tout pendant les cinq premiéres années, & l'Empereur ne voulut jamais consentir à son rappel.

Cet exemple de sévérité ne fut pas capable de contenir la seconde *Julie*, fille de la premiére, & femme de *L. Æmilius Paulus*, fils du

Censeur. Aussi eut-elle le même sort que sa mere. *Tibere* parvenu à l'Empire, ne changea rien aux volontés d'*Auguste* ; les exilés ne furent point rappellés. Et supposé, dit M. R. D. R. qu'*Ovide* ait été des amis de la seconde *Julie*, comme nous l'en avons soupçonné dans notre Dissertation, doit-on être surpris qu'il n'ait pû trouver grace auprès du nouvel Empereur.

Cependant en finissant ces *Anecdotes*, il cherche à justifier le Poëte autant qu'il est possible. « Ne peut-» il pas se faire, *dit-il*, que sans » avoir commis de crime avec la » petite-fille d'*Auguste*, il ait eu seu-» lement le malheur de se trouver » engagé dans ses parties, en qua-» lité de bel esprit, de Poëte galant, » propre à égayer ces sortes de Fêtes » par la légéreté de sa Muse? En » ce cas..... il n'aura véritable-» ment péché que par les yeux, & » il n'en aura pas moins encouru » l'indignation de l'Empereur. Il » semble que cette supposition puisse » accorder *Ovide* avec lui-même,

»lorsqu'il proteste en tant d'en»droits, qu'il est innocent dans le »fond, qu'il a commis une faute, »& non pas un crime; qu'il n'y a »eu que de l'imprudence & de la »simplicité dans son fait. Mais, »*continue M. R. D. R.* n'en dit-il »pas un peu trop? A force de se »justifier, quelquefois on en de»vient plus suspect. Qui est-ce qui »prendra jamais *Ovide* pour un »homme simple, » &c.

En effet, *Ovide* des parties d'une *Julie*, en qualité de bel esprit, de Poëte, de Poëte galant, propre à égayer ces sortes de Fêtes, & simple spectateur! C'étoit déja se rendre coupable: mais quoiqu'il semble en quelques endroits rejetter toute sa faute sur ses yeux, il avoue néanmoins qu'il y a eu autre chose que de l'erreur; quelque action dont il n'osoit rappeller le souvenir. A tout ce que nous avons déja rapporté, ajoûtons ce qu'il se fait dire par l'Amour, dans l'Epître III. Livre III. *De Ponto.*

Utque hoc, ſic utinam defendere cætera poſſes !
Scis aliud, quod te læſerit, eſſe magis.
Quidquid id eſt (neque enim debet dolor ille referri)
Non potes à culpâ dicere abeſſe tuâ.
Tu licet erroris ſub imagine crimen obumbres,
Non gravior merito vindicis ira fuit.

La plus grande peine décernée par la Loi contre les adulteres, étoit l'exil : *Ovide* avoue ici, & en bien d'autres endroits, que l'Empereur avoit uſé d'indulgence à ſon égard, & qu'il méritoit une punition plus ſévére. Que penſer de pareils aveux qui échappent à un homme, qui ne cherche d'ailleurs qu'à s'excuſer, & à diminuer ſa faute ? Il eſt vrai que le Prince avoit puni de mort quelques-uns des *violateurs de ſa Maiſon* : mais le crime augmente par la qualité des perſonnes qu'il offenſe, & la témérité des coupables ; & *Ovide* reconnoît lui-même qu'on lui

avoit fait grace, en lui accordant la vie.

Ira quidem moderata tua est, *vitam que dedisti . . . . .*
Omniaque hæc timui, *quoniam meruisse videbam.*

Voilà, ce semble, tout ce qu'on peut dire au sujet de l'exil d'*Ovide*; & à moins qu'on ne découvre quelque Monument, inconnu jusqu'ici, il y a bien de l'apparence qu'on ne sera jamais mieux instruit.

M. *Ribaud de Rochefort* a déja signalé son Erudition & sa Critique par plusieurs Dissertations sur les commencemens de notre Monarchie, sur le régne de *Clovis*, sur les Titres de Consul & de Patrice, donnés à nos premiers Rois, &c. & par une explication de la quatriéme Eglogue de *Virgile*, qui pourra faire oublier toutes celles qu'on a imaginées jusqu'ici. Il nous fait encore espérer d'autres fruits de ses veilles Littéraires : Eh ! que ne pourroit-on pas en attendre, s'il étoit plus à portée de cultiver les Muses,

Muses, d'entretenir commerce avec les Sçavans, & de consulter les Livres qui ne pénétrent pas aisément dans le lieu de sa demeure?

ARTICLE XXXIV.

SERMONES IN SOLEMNI Academiæ Scientiarum, &c. C'est-à-dire, *Discours prononcés publiquement dans l'Assemblée Solennelle de l'Academie Impériale des Sciences, le 29 d'Avril* 1742. *A Petersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie, in-4°. Pages* 50. *& au de-là.*

L'Académie de Petersbourg ayant interrompu ses Séances Publiques pendant quelques années, vient pour se conformer aux Réglemens du Czar Pierre I. son fondateur, & aux intentions de la nouvelle Czarine sa glorieuse restauratrice, d'en reprendre l'usage avec plus de solennité que jamais, à l'occasion du Couronnement de cette auguste Princesse, & pour lui ap-

plaudir, à sa maniére, avec tous les Ordres de l'Etat, qui ont conçu un redoublement de zéle, chacun pour les fonctions qui lui sont propres; rien n'étant plus naturel, que ce nouvel accroissement de vigueur, qui se repand dans les Membres, lorsque la Tête reprend la sienne, & se ranime avec tant d'éclat.

L'Assemblée fut nombreuse & illustre; & après les complimens, & une espéce de Dédicace, faite à leur illustre Souveraine, sur son avénement au Trône & sur son Couronnement, *M. Georges Wolfgang Krafft*, Professeur de Physique expérimentale & théorique, choisi par l'Académie pour faire éclater ses vœux & son application au travail, déclara que pour répondre avec dignité aux Statuts de sa fondation, & à la célébrité du jour.

»Il s'étoit étudié à choisir un su»jet, qui par sa grande nouveau»té, & par son agrément naturel »portât sa recommandation auprès »d'une si illustre Assemblée. Dans »cet esprit, *ajoûte M. Krafft*, j'ai

» cru devoir parler d'une nouvelle
» maniére de faire des concerts de
» Musique. Car que peut-on imagi-
» ner de plus convenable pour cet
» illustre Panégyrique, & pour des
» applaudissemens solennels, que la
» Musique, qui est la compagne in-
» séparable des plaisirs, & qui est
» comme innée à l'homme, & gra-
» vée dans tous les esprits.

» Je parlerai donc, *continue l'Au-*
» *teur*, d'une nouvelle & très-ingé-
» nieuse invention faite en France,
» c'est-à-dire, d'un instrument qu'-
» on nomme une Orgue, ou un
» Clavecin de Musique oculaire.
» Et toute mon occupation sera,
» après avoir donné la Description
» de cet instrument, qui n'est pas
» encore à sa perfection, de discu-
» ter avec modestie, & avec tout le
» respect qui est dû aux grandes en-
» treprises, *omni quæ debetur magnis*
» *ausibus reverentiâ, modestè excu-*
» *tiam*, jusqu'où on peut porter l'es-
» pérance & la confiance d'obtenir
» avec le tems une si brillante Ma-
» chine.

Avant que de ſuivre *M. Krafft* dans ſes ſçavantes diſcuſſions, nous répéterons ici une réfléxion de l'Auteur du Clavecin, qui n'ayant donné d'abord ce Clavecin que comme une idée en paſſant, & ayant déclaré pendant bien des années, qu'il n'avoit jamais prétendu & ne ſe réſoudroit jamais à la réaliſer ni à en tenter la pratique, ne s'eſt laiſſé perſuader peu-à-peu d'y mettre la main, que par le renouvellement continuel des diſcuſſions, des doutes, des contradictions mêmes du Public.

Cet Auteur a ſans doute ſes raiſons immédiates tirées de la Phyſique, des Mathématiques, de l'Optique, de la Muſique, de la Peinture, pour être perſuadé de la vérité de ſon idée. Il en a du reſte articulé un bon nombre d'aſſez fortes dans ſon Optique, & ſur-tout dans nos Mémoires, & dans d'autres Journaux! Mais de toutes les raiſons, celle qui l'a le plus confirmé dans ſon opinion; c'eſt, dit-il, que depuis 1725, c'eſt-à-dire de

puis près de 20 années, qu'il a jetté cette nouveauté comme en l'air, le Public n'a cessé un instant de la suivre & de la lui ramener sous les yeux, souvent pour l'adopter, le plus souvent pour la contredire.

Mais ce n'est point cette adoption, c'est plus que toute autre chose cette contradiction qui l'a tout à fait séduit en faveur d'une pensée, marquée à ce coin des vérités toutes neuves. Car si celle-ci étoit fausse, purement fausse, a t-il dit, elle eut été suffisamment contredite une seule fois. Toutes les fausses inventions, de quelque brillant qu'elles puissent être, & plus même elles sont brillantes, n'ont coutume de faire du bruit qu'un moment.

Il manquoit pourtant au Clavecin, l'épreuve juridique d'une Académie entiére de Sçavans, rassemblés de toutes les parties de l'Europe, tels que sont les *Hermans*, les *Delisles*, les *Bernoullis*, les *Eulers*, les *Kraffts*, les *Weitbrechts*, les *Wolfs*, les *Bulffingers*, & trente autres tous célébres, qui fissent l'hon-

neur à une vaſte Méchanique qui tient tous les eſprits en ſuſpens, de la diſcuter une bonne fois pour la rejetter ou l'adopter, s'il eſt poſſible, & ſçavoir enfin à quoi s'en tenir.

Nous ſommes perſuadés, que l'Auteur ſe prêtera de bonne grace à des diſcuſſions qui l'honorent, & qu'il ſera même charmé d'avoir occaſion de s'en expliquer avec de ſi habiles gens, ſi propres à dire, & à lui aider à dire tout ce qu'il y a de plus profond ſur cette matiére, qui redevient par là de plus en plus intéreſſante pour le Public.

Pour la traiter à fond, *M. Krafft* remonte à l'origine de la Muſique, aux Hébreux, aux Grecs, à Pythagore, remarquant d'abord avec ſoin, qu'elle n'a pourtant jamais roulé que ſur le *ſon*, & n'a jamais été conſacrée qu'au plaiſir des *oreilles*. Cela eſt vrai, & la nouvelle Muſique des couleurs doit reconnoître modeſtement qu'elle n'a pas cet avantage, & que c'eſt-là contr'elle un fort préjugé. Toutes les nou-

veautés sont, ou ont été dans le cas, la Musique même des sons, lorsqu'elle vint à éclore pour la premiére fois.

Elle n'attendit pas long-tems : elle prévient les sens, elle ébranle les corps, le mouvement de l'air, qui lui sert de véhicule, est assez grossier, & va jusqu'à faire trembler les Maisons. Nos corps en sont tous émus. Elle régne dans le bruit, c'est tout dire. La lumiére, les couleurs, sont comme incorporelles; elles vont droit à l'ame, la percent, la saisissent, presque sans en avertir les sens. Si elles parviennent jamais à nous donner le plaisir de la Musique, ce sera sans doute un plaisir bien fin, bien intime, & que sçait-on? Par-là peut-être, plus piquant & plus saisissant.

Ce fut dans la boutique d'un Serrurier, qu'il fut permis à Pythagore de découvrir par hazard, en passant, les premiers élémens de la Musique sonore, ausquels remonte ici le Sçavant Académicien de Petersbourg. Pythagore fut surpris

de l'eſpéce de concert & d'harmonie, qui le frapa dans les coups redoublés de 3 ou 4 Forgerons, qui battoient le Fer ſur l'Enclume, ſans autre deſſein que de le forger.

Il preſſentit ce que ce pouvoit être, entra dans la Boutique, examina les Marteaux, les vit inégaux, les peſa, & les trouva, l'un double de l'autre, & tous en un mot proportionnés ſelon les nombres naturels 1, 2, 3, 4, 5, &c. ou plutôt, ſelon ces nombres renverſés, *un*, *une moitié*, *un tiers*, *un quart*, *un cinquiéme*, &c. Ce ſont les vrayes proportions de l'*Octave*, de la *Quinte*, de la *Quarte*, des *Conſonances* en un mot. Tout le monde ſçait cela, ou doit le ſçavoir : car depuis Pythagore on l'a bien répété.

Le célébre *Galilée*, qui étoit un fort habile homme, vient ici ſur les rangs. Il conſtruiſit des Pendules, dont les fils proportionnés ſelon les mêmes nombres, repréſentoient par leurs oſcillations, au moins le crut-il, & le croit-on, les vibrations des cordes ſonores concor-

dantes. *M. Krafft* paroît craindre qu'on ne prenne ce systême de *Pendules Diapasonés* pour la Musique oculaire même dont il s'agit.

Mais il remarque fort bien que »ce n'étoit qu'une figure séche & »aride, un squelete froid & inanimé d'un corps vivant & plein »de suc ; & la simple charpente »d'un Palais magnifique. Croirons-»nous, *ajoûte-t-il*, que l'ame éprou-»ve un plaisir bien piquant à voir des »Pendules se balancer ainsi ? Ce »seroit faire illusion à nos sensa-»tions intimes, à notre imagina-»tion, à nos sens, à nos percep-»tions, à nos idées, à notre ame »même.

Cet Auteur ajoûte, que des personnes qui se proménent dans une place, & vont & viennent avec des vitesses diverses, le fissent-ils selon le rapport des sons harmonieux, ne lui paroissent guéres propres à donner à l'œil le plaisir d'un concert de Musique. Tout de suite nous nous attendions à voir *M. Krafft* parler de la Danse, qui ne

laiſſe pas de donner à l'œil quelque plaiſir de Muſique, & dont l'Auteur du Clavecin a bien ſçu ſe prévaloir ; mais *M. Krafft* n'en dit rien.

Il cherche en quoi l'art du grand Galilée a manqué ici à l'achévement d'une Muſique oculaire. Pour nous, nous croirions que Galilée n'a point manqué au Clavecin : mais que le Clavecin lui a manqué ; qu'il lui a manqué d'y penſer, n'ayant point achevé ce grand œuvre, tout ſimplement, parce qu'il ne l'a pas même commencé.

Ce que dit *M. Krafft*, que pour faire une ſorte de Muſique des Pendules de Galilée, il leur manquoit la viteſſe & l'extrême rapidité des vibrations, eſt fort bien dit. Elles étoient trop étendues pour être ſi vives, & trop viſibles même pour être ſi piquantes. Le plaiſir de l'harmonie dépend de vibrations courtes, promptes, & mille fois répétées à chaque inſtant. Les Pendules de Galilée, malgré la diverſité de leurs oſcillations, n'avoient dans

le fond rien que de monotone pour l'œil qui les comptoit trop à loiſir. Les plaiſirs ne ſe comptent pas.

»Une plus noble Méchanique »pour tranſporter aux yeux l'empi»re des oreilles, me rappelle, *dit* »*M. Krafft*, & m'oblige de laiſſer »tous ces foibles eſſais. C'eſt le Mé»chaniſme du R. P. Caſtel, qui »par un effort ſupérieur à tous »ceux-là, a entrepris ce grand Ou»vrage, que je vais expliquer dans »toute l'étendue qu'il mérite.

Cette expoſition eſt pleine d'éloges, de politeſſe & d'eſprit. Elle eſt même aſſez exacte dans les parties qu'elle embraſſe. Mais elle n'embraſſe pas tout. C'eſt dommage qu'elle n'ait été formée que de piéces d'une ſeconde main, & non ſur les Mémoires originaux & immédiats, dont les trois ou quatre premiers ont paru d'abord en 1725 dans les Mercures de France, les cinq ou ſix ſuivans dans nos propres Mémoires en 1735, & les derniers dans l'Optique des couleurs en 1740. Hors de-là, nous ne connoiſſons

d'exact sur cette matiére, que l'exposition qu'en a donnée à Hambourg le fameux *M. Tellemann* dans la Langue du Pays. Le Livre de *M. Jean Gottlob kruger*, que M. *Krafft* cite avec d'autres Journaux, n'est point parvenu jusqu'à nous.

Pour rendre son discours plus sensible à ses illustres Auditeurs, M. *Krafft* avoit fait peindre les 12 couleurs chromatiques du P. Castel, *le bleu*, *le céladon*, &c. C'est un grand coup, si le Peintre les avoit attrapées dans leur justesse de coloris, & sur tout de clair obscur. Depuis huit ou dix ans, le P. Castel avoue qu'il a employé toutes sortes de mains & d'arts différents, pour en approcher un peu. Une nouveauté, selon *Gratien*, est encore bien avant dans le néant, lorsqu'elle perce pour en sortir.

M. *Krafft* répéte beaucoup que le Clavecin oculaire, n'est qu'oculaire, & que les Couleurs n'y sont accompagnées d'aucun son. En quoi il n'est pas tout à fait instruit des choses; l'Auteur du Clavecin l'ayant

toujours accompagné, tantôt d'un Clavecin ſonore, tantôt d'une Orgue ſonore auſſi, nous avertiſſant expreſſément dans ſes écrits, que le ſon qui eſt connu, devoit introduire dans la Muſique, la couleur qui n'y eſt pas connue, & dont le langage a beſoin dans les commencemens, d'un truchement auſſi naturel que celui là.

Enfin après une expoſition qui nous paroît un peu ſuccincte, M. *Krafft* reprend le raiſonnement Philoſophique, pour juger avec beaucoup de réſerve & de modération, de l'effet d'une entrepriſe qui, ſelon lui, pourroit bien ne pas paroître aujourd'hui vraiſemblable, & réuſſir cependant avec le tems.

» Car qui eſt-ce, *dit-il*, qui peut » ſe vanter d'avoir un eſprit aſſez » perçant, & comme des yeux de » Lynx, pour prévoir ſeulement les » tentatives & les eſſais de la poſ» térité à cet égard? L'induſtrie in» fatiguable de notre ſiécle, n'a-t» elle pas fait éclore bien des décou-

» vertes, que nos ayeux n'auroient
» pu ſoupçonner ?

Pour juger donc de l'effet de la nouvelle Muſique, M. *Krafft* rappelle que la Muſique ordinaire du ſon, conſiſte dans le mouvement vibratoire & tremblotant des petites parties du corps ſonore, de l'air, & des membranes de l'ouie, mouvement très-rapide & non continu, mais mille fois répété ; de maniére que les retours intercalaires d'un ſon s'accordent par intervalles de tems bien méſurés, avec les retours d'un autre ſon, faiſant harmonie avec ce premier, ou avec d'autres ſons contemporains & concordans.

Il eſt remarquable que de ce principe commun & tout ſimple, le P. Caſtel ſoit parti pour en conclure la vérité inconteſtable de ſon idée, & que M. *Krafft* en parte pour rendre cette vérité douteuſe & équivoque.

Il faut donc trois choſes, dit ce dernier, pour exciter dans notre oreille & dans notre ame le ſenti-

ment & le plaisir propre de la Musique. Il faut ; 1°. Des vibrations ; 2°. Des vibrations promptes; 3°. De la symmétrie. S'il ne faut que cela, dit le P. Castel, & disent bien des gens, le Clavecin est démontré. Il l'est pour tous ceux qui pensent que la lumiére & les couleurs excitent des vibrations dans l'œil. Descartes, Malebranche, Grimaldi surtout, n'en ont pas douté.

Mais la Physique courante est fort changée d'après Newton, depuis quelque tems. On ne voit point ces vibrations, on ne les sent point, elles sont trop fines. Les expériences grossiéres, & le calcul Géométrique n'y atteignent pas. Les Newtoniens les nient donc, & M. *Krafft* ne leur fait point de quartier.

Descartes, Malebranche, & ce qu'en France nous appellons sans façon, & peut-être trop sans façon la saine Physique, ne reconnoissant point de vuide, fait consister la propagation de la lumiére dans les impulsions vives, courtes, & sans cesse réitérées du corps lumineux, ou

coloré ſur le milieu environant, & par ſon moyen ſur nos yeux. M. Newton dénuant le Ciel, & preſque l'Univers, de corps & de matiére quelconque, ne reconnoît d'autre véhicule de la lumiére & des couleurs, que des corpuſcules émanés, lancés, coulant du corps lumineux, & allant toujours en avant, ſans jamais revenir ſur leurs pas, comme ſi le monde étoit infini, & vuide même à l'infini.

Sans prendre parti pour ou contre cette hypothèſe des *Emiſſions lumineuſes, colorées mêmes* du très-célébre M. *Nevvton*, il paroît pourtant que les membranes ſeules de l'œil, & la ſurface des corps colorés arrêtant la lumiére, & cette lumiére ne pouvant ſe diſpenſer d'y rebondir, ces membranes de l'œil, & ces ſurfaces des corps, qui ſont inconteſtablement tendues & élaſtiques, doivent être ſecouées & tremblotantes; & par conſéquent agitées, dans l'action propre de la viſion, de mouvemens vibratoires très-fréquens & très-prompts, que

nous ne voyons pas qu'on puisse en aucune maniére éluder, même pour éluder la vérité du Clavecin.

M. *Krafft* s'objecte que M. *Nevvton* a mesuré les couleurs du Prisme, & les a trouvées espacées selon la proportion des tons de Musique. Mais M. Newton ayant trouvé cela, n'en a pas conclu que le Clavecin oculaire fût une chose possible, ou faisable, réplique M. *Krafft* persuadé, que sçait-on? Que M. Newton est la borne à laquelle les Arts & les Sciences doivent désormais s'arrêter.

Nous dirions volontiers de M. Newton, ce que nous disions de Galilée, que s'il n'a pas conclu la vérité du Clavecin, c'est qu'il n'y a pas pensé, & que par bonheur pour le P. Castel, le grand Newton lui a laissé la gloire de découvrir cette pensée après lui, plutôt que d'après lui, *Kircher* seul ayant dirigé sa découverte, & peut-être aussi un peu celle de Newton.

M. *Krafft* ne se borne pas à ces difficultés. Il suppose que le P. Cas-

tel a pris les couleurs au hazard, & d'une maniére toute arbitraire, au lieu que les ſons de la Muſique ſont déterminés par la nature, avant que de l'être par l'Art.

Mais c'eſt-là qu'on ſent bien, que le Sçavant Académicien de Peterſbourg n'a point travaillé d'après les propres écrits de l'Auteur du nouveau Clavecin, dont tout le but pendant bien des années, a été de démontrer par des Analogies ſenſibles, par des Expériences préciſes, par des Calculs certains, par des Raiſonnemens concluans, tirés de la Muſique, de la Peinture, de la Teinture, & de tous les Arts de coloris, le juſte rapport des Couleurs avec les ſons, non ſeulement en général, mais en particulier de telle couleur & de tel dégré de lumiére, avec tel & tel dégré de ſon.

M. *Krafft* trouve tout auſſi raiſonnable de reconnoître deux couleurs primitives, le *Violet*, & le *Bleu*, que d'en reconnoître trois avec le P. Caſtel, *le Bleu*, *le Jaune & le Rouge*. Et cependant il eſt dé-

montré que le violet n'est qu'un composé de bleu & de rouge, & que les trois dernières ne dérivant d'aucune couleur, toutes les couleurs en dérivent. Le P. Castel a toujours dit, qu'il faloit être extrêmement Coloriste, & Musicien profond, comme M. *Rameau* par exemple, pour juger déffinitivement de sa découverte.

Comme toute la séance publique de l'Académie de Petersbourg étoit consacrée à la Fête du jour, & à la discussion d'un sujet qui y convînt le mieux, *elegans omnino & præsenti tempori maximè conveniens Thema.* M. *Jos. Weitbrecht*, Professeur de Physiologie, répondit au nom de toute l'Académie à M. *Krafft* sur le Clavecin, & il ne fut point traité d'autre sujet ce jour là.

M. Weitbrecht débuta par une maxime de sagesse, qui dit qu'en toutes choses il y a des bornes, *quos ultrà citraque nequit consistere rectum.* La maxime est vraye, pourvû qu'elle ne donne pas elle-même hors des bornes prescrites à la sagesse même.

Car il faut être sage, mais *ad sobrietatem*, & selon Horace même, Auteur de la maxime, il faut sçavoir *desipere in loco.*

On doit pressentir, que selon le raisonnement de M. Weitbrecht, l'œil est fait pour voir, l'oreille pour entendre, & que le plaisir de la Musique jusqu'ici réservé pour l'oreille, pourroit bien être à jamais interdit à l'œil. Avec cette maxime on fermeroit la porte à toutes les découvertes; n'y en ayant aucune, qui ne franchisse avec hardiesse, des bornes qui lui avoient été prescrites jusques-là.

Celui, dit ingénieusement, mais un peu rigoureusement M. Weitbrecht, celui qui prétend que les couleurs peuvent produire dans l'œil & dans l'ame l'effet des sons dans l'oreille, s'engage à démontrer trois choses. 1°. Que les couleurs sont naturellement disposées à agir sur l'œil, comme les sons agissent sur l'oreille. 2°. Que les organes des sens sont capables des mêmes impressions, & capables de communiquer

à l'ame les mêmes affections. 3°. Que l'ame porte le même, ou un ſemblable jugement de divers objets diverſement repréſentés, & qu'elle en éprouve le même plaiſir ou déplaiſir.

C'eſt au P. Caſtel de répondre à ces trois articles, qui demandent de la délicateſſe & de la préciſion, pour diſtinguer ce que les divers ſens ont de propre, & ce qu'ils ont de différent ; ce qu'ils ont de général, & ce qu'ils ont de particulier : C'eſt le *genus* & le *differentia* des Logiciens. Mais il y faut quelque choſe de plus que de la Logique ; & la Phyſique la plus ſubtile, la Morale même, & l'Analyſe des ſenſations & des ſentimens les plus fins de l'ame, y paroiſſent tout-à-fait néceſſaires.

M. Weitbrecht touche ſçavamment, quoiqu'en peu de mots, les différences de la *viſion* & de *l'audition*. « Celle-là, *dit-il*, ne ſe fait » point comme celle-ci, par des ima» ges peintes ſur le Tympan, ni ſur » aucun de ſes Agens intérieurs,

»mais par un mouvement assez
»violent & grossier, qui pénétre
»toutes les Chambres, Labyrin-
»thes, & réduits les plus secrets de
»l'oreille, & les ébranle puissam-
»ment.

» Dans l'œil au contraire, *ajoûte-
»t-il*, tout se passe avec tranquilli-
»té, tout est fait pour le repos. Ce
»sont des humeurs emprisonnées &
»qui séjournent, des nerfs optiques,
»cachés, impénétrables, prolongés
»avec des détours assez reculés, &
»fort incapables de transmettre,
»comme par réfraction dans le cer-
»veau, l'image peinte sur la Retine.

Des procédés si divers, doivent, dit l'Académicien, occasionner des changemens divers dans l'ame. Rien n'est plus spécieux. Ce qui suit l'est-il de même? & M. Weitbrecht ne détourne-t-il pas un peu le fil direct de son raisonnement, & ne suppose-t-il pas même la question, lorsqu'il dit?

» Tandis que le rouge & le bleu
»se présentent à l'œil, l'ame recon-
»noît la présence de ces couleurs.

»Mais elle n'en ſent pas davantage
»par la voye de cet organe, & ne
»change pas l'idée de la couleur en
»une idée de ſon.

L'Auteur entreprenoit dans le moment, de prouver que la couleur ne produit pas un ſentiment agréable, ou déſagréable dans l'ame. Qu'eſt-il beſoin de l'idée du ſon, pour que ces couleurs produiſent immédiatement par elles-mêmes cet effet ? Le P. Caſtel a toujours fait entendre, que ſans aucun rapport aux ſons, & n'y en eut-il jamais eu ; un ſourd, par exemple, qui n'en a aucune idée, pouvoit à la vue des couleurs préſentées avec harmonie, c'eſt-à-dire avec diverſité, entente & rapport, être affecté du plaiſir de l'harmonie ; c'eſt-à-dire de ce rapport, de cette diverſité, de cette entente. Et ce n'eſt que pour aider à cette affection & à ce plaiſir, que ce Pere joint dans ſon Clavecin, l'harmonie actuelle du ſon, à celle des couleurs.

Ces Meſſieurs ſont de trop habiles gens, pour qu'il ne leur échapât

pas quelque trait favorable à ce nouveau Clavecin. *Le chant de la Musique*, dit M. Weitbrecht, *est très-agréable* ; *les Couleurs*, ajoûte-t-il tout de suite, *sont très-agréables.* Qu'est-ce que cela dit ? Et peut-on le nier ? Oui, bien d'autres l'ont nié ; car on nie tout, avant que d'admettre une si grande nouveauté.

Du reste il n'en faut pas davantage à l'Auteur de la Musique des Couleurs. Pourvû qu'en présentant des couleurs, il soit sûr de présenter des objets agréables, *très-agréables* comme les sons, cela lui suffit, & le Public ne lui en demande pas davantage non plus. Apparemment que l'ordre d'harmonie où il les présentera, ne les rendra pas désagréables. Et puis la mobilité, la vivacité du jeu, la combinaison, la succession, l'ensemble, la variation, le clair obscur, diront quelque chose d'harmonieux à l'œil, lequel instruit par l'oreille, & par l'ame même, pourra instruire celle-ci, & l'affecter de la même harmonie à son tour.

Mais, continue l'Académicien, dans la Musique la variation plaît, auſſi bien que la répétition fréquente & rapide des battemens & des tons, leur proportion, leur mélange, leur entrelacement varié. Eſt-ce que tout cela ne ſe trouvera pas dans les couleurs ?

» Non, dit M. Weitbrecht, » dans les couleurs la ſimplicité plaît : » la repréſentation continuée & » tranquille plaît. Ce n'eſt pas tant » la compoſition, que l'appoſition à » côté l'une de l'autre. Souvent une » couleur unique plaît, un Ciel » bleu, une Prairie verte, une Ro» ſe rouge, au lieu que celui, qui ne » touche qu'une corde, déplaît tou» jours.

Nous avons averti que c'eſt M. Weitbrecht, qui dit cela. Sans quoi on pourroit croire que c'eſt le P. Caſtel qui l'a effectivement dit fort ſouvent en preuve de ſon Clavecin. M. Weitbrecht craint auſſi que le jeu trop prompt des couleurs n'offuſque la vue, & ne déplaiſe à l'œil A quoi le P. Caſtel a ſouvent ré-

pondu qu'on jouera d'abord *Piano*, ensuite *Andante*, & puis *Vivace*, *Allegro*, *Presto*, *Prestissimo*. La Musique Italienne embrouille & déplaît à ceux, qui sont trop accoutumés aux douceurs langoureuses & un peu pesantes de la Musique Françoise ordinaire.

ARTICLE XXXV.

HISTORIA CIVIL de España Successos de la Guerra y Tratados de Paz desde el año de mil setecientos hasta el de mil setecientos y treinta y tres. Escrita par el podre Fray Nicolas DE JESUS BELANDO, *Religioso Francisco Descalzo, y Predicator en su Provincia de san Juan Bautista. Madrid en la Emprenta y Libreria de Manuel Fernandez frente de la Cruz de Puerta cerrada* 1740, *deux Volumes* in-folio.

SI l'on doit juger du prix d'un Livre par le prompt debit, qui s'en est fait, celui-ci doit assûrément

passer pour excellent : car quoiqu'il soit demeuré imparfait, & que l'Auteur ne paroisse pas le devoir finir si-tôt, il est devenu extrêmement rare, desorte qu'à peine en avons-nous pu avoir un Exemplaire. Nous n'avons même eu que le tems de le parcourir avec assez d'attention, pour être en état d'en rendre un compte exact. Ce n'est cependant pas par cette raison, que nous n'entreprenons point d'en faire un extrait détaillé, mais parce que les événemens, qu'il contient, sont trop récents, pour être ignorés du Public, & qu'ils sont d'ailleurs en si grand nombre, si éclatans & si variés, qu'il nous auroit été difficile d'en faire un choix, qui pût nous retenir dans les bornes, que nous devons nous prescrire. Nous nous contenterons donc d'en donner une idée générale, & d'y joindre des réfléxions capables de mettre nos Lecteurs au fait d'un Ouvrage, qui dans la suite pourra fournir de bons & d'amples Mémoires à ceux, qui dans la suite voudront instruire la

Poſtérité du plus grand événement, qui ſoit ſurvenu, peut-être depuis pluſieurs ſiécles en Europe.

Le plan de l'Auteur eſt aſſez ſingulier, ſon deſſein eſt de nous donner une Hiſtoire complette d'Eſpagne, ſous le régne de Philippe V. & il a jugé à propos de la diviſer en trois Parties, dont aucune ne paſſe les vingt premiéres années de ce Régne. La premiére occupe tout le premier Volume des deux, qui ſont imprimés. Les deux autres partagent le ſecond, qui eſt beaucoup plus court. Celle-là finit à l'année 1713. au Traité de Paix conclu entre l'Eſpagne & l'Angleterre, & ne comprend que ce qui s'eſt paſſé en Eſpagne. La ſeconde eſt deſtinée à ce qui concerne l'Italie & les Iſles Adjacentes depuis l'année 1700, juſqu'en 1720, que la Sicile fut évacuée par les Troupes Eſpagnoles. La troiſiéme, qui eſt terminée au Traité conclu à Baden en 1714, contient une ſuite des opépérations de la Guerre dans les Pays Bas & en Allemagne, avec

les Négociations, dont la Paix fut le fruit.

Ce partage nous a paru avoir des inconvéniens, que rien ne balance, & nous ne voyons point d'ailleurs ce qui a pu y engager le P. Belando. Il fait trois Histoires d'une seule, qui avoit naturellement un centre, où elle devoit se rapporter toute entiére. Il fait perdre à l'Ouvrage un de ses plus grands ornemens, qui est l'ordre dans la variété, que la nature des événemens, & l'étendue des Provinces, où ils sont arrivés lui fournissoient; & par-là il prive l'Auteur d'une belle occasion de faire connoître son habileté à distribuer son sujet de maniére, que chaque chose soit à sa place naturelle, qu'un fait en améne un autre; que le Lecteur en parcourant la plus grande partie de l'Europe ne perde jamais le fil de l'Histoire, & soit toujours dans cette suspension, qui intéresse. Enfin il oblige à interrompre & à ne faire connoître que par parties détachées ce qu'on voudroit bien

apprendre de ſuite; comme il arrive ſur-tout à l'occaſion du fameux Traité d'Utrecht, dont les divers incidens feroient tant de plaiſir, & qu'on perd de vûë dans le moment, qu'on ſeroit plus avide d'en voir la concluſion & le ſuccès.

A cela près, l'Ouvrage du P. Belando a bien de quoi contenter ceux, qui veulent s'inſtruire à fond des cauſes & des ſuites du grand changement, qu'a opérés l'inſtallation d'un Fils de France ſur le Trône d'Eſpagne. Les faits, autant que nous en pouvons juger, y ſont racontés avec beaucoup d'exactitude, & avec toute la ſimplicité, qui a pu s'accorder avec le ſtile un peu emphatique de l'Auteur Eſpagnol. On y trouvera même toutes les piéces, qui peuvent ſervir de Monumens autentiques, & donner crédit à l'Hiſtorien, en faiſant connoître qu'il a puiſé dans les meilleures ſources. Cela paroîtra ſurtout au ſujet des renonciations réciproques, que la Reine de la Grande Bretagne, & quelques autres

Puiſſances exigérent, avant que de traiter avec Philippe V. pour s'aſſûrer que les Couronnes de France & d'Eſpagne ne ſeroient jamais réunies ſur une même Tête.

Il en eſt de même de tout ce qui a précédé le Teſtament de Charles II. des Partages de la Monarchie d'Eſpagne, qui ont été propoſés, & de ce qui a fait prendre au Roi Catholique le parti d'appeller le Duc d'Anjou à ſa ſucceſſion. C'eſt par-là que notre Auteur entre en matiére, & il nous a paru développer fort nettement ce point curieux, & qui eſt l'article fondamentale de l'Hiſtoire, qu'il écrit. Chacune des trois parties de ſon Ouvrage eſt diviſée par Chapitres, & chaque Chapitre commence par un Préambule, quelquefois aſſez long, lequel contient des réfléxions un peu vagues, appuyées de l'autorité d'Ariſtote, de Pline, de Ciceron, & des autres Auteurs Grecs & Romains. Ces hors d'œuvres étoient aſſez du goût de nos Anciens, qui ſembloient vouloir par-

là ſe concilier la réputation de Sçavans. Nous en ſommes revenus, ſur-tout en France, & la mode en paſſera bien-tôt ſans doute par tout, où l'on ſe picquera plus d'imiter les Anciens, que de les citer ſans beſoin.

On pardonnera peut-être encore moins à l'Auteur les longues digreſſions, qu'il fait aſſez ſouvent ſur l'origine & l'Hiſtoire de pluſieurs Villes, dont il a occaſion de parler. S'il ne l'avoit fait qu'en faveur d'Alicante, qu'on nous a aſſûré être ſa Patrie, on pourroit dire, qu'il n'a pu réſiſter à la tentation de faire connoître à ceux, qui l'ignoroient, que cette Ville a été dans les premiers tems une des plus célébres de l'Eſpagne, encore auroit-il pu ſupprimer la réfléxion, qu'il fait ſur ce qu'elle eſt ſituée, dit-il, ſous le Signe du Lion, & la Planette Solaire. Comme l'un & l'autre, ajoûte t-il, ſont du genre maſculin, paſſent pendant le jour ſur Alicante, & ſont très-chauds, il n'eſt pas étonnant qu'ils produiſent des effets merveilleux

ſur les Habitans. Nous ne voyons pas même trop la juſteſſe de cette obſervation : car enfin le Soleil ne ſçauroit paſſer directement ſur Alicante, qui eſt bien en de çà du Tropique. Mais cette Ville n'eſt pas la ſeule, qui arrête notre Auteur dans ſa courſe. Craignoit-il de manquer de matiére dans un ſujet tel que le ſien ?

Il nous paroît encore, que quantité d'Actes, dont il enrichit ſon Ouvrage, ne ſont pas tout à fait à leur place dans le corps même de l'Hiſtoire, & auroient pu être renvoyés à la fin pour ſervir de piéces juſtificatives. Tel eſt le Traité de confédération entre l'Empereur Léopol, le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux, qu'il rapporte dans ſon entier. Le nombre & la longueur de ces Mémoires, dont il ſuffiſoit pour l'intelligence de l'Hiſtoire de donner un précis, interrompent trop ſouvent le fil de la narration. Et ceux mêmes, qui auroient le plus d'envie

de les voir dans toute leur étendue ; ne les iront point chercher là.

Nous ne dirons pas la même chose de certains détails, où entre l'Auteur en quelques occasions, & qui nous ont paru contribuer beaucoup à rendre son Ouvrage instructif & intéressant. Tel est ce qui se passa au premier Voyage du Roi Philippe V. en Arragon, lorsque ce Prince alla au devant de la Reine Louise de Savoye, son Epouse. Tout cet endroit est fort curieux & bien écrit. L'Assemblée des Etats de Catalogne, où le Roi présida en personne, & celle des Etats d'Arragon, dont la jeune Reine fut chargée, & où cette jeune Princesse commença à faire paroître ce génie supérieur, & ces qualités aimables, qui l'ont rendu si chere & si respectable aux Espagnols, sont encore deux morceaux, qu'on lira assûrément avec plaisir. Notre Historien nous apprend qu'immédiatement après que le jeune Monarque eut fait son entrée publique dans Barcelonne, il prit en cérémonie

possession d'une Prébende de la Cathédrale, affectée aux Rois d'Arragon en qualité de Comtes de Barcelonne.

Ce fut pendant son séjour dans cette Ville, qu'il prit la résolution de passer en Italie : on l'y suivroit volontiers, pour l'y voir réunir en sa faveur tous les Cœurs à Naples, & cueillir des Lauriers à Luzara, mais cela est renvoyé à la seconde partie. On espéra peu de tems après que les mesures des Confédérés pour le déplacer du Trône, & lui substituer l'Archiduc d'Autriche, seroient dérangées par la mort du Roi de la Grande Bretagne, qui paroissoit avoir eu le plus de part à la Confédération ; mais cette espérance s'évanouit bien-tôt : La Princesse Anne, qui lui succéda, entra dans toutes ses vûës, & poussa la Guerre avec encore plus de vivacité peut-être, que n'auroit fait ce Prince politique. Notre Auteur a fort bien pris le caractére de Guillaume III. dans le portrait qu'il en a tracé.

»Ce fut, dit-il, un Prince va-
»leureux, d'un esprit pénétrant,
»sçavant dans l'art de dissimuler,
»& toujours maître de son secret:
»mais un Usurpateur (*Tiranno*) qui
»après la mort de son Epouse s'em-
»para du Trône, sur lequel il n'a-
»voit plus de droit. On ne sçut ja-
»mais bien quelle étoit sa Reli-
»gion, & il paroissoit n'en avoir
»point d'autre, que la raison d'E-
»tat. Aussi tout moyen lui parois-
»soit légitime pour parvenir à ses
»fins. Il avoit tellement plié sa rai-
»son à la politique, qu'encore qu'il
»fût naturellement assez dur, quand
»il s'agissoit de traiter d'affaires,
»& même dans le commerce de la
»vie, il étoit doux & gracieux.

Nous avons été un peu surpris de voir le P. Belando fixer l'époque de l'usurpation du Trône d'Angleterre par le Prince d'Orange, à la mort de la Princesse Marie, son Epouse. Prétend-t-il que cette Princesse ait été Reine légitime d'Angleterre? Si, pour appuyer cette prétention, il apporte en preu-

ve l'autorité du Parlement d'Angleterre, qui lui avoit mis, aussi-bien qu'au Prince, son Epoux, la Couronne sur la Tête; on lui répliquera que le Parlement la donna aussi à Guillaume III. devenu veuf, ou plutôt lui confirma la donation, qu'il lui en avoit faite, au préjudice de la Princesse de Dannemark, qui naturellement devoit succéder à sa sœur, en supposant que le Roi Jacques, leur Pere, & le Prince de Galles, leur Frere, en étoient exclus. Le Prince d'Orange n'a donc jamais été usurpateur, s'il ne l'a point été du vivant de la Princesse Marie, son Epouse.

Les premiéres hostilités des Anglois & des Hollandois sur les Côtes d'Espagne, l'incendie des Gallions à Vigo, & le Combat Naval donné auprès de Malaga, entre la Flotte de France, & les Flottes Combinées de Hollande & d'Angleterre, sont décrits avec beaucoup d'ordre, de netteté & de précision, & en général la narration de notre Auteur nous paroît avoir toutes ces

qualités : il n'y a que quelques occasions, où il se livre un peu trop à son imagination, mais ce n'est guére que dans ses réfléxions, & dans quelques Descriptions, où il parle ordinairement avec un peu d'emphase. Par tout ailleurs, & où il est purement Historien, il est assez en garde contre l'éxagération, il ne grossit point les objets ; il ne reléve point les avantages remportés par les Espagnols au préjudice de l'exacte vérité ; il en rapporte même avec fidélité les Relations diverses, & en laisse le jugement aux Lecteurs, quand il ne se croit pas en droit de décider par lui-même. Dans le récit d'une Bataille, il ne prétend pas tout dire, ce qui est impossible, il se contente d'exposer ce qui résulte de différentes Relations, qui en ont été publiées, & ne parle que d'après celles des personnes du Métier : il ne devine point, il conjecture toujours sagement, il n'entreprend point de démêler les ressorts sécrets, qui ont déterminé le Conseil & fait agir les Géné-

raux, & quand il s'explique là dessus, il cite ses preuves, &, autant qu'il peut, les Actes Autentiques.

On se trompe, quand on dit que les seuls Militaires peuvent parler de la Guerre, & qu'il faut laisser traiter de la Politique ceux, qui sont entrés dans le Cabinet des Princes. Les premiers ne peuvent pas tout dire, parce qu'ils n'ont pas tout vû; un Historien, qui sçait résumer avec impartialité, & avec une bonne critique tout ce qu'ont dit, ou écrit les Témoins oculaires, est plus en état d'instruire le Public de la suite & des opérations d'une Campagne, que la plûpart de ceux, qui y ont été Acteurs. D'ailleurs, où est le Militaire, qu'on n'accuse pas d'exagérer, quand il raconte ce qu'il a fait, ou ce qu'il a vû? Les seconds ne doivent pas dire tout ce qu'ils sçavent, ou ont trop d'intérêt à montrer les choses sous le point de vûë le plus favorable, ou à eux-mêmes, ou à ceux, qui les ont employés. Les Mémoires sécrets de deux ou trois personnes, qui ont

eu part à une Affaire, ou à une Négociation, sont souvent aussi différents, que l'étoient les bruits Publics, qui couroient alors. Témoin les Mémoires du Cardinal de Rets & ceux de Joly. Ne doute-t-on pas encore aujourd'hui de la sincérité des Commentaires de César, & de plusieurs Mémoires estimés parmi nous ?

Concluera-t-on bien de-là, que jamais on ne sçaura bien l'Histoire, & qu'il est inutile de chercher la vérité dans les Historiens ? Il est constant qu'on ignorera toujours le vrai dans beaucoup de choses, & que ce qui a le plus contribué à décréditer un grand nombre d'Historiens, c'est d'avoir voulu assûrer comme certain, ce qui ne l'étoit pas, ou d'avoir voulu suppléer par des conjectures, qu'ils ne donnent pas toujours pour ce qu'elles sont, à ce qu'ils ignoroient : ou enfin de ne s'être pas assez mis en garde contre le penchant de leur cœur, & contre leurs préjugés : mais il en est, qui ont sçu se garantir de ces

écueils, & nous devons au P. Belando la justice de convenir, qu'il paroît s'y être étudié. S'il s'étoit un peu plus renfermé dans ce que son sujet lui fournissoit, il se feroit moins exposé à donner dans la fable, comme il a fait en parlant de Morviedro, Ville du Royaume de Valence : il ne se contente pas de nous apprendre que c'est l'ancienne Sagunte, si célébre dans l'Histoire, il ajoûte, que suivant Silius Italicus, son Fondateur fut Hercules le Lybien, qui la bâtit en l'honneur de Zacinthe, son Ami & son Compagnon, qui mourut en ce lieu-là pour avoir été picqué d'une Couleuvre, tandis qu'il dormoit à l'ombre d'un Arbre. Il convient cependant que de graves Auteurs rejettent cette origine fabuleuse, & prétendent que cette Ville fut bâtie par des Grecs, qui venoient de Zacinthe. Il ajoûte qu'en 1580 on y découvrit une Epitaphe écrite en caractéres Hébreux, qui portoient. *C'est ici le Tombeau d'Adomiran, Serviteur de Salomon, qui étoit venu*

en ce lieu pour y recevoir le Tribut, & qui y finit ses jours.

C'est peut-être pour justifier ces petites Anecdotes Historiques & Géographiques, dont il a semé son Ouvrage, qu'après avoir repris d'assez loin la découverte des Isles Canaries, qu'on a cru long-tems, & que plusieurs croyent encore être les *Isles Fortunées*, si célébres dans l'Histoire & dans la Fable, il rapporte ce qui suit : « Un Ambassadeur » d'Angleterre à Rome, ayant ap» pris que le Pape Eugene IV. avoit » donné ces Isles à Louis de la Cer» da, Comte de Clermont, partit » sur le champ pour aller avertir le » Roi son Maître, que sa Sainteté » avoit disposé du Royaume d'An» gleterre en faveur du Prince Es» pagnol, ne doutant point que les » Isles Fortunées ne fussent les Is» les Britanniques ; ce qui donna » beaucoup à rire : tant il importe, » ajoûte-t-il, à un Ambassadeur d'ê» tre versé dans la Géographie. » Mis il tombe lui-même dans un anachronisme peu pardonnable à un

Hiſtorien, qui mêle ſi ſouvent l'Hiſtoire ancienne avec la nouvelle. Car ce fut Clément VI. qui couronna Louis de la Cerda, Roi des Canaries : Ce Pape tenoit ſa Cour à Avignon, & non pas à Rome, & Eugene IV. lui eſt poſterieur de près d'un ſiécle.

Nous ſouhaiterions encore que le P. Belando n'eût pas, à l'exemple de Guicciardini, de M. de Thou, & de pluſieurs autres, qui ont écrit en Latin, en Italien, & en Eſpagnol, défiguré les noms propres, au point de les rendre méconnoiſſables, pour les avoir voulu traduire en Caſtillan. Nous croyons auſſi qu'il ne trouvera point mauvais que nous lui faſſions obſerver, qu'il eſt des traits Hiſtoriques, que la prudence ne permet pas de divulguer dans une Hiſtoire Moderne, du moins ſans jetter un voile, qui couvre ce qu'ils ont d'odieux. Fuſſent-ils auſſi certains, qu'il eſt naturel de croire que quelque paſſion ſécréte les a au moins exaggérés, on peut les paſſer ſous ſilence, ſans altérer la fi-

délité de l'Histoire, & on le doit par égard pour des Personnes vivantes, qui en méritent beaucoup, & qui sont intéressées à ce qu'on n'en parle pas.

Une des choses, qui rend l'Ouvrage, que nous examinons, plus curieux & plus instructif, est le soin, que l'Auteur a eu de nous apprendre les prétentions réciproques des différentes Puissances, qui avoient pris parti dans la Guerre, qu'occasionna l'Avénement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne, & les égards, qu'on y eut dans les Traités d'Utrect & de Baden : mais cela même nous fait regretter qu'il ait interrompu le récit des importantes Négociations, qui remirent le calme dans l'Europe, que cette Guerre avoit embrasée presque toute entiére.

Mai 1743.

ARTICLE XXXVI.

THÉATRE CRITIQUE Eſpagnol, &c. Diſcours ſur les années Climatériques.

LE P. Feijoo attaque la ſuperſtition dans tous ſes retranchemens; il vient encore nous guérir de la frayeur des années Climatériques.

Pithagore eſt l'inventeur de cette rêverie ſur la force myſtérieuſe des nombres; c'eſt ſur cette chymére, qui attribue au nombre une vertu qu'il n'a pas, qu'eſt fondée l'erreur commune, de tenir pour fatales toutes les années, qu'on nomme ſeptenaires.

Il eſt plaiſant de voir les obſervations & les raiſons, que quelques Auteurs apportent pour perſuader l'activité puiſſante du nombre ſeptenaire. On compte ſept Planetes, ſept métaux; l'homme ne croît pas ordinairement plus de ſept pieds. Il faut ſept mois pour la formation par-

faite d'un Enfant dans le ſein de ſa Mere ; donc il y a une malignité dominante dans le nombre ſeptenaire. Une pareille concluſion, tirée d'après de ſi belles comparaiſons, n'eſt-elle pas d'un grand poids ?

Varron vient renforcer cette preuve, & croit l'étayer doctement, en citant les ſept Sages de la Grece, les ſept merveilles du Monde, les ſept Solemnités des Jeux du Cirque, & les ſept Généraux deſtinés à la Conquête de Thebes. Tous ces Septenaires ne demandent, pour être combattus, que cette ſeule réfléxion ; qu'on prenne tel nombre qu'on voudra, & l'on trouvera toujours, ſoit dans l'Hiſtoire, ſoit dans la Nature, une pareille ſuite d'exemples.

Les vaines ſubtilités, & les combinaiſons arbitraires, dont Macrobe ſe ſert, pour donner quelque couleur à cette chimére, ſont plus propres à fatiguer l'attention, qu'à ſatisfaire la curioſité.

Cette ſuperſtition a paſſé juſques dans la Médecine, où le nombre

tantôt ternaire, tantôt ſeptenaire, eſt honoré d'une attention particuliére. Les Poëtes n'ont pas manqué d'autoriſer de pareilles fictions.

Numero Deus impare gaudet.

La contradiction, que l'on trouve entre les Auteurs qui ont traité cette matiére, eſt une preuve que le caprice a forgé cette opinion, & que la crédulité la maintient. Les uns joignent les neuviémes aux ſeptenaires, & ſelon leurs calculs, on court riſqué de la vie, non ſeulement de ſept en ſept ans, mais encore de neuf en neuf.

Cenſorin par cette augmentation de Climatériques, crut donner du relief à ſon ſyſtême, & il eſt l'inventeur de ce nouveau jargon.

Saumaiſe, ſoûtenu de l'autorité de Firmicus, renverſe tous ces calculs. Les années Climatériques, ſelon lui, ne ſe comptent, ni par ſeptenaire, ni par neuviéme; mais chaque perſonne a ſa ſuite de Climatériques, ſuivant le ſigne, & la partie du ſigne, qui répond à ſa

naissance ; il partage chaque signe en trois portions, qu'il appelle *dixaines. Sunt in unoquoque signo tres constituti decani.* Et comme les signes sont au nombre de douze, il y a trente-six dixaines, qui composent trente-six ordres distincts d'années Climatériques. Si ce ne sont pas là de doctes rêveries, je ne sçai pas comment il faut les appeller.

Je ne rapporte pas ici les sentimens de quelques Auteurs, qui se jettant à corps perdu dans les secrets de l'Astrologie, remuent le Ciel & la Terre selon leur gré, & leur font dire tout ce qu'ils veulent. La bizarerie de ces opinions, nous délivre de la peine de les examiner, & ne vaut pas celle, que nous prendrions de les réfuter.

Il y en a, qui étendent la jurisdiction des années Climatériques sur le Corps même des Républiques, & des Empires ; mais comme les Etats sont de plus longue durée, ils redoublent le nombre des septenaires. Celui de soixante-dix ans, qui est composé de dix septenaires,

 est

eſt une époque dangereuſe. Ils ſe fondent ſur la captivité de Babylone, qui dura cette eſpace de tems, & ſur la déſolation de Tyr, prédite par le Prophête Iſaïe. Mais la plus Climatérique de toutes, c'eſt l'année 594, nombre qui contient ſept ſeptuagénaires.

Mais nos Calculateurs ſe prennent ici dans leurs propres piéges: les deux exemples de l'Ecriture, prouvent directement le contraire de ce qu'ils prétendent; l'année ſeptuagénaire fut heureuſe pour le Peuple d'Iſraël, & pour la Ville de Tyr: l'un en cette année recouvra ſa liberté; & l'autre ſon Commerce, & ſon ancienne ſplendeur.

Le P. Feijoo revient à la fatalité prétendue du nombre ſeptenaire, il en appelle à l'expérience; il nous aſſûre, qu'il a pris la peine de calculer la durée de la vie de 300 perſonnes, dont on ſçavoit par les Hiſtoires, l'année de la naiſſance, & celle de la mort. J'ai fait, dit-il, la régle de proportion, & je n'ai pas trouvé, à beaucoup près, autant de

morts, dans les ſeptenaires & dans les neuviémes, que dans les autres années. Il ſe ſouvient d'avoir lû dans les Mémoires de Trévoux, qu'un Jéſuite avoit fait à Palerme, ſur les Regiſtres des Paroiſſes, ce même calcul pour pluſieurs milliers d'hommes, & qu'il avoit reconnu la même choſe que lui.

Les Partiſans du ſentiment contraire, produiſent une Liſte d'hommes célébres, morts dans les années Climatériques. Mais quand cette Liſte ſeroit encore plus longue, elle ne prouveroit rien; le nombre ſeptenaire revient ſi ſouvent, & l'on groſſit tellement le nombre des hommes illuſtres, qu'il n'eſt pas poſſible qu'il n'en meure pluſieurs dans les ſeptenaires, ou dans les neuviémes.

D'ailleurs rien de moins certain, que ces exemples gravement cités. L'hiſtoire de ces prétendus morts dans les années Climatériques eſt ordinairement ſujette à réviſion. On dit qu'Ariſtote eſt mort dans ſa 83e. année, Climatérique la plus rigoureuſe; parce qu'elle eſt compoſée du

nombre ſept, multiplié par neuf; mais Eumele, cité par Diogène Laërce, ne lui donne que 80 ans. Platon mourut, ſelon eux, à l'âge de 81 ans; nombre fatal, parce que c'eſt celui de neuf, multiplié par lui-même; mais ce fameux Philoſophe avoit 82 ans, ſelon Athenée, & ſelon d'autres, 84, quand il finit ſa cariére.

Notre Auteur fait ici le paralelle des jours critiques avec les années Climatériques, & il en obſerve les différences. Mais s'il eſt encore des Médecins, qui attribuent la puiſſance des jours critiques, à la vertu du nombre ſeptiéme, il s'en trouve peu. J'en connois de très-fameux, qui veulent que l'obſervation des jours critiques pour les criſes, ſoit mal fondée, & qu'elles arrivent toute ſorte de jours, avec autant de régularité, que dans les ſeptenaires.

Le P. Feijoo finit par une objection qu'il ſe fait, en faveur des années Climatériques, & qu'il dit n'avoir vûe nulle part; elle eſt tirée

dumou vement des Flots de la Mer; dont on prétend, que le dixiéme eſt beaucoup plus impétueux que les autres : *Decimæ ruit impetus undæ*; voici comme il y répond. J'ai, dit-il, été ſur le bord de la Mer, j'ai fait l'expérience avec ſoin, & je n'ai trouvé ſur cela nulle correſpondance fixe, j'ai ſeulement remarqué, que les Ondes étoient très-inégales dans l'agitation, & qu'elles ne gardoient aucun ordre.

C'eſt ainſi qu'on met ſouvent dans la nature bien des myſtéres, qui n'y ſont pas, & que ce qui n'a d'abord été que l'illuſion d'un ſeul homme, s'accrédite peu à peu, & ſe tranſmet à des milliers d'hommes qui le perpétuent de ſiécle en ſiécle, faute de rencontrer quelqu'un qui s'intéreſſe à démêler la vérité.

ARTICLE XXXVII.

THÉATRE CRITIQUE Espagnol, &c. Discours sur la Vieillesse imaginaire du Monde.

C'Est une plainte que l'on fait depuis long-tems, que le monde vieillit, que la Nature est épuisée, que la vie des hommes est abregée, la force des corps affoiblie, le nombre des maladies augmenté, & pour comble de douleur, que les alimens sont moins substantiels, les remédes moins efficaces, les Plantes de la Terre moins fécondes, & même les corps célestes altérés dans leurs influences.

La belle Helêne, dit notre Auteur, ne regrétoit pas plus amérement les ravages que le tems avoit fait dans sa beauté :

Flet quoque, ut in speculo rugas conspexit Aniles
Tyndaris . . . .

Jamais plaintes, dit le P. Fei-

joo, ne furent plus mal fondées, & il ne comprend pas comment une pareille erreur s'eſt ſi fort accréditée ; il vient eſſuyer les larmes du genre humain, & lui donner dans ce diſcours une ample matiére de conſolation.

C'eſt un abus de croire que la vie des hommes ſoit plus courte aujourd'hui, qu'elle n'étoit il y a vingt ou trente ſiécles. David qui vivoit plus de mille ans avant l'Ere Chrétienne, parlant du terme commun de la vie des hommes, lui preſcrit les mêmes bornes que nous lui donnons aujourd'hui. *Dies annorum noſtrorum ſeptuaginta anni.* Ce Prince à l'âge de 70 ans paſſoit déja pour être vieux, & ſes habits ne pouvoient le garantir du froid, *Rex David ſenuerat, cumque operiretur veſtibus, non calefiebat.*

Les Hiſtoires Anciennes, Sacrées, & Profanes, ſi vous en exceptés les fabuleuſes, ne prolongent pas la vie des hommes beaucoup au de-là ; les Auteurs Grecs & Romains comptent très-peu de per-

sonnes, qui ayent vécu plus de 100 ans. L'Impératrice Livie mourut à 97 ans, Statilia en vécut 99, le grand Pontife Metellius 98. La vie la plus longue fut celle de Claudia, qui vécut 115 ans.

Il est vrai que Silius Italicus donne au Roi des Tartessiens 300 ans de vie.

——— ——— ——— Ditissimus ævi
Ter denos decies emensus belliger annos.

Mais c'est un Poëte qui le dit, & notre Critique rejette son témoignage, aussi bien que celui d'Anacréon, & il se tient à celui de Pline & d'Herodote, qui ne lui donnent guéres plus de 100 ans.

Or, quel est le Pays, demande notre Auteur, où l'on ne voit pas aujourd'hui deux ou trois personnes agées de 100 ans, & même de plus; il en compte plusieurs dans la Principauté des Asturies, & dans le Royaume de Galice, il nomme les personnes, produit les Certificats, & il résulte de son calcul, que

les treize perſonnes dont il parle, & qui ſont mortes dans l'année 1724. auroient formé entr'elles 1499 ans.

Il paſſe d'Eſpagne en Angleterre, où il dit que la Comteſſe de Neſmond eſt morte à l'âge de 140 ans; Mademoiſelle d'Eckleſton dans la 143. Il n'oublie pas la fameuſe Danſe que firent dans la Province d'Héréford 12 Vieillards, dont les âges réunis, produiſoient un total de douzes ſiécles.

L'argument tiré de la longue vie des Patriarches avant le déluge, ne prouve rien contre le P. Feijoo, il ne nie pas que la vie des hommes n'ait ſouffert quelque altération depuis ſa premiére origine, il prétend ſeulement que depuis plus de trois mille ans, elle n'a point été abregée, comme le penſe le Vulgaire,

Les exemples de ceux qui, poſtérieurs au déluge, ont pouſſé leur cariére beaucoup plus loin que nous, ne l'embaraſſent point. Les 200 ans de Neſtor, Roi de Pylos, ſont renvoyés dans le Pays des Fables; les longues années des Rois d'Ar-

cadie & d'Egypte ſont réduites à leur juſte valeur, l'année des Arcadiens n'étoit composée que de trois mois, ſelon Pline ; & 300 ans de vie de chaque Roi, répondent ſeulement à 75 des nôtres. Chez les Egyptiens, comme Diodore de Sicile & Plutarque l'atteſtent, les années étoient encore plus courtes ; on les comptoit par lunaiſons, & 1500 années Egyptiennes, n'en font guéres plus de 100 des nôtres. Le grand âge de Jean des Temps eſt traité de fable par les meilleurs Hiſtoriens.

Les forces du corps ne ſont pas plus affoiblies, & les Anciens ne l'emportent pas ſur les Modernes. L'Antiquité nous vante ſur-tout la force de Milon le Crotoniate, qui porta ſur ſes épaules un Bœuf dans les Jeux Olimpiques, le tua d'un coup de poing, & le mangea tout entier en un jour. Une pareille force n'étonne point notre Critique Eſpagnol ; la faim du Crotoniate le frappe davantage, & il trouve ſon appétit beaucoup plus prodigieux

que sa force. Au robuste Milon, il opose le fameux Sotillo, que tout Madrid a vû dans le dernier siécle jetter à douze pas de distance une pierre qui pesoit quatre quintaux. Il ne trouve pas non plus qu'il soit bien difficile de tuer un Bœuf d'un coup de poing, il ne faut, dit-il, que sçavoir diriger, & bien assener le coup.

Les Modernes ne le cédent point aux Anciens à l'égard de l'usage des forces dans un âge un peu avancé. L'Armée Romaine étoit étonnée de voir Pompée à l'âge de 58 ans manier le Cheval & les Armes avec la vigueur & la souplesse d'un jeune homme. Il n'y a point aujourd'hui d'Armée, dit notre Auteur, où l'on ne trouve des Capitaines & des Soldats aussi robustes à pareil âge. Le fameux Orangzeb, Empereur du Mogol, mourut en 1707 à l'âge de 100 ans : il conserva jusqu'au dernier soupir toute la force d'un esprit vif, & d'un cœur magnanime, & termina sa cariére à la fin d'une Campagne, & au milieu des Trou-

pes, que ſon caractére ambitieux lui faiſoit toujours tenir en haleine. Nous pourrions ici citer le brave Marêchal de Villars, que nous avons vû à l'âge de 80 ans commander une Armée Françoiſe en Italie.

La petiteſſe de la taille n'eſt point une preuve de la décadence des forces. Les hommes ne ſont pas aujourd'hui moins grands, qu'ils l'étoient autrefois, & les plus petits ſont quelquefois plus forts que les hommes les plus grands. On en impoſe au Peuple, & le Peuple ſe trompe lui-même, quand il prend pour des os de Géants, des os d'Eléphant & de Baleines. Il eſt rapporté dans les Tranſactions Philoſophiques de l'an 1701, que le Peuple de Londres prit pour la main d'un Géant, la nageoire d'une Baleine, qui a le même nombre de jointures que la main de l'homme. Les Sçavans ne furent pas les dupes d'une pareille prévention, & ils reconnurent l'erreur. Tous ces os d'une groſſeur énorme que l'on voit dans les Cabinets des Curieux, ſont

des os de Baleines, ou d'Eléphant, ou de matiéres pétrifiées, semblables à ceux qu'Auguste conservoit dans son Palais de Capri, selon le rapport de Suétone. *Qualia sunt immanium belluarum, ferarumque membra prægrandia, quæ dicuntur Gigantum ossa.*

Un fameux Médecin de Brabant, assûre dans un Livre, intitulé : *Origines Antuerpianæ*, qu'on a vû de son tems, & qu'il a lui-même vû des hommes de six à sept coudées de haut ; voici ses propres termes : *Vidimus hâc ætate nostrâ septem vel sex cubitorum homines, vidimus mulierem decem pedes altam, juvenem item novem pédibus non multo minorem.*

Les maladies de nos jours ne sont, ni plus fréquentes, ni plus dangereuses que celles de nos Peres; s'il en est quelqu'unes, dont il ne soit point parlé dans les Ouvrages des Anciens, c'est qu'on ne trouve pas toutes les Maladies dans les Livres des Médecins : d'ailleurs la naissance des nouvelles Maladies est com-

pensée par l'extinction de plusieurs autres, qui ont régné dans les siécles passés. Tandis que les unes naissent de nouveau dans le monde, les autres en sortent; il se fait une espéce de circulation de vapeurs, d'exhalaisons, & d'insectes, qui volent tantôt dans un Pays, & tantôt dans un autre; & c'est ce qu'on peut dire de plus vraisemblable sur certaines Maladies, qui après avoir régné quelque tems, viennent tout à coup à disparoître : *Idipsum mirabile, alios morbos desinere in nobis, alios durare.*

Notre Auteur ne dit presque rien de la prétendue altération des influences célestes, & des alimens que les Plantes & que les Animaux fournissent ordinairement à la vie de l'homme : il faut bien que cette objection soit frivole, puisque la vie ni la force des hommes n'en reçoit aucun préjudice.

Il réfute plus au long ce que quelques Sçavans ont avancé sur la vieillesse du Monde, qui n'a plus aujourd'hui, disent-ils, certaines espéces

que l'on voyoit dans les siécles passés ; il n'a plus dans le genre des Poissons de Murex, ou de Pourpre dont on teignoit les habits des Rois ; parmi les Plantes, plus de Cinnamome ; parmi les Oiseaux plus de Phœnix ; parmi les Pierres plus d'Amiante, des Filamens de laquelle on faisoit le fil incombustible. Le defaut de ces espéces, ajoûtent-ils, prouve que la Terre manque de vertu pour les produire, & que par conséquent l'espéce humaine pourroit bien commencer à déperir.

Notre Critique répond à tout. La Pourpre, ce précieux petit Poisson a plutôt cessé d'être connu, que d'exister. Les Transactions Philosophiques du mois de Juin 1685, prétendent qu'il existe, & qu'on en trouve sur les Côtes rétirées d'Afrique, quoique l'infatiguable Gesner soutienne le Contraire. Le Phœnix est une Fable, ou s'il y en a, c'est le Palmier dont il est parlé dans l'Ecriture, *sicut Palma multiplicabo dies meos*, au lieu de, *sicut Phœnix*. Le Phœnix qu'on présenta

à Tibere, n'en étoit point un, dit Pline, & il n'y en eut jamais. Le Cinnamome n'eſt point perdu, il s'eſt retrouvé. On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, que les Botaniſtes Modernes ont découvert juſqu'à quatre mille ſortes de Plantes inconnues aux Anciens.... L'Amiante dont ſe fait le fil incombuſtible, ſe trouve dans les Iſles de l'Archipel, dans pluſieurs endroits des Pyrenées, & auprès de Montauban. Le P. Kircher dans ſon Livre *China Illuſtrata*, dit qu'il y a aujourd'hui de ce fil à Chinchin, Royaume de la Grande Tartarie. J'en ai vû moi-même, dit le P. Feijoo, j'en ai jetté dans un feu très-ardent, & je l'y ai laiſſé aſſez long-tems, ſans qu'il y ait perdu le moindre de ſes filamens. Au reſte, quand quelques eſpéces ſe feroient éteintes, il n'y auroit pas grand inconvénient, & la multiplication du genre humain n'y feroit pas intereſſée. Pour confirmer ſon ſentiment, notre Au-

teur rapporte une Hiſtoire curieuſe, que je vais abreger.

En 1590, une Flotte de quatre Navires Anglois fit naufrage vers l'Iſle de Madagaſcar. Trois Vaiſſeaux périrent, le quatriéme échoua, & ſe briſa contre les Rochers qui bordoient le Rivage, il ne ſe ſauva à la faveur de quelques planches flotantes, qu'un homme, une fille, (c'étoit la fille du Capitaine du Vaiſſeau) deux ſervantes, & une jeune Eſclave. Ils aborderent l'Iſle de Pines : elle étoit inhabitée, il n'y avoit pas un ſeul Animal ſauvage, mais ils y trouverent beaucoup d'Arbres, dont les fruits étoient excellens, & un grand nombre d'Oiſeaux qui pondoient des œufs en abondance ; il n'étoit pas poſſible de paſſer ailleurs, il fallut s'y établir, & le déſir de peupler de concert avec liberté, fit qu'un ſeul homme devint le mari de quatre femmes, & ſes deſcendans ſouſtraits aux Loix reſpectables du ſang, contractérent entr'eux de pareils engagemens. Cette Colonie, fondée par

hazard, & inconnue au reste du monde, subsistoit & augmentoit toujours, quand en 1667, un Navire Holandois, qui faisoit route au de-la du Cap de bonne Espérance, fut jetté vers cette Isle par la tempête; les gens du Vaisseau y débarquérent, & furent fort surpris d'y trouver des Habitans qui parloient Anglois; ceux-ci leur raconterent leur naufrage, & l'Histoire de leur établissement. L'Isle étoit déja peuplée de onze à douze mille personnes dans l'espace de soixante dix-sept ans. Ce fait, dit le P. Feijoo, est important à mon sujet, & montre évidemment que la race humaine n'est pas en danger de périr.

Les hommes vieillissent, mais avant que de vieillir ils rajeunissent le Monde, qui ne vieillit jamais. C'est ce que nous dit si bien Columelle dans ces Vers excellents.

Namque parens hominum æternam sortita juventam,
Non senio tellus, non deficit ubere partu;

Mai 1743.

Sed facili vires, & fertilitatis honorem
Restituit cultu; nos contra, cum semel annis
Invasit nullâ reparabilis arte Senectus,
In pejus ruimus, nec habet natura regressum.

ARTICLE XXXVIII.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE Ancienne, ou des cinq grands Empires qui ont précédé la naissance de J. C. *sçavoir*; I°. *Celui des* Babyloniens. II°. *Celui des* Caldéens. III°. *Celui des* Médes *&* *des* Perses. IV°. *Celui des* Grecs. V°. *Celui des* Romains. *Accompagné de la Chronologie de ces Empires, d'une Carte Géographique, & de Notes qui servent à l'éclaircissement du Texte. Par le* P. Duchesne, *de la Compagnie de* Jesus, *Précepteur de Messeigneurs les Infants* d'Espagne. *A* Paris, *chez* Chaubert, *Quay des* Augustins, *&* Durand, *Rue S.* Jacques. M. DCC. XLIII. Vol. *in*-12. Pages 427.

DAns un *Discours Préliminaire*, le P. *Duchesne* donne une idée générale de l'Histoire Ancienne, depuis la création du Monde; & c'est une Introduction à l'*Histoire des cinq Grands Empires*, dont on a l'*Abregé* dans ce nouvel Ouvrage. Au travers des Fables dont l'Antiquité Profane a enveloppé la vérité, il fait remarquer une Tradition suivie, & toujours conservée des grands Evénemens, & des Dogmes de la Religion, que *Noë* & ses Enfans avoient transmise à leur postérité, comme ils l'avoient reçue de leurs peres, à remonter jusqu'à *Adam*, le Chef du genre humain.

Les Dogmes dont les traces se sont conservées au milieu des ténébres & des erreurs de l'Idolâtrie, défigurées à la vérité par le mélange de la Fable, mais très-reconnoissables; ces Dogmes, dis-je, sont

I°. Que l'Univers est l'ouvrage de Dieu, qui l'a formé par sa Puissance, & par sa volonté. Mais, comme les Payens n'avoient point

d'idée, ou qu'ils en avoient très-peu de la création, ils diſoient que le Monde avoit été tiré du *Chaos*, maſſe informe, éternelle, qui contenoit le germe & les principes de tous les Etres. Il paroît néanmoins que quelques anciens Philoſophes ont connu la création.

IIº. Qu'une Providence préſide au gouvernement du Monde, & ſpécialement à celui des hommes. Delà, dit le P. *Ducheſne*, les priéres, les vœux, les Temples, les ſupplications publiques pour conjurer les grands maux dont on étoit menacé, les actions de graces ſolemnelles dans les heureux ſuccès; delà les foudres de leur *Jupiter*, & ce déluge dont il inonda la Terre pour exterminer les méchans; la conſervation de *Deucalion* & de *Pyrrha*, dans ce déſaſtre général, parce qu'ils n'avoient point eu de part aux crimes des autres hommes.

IIIº. Que l'homme formé à l'image de la Divinité, a reçu un corps de la Terre, & du Ciel une Ame immortelle, qui ſortant de

cette vie, eſt punie, ou récompenſée, ſuivant le mérite de ſes actions.

IV°. Les Fidéles avoient connoiſſance de l'état heureux où les premiers hommes avoient vécu : C'eſt ce qu'ils appelloient l'âge d'or, le ſiécle de *Saturne*, dont les Poëtes ont fait des Deſcriptions ſi charmantes.

V°. Ils n'ignoroient pas même que les miſéres que nous éprouvons dès les premiers inſtants de notre vie, ſont les ſuites d'un péché, dont tous les hommes portent la peine, quoiqu'ils ne s'accordaſſent, ni ſur l'eſpéce, ni ſur l'auteur de ce péché. Et cette idée ne pouvoit leur venir que de la Tradition qui avoit tranſmis aux Nations infidéles (avec l'altération que le Paganiſme y avoit introduite) ce que l'Ecriture nous apprend de l'état où *Adam* fut créé, de ſa chute, & des ſuites de ſa chute : puiſqu'indépendemment de ce premier péché, l'homme pouvoit naître ſujet à la mort, aux miſéres, à la douleur, &c. C'eſt ce que *Pline*, raiſonnant en Philoſophe, &

ſans égard aux contes des Poëtes, a fort bien exprimé, lorſqu'il a dit, que l'homme, cet Animal né pour commander aux autres, commence ſa vie par les ſouffrances, préciſément parce qu'il eſt au monde, parce que telle eſt ſa nature, ſans qu'aucune faute lui ait attiré tant de maux : *Animal cæteris imperaturum, à ſuppliciis vitam auſpicatur, unam ob culpam, quia natum eſt.* (In Procem. L. VII. Hiſt. Nat.) Ignorant la révélation, pouvoit-il parler plus juſte?

VI°. Ajoûte le P. *Ducheſne, juſque dans le centre des* égaremens fabuleux, on avoit conſervé ce grand point de la Tradition, qu'*il viendroit un Réparateur du genre humain, qui effaceroit les crimes des hommes; que ce Rédempteur ſeroit envoyé du Ciel, & Fils de Dieu.* Il applique à ce ſujet ces Vers de la quatriéme Eglogue de *Virgile.*

Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia
regna;
Jam nova progenies Cœlo demittitur
alto, &c.

Mai 1743.

Après cette exposition des vérités qui se sont conservées au milieu de l'Infidélité, l'Auteur nous représente la Terre peuplée de nouveaux Habitans, descendus des enfans de *Noë*, les partages qu'ils en firent entr'eux, les Régions qu'ils occuperent, les Nations qu'ils formerent, & ausquelles ils donnerent leurs noms. C'est un précis de la plus ancienne Géographie, connue par l'Ecriture, & utile pour l'intelligence de l'Histoire.

» Telles furent, *continue-t-il*; » les premiéres peuplades des hom» mes. Les Chefs de Familles en » étoient les Souverains, & leur vo» lonté y tenoit lieu de Loix de Po» lice. » On a vû depuis peu dans ces *Mémoires*, que cette autorité des Chefs de Famille, dans ces premiers tems, n'étoit pas * *une Puissance législative & coercitive*, & qu'ils ne l'exerçoient que par *voye d'exhortation, d'instruction, & d'exemple.* « A mesure qu'ils se multi-

* Février 1743. Page 365, 366.

»plioient, on en détachoit des Co-
»lonies, qui alloient de proche en
»proche se donner de nouvelles
»habitations. » Mais dans la suite on voulut s'épargner la peine d'aller au loin chercher des Terres incultes, & abandonnées au premier occupant. L'ambition arma les plus forts, ou les plus hardis contre leurs voisins : on fit des conquêtes; les vaincus furent transportés dans des contrées éloignées, ou soumis au joug par des Tributs, & retenus dans la dépendance par des Garnisons entretenues dans leurs Villes. De-là, le mélange des divers Peuples, & la confusion des Familles.

»Les enfans de *Noë*, ajoûte
»l'Historien, avoient appris de leur
»pere, & transmis à leurs fils les
»Arts nécessaires à la vie. Cepen-
»dant, soit paresse, soit que la
»Terre fournit d'elle-même à leurs
»besoins, avec le secours des Trou-
»peaux, ils avoient oublié en bien
»des contrées la plûpart de ces
»Arts; ceux même de l'Agricul-
»ture, & de planter la Vigne. Ils

» les recouvrerent dans la suite : & » leur gratitude pour les Restaurateurs, alla jusqu'à leur ériger des » Autels, & leur rendre des honneurs Divins.

» L'Idolâtrie descend de plus » loin. » Le P. *Duchesne*, après en avoir rapporté l'origine, d'après le Livre de la *Sagesse*, aux Chapitres XIII. & XIV. passe à l'établissement du Commerce. « Les Phéniciens, dit-il, furent les premiers » qui s'adonnerent au Commerce. » Ils équiperent des Vaisseaux, ils » rangerent les Côtes de la Méditerranée ; ils les remplirent de » leurs Colonies, & y porterent » leurs Arts & leurs Sciences, leurs » Idoles & leurs Dieux. *Cadmus*, » sorti de *Phénicie*, vint s'établir en » *Gréce* dans la *Bœotie*, » & y apporta les Lettres de l'Alphabet, & l'Art d'écrire. « *Varron* assûre que » que les Phéniciens n'avoient eu » l'usage des Lettres qu'un peu plus » de deux mille ans avant lui ; c'est-» à-dire, un peu plus de cinq cent » ans après le déluge. L'Antiquité

» s'en avoue redevable aux Phéni-
» ciens. Cet aveu se vérifie par la
» conformité qu'ont avec ceux de
» Phénicie les Alphabets des Chal-
» déens, des Syriens, des Egyp-
» tiens, des Arabes, des Terres
» Puniques, & des Israëlites. »
Hérodote, le plus ancien des Historiens Grecs, confirme ce témoignage. « Les descendans de Sem, qui
» se sont conservés sans mélange des
» autres Nations à la Chine, & sur-
» tout au Japon, n'ont rien de com-
» mun avec les Phéniciens, soit
» dans leur langage, soit dans leurs
» Lettres, & la figure de leurs Ca-
» ractéres. » On regarde les Chaldéens comme les Inventeurs de l'Astronomie, & ils avoient conservé les Observations de 490 ans. *Ainsi*, dit notre Auteur, *les Babyloniens n'avoient rien de bien sûr dans leur Chronologie, que ces 490 ans.*

Dans cet Abregé Historique, il ne sépare point l'Empire des *Babyloniens* de celui des *Assyriens*, parce que c'est le même, gouverné tantôt par des Rois de *Babylone*, tan-

tôt par des Rois *Assyriens.* Il en est de même de celui des *Médes* & des *Perses.* Celui des *Grecs*, réuni sous *Alexandre* son Fondateur, fut partagé après sa mort en quatre Monarchies, & réduit ensuite aux deux Royaumes de *Syrie* & d'*Egypte.* On se borne à rapporter les faits les plus certains & les plus intéressans.

Dieu avoit révélé au Prophéte *Daniel* la succession de ces Empires, long-tems avant leur établissement. La Prophétie est si célébre & si connue, qu'il suffit de l'indiquer. Les Historiens Profanes, sans le sçavoir, ont confirmé la vérité de ces divins Oracles, en racontant les événemens qu'ils avoient prédits, & rien ne montre mieux la divinité de ces prédictions, que le paralelle du Texte prophétique, avec celui des Historiens.

Ce *Discours*, qui est un précis de l'Histoire du Monde, depuis sa création, jusqu'à la dispersion des hommes, & leurs établissemens connus dans les diverses contrées qu'ils occupérent en se multipliant,

ſert, comme nous l'avons dit, d'Introduction à l'*Hiſtoire des cinq grands Empires.*

Pour venir maintenant au corps même de l'Ouvrage, & de cet Abregé Hiſtorique, il eſt éctit avec beaucoup de netteté, de choix, de préciſion, beaucoup mieux que ne le ſont la plûpart des Livres de cet eſpéce, & ſe fait lire avec plaiſir. L'Auteur y ſuit la même méthode qu'il avoit ſuivie dans ſon Hiſtoire d'*Eſpagne* : Il donne d'abord en Vers la ſuite des cinq grands Empires; il reprend enſuite ces Vers par parties, & les met à la tête de chaque Article, comme un Texte qu'il développe dans la Proſe qui les ſuit. Ces Vers ont leur utilité; ils aident la mémoire, on les retient aiſément, ſur-tout les enfans & les jeunes gens, & ils rappellent l'explication qui contient les faits avec plus d'étendue. Un exemple fera connoître la maniére dont ce plan eſt exécuté. Celui de *Sennachérib* ſe préſente au hazard : Il eſt célébre dans l'Hiſtoire Sainte;

& par ce morceau ſeul, on peut juger de la maniére & du ſtyle de l'Auteur.

Le Grand SENNACHERIB aux Arabes terrible
D'un blaſphéme eſt puni par un glaive inviſible.

»Sennachérib, fils de Salmanaſar, marcha ſur les traces de ſon »pere, & aggrandit ſes Etats par »de nouvelles Conquêtes. Quelque »redoutable que fut pour un Vaſſal un ſi puiſſant Souverain, Ezechias, Roi de Juda, oſa lui refuſer le tribut accoûtumé. Ce refus »attira toutes les forces d'Aſſyrie »en Judée. Il en coûte toujours au »de-là de la dette, quand un Créancier ſe paye par ſes mains. Sennachérib s'empara de toutes les »Places de la Judée, & par d'énormes exactions, il leva le tribut au »centuple, & ſe dédommagea des »frais de la courſe. Peu content de »ce ſuccès, & de lui-même, s'il ne »puniſſoit ſon fier Vaſſal, & ne le »tenoit dans les fers, il ſe diſpo-

»soit à l'assiéger dans Jerusalem, sa
» Capitale, la seule place qui lui
» restât : mais il fut contraint de
» suspendre cette entreprise.

» Trop foible pour tenir la Cam-
» pagne, Ezechias avoit appellé à
» son secours Theraca, Roi de l'E-
» thiopie d'Asie, c'est-à-dire, de
» l'Arabie. Ce Monarque à la tête
» d'une Armée plus nombreuse que
» celle des Assyriens, étoit déja sur
» les Frontiéres du Royaume,
» quand Sennachérib fut instruit de
» sa marche & de ses desseins. Il
» réunit toutes ses forces, & alla
» chercher les Arabes. Les deux
» Rois, également résolus de vain-
» cre ou de périr, ne perdirent
» point le tems à s'observer, ni à
» s'escarmoucher. Dès qu'ils se vi-
» rent à portée, ils engagerent une
» action générale ; les Arabes furent
» taillés en piéces, & poursuivis jus-
» que dans leur Pays, qui se voyant
» désarmé, se soumit au Vainqueur.

» Fier d'une victoire si brillante,
» Sennachérib replia sur Jerusalem,
» & somma Ezéchias de lui en ou-

»vrir les portes. Ezéchias étoit un »saint Roi, qui avoit mis toute sa »confiance en Dieu. Il refusa cou»rageusement de se rendre à la som»mation; & se défendit en brave; »qui attend tout du Ciel, & ne »néglige rien. Le Roi d'Assyrie, »étonné d'une pareille résolution, »dans un homme qui, à ce qu'il »se persuadoit, ne pouvoit lui échap»per, se fit un sujet de raillerie & »d'insulte de la confiance qu'Ezé»chias avoit au Dieu d'Israël. Ac»coutumé à mépriser ses foibles Ido»les, dont il connoissoit l'impuis»sance, il regardoit du même œil »le Dieu du Ciel, qu'il ne connois»soit pas, & ôsa le blasphémer. »*Quoi*, disoit-il, dans l'accès de »son orgueil, *les Dieux des autres »Nations n'ont pû les dérober au pou»voir de mon glaive, ni à celui de »mes Peres; & vous ôsez vous fla»ter que le Dieu de Jerusalem vous »sauvera de mes mains*! Le Roi de »Juda n'opposoit à ces blasphêmes »que l'humble priére d'un cœur, »également rempli de confiance,

»& vivement touché du mépris que
»faiſoit l'Aſſyrien du Tout-puiſ-
»ſant. Ses vœux furent exaucés,
»après que ſa vertu eut été éprou-
»vée. Le Dieu d'Iſraël, Protec-
»teur de ceux qui eſperent en lui,
»& vengeur terrible de l'impiété,
»fit éclater ſa bonté ſur le Roi de
»Juda, & ſa juſtice ſur le Roi d'Aſ-
»ſyrie. Il envoya un Ange Exter-
»minateur, qui tua en une ſeule nuit
»185 mille hommes de l'Armée
»Aſſyrienne, & délivra Jeruſalem.
»Effrayé d'une ſi terrible bouche-
»rie, confondu & conſterné, Sen-
»nachérib ſe ſauva avec précipita-
»tion juſqu'à Ninive, où, quaran-
»te-cinq jours après ſon arrivée, ſes
»deux fils aînés lui ôterent la vie,
»& ſe réfugiérent en Arménie.»

Ce n'eſt pas là, comme on voit, un de ces Abregés ſecs & décharnés, tels que nous en avons pluſieurs, qui reſſemblent plus à des Tables, ou à des Sommaires de Livres, qu'à des Livres dans les formes. Celui-ci eſt ſemé de réfléxions qui inſtruiſent, qui forment l'eſprit

& le cœur ; de réfléxions enfin propres pour ceux aufquels il paroît principalement deftiné, & qui ne font pas encore capables d'y fuppléer par eux-mêmes.

L'Hiftoire de l'Empire des *Grecs* eft précédée d'un *Difcours Hiftorique Préliminaire*, qui donne une idée générale de la *Grèce*, de fon Gouvernement, des divers Etats qui partagerent ce Pays, depuis qu'il fut habité par les defcendans de *Japhet, qui donna la Grèce à fon fils Javan*, & des Guerres que les *Grecs* eurent à foutenir, foit entr'eux, foit avec les Etrangers. L'Empire des *Grecs*, le troifiéme prédit par le Prophéte *Daniel*, commence à *Alexandre* le Grand.

» C'étoit un Prince fans vices, » en entrant dans fa carriere, & » un homme fans vertu, en la finif- » fant. Il avoit porté en Afie toutes » les vertus des Grecs, & rapporté » de l'Orient tous les vices de l'A- » fie. Ebloui de l'éclat de fon éton- » nante fortune, il pouffa la folie » de fon orgueil, jufqu'à fe faire

»adorer comme un Dieu, & à m'é»connoitre Philippe son pere, afin »de passer pour le fils de Jupiter. »Il étoit si jaloux de la gloire des »Héros qui l'avoient précédé, qu'il »regardoit comme un crime de lè»ze-Majesté, d'en louer quelqu'un »en sa présence, sans l'élever au »dessus. Il en coûta la vie à Clitus »son favori, pour avoir donné des »Eloges à Philippe, en présence »d'Alexandre, sans donner la pré»férence au fils sur le pere. Sa lu»bricité & son intempérance ne »connoissoient plus de bornes. En »un mot, le Vainqueur de tant de »Nations étoit comme un vil es»clave dans les fers de ses passions »les plus impérieuses : Alexandre »n'avoit plus rien de grand que »ses vices. » Ce Héros est si connu, que les réfléxions sur ce caractére seroient inutiles.

L'Histoire de l'Empire Romain le représente sous les trois formes de gouvernement qu'il a eues successivement, & est divisé en trois parties ; *Rome en Royaume*, *Rome en*

République ; *Rome en Empire.* Elle finit à la Conquête d'*Odoacre*, Roi des *Herules*, qui s'empara de l'*Italie* en 476, relégua *Momyllus*, dit *Augustule*, le dernier des Empereurs Romains en Occident : & sans prendre le titre d'Empereur, se fit Roi des *Herules* en *Italie*. Les Grecs firent bien des efforts pour y rétablir l'autorité de l'empire. Cette gloire étoit réservée à *Charlemagne*, qui fut couronné Empereur d'Occident par le Pape *Leon* III, le jour de Noël, l'an 800. L'Empire d'Orient subsista jusqu'à l'année 1453, que *Mahomet* II, Empereur des *Turcs*, s'empara de *Constantinople* sur le dernier des *Paleologues*.

L'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait, finit par trois Tables Chronologiques. La premiére est un Sommaire des principales Epoques, depuis le commencement du Monde, jusqu'à l'an 4506, & la fin de l'Empire Romain en Occident, où il avoit subsisté 504 depuis *Auguste*. La seconde est une Chronologie des cinq grands Empires qui ont

précédé la naissance de JESUS-CHRIST, suivie des années de l'Ere Chrétienne, que l'Auteur commence au mois de Janvier de l'année du Monde 4030, plaçant la naissance de Notre Seigneur au 25 de Décembre 4029. La troisiéme Table fait voir d'un coup d'œil le rapport des années du Monde, des Olympiades, de la fondation de *Rome*, des années avant J. C. dès que l'on a l'une des trois sur quelque événement. Ainsi, par éxemple, si vous lisez dans l'Histoire un fait rapporté à la troisiéme année de la quinziéme Olympiade, vous trouverez à côté des Olympiades, l'année du Monde 3315; avant J. C. 715. Si le fait est marqué à l'année 3545 du Monde, vous verrez que c'étoit la premiére année de la 73 Olympiade; avant J. C. 485: & ainsi des autres. C'est une concordance des années de ces Epoques, qui fixe d'une maniére commode les dates des faits, & qui y met l'ordre & l'arrangement que l'Histoire emprunte de la Chronologie.

Mai 1743.

Les Notes qui accompagnent cet Abregé, ſont juſtes, préciſes, ſçavantes. Elles contiennent des Eclairciſſemens importans, ou même néceſſaires, elles expliquent, elles concilient les Auteurs, ou font remarquer en quoi ils différent; elles relévent quelquefois leurs fautes, & les redreſſent; elles débrouillent des Généalogies de Princes, de Chefs de Familles, ou de Nations; elles développent des faits, des points de Chronologie; en un mot, cet *Abregé*, dans ſa briéveté, ſuffit à ceux qui ſe contentent de ſçavoir les principaux événemens de l'Hiſtoire Ancienne des grandes Monarchies, mais qui veulent les ſçavoir avec exactitude.

ARTICLE XXXIX.

LETTRES CRITIQUES ſur le Paradis perdu, & reconquis, de Milton, par le P. R. de la Compagnie de Jeſus, chez Bordelet, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collége des Jeſuites, à S. Ignace.

LE compte que nos Mémoires rendirent dans le tems des divers Poëmes de Milton, traduits en François, nous diſpenſent d'en faire aujourd'hui une nouvelle mention; mais les Lettres Critiques ſur ces Poëmes, qui parurent peu après en 1731, échapperent à l'attention de ceux qui auroient pu leur donner place dans nos Journaux. Nous nous flattons que le Public nous ſçaura gré de profiter de cette nouvelle Edition, pour lui faire connoître un Ouvrage qui peut, à plus d'un titre intéreſſer ſa curioſité.

Un avis des Libraires, qu'on trouve à la tête de ces Lettres, nous apprend qu'outre les Additions fai-

tes à cette seconde Edition, elle a encore un autre avantage sur la prémiére; c'est d'être débarrassée d'un grand nombre de fautes considérables d'impression, que l'éloignement de l'Auteur, alors en Province, l'avoit empêché de corriger dans la premiére.

L'Ouvrage est partagé en six Lettres, adressées au Comte D'***, qui n'est point un personnage en l'air, & que le Public connoît aujourd'hui sous un autre Titre. Il paroît que le premier dessein du P. R. étoit de renfermer en quatre Lettres tout ce qu'il avoit à dire sur cette matiére. La cinquiéme Lettres n'est qu'une réponse à une objection importante, proposée contre un des principes qu'il établit dans sa premiére Lettre. Et la sixiéme est un examen du Paradis reconquis, dont il semble que le P. R. n'avoit point compté d'abord parler, apparemment parce que la Traduction de ce morceau n'avoit point encore paru lorsqu'il écrivoit ses premiéres Lettres.

Mai 1743.

Le but de l'Auteur a été de fournir dans ses Lettres une espéce de Supplément aux Observations que M. Addisson a inséré sur cette matiére daus son Spectateur, de montrer les défauts qu'il a dissimulés pallies, cherché même à tourner en beauté; en un mot de donner au Public un examen impartial d'un Ouvrage assez célébre dans le monde, pour mériter ce soin, & assez estimable pour s'attirer des Eloges dans une saine Critique. « Le Spectateur par tout ailleurs, si clair voyant, dit le P. R. semble ici renoncer à une partie de ses lumiéres. Il n'envisage presque jamais les choses que du bon côté. Plus Panégyriste que Critique, il coule légérement sur les défauts, pour ne s'arrêter qu'aux beautés, & si l'on n'examine le Paradis perdu que d'après lui, on court risque de ne le connoître jamais qu'à demi.

Le P. R. consacre cette premiére Lettre à examiner le sujet du Paradis perdu. « Le premier objet dit-

»il à considérer dans un Ouvrage »'desprit, & sur-tout dans un Poë»me Epique, c'est le sujet qu'on y »traite. *La Fable*, dit M. Addis»son, *tire sa perfection de la sublimi»té du sujet*, & son mérite décide »presque toujours du sort d'une pié»ce. Un heureux sujet, comme une »physionomie heureuse, prévient »d'abord en sa faveur, & n'a sou»vent besoin pour plaire, que de »médiocres embellissemens. Au »contraire, tout ce que l'art & les »parures peuvent donner de lustre »à un sujet peu gracieux, ne le »met jamais en état de contenter »une personne de goût, qui en ad»mirant la richesse & la beauté des »ornemens, méprisera toujours le »fond sur lequel ils sont placés.

L'Auteur établit ensuite que la premiére qualité nécessaire à l'action Epique est qu'elle soit honnête. Il s'appuye de l'aveu d'Addisson, qui convient qu'elle doit être sublime, parce que le sublime d'une action suppose toujours son honnêteté; l'éclat & la célébrité ne sçauroient

ſeuls la rendre ſublime. Il en cite pour preuve, les crimes d'Heroſtrate d'Epheſe, & de Cromwel, dont les actions hardies & ſingulières ne furent jamais regardées comme ſublimes.

Ces principes poſés, il lui eſt aiſé de prouver que l'action du Paradis perdu, n'eſt point ſublime. Cette action conſiſte dans la prévarication d'Adam, que ſon crime fait chaſſer du Paradis Terreſtre. Dès-lors plus d'honnêteté, plus de ſublimité dans l'action Epique de Milton.

Il confirme ſon raiſonnement, en rapportant l'exemple des Poëtes Epiques, les plus diſtingués depuis Homere, qui ont tous choiſi pour ſujet de leurs Poëmes, des actions moralement bonnes, & il finit en ajoûtant à ſes autres preuves, celle que lui fournit la nature même du Poëme Epique. « Semblable, dit-» il, en cela au Poëme Dramatique, » il n'a pour but que l'inſtruction; » mais deſtinés tous deux à former » les mœurs des hommes, ils mar-» chent vers leurs termes divers par

»des routes différentes. L'un nous »montre le ridicule inséparable du »vice, ou nous peint le crime avec »toutes ses horreurs, & nous ap»prend à compatir aux malheurs »d'une vertu que l'iniquité opprime; »l'autre nous étale la Vertu dans »l'éclat de sa gloire, & toujours »triomphante au milieu des traver»ses & des contradictions. L'un »nous corrige & nous redresse; l'au»tre nous anime & nous soutient. »L'un prévient nos égarements; »l'autre réveille notre paresse, & »dissipe notre lâcheté. L'un nous »conduit par la crainte; & l'autre »par l'espérance. L'un touche plus »le cœur; l'autre frappe plus l'es»prit. L'un remue les passions; & »l'autre excite l'admiration. Les ef»fets de l'un sont la terreur & la »pitié; les effets de l'autre le cou»rage & l'élévation d'esprit. En un »mot, l'un nous apprend plus ce »que nous devons fuire; & l'autre »ce que nous devons imiter. Dès»lors, Monsieur, vous concevez »sans peine, qu'un crime peut

»être quelquefois l'action principale »d'une piéce de Théatre, mais »qu'une action bonne & honnête »doit servir de sujet au Poëme » Epique.

Après toutes ces réfléxions, il seroit difficile de ne pas conclure avec le P. R. que l'action Epique de Milton, c'est-à-dire, la perte du Paradis par le péché d'Adam, n'étant rien moins qu'honnête, manque de la premiére qualité essentielle à un sujet Epique. Le Critique soupçonne que Milton n'a jamais fait attention à la différence essentielle qui se trouve entre l'Epopée & la Tragédie, & que c'est là l'origine de ces qualités sans nombre, opposées au vrai goût de l'Epopée, qu'on trouve dans le sujet du Paradis perdu. Sa conjecture est fondée sur un trait, qu'on lit dans la vie de Milton. L'Historien nous apprend que Milton avoit d'abord destiné la chute d'Adam pour le Théatre. Il forma ensuite un nouveau projet, &, à ce qu'il paroît par l'événement, il conserva néanmoins son premier

plan. Il crut qu'enfler ſa matiére, c'étoit l'étendre, & qu'en ajoûtant des morceaux poſtiches au même nombres d'incidents qui formoient le fond de ſa Tragédie, il pourroit ſoûtenir juſqu'à la fin du douziéme Livre la vaſte machine d'un Poëme Epique.

Un autre caractére eſſentiel à l'action Epique, eſt qu'elle ſoit heureuſe. Le P. R. établit cette maxime, & ſur la pratique conſtante de Poëtes Epiques les plus diſtingués, & ſur le but auquel l'Epopée tend par ſa nature, qui eſt d'exciter les hommes à des actions grandes & vertueuſes. « L'eſpérance, dit-il, eſt l'ame des grands »deſſeins. Des travaux que le ſuc»cès ne couronne point, ne ſont »propres qu'à rebuter les plus »grands courages. Plus on a d'élé»vation d'eſprit & de ſentimens, »plus on aime à réuſſir; & une ver»tu malheureuſe n'eut jamais d'at»traits pour le cœur intéreſſé de »l'homme, &c. » Le Critique n'a pas beſoin de raiſonner pour prou-

ver que cette qualité manque à l'action du Paradis perdu. Il trouve dans l'aveu réitéré de M. Addiſſon, une confirmation de la régle que nous venons de rapporter, & du peu de ſoin qu'a eu Milton de s'y conformer.

Le Spectateur Anglois fait à Milton un mérite d'avoir ſçu, à l'exemple d'Homere & de Virgile, choiſir un Héros qui eut une Relation intime avec le Peuple pour lequel il écrivoit. C'eſt en cela, ajoûte-t-il, que le Poëme de Milton eſt admirable. Le P. R. en citant ces Textes, ſe récrie avec raiſon, ſur l'étrange effet du préjugé, chez les gens d'ailleurs les plus raiſonnables. « L'artifice, continue-t-»il, qu'Addiſſon vient de vanter, »n'eſt point une Loi du Poëme »Epique. C'eſt une ſimple conve-»nance, & une maniére de s'inſi-»nuer dans les eſprits, que l'inté-»rêt du Poëte l'engage à ne point »négliger, mais ſans lequel ſon Ou-»vrage peut être dans toutes les ré-»gles...... Ce n'eſt pas le ſujet du

» Paradis perdu que je blâme ici, » c'eſt l'Eloge mal fondé, que lui » donne M. Addiſſon.

Enſuite il montre, 1°. Que le Héros du Paradis perdu n'a point avec le Peuple pour lequel Milton écrivoit des rapports intimes. Milton écrivoit pour les Anglois, comme Homére & Virgile écrivoient pour les Grecs & pour les Romains. Achille, Agamemnon, Ajax, Ulyſſe étoient Grecs; Enée & ſes Troyens mêlés avec les Latins, donnerent naiſſance au Peuple qui fonda Rome. Voilà les rapports intimes que M. Addiſſon donne pour modéles à Milton, & dont, ſelon le Spectateur, la juſte imitation rend le Paradis perdu admirable. Y penſe-t-il? Adam étoit-il Anglois? Ou après avoir long-tems erré ſur les Mers, jouet des vents & des tempêtes, eſt-il venu s'établir en l'Iſle de Grande Bretagne avec une Colonie ſortie du Paradis perdu, & qui ait fondé la Monarchie Anglo-Saxone? Mais n'eſt-il pas le Pere du genre humain, & n'a-t-il

pas dès-lors les rapports les plus intimes avec les Anglois? Oui, comme il les a avec le Tartare & l'Algonquin. Les rapports intimes dont on cherche le modéle dans Homere & dans Virgile, & qu'on croit retrouver ſi fidélement copiés dans Milton, ſont des rapports particuliers, des rapports nationaux, des rapports même perſonnels, des rapports en un mot, que l'amour de la Patrie rend intéreſſants, ſelon M. Addiſſon, & non pas des rapports vagues & communs à tout ce qu'il y a eu, & ce qu'il y aura d'hommes dans l'Univers.

2°. L'intimité des rapports ne ſuffit point ſeule pour intéreſſer au ſuccès d'un Poëme l'eſpéce de Lecteurs dont on veut par-là s'aſſûrer le ſuffrage. Il faut de plus que ces rapports ſoient flateurs & honorables. C'eſt ce qu'ont obſervé tous les Poëtes Epiques qui ont eu recours à cet artifice, pour ſe mieux inſinuer dans l'eſprit de leurs Lecteurs. En effet, en leur rappellant des rapports triſtes & humiliants, on

on ne travailleroit qu'à révolter leur amour propre, au lieu de le mettre dans les intérêts du Poëte. Si Milton avoit choisi le même sujet que Chappelain, s'il avoit chanté les triomphes de la Pucelle d'Orleans, le rétablissement des Affaires de Charles VII. les disgraces de Henri VI. Roi d'Angleterre, les Anglois chassés de France ; & qu'il eut intitulé son Poëme. *La France perdue pour les Anglois* ; il auroit retracé au Lecteur Anglois des rapports intimes, mais des rapports désagréables, des rapports peu propres à l'intéresser au succès du Poëme, des rapports bien différens de ceux que ménageoient à leur sujet Homere & Virgile, dans le dessein de mieux plaire aux Grecs & aux Romains. La honteuse prévarication d'Adam, la perte du Paradis, & les autres maux qu'il attire à sa postérité, quelle espéce de rapports présente-t-elle aux Lecteurs du Paradis perdu ? C'est là la substance des raisons que le P. R. met en œuvre pour faire sentir d'une maniére qui

ne ſouffre guéres de réplique, qu'il n'y a que l'envie de trouver admirables les défauts mêmes les plus marqués de Milton, qui ait pu faire imaginer à M. Addiſſon, que ce Poëte avoit imité l'adreſſe d'Homere & de Virgile, en donnant au ſujet de ſon Poëme, un intérêt dont il n'a pas le moindre veſtige.

Il réſulte même de ce raiſonnement, que l'action du Paradis perdu eſt un ſujet déſagréable. L'Auteur des Lettres croit que les ſujets tirés des myſtéres du Chriſtianiſme, ne ſont guéres propres à ſervir de matiére à un long Poëme, où il faut beaucoup de fiction, quoiqu'ils puiſſent, quand ils ſont habilement maniés, fournir à une Ode, à un Elegie, &c. un ſujet intéreſſant pour le Lecteur même le plus profane. Il croit auſſi qu'un ſujet tiré de l'Hiſtoire Sainte ou Eccleſiaſtique, peut réuſſir ſur le Théatre; mais que la Tragédie eſt le ſeul Poëme de longue haleine, où les objets de Religion puiſſent être traités avec la décence, le reſpect, & le ſuccès qu'ils méritent.

L'Auteur des Lettres fait voir ensuite que l'action du Paradis perdu n'est grande, ni par sa dignité, ni par son étendue. La désobéissance d'Adam est un crime, & dès-lors elle ne peut avoir cette grandeur que donne l'élévation des sentimens. Les incidens qui aménent, ou qui accompagnent cette chûte, se réduisent presque à rien dans le Poëme, comme dans l'Histoire Sainte. Le Démon tente & séduit Eve; Eve séduite, tente & séduit Adam. Voilà tout le jeu, toute l'action du Paradis. Elle n'a pas, prise en son entier, & telle que Milton l'a disposée, de quoi fournir les ressorts propres à conduire une Tragédie jusques à la fin du cinquiéme Acte. Elle n'a donc pas l'étendue nécessaire pour soutenir la vaste machine d'un Poëme Epique dans le cours de onze mille Vers.

Il prouve enfin que cette action n'est rien moins qu'une. Sa duplicité est démontrée par l'exposition que fait le P. R. des deux actions qu'elle renferme. L'une celle d'A-

dam ; & l'autre celle de Satan. L'une que Milton a prétendu chanter ; & l'autre qu'il a chantée en effet. L'une qui est la premiére dans le projet ; & l'autre qui tient la premiére place dans l'exécution ; de-sorte que pour rendre l'unité d'action parfaite, il eut falu que Milton eût eu pour but de chanter les triomphes de Satan, & eût donné pour titre à son Ouvrage, *Le Diable vengé.*

De toutes ces Observations, l'Auteur des Lettres conclut. « L'action de ce Poëme n'est donc, ni » une, ni grande, ni belle, ni heu» reuse ; elle est même triste & dé» sagréable, elle manque par consé» quent de presque toutes les qua» lités essentielles au sujet d'un Poë» me Epique.

Cette premiére Lettre est terminée par la solution d'une espéce de Problême que l'Auteur se propose. Pourquoi Milton a-t-il réussi beaucoup mieux avec un sujet aussi irrégulier qu'on vient de le représenter, qu'il n'a fait dans son Paradis

reconquis avec un ſujet plus régulier. La raiſon qu'il en donne, c'eſt que ces beautés irrégulieres, mais vives, mais animées, mais touchantes, l'emportent toujours ſur les agrémens d'une froide ſymétrie. Les premiéres frappent & flattent l'imagination ; les derniéres n'ont qu'une eſpéce de mérite Métaphyſique. Le Paradis perdu eſt dans le premier ordre, & le Paradis reconquis eſt dans le dernier.

Après avoir parlé dans ſa premiére Lettre de la matiére du Poëme, l'Auteur examine dans la ſeconde la forme, l'économie, la conſtruction de l'Ouvrage ; en un mot, ce qu'en termes d'art on appelle la Fable du Poëme.

Le premier défaut, & le plus marqué qu'il y trouve, eſt la quantité prodigieuſe de hors d'œuvres dont cet Ouvrage eſt rempli, depuis le commencement juſques à la fin. » C'eſt, dit le P. R. un Bâtiment » noyé ſous un tas d'ornemens étran» gers, qui font diſparoître le fond. » Superfluités dans le début ; les trois

premiers Livres, & trois cens Vers du quatriéme sont consacrés uniquement à décrire l'Histoire de la chûte des Démons, de leur desespoir, de leur projet de perdre le genre humain; dans un Poëme où l'on annonce d'abord qu'on va chanter la chûte d'Adam. N'est-ce point encourir la censure portée par Horace, commencer un Poëme sur la Guerre de Troye, par celle de l'œuf où étoit renfermée Leda, mere d'Helene, & n'est-on point en droit d'imaginer que M. Addisson n'a songé qu'à critiquer ironiquement, & par une contre vérité marquée les écarts de Milton, lorsqu'il dit que Milton, comme Homere & Virgile, vient d'abord au fait qui sert de sujet au Poëme, que comme eux il évite de remonter jusques à l'*œuf de Leda*, parce qu'à l'*imitation de ces deux grands Hommes, il commence son Paradis perdu par un conseil infernal*? *&c.* Il pouvoit ajoûter un conseil dont le détail, la cause, les circonstances, les suites remplissent plus du quart

de l'Ouvrage, avant qu'on entame ſeulement l'action qui en fait le ſujet.

Superfluités dans le corps du Poëme. Les trois cens cinquante derniers Vers du cinquiéme Livre, le ſixiéme, le ſeptiéme, & le huitiéme Livre entiers, ne contiennent que des récits purement Epiſodiques.

Superfluités dans la concluſion de l'Ouvrage. L'action qui ſert de matiére au Poëme, commence & finit au neuviéme Livre, & les trois qui le ſuivent, ſont un pur hors d'œuvres. Le Critique fait ſentir par des Obſervations ſans réplique, combien ces écarts ſont oppoſés au bon goût, & à la pratique de tous les Poëtes Epiques, dont l'exemple pourroit ſervir de modéle.

Second défaut de la Fable du Paradis perdu. « Dans l'Epopée, tout » doit être animé, dit notre Critique, une action en fait naturellement le fond ; toutes les parties » qui entrent dans la conſtitution du » Poëme, doivent avoir une eſpéce

» d'activité, & toute l'action d'A-
» dam se borne à discourir, à gémir
» sur son malheur. Il en est presque
» de même d'Eve, du rôle des bons
» & des mauvais Anges, &c. Le
» voyage de Satan sur la Terre,
» deux ou trois petites mascarades,
» qu'il employe pour tromper Eve,
» ou pour se dérober à la poursuite
» des bons Anges; la patrouille, on
» me permettra ce terme, que ceux-
» ci font autour du Paradis pour
» en écarter l'esprit de ténébres;
» voilà le seul mouvement qu'il y
» ait dans le Paradis perdu; est-ce
» là de quoi animer un Poëme de
» plus de onze mille Vers, &c.

Troisiéme défaut, c'est la simplicité, qui est une suite de l'inaction. Point d'intrigue, point de nœud, point d'embarras qui retarde le progrès de l'action, & qui y oppose ces obstacles, que les plus sublimes efforts ne surmontent qu'avec peine.

Quatriéme défaut, un merveilleux mal distribué, & mal soûtenu.

Cinquiéme défaut, les incidents, ou les épisodes mal préparés, mal

amenés, & mal liez avec l'action principale.

Sixiéme défaut, les vrai-semblances blessées dans un grand nombre de principaux incidents du Paradis perdu. Il est difficile de ne pas se rendre aux réfléxions que fait le P. R. pour prouver que le plan du Paradis perdu n'est rien moins que régulier, & dans le vrai goût Epique.

La troisiéme Lettre, plus courte que les précédentes, roule sur trois, ou quatre articles; les personnages, les caractéres, les mœurs, & les sentimens du Paradis perdu.

La premiére attention du Critique, est d'examiner le rang que les personnages tiennent entr'eux, & il met en œuvre les raisonnemens les plus efficaces pour faire sentir que Satan est à tous les égards le premier personnage du Paradis perdu, & comme le disoit Dryden, célébre Poëte Anglois, le Héros du Paradis perdu; que M. Addisson employe en pure perte un frivole sophisme pour éluder cette vérité,

lorsqu'il dit : *Celui qui cherche un Héros dans le Paradis perdu, songe à ce que Milton n'a jamais imaginé*, »parce que ; dit le P. R. un Poëme Epique, à moins d'être une »vraye rapsodie, ne peut manquer d'avoir un sujet principal, une »action principale, & par conséquent un Acteur principal. Or, »c'est cet Acteur qu'on nomme le »Héros de la Piéce.

Une autre réfléxion sur les personnages, c'est que jamais Poëme Epique n'en eut un si petit nombre. Il n'y en a proprement que trois, Satan, Adam, & Eve. Toute l'action du Paradis perdu ne se passe, & de la maniére dont Milton l'a disposée, ne peut se passer qu'entr'eux. De-là, cette langueur, cette stérilité, ce vuide total de faits dans le corps du Poëme.

Du rang, de l'ordre du nombre, de l'utilité, ou de l'inutilité des personnages, qui jouent quelque rôle le dans le Paradis perdu, notre Critique passe à l'examen de ce qui distingue chaque personnage consi-

déré en lui-même, à ce qu'on appelle en un mot les caractéres.

»Quelques Critiques, dit le P.
»R. trouvent, dit-on, que le ca-
»ractére de Dieu n'a point assez
»de dignité dans le Paradis perdu,
«& que le Diable y parle, & y pen-
»se plus noblement que le Pere
»Eternel.

»Ces Critiques, Monsieur, sont
»sans doute du nombre de ceux,
»aux yeux de qui il faut être fier
»pour être grand & terrible pour
»être majestueux.

»Il est vrai qu'après la chûte
»d'Adam, il y auroit eu plus de
»justesse à armer Dieu de sa fou-
»dre, & à le peindre dans sa fureur,
»qu'à le représenter comme un Pe-
»re affligé du malheur de ses En-
»fans.

»Mais Milton à mieux aimé s'é-
»carter un peu de son but, pour
»justifier contre l'impie les voyes de
»la Providence; & la Majesté du
»Très-Haut, ne perd certainement
»rien au change. Vit-on jamais
»mettre sous un plus beau jour l'é-

»quité des Jugemens de Dieu, & »les conſolans excès de ſa tendreſſe »pour les hommes? Qu'il y a de la »nobleſſe à ſçavoir oublier en quel»que ſorte les droits de la Majeſté, »pardonner, compatir avec tant de »dignité, & tendre une main ſe»courable à un malheureux, qui »ne doit ſa diſgrace qu'à ſon in»gratitude! Qu'un pareil Maître eſt »grand aux yeux de ceux qui n'ont »pas beſoin de croire Dieu farou»che pour le trouver adorable.

» Il n'eſt pas poſſible de montrer »ſous un jour plus frappant, que »le fait Milton dans le caractére »de Satan, tout ce que l'ambition, »la haine, la vengeance, le déſeſ»poir, inſpirent de ſentimens vio»lens, à un grand courage & à un »génie élevé....... Cet eſprit ſi »vain & ſi fier dans les premiers »Livres du Paradis perdu, rampe »dans toute la ſuite du Poëme, &c. Le Critique auroit voulu dans les ruſes de Satan, quelque choſe qui répondit à l'étendue de ſon génie, parce que, dit-il, « un fourbe il-

»lustre n'est point fourbe de la fa-»çon ordinaire dont le sont les »autres hommes. Il conserve, je »ne sçai quel air de dignité, jus-»ques dans ses impostures mêmes. Le P. R. pouvoit appuyer sa réfléxion de l'exemple de Mahomet & de Cromwel.

Il trouve le caractére d'Adam trop foible. Il eut désiré qu'on eut dans lui relevé le prix de l'innocence, par l'éclat que répandent sur elle les qualités brillantes.

Le caractére d'Eve lui paroît mieux tracé, juste, naturel.

Le Critique en examinant, ce qu'on appelle communément mœurs dans un Poëme Epique, ou Dramatique, donne à ce mot générique deux objets, 1°. Ce qui regarde le fond des actions, ce qu'on appelle communément les régles de mœurs, ou tout ce qui peut servir à les diriger : en ce sens, le P. R. trouve que rien n'est plus estimable que le Paradis perdu. Mais il croit que le second objet, c'est-à-dire les bienséances, sont quelquefois un peu

trop négligées, & il en cite des exemples qui autoriſent ſon ſentiment.

Pour ſe faire une idée de ce qui ſert de ſujet à la quatriéme Lettre, il n'y a qu'à en rapporter le début. » Nous voici enfin, dit l'Auteur, » arrivés à la partie du Poëme Epi» que, que j'appellerai l'élocution, » en donnant à ce mot le ſens le » plus étendu qu'il peut avoir. Je » renferme ſous cette idée, non ſeu» lement l'expreſſion & le ſtile, » mais encore les images & les pein» tures, & tout ce qu'on peut re» garder comme les ornemens du » Poëme. » Cette Lettre entre dans de grands détails, où nous ne pouvons la ſuivre. Quoique cette partie ſoit celle où Milton a le mieux réuſſi, & qui a fait le ſuccès de ſon Paradis perdu, le Critique y trouve à cenſurer des traits qui méritent en effet d'être relevés.

La cinquiéme Lettre roule ſur une queſtion intéreſſante par rapport à l'Epopée. Sçavoir ſi le ſujet du Poëme Epique doit être eſſen-

tiellement honnête & louable ? L'Auteur avoit avancé l'affirmative dans sa premiére Lettre. On lui fit là-dessus des objections. Il y répond, & ses réponses forment une Dissertation où cette matiére est bien mieux approfondie qu'elle ne l'avoit été jusqu'ici. Il a pour Antagonistes le P. le Bossu, Madame Dacier, & le célébre M. Pope, qui dans le discours sur le Poëme Epique qu'il a placé à la tête de sa Traduction de l'Odyssée, ne fait presque que traduire le P. le Bossu. Quelque respectable que soit l'autorité de ces Sçavants, elle n'empêchera point qu'un Lecteur attentif ne trouve les raisonnemens du P. R. décisifs. L'exemple de tous les Poëtes Epiques un peu célébres; l'autorité d'Aristote, le but même, & la nature du Poëme Epique, fournissent au Critique des démonstrations, qu'une action vicieuse ne peut servir de sujet à l'Epopée. Il montre par une Analyse bien exacte, que la colére d'Achille, sujet de l'Iliade, n'est rien moins que vi-

cieuſe en elle-même, ou dans ſes ſuites. Il reléve quelques mépriſes étonnantes dans un homme d'eſprit & de Lettres, comme le P. le Boſſu, qui attribue à Ariſtote & à Horace des ſentimens, dont on ne trouve pas chez eux le moindre veſtige, & quelquefois contraires à ceux qu'ils ont nettement exprimés. Cette Lettre eſt une de celles dont le fond & le ſtile ont le plus de quoi intéreſſer le Lecteur.

La ſixiéme Lettre regarde le Paradis reconquis de Milton. Cet Ouvrage, ſelon le P. R. a moins de défauts que le Paradis perdu; mais il n'a point ces beautés vives & éblouiſſantes, qui donnent la préférence au dernier, quelque irrégulier qu'il ſoit d'ailleurs. Le Paradis reconquis n'eſt qu'une paraphraſe froide & languiſſante des tentations de J. C. au Deſert, diſtribuée en quatre chants. Point d'action, point d'intrigue, point de grand événement qui en banniſſe la monotonie. Le Démon vient à différentes repriſes, tenir au Sauveur du Mon-

de des diſcours artificieux ; & le Meſſie en élude à chaque fois l'artifice. Voila tout le jeu du Paradis reconquis, qui dément d'ailleurs totalement ſon titre, parce que l'Hiſtoire de ces tentations ne retrace, ni de près, ni de loin l'idée de cette conquête.

Le Critique ſe diſculpe, en finiſſant, d'un reproche, auquel ſa précédente Lettre ſembloit avoir donné occaſion. On avoit cru y voir un air de mépris pour le Traité du Poëme Epique du P. le Boſſu. Depuis quand, dit le P. R. ne peut-on contredire un Auteur ſans le mépriſer. Il réſulte cependant de ce qu'en dit le P. R. & encore plus de la lecture de ce Traité, que ce n'eſt qu'un tiſſu de réfléxions jettées ſur le papier, à meſure que l'Auteur faiſoit ſes lectures : Réfléxions qui ſentent l'homme d'eſprit & de goût, mais qui ne forment rien moins qu'un vrai Traité du Poëme Epique, qui compoſent un corps d'Ouvrage ſans principes, ſans ordre, plein d'écarts, d'inutili-

tés, de répétitions, de contradictions, &c. & qui ne mérita jamais les étonnants éloges qu'on en a fait dans le monde Littéraire. Le P. le Courrayer, alors Bibliothécaire de Sainte Géneviéve, dans un Discours qu'il mit à la tête d'une nouvelle Edition du Traité du P. le Bossu, imprimé en Hollande il y a une vingtaine d'années, dit *que ce Traité ne s'est ainsi formé, que de différents lambeaux à qui, pour l'utilité publique le P. le Bossu voulut bien donner quelque forme.* Et le P. R. se prévaut de cette Anecdote, pour montrer combien le jugement qu'il porte de cet Ouvrage est fondé.

Celui dont nous venons de rendre compte, réunit à une Analyse exacte de toutes les grandes régles du Poëme Epique, des Observations intéressantes sur le Poëme Dramatique, sur plusieurs des plus célébres Ouvrages qui ayent paru dans l'un & dans l'autre genre, & donne des principes de goût, qu'on peut aisément appliquer à toutes ses espéces de composition. Le stile en

eſt ferme, & les raiſonnemens preſ-ſans.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ANtoine de Roſſi, Libraire, vient d'imprimer l'Abregé de la Vie du V. Pere *Ignace Azevedo* de la C. D. J. & de ſes 39 Compagnons, martyriſés par les Hérétiques, comme ils alloient au *Breſil.* L'Ouvrage eſt en Italien, tiré des Piéces autentiques, & dédié au Roi de *Portugal*, *Jean V.* Le P. *Cordara*, dont nous avons annoncé dans le tems une Oraiſon Funébre, du feu Empereur *Charles VI.* en eſt l'Auteur, & n'a pas mis ſon nom. La cauſe de la Canoniſation

du P. *Azevedo* & de ses Compagnons, a été proposée à la Congrégation, & admise. Le Pape a déja donné un Décret favorable.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Monseigneur le Cardinal de *Rohan*, Evêque de cette Ville, y a fait imprimer le Rituel de son Diocèse, chez *Jean-François le Roux*, in-4o. M. DCC. XLII. On y a mis en François & en Allemand, tout ce qui doit être dit en Langue Vulgaire, & entendu des Fidéles. On trouve à la Tête du Livre, un Catalogue des Evêques de *Strasbourg*, depuis S. *Amand*, qui vivoit en 346, jusqu'à Monseigneur le Cardinal de *Rohan*, qui est le LXXXIIe. Evêque. On y a ajoûté M. l'Abbé de *Ventadour*, son Coadjuteur, élu le 21 de Mai 1742, & confirmé le 30 de Juillet, sous le titre d'Evêque de *Ptolémaïde*.

De Lion.

Les Mœurs & les Usages des Grecs. *Par M.* Menard, *Conseiller au Présidial de* Nismes, *Académicien Honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de* Lyon, *& associé à celle des Belles Littres de* Marseille. *A* Lyon, *chez la Veuve* de la Roche, *& Fils, Ruë* Merciere, à l'Occasion, Volume *in-12.* M. DCC. XLIII.

Les Mœurs des Peuples en général, sont un objet digne de la curiosité & de l'étude de tout ce qu'il y a d'hommes qui sçavent penser; une source de réfléxions utiles pour la conduite particuliére, & pour le gouvernement des Etats. Mais les mœurs d'une Nation célébre, sçavante, éclairée, polie; la maîtresse des Sciences & des Beaux Arts, les mœurs des Grecs en un mot; quel fond d'instructions solides ne contiennent elles pas, & combien la connoissance n'en doit-elle pas être, & plus agréable, & plus nécessaire?

C'eſt ce que promet le Titre du Traité de M. *Menard*, dont nous ne pouvons encore annoncer que le préjugé favorable qu'il préſente.

On a imprimé à *Lyon*, chez la Veuve *Delaroche*, & fils, cinq nouveaux tomes de Sermons du P. *Dufay*, de la Compagnie de Jeſus, quatre pour l'Avent, & un pour l'Octave du S. Sacrement. Chaque Tome de l'Avent contient cinq Sermons, pour les cinq premiers jours de la ſemaine, ſans y comprendre Noël, ni les Fêtes ſuivantes. Comme on ne prêche pas ordinairement un ſi grand nombre de Sermons en Avent, ceux qui entrent dans le métier, trouveront abondamment dans celui-ci de quoi fournir à leur cariére, & de bons modéles. On ſçait que le P. *Dufay* a prêché dans pluſieurs Provinces, & dans un nombre des principales Villes du Royaume, & toujours avec un fort grand concours, & un ſuccès peu commun. Sa maniére, vraie, forte, ſolide de traiter

les matiéres le lui attiroit. Quelque difficile que ſoit le goût aujourd'hui, les vérités Evangéliques annoncées de cette ſorte, auront toujours leur effet : on y reconnoît la parole de Dieu, rendue dans ſa pureré, dans ſa ſimplicité par celle de l'homme. On a lieu d'eſpérer que les grands ſujets traités dans ces quatre Volumes, opéreront encore par l'impreſſion, les fruits de converſion & de ſalut, qu'ils ont produits par l'organe du Prédicateur.

L'Octave du S. Sacrement eſt complet, & de huit Sermons. Le premier établit la vérité de la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie. C'eſt le fondement des Auguſtes Cérémonies qui occupent ces Saints jours, de la Fête inſtituée par l'Egliſe, & de la dévotion des Fidéles. Deux autres ſont employés à faire ſentir la bonté infinie que le Fils de Dieu témoigne aux Hommes dans ce Sacrement, à animer leur Foi, à exciter leur confiance. Le S. Sacrifice de la Meſſe, la fréquente Communion, les viſites du

S. Sacrement, le Viatique, sont les sujets utiles de quatre autres Sermons. Le dernier représente les horreurs d'une Communion indigne.

L'Avent est dédié au Roi *Stanislas*, l'Octave à la Reine de *Pologne*. La Religion de ces Princes, leur piété solide, publique, édifiante, leur fait agréer l'hommage qu'on leur rend, en mettant sous leur Royale protection des Ouvrages propres & destinés à former & à entretenir de semblables sentimens dans le cœur des Chrétiens, à qui ils en donnent de si grands exemples.

Le Carême du P. *du Fay* a été traduit en Italien par le P. *Bali*, Jésuite, & imprimé à *Venise*, chez *Dominique Tubacco*, in-quarto, M. DCC. XLI. Ce même Pere travaille à la Traduction de l'Avent.

De Paris.

Essais sur les Maladies des Dents, où l'on propose les moyens de leur procurer une bonne conformation dès la plus

plus tendre enfance, & d'en aſſurer la conſervation pendant tout le cours de la vie. Avec une Lettre où l'on diſcute quelques opinions particuliéres de l'Auteur de l'Orthopedie. Par M. Bunon, *Chirurgien Dentiſte. A* Paris, chez Briaſſon, *Ruë S.* Jacques; Chaubert, *à l'entrée du Quay des* Auguſtins; de Hanſy, *ſur le Pont au Change.* M. DCC. XLIII. in-8°.

Les Maladies des Dents ſont de celles qui n'épargnent aucun des hommes, du moins dans l'enfance, & elles ont quelquefois à cet âge des ſuites très fâcheuſes. Il eſt donc important de connoître les moyens les plus propres à les prévenir, autant qu'il eſt poſſible, & à y remédier. C'eſt ce qu'on trouvera dans cet *Eſſai*, dont l'Auteur, par une grande pratique, & par ſes réfléxions, eſt en état de procurer les ſecours qu'on peut attendre de ſon Art & de ſon Expérience. Il y a dans cet écrit des choſes nouvelles, des Obſervations utiles, ſur-tout aux perſonnes chargées d'élever les

enfans dans leurs premiéres années. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes dont on pourra s'instruire, ou par soi-même, ou en consultant.

Telles sont celles qu'on lit à la page 16 & suivantes, sur les moyens de bien disposer les germes des Dents. A la page 39, sur les convulsions, & autres symptômes qui accompagnent la sortie des Dents des Enfans. Page 54, l'impression des Maladies de l'enfance sur les Dents, est un point qui mérite de l'attention, afin d'en prévenir les mauvais effets. A la Page 98, &c. l'Auteur s'étend assez sur la nature des Dents de lait : ses observations combattent l'opinion la plus commune sur ce sujet, & établissent que ces Dents ont véritablement des racines. Je l'ai observé, dit-il, *avant le renouvellement de ces premiéres Dents, & dans le tems de leur sortie ; j'ai fait différentes remarques ausquelles je m'en tiens, jusqu'à plus ample découverte.*

On peut encore voir les pages

58, 82, 127, 139, 144, 150, 202. On y trouvera des choses qu'on chercheroit inutilement ailleurs, les matiéres plus approfondies, de faux préjugés réfutés, des moyens de procurer aux Dents un arrangement, & une conformation convenable, des remédes contre les Maladies qu'elles éprouvent.

La Lettre sur l'*Orthopédie*, en rendant justice au mérite de l'Auteur, fait voir que sur un point particulier, tel que celui des Maladies des Dents, & de tout ce qui concerne cette matiére, un Ariste qui a spécialement tourné de ce côté-là son étude & sa pratique, doit avoir acquis des connoissances, & avoir fait des réfléxions qui échappent à ceux, qui occupés d'un plus grand nombre d'objets, n'ont ni le tems, ni l'occasion d'approfondir celui auquel il s'est borné.

En 1741, M. *Bunon* avoit donné un petit Ouvrage, dont celui-ci est comme la suite & le complément, dans lequel il ne traitoit que deux points de l'*Odontalgie*, qu'il embras-

ſe ici avec plus d'étendue. Il y prouvoit par l'Anatomie, *que la Dent canine, qu'on appelle abuſivement*, œillere, *ni celles qui lui ſont voiſines, n'ont rien de commun avec les yeux*; qu'on peut par conſéquent dans le beſoin les arracher ſans danger; & que les femmes enceintes ont tort d'appréhender ſi fort l'extraction de leurs Dents. Voici le titre de cette Brochure : *Diſſertation ſur un préjugé très-pernicieux, concernant les maux de Dents qui ſurviennent aux femmes groſſes. Par M.* Bunon, &c. *A* Paris, *chez* Chaubert, Briaſſon, Nully, *&* Prault *fils*, M. DCC. XLI. *in*-8o.

Rien ne met un Auteur en état de traiter une Science quelconque d'une maniére plus généralement utile, & qui la mette à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs, comme de l'avoir enſeignée méthodiquement à des Diſciples, à des Eléves, qui en ignoroient juſqu'au élémens. Obligé de les conduire comme par la main, & pas à pas, de rebattre ſouvent les mêmes cho-

ſes, de les tourner en différentes façons, il apprend par ſon expérience, la plus propre à les faire entrer dans les eſprits, & à ſe proportionner à la foibleſſe des commençans. Faute de ces réfléxions, les grands eſprits, meſurant les autres ſur eux-mêmes, s'imaginent que ce qui eſt facile pour eux, doit le paroître à tout le monde, & les Sçavans oublient ce qu'il leur en a coûté pour le devenir. De-là vient que leurs Livres, même Elémentaires, ne conviennent ſouvent qu'à ceux qui n'en ont plus beſoin. Ces raiſons ont engagé M. *de la Caille*, Profeſſeur de Mathématique au Collége *Mazarin*, de l'Académie des Sciences, *à publier quelques-uns des principaux Traités qu'il enſeigne, afin que par le jugement qu'on en pourra porter, & par l'effet qu'ils feront ſur l'eſprit de ſes Auditeurs, il puiſſe connoître ce qu'il faudroit y changer, y ajoûter & en retrancher, pour en faire, s'il étoit poſſible, un Livre plus utile que ceux qui ont été donnés juſqu'à préſent.*

Il commence par un Traité de *Méchanique*, imprimé chez *Hippolite-Louis Guérin*, & *Jacques Guérin*, Libraires, Ruë S. *Jacques*, vis-à-vis les *Mathurins*, à S. *Thomas d'Aquin*. M. DCC. XLIII *in*-8°. sous ce Titre : *Leçons Elémentaires de Méchanique, pour servir d'Introduction à toutes les Sciences Physi o-Mathématiques. Par M.* de la Caille, &c. Les *Leçons* seront suivies d'un Traité d'Astronomie Géométrique & Physique, d'un Traité des Hydrauliques, & d'un autre de l'Analyse & des Principes de la Géométrie Sublime. Tous ces Traités supposent qu'on sçait déja les Elémens des Mathématiques. M. de la Caille a pris le meilleur moyen de les rendre véritablement utiles.

Principes du systême des Petits Tourbillons, mis à la portée de tout le monde, & appliqués aux Phénoménes les plus géneraux. Ouvrage auquel on a ajoûté une Dissertation posthume de M. l'Abbé de Molieres *sur l'existence de la force centrale dans un*

Tourbillon Sphérique. Par M. l'Abbé le Corgne de Launay. *A* Paris, *chez* C. A. Jombert, *Quay des* Augustins, *à l'Image* Notre-Dame. M. DCC. XLIII. *in*-8o. P. 428.

Les Philosophes sont instruits de la dispute entre deux Sçavans Physiciens, au sujet du systême des Petits Tourbillons, laquelle a produit de part & d'autre des Ouvrages qui font connoître, & la difficulté de la matiére, & l'habileté des combattans. M. l'Abbé *de Launay*, zélé défenseur de ce systême, entreprend dans ce dernier Ouvrage de le faire goûter, d'en applanir les difficultés, de le *mettre à la portée de tout le monde.* Il attaque d'abord le vuide & l'attraction des Newtoniens; il établit ensuite la nécessité des Tourbillons, au moins des grands Tourbillons, qui exécutent, & qui entretiennent les mouvemens réguliers qu'on observe dans les Astres. Il passe ensuite des Tourbillons simples, aux Tourbillons composés, qu'on multiplie autant qu'on veut, selon le besoin : il en explique les

propriétés, il en montre les usages, & en fait l'application aux Phénoménes généraux de la Physique. On sçait que M. l'Abbé *de Launay* posséde parfaitement cette théorie: Cependant, occupé d'études plus importantes, il renonce désormais à la défendre, & ne s'en est pas tellement entêté, qu'il veuille la faire passer pour le systême de la Nature, ou plutôt de l'Auteur de la Nature, qui sûrement a pû faire les choses tout autrement que nous ne l'imaginons. Il déclare donc qu'il ne répondra point à ceux qui pourront entreprendre de le réfuter.

Les Leçons sur l'Art Militaire, sont toujours utiles à une Nation belliqueuse, souvent obligée d'entreprendre, ou de soutenir la Guerre. Mais lorsqu'elle y est actuellement engagée; lorsque la fleur de la jeunesse, animée du désir de soûtenir la gloire, ou les intérêts de la Patrie, autant sans doute que de l'amour de la liberté, & de l'indépendance dont l'idée vaine & fla-

teuse la séduit ordinairement, prévient les années propres aux travaux & aux fatigues de la Guerre, c'est alors que ces Leçons deviennent tout à fait nécessaires. Et quoique la maniére de faire aujourd'hui la Guerre, soit fort différente de celle des Anciens, ce seroit se priver d'une infinité de connoissances, de lumiéres, de ressources, dont on sent l'importance en mille occasions, que de négliger l'étude de ceux qui ont écrit sur cet Art si noble, & malheureusement trop nécessaire. C'est donc fort à propos qu'on voit reparoître en François *les Ruses des Guerres de Polien*, & *les Stratagêmes de Frontin*. A *Paris*, chez *Ganeau*, Ruë S. *Jacques*, M. DCC. XLIII. & qu'on vient de donner au Public une nouvelle Traduction des *Institutions Militaires de Vegéce*, A *Paris*, chez *Prault* pere, Quai de *Gesvres*. M. DCC. XLIII.

L'Auteur des deux premiéres Traductions, semble s'être attaché à les rendre exactes & fidéles : il

éclaircit avec érudition les traits obſcurs, embarraſſés, ou rapportés diverſement par les Anciens. Le Traducteur de *Végéce* à ces qualités eſſentielles, a joint plus délégance dans le ſtyle.

M. *le Roy*, Profeſſeur d'Eloquence au Collége du Cardinal *le Moine*, a fait imprimer une Ode Latine, dont le ſujet eſt : *Religio* Sorbonæ *gratulans, cum Sereniſſimus Princeps Armandus de Rohan, Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalis Eminentiſſimus, Epiſcopus Argentinenſis, Magnus Franciæ Eleemoſynarius, Sorbonæ Domum pridie Kalendas Maii, an. Dom. M. DCC. XLIII. Proviſor inviſeret.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1743.

ART. XXXII. Réponſe à la Diſſertation ſur le premier jour du Monde. 773
ART. XXXIII. Diſſertation ſur
Mai 1743.

l'Exil d'*Ovide*, avec quelques Anecdotes concernant les deux *Julies*. Par M. R. D. R. 794
Art. XXXIV. *Sermones in Solemni Academiæ Scientiarum*, &c. 817
Art. XXXV. *Historia Givil de* España. *Par el Padre Fray* Nicolas de Jesus Belando. 842
Art. XXXVI. Théatre Critique Espagnol. Discours sur les années Climatériques. 861
Art. XXXVII. Théatre Critique Espagnol. Discours sur la vieillesse imaginaire du Monde. 869
Art. XXXVIII. Abregé de l'Histoire Ancienne, ou des cinq Grands Empires, &c. 882
Art. XXXIX. Lettres Critiques sur le Paradis perdu, & reconquis de *Milton*. Par le R. P. R. de la C. de J. 902
Art. XL. Nouvelles Littéraires. 931

Errata pour le mois d'Avril 1743.

PAge 602, ligne 5, c'eſt qu'il eſt le premier, *liſez*, c'eſt celle de bon Poëte ; il eſt le premier.

612, lig. 3, Jean de Cunha, *liſez*, Dacunha.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

OBSERVATIONES
ASTRONOMICÆ

Habitæ in Collegio Patrum Societatis JESU *Pekini Sinarum à mense Novembris.*

1740.

Nov. *die* 4. *h.* 5. 55′. 15″. ante merid. temp. ver. visa est plena immersio Satellitis primi in umbram ♄. *telescopio* 14. *ped.*

die 9. *h.* 0. 16′. 5″. *a. m.* plena immersio Satellitis secundi. *telesc.* 13. *ped.*

h. 6. 34″. *a. m.* ♀ præcedens *ν in ♍ occidentalior erat in ascens. rect. 2′. 54″. temporis, & borealior in declin. 6′. 30″.

h. 11. 2′. 15″. post meridiem fuit emersio ♂ ex ☾ in recta per Menelaum & Kepplerum. Immersio spectari non potuit ob nubes in horisonte.

die 10. *h.* 6. 34′. *a. m.* ♀ sequens hesternam Stellam orientalior erat in asc. rect. 1′. temp. & australior in declinatione 15′. 40″. distans. 21′. 50″.

die 13. *h.* 2. 16′. 52″. *a. m.* plena immersio primi Satellitis. *telesc.* 13. *ped.*

die 16. *h.* 2. 49′. 24″. *a. m.* plena immersio Satellitis secundi. *eodem.*

die 23. *h.* 5. 21′. 48″. *a. m.* plena immersio ejusdem. *eodem.*

h. 6. 43. *a. m.* ♀ Stellam ϑ in ♍ sequebatur in ascensione recta 4′. 27″. temp. & australior in declin: 13′. 30″.

Dec. *die* 1. *h.* 5. 47′. 40″. *a. m.* plena immersio Satellitis tertii. *telescop.* 13. *ped.*

die 3. *h.* 9. 10′. 57″. *p. m.* plena immersio Satellitis secundi. *eodem.*

die 10. *h.* 11. 42′. 32″. *p. m.* plena immersio ejusdem. *telesc.* 10. *ped.*

die 14. *h.* 10. 38′. 20″. *p. m.* plena immersio Satellitis primi. } *telescop.* 10. *ped.*

die 18. *h.* 2. 15′. 20″. *a. m.* plena immersio Satellitis secundi. }

1741. *Jan.* *die* 1. *h.* 7. manè ♀ distans à stella ν in ♏ 34′. sequebatur eam in asc. rect. 1′. 50″. temp. borealior in declin. 19′. 0″.

h. 5. 30′. 6″. *p. m.* Emersio Satellitis primi ex umbra ♄. *telescop.* 10. *ped.*

h. 5. 59′. 30″. *p. m.* Limbus occid. ☾ ad filum horar. in reticulo.

h. 6. 0′. 24″. ♄ ad idem filum, distans à limbo boreo 13′. 0″.

h. 6. 1′. 50″. Limbus Orientalis ☾ ad idem filum.

h. 6. 5′. 36″. Limbus occid. ☾ denuo ad filum horarium.

h. 6. 6′. 18″. ♄ ad idem filum distans à limbo boreo 12″. 30″.

h. 6. 7′. 55″. Limbus Orient. ☾ ad idem filum.

h. 11. 34′. ♄ culminavit altus 73°. 26′.

h. 11. 43′. ☾ culminavit alta 73°. 15′.

Mai 1743.

1741. *Die 2 Januarii horis matutinis observata Eclipsis ☾. ut sequitur.*

Jan. *manè*

h. 6. 4′. 16″. umbram jam tenuiter strinxisse limbum tub. $3\frac{1}{2}$ ped. notatum est.	*h.* 6. 32′. 0″. umbra ad Galilæum
h. 6. 5′. 40″. initium Eclipsis tubo 6. ped.	42′. ad Kepplerum.
10′. 0″. umbra ad Schickardum.	43′. ad Reinholdum.
14′. 0″. ad mare Humorum.	55′. Fracastorius mersus; umbra ad Copernicum.
15′. 30″. initium Grimaldi.	*h.* 7. 2′. 0″. Copernicus totus mersus.
17′. 20″. umbra ad Gassendum.	11″. Centrum ☾ in umbra.
22′. 30″. ad Tychonem.	14′. 10″. ☾ Ovidil post montes.

Umbra in hac Eclipsi erat spissa, at benè terminata. Centrum ☾. fuit in annuli Ricciolini extremitate paulò supra lineam per sinum Orient. & Hipparchum. Diam. ☾ in micrometro sub initio Eclipsis 30′. 20″. in fine præcisè 30′. 00″.

die 21. *h.* 5. 30′. *p. m.* ♂ præcedebat * C in ♉ 1′. 8″. temp. in asc. recta: australior in declin. 5′. 0″.

die 22. *h.* 5. 15′. *p. m.* ♂ præcedens hesternam stellam 2′. 45″. temp. in asc. rect. australior in declin. 2′. 0″.

die 29. *h.* 8. 18′. 16″. *p. m.* Emersio Satellitis secundi. *telescop.* 13. *ped.*

Febr. *die* 8. *h.* 10. 43′. *p. m.* plena immersio Satellitis quarti. } *tel. eodem.*

h. 14. 6. 30″. cœpit emergere idem Satelles quartus. } *tel. eodem.*

die 10. *h.* 9. 16′. 30″. *p. m.* plena immersio Satellis tertii. } *tel. eodem.*

die 13. *h.* 1. 32′. *a. m.* emersit Satelles secundus. *telescop.* 8. *ped.*

die 25. *h.* 1. 38′. 45″. *a. m.* stella μ ♉ obtecta fuit à ☾ in recta per Tychonem & Posidonium, quæ non emersit 1. 55″. quando ☾ occidit. post tecta.

h. 8. 26′. 30″. *p. m.* prima emersio Satellitis quarti. *telescop.* 13. *ped.*

Mart. *die* 11. *h.* 6. 2′. 45″. *p. m.* prima emersio Satellitis primi. *telescop.* 13. *ped.*

Apr. *die* 3. *h.* 8. 14′. *p. m.* emersio Satellitis secundi. *telescop.* 8. *ped.*

Mai. *die* 3. *h.* 8. 40′. 6″. *p. m.* emersio Satellitis primi. } *telescop.* 13. *ped.*

h. 9. 36′. prima emersio Satellitis quarti. } *telescop.* 13. *ped.*

Sept. *die* 8. *h.* 4. 41′. 48″. *a. m.* immersit Satelles primus. *eodem.*

die 24. *h.* 8. 7′. 15″. *p. m.* ☾ obtexit Stellam quadranguli ante caudam ceti australem præcedentem, quæ immersit modicè ad ortum Cleostrati. *h.* 9. 0′. 13″. fuit ejusdem emersio proximè Berorum.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Juin 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *a Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Juin 1743.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	6.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1743.

ARTICLE XLI.

RE'PONSE AUX OBSERVATIONS, *ſur un écrit intitulé, Réfléxions ſur quelques paſſages de la Genèſe. Décembre* 1742. *Art. LXXXVI. Fevr.* 1743. *Art. XIV.*

Quand on veut établir ou ſoutenir un ſentiment, on tâche de l'étayer de toutes les conjectures qui peuvent le rendre vrai ſemblable, & il arrive

par-là que des preuves, qui iſolées paroîtroient foibles, jointes avec de plus ſolides, forment toutes enſemble une démonſtration : il s'enſuit de ce principe, qui eſt inconteſtable, que quand l'Obſervateur réfuteroit ſolidement quelques-unes de mes Réfléxions, il ne détruiroit point pour cela le ſentiment qui réſulte de toutes les preuves qu'elles renferment ; mais je ne crois pas qu'il ait ſeulement ce léger avantage. Cette maxime poſée, je commence.

Comme il ſeroit trop long de copier les Obſervations pour y répondre, il ſeroit à propos d'avoir en liſant ceci le Journal de Février devant ſoi pour y avoir recours.

Rép. à la premiére Obſ. L'Obſervateur pour détruire ma premiére Réfléxion, dit que du vivant d'Adam, *toute la race des Caïnites ſe pervertit :* il faudroit le prouver. De tels faits ne s'avancent pas ſans garans, mais l'Obſervateur ſeroit apparemment bien embarraſſé, s'il étoit obligé d'en donner ; la poſtérité de Caïn ne fut point maudite,

le premier dont le Texte Sacré rapporte quelque crime, eſt Lamech; qui eſt le pénultiéme des deſcendans qui ſoit nommé dans la Généalogie de Caïn, & l'écriture ne dit point de mal de ſes enfans.

De plus, Noë du tems duquel arriva la corruption générale du genre humain, ne vint au monde, ſelon le calcul de la Vulgate, que plus de cent ans, & ſelon celui des 70, plus de ſept cens ans après la mort d'Adam. On voit par-là ce que devient l'argument *à pari*, que l'Obſervateur tire de l'exemple d'Adam pour s'aſſûrer par ſoi-même de l'époque de la corruption générale; il n'y a qu'à lire le ſixiéme Chapitre de la Genèſe, & ſi l'Obſervateur l'avoit lu avec attention, il ne ſe ſeroit aſſûrément point ſervi de l'exemple d'Adam pour combattre ma premiére Réfléxion; il eſt au contraire propre à la fortifier, j'en prens pour juges les Lecteurs. Je ferai ſeulement obſerver que le déluge n'arriva que l'an du monde 1656, ſelon le calcul de la Vulgate, & l'an

2256, ſelon celui des 70 : on voit par-là depuis combien de ſiécles le premier homme étoit mort. Je ſçais que la corruption générale qui attira le déluge, ne fut pas telle tout d'un coup, mais auſſi il y avoit bien des ſiécles qu'Adam étoit ſorti de ce monde, & les hommes avoient bien eu le tems de ſe corrompre & de perdre le ſouvenir des merveilles de la création.

Dailleurs il n'eſt pas ſeulement queſtion ici des déſordres auſquels s'abandonnerent les deſcendans de Noë du vivant de leur pere commun, mais auſſi de l'exactitude de l'Hiſtorien Sacré dans la deſcription qu'il fait du partage de la Terre. il auroit dû nous apprendre quel lot échût à ce Patriarche dans la Terre, & quel fut le lieu de ſa domination, ou ſi le pere obéiſſoit à quelqu'un de ſes enfans, & auquel; car le terme de 250 ans, qu'il vécut encore, ſelon le calcul de la Vulgate, valoit bien la peine de dire où il les paſſa. Que diroit-on d'un Hiſtorien, qui racontant le

partage que les enfans d'un Roi auroient fait des Etats de leur pere de ſon vivant, ne marqueroit pas ce que devint le pere après ce partage, où il ſe retira, ni ſi on lui laiſſa au moins quelque petite portion de ſes biens pour ſubſiſter.

Rép. à la ſeconde Obſ. Elle n'eſt pas mieux fondée que la premiére. L'Obſervateur pour contredire ma deuxiéme Réfléxion, dit, que *ſelon le calcul des Septante; Sem, Cham & Japhet ..... vivoient encore au tems de la conſtruction de la Tour de Babel, de la diſperſion des Peuples, de l'Erection des premiers Empires, & des commencemens de l'Idolâtrie.* Malheureuſement il s'eſt mécompté, & pour le faire voir, il ne faut que traduire ici quelques Verſets du 11 Chapitre de la Genèſe, ſelon l'Edition des Septante, & calculer les années de chaque Patriarche.

Sem, fils de Noë, avoit cent ans quand il engendra Arphaxad, deux ans après le déluge.

Arphaxad avoit 135 *ans quand il engendra Caïnan :* donc Sem avoit

pour lors 235 ans. Arphaxad vécut 203 ans depuis la naiſſance de Cainan. *Cainan avoit* 130 *ans quand il engendra Salé.* Donc Sem avoit pour lors 365 ans.

Salé avoit 130 *ans quand il engendra Heber.* Donc Sem avoit pour lors 495 ans.

Heber avoit 134 *ans quand il engendra Phaleg*, du vivant duquel arriva la diſperſion des Peuples : donc Sem auroit eu pour lors 629 ans, s'il eût été encore ſur la Terre, mais il ne vécut que 600 ans, donc il étoit mort depuis 29 ans. Que ſera-ce ſi on recule la diſperſion des Peuples, juſqu'à la ſoixantiéme année de Phaleg ? Il eſt clair auſſi, ſelon cet expoſé, qu'Arphaxad, fils de Sem, étoit mort avant la conſtruction de la Tour de Babel, la diſperſion des Peuples, l'érection des premiers Empires, & les commencemens de l'Idolâtrie : nous pouvons ſuppoſer que les deux freres de Sem, & leurs premiers deſcendans étoient auſſi morts, puiſque la Genèſe ne nous apprend pas combien de tems

ils vécurent. Ce qui m'étonne, c'est que l'Observateur avance que *Sem, Cham & Japhet, & leurs premiers enfans ne moururent que long-tems après ces événemens.* Il n'étoit pourtant pas difficile de s'assûrer du contraire.

L'Observateur ajoûte, qu'*il ne faut pas s'imaginer que sous le régne de la Loi de Nature, il y eût parmi les hommes, à la disposition des Peres & des Chefs de Familles une puissance législative & coercitive....* Que jusques au tems de la Loi Mosaïque *la voye de l'exhortation, de l'instruction & de l'exemple fut la seule que les Chefs de Familles employerent.* Cependant l'Histoire de Judas, fils de Jacob, fait voir que les Chefs de Familles employerent encore une autre voye. L'Ecriture Sainte rapporte que ce Patriarche avertit de la fornication de Thamar, sa belle fille, la condamna au feu. *Producite eam ut comburatur*, Gen. 38. 24. On éxécutoit la Sentence, on la conduisoit au supplice quand elle envoya dire à son beau-

pere de qui elle avoit conçu : *Quæ cum duceretur ad pœnam, &c.*

Rép. à la troiſ. Obſ. Cette Obſervation ne préſente preſque rien de nouveau ou de direct à la queſtion. *Moyſe*, y eſt-il dit, *ſans s'arrêter aux événemens d'une vie de plus de neuf cens ans, paſſe à la mort d'Adam, au nombre de ſes années, & à la Généalogie de ſes deſcendans d'aînés en aînés juſqu'à Noë & au déluge.*

Moyſe effectivement ne s'arrête pas aux événemens de la vie d'Adam, il les oublie même totalement; ainſi il ne fait point d'anachoriſmes, par conſéquent il eſt faux de dire de l'Hiſtorien Sacré, que ce qu'*on lui voit faire au ſujet de Noë, on le voit au ſujet d'Adam.* Moyſe raconte la mort de Noë avant des événemens mémorables, qui ſelon le calcul de la Vulgate, l'ont précédée de pluſieurs ſiécles; il ne fait rien de ſemblable au ſujet d'Adam.

Rép. à la quat. Obſ. L'Obſervateur y rapporte pluſieurs explications de ces paroles : *nomen uni Phaleg, eo quod in diebus ejus diviſa ſit Terra.*

Mais le Lecteur peut juger ſi elles ſont ſatisfaiſantes. Je lui rappellerai ſeulement ce paſſage de Joſeph : *Dictus fuit Phaleg quia natus eſt dum terrarum fieret diſtributio.* J'ajoûte que l'uſage des Anciens, & ſur-tout des Iſraëlites étoit de donner à leurs enfans des noms qui fuſſent un mémorial des événemens qui avoient accompagné leur naiſſance. Tels ſont les noms de Benoni, donné par Rachel à ſon ſecond fils, d'Ichabod, donné au petit-fils du Grand Prêtre Heli, &c.

A la fin de cette Obſervation, mon Cenſeur ſoûtient que ſept mille & quelques cens hommes ſuffiſent *pour juſtifier les événemens racontés par Moyſe à la ſuite de la diſperſion.*

Je l'accorde pour un moment; mais Moyſe ne dit pas tout. L'Obſervateur devroit ſe reſſouvenir ici du *deſſein de Moyſe dans l'Hiſtoire de ſon Peuple.* Les hommes une fois diſperſés, l'Auteur Sacré doit naturellement s'arrêter aux ancêtres du Peuple dont il écrit l'Hiſtoire. Il n'entreprenoit pas l'Hiſtoire de tous

les Peuples de l'Univers. Mais à ſon défaut, d'autres ont recherché l'origine des différens Peuples, & ont écrit les événemens qui ont ſuivi de près la diſperſion des Nations ; on peut les conſulter pour ſçavoir s'il n'y eut pas d'abord après la diſperſion des hommes, *des Armées nombreuſes, des Expéditions ſignalées, & des Etabliſſemens conſommés.* Pour moi je m'arrête aux faits rapportés par Moyſe, que je ſoutiens n'avoir pu être exécutés par ſept ou huit mille hommes. On bâtit une Ville & une Tour, qu'on vouloit élever juſqu'au Ciel, on bâtit trois autres Villes ; ſçavoir, Arach, Achad & Chalanne, toutes trois dans la Terre de Sennaar : il ne faloit pas tant de Villes pour contenir ſept ou huit mille hommes ; que dis-je, ſept ou huit mille hommes ? il n'y eut qu'une partie de la poſtérité de Cham, qui s'établit dans le Pays de Sennaar. De plus, combien auroit-il fallu d'hommes pour bâtir quatre Villes, & la prodigieuſe Tour de Babel.

Juin 1743.

Rép. à la cinq. Obſ. Il eſt certain, (y eſt-il dit) *que par une ſage & paternelle Providence, depuis le déluge, juſqu'au tems où Dieu avoit déterminé de ſeparer les Familles pour peupler toute la Terre; la multiplication s'en fit beaucoup plus rapidement qu'avant le déluge, qui devoit la dépeupler. Le Texte Hébreu, & l'Edition Latine authentique, l'affirment bien poſitivement.*

Tout ce qui réſulte du Texte Hébreu, & de l'Edition Latine, c'eſt que les Patriarches commencerent plus jeunes à avoir des enfans, mais on ne voit pas en même tems qu'ils en eurent un grand nombre. On peut relire ce que j'ai dit ſur cet article, il ſeroit inutile de le répéter ici. Voici comme finit cette Obſervation. *L'addition de cent ans, faite par les Septante à l'âge des Patriarches avant la naiſſance de leur premier enfant, & la ſouſtraction de cent ans faite enſuite au reſte de leurs jours, n'eſt pas une choſe fondée ſur la Nature, ou ſur la foi d'un exemplaire Hébreu plus correct.*

Juin 1743.

Cela eſt bien-tôt dit : l'Auteur ſuppoſe ſans doute qu'il ſeroit trop long de le prouver, & il a raiſon. Ceux qui voudront s'éclaircir ſur ce point, pourront lire les Auteurs qui ont traité cette matiére. Je dirai ſeulement ici que la Verſion des Septante a été faite environ 300 ans avant la naiſſance de J. C. par ſoixante douze Sçavans d'entre les Iſraëlites, & qu'il n'eſt pas douteux qu'ils n'ayent choiſi des Exemplaires Hébreux corrects ; que cette Traduction a été reconnue pour authentique par les Peres de l'Egliſe Grecque ; qu'ils citent tous le onziéme Chapitre de la Genèſe avec l'addition de cent ans ; que les Apôtres même ſe ſont ſervis de cette Edition, comme il eſt aiſé de le juſtifier par les paſſages qu'ils ont cités, plus conformes à cette Edition qu'au Texte Hébreu ; que l'Evangéliſte S. Luc l'a ſuivie préférablement au Texte Hébreu, ou bien que le Texte Hébreu étoit encore de ſon tems conforme à l'Edition des Septante ; que tous les

Anciens ont compté cinq ou ſix mille ans avant la naiſſance de N. S. & qu'ils ont ſuivi par conſéquent le calcul des Septante ; que le Vénérable Bede, qui vivoit aux huitiéme ſiécle de l'Egliſe, dit lui-même qu'il devint ſuſpect d'Héréſie, pour n'avoir pas fait naître Nôtre Seigneur dans le ſixiéme millenaire ; enfin que l'Egliſe a toujours ſuivi, & ſuit encore ledit calcul des 70, comme il paroît par le Martyrologe Romain. Tous ces faits ſont démontrés par pluſieurs Sçavans, ſur-tout par l'Auteur de l'Antiquité des tems rétablie.

Rép. à la ſixiéme Obſ. Il eſt dit dans cette Obſervation que *de tous les Patriarches depuis Noë, aucun, ſelon la Vulgate, ne ſurvécut à Abraham que le ſeul Héber.*

L'Obſervateur devoit auſſi bien que moi, diſtinguer les ſentimens des Auteurs. Le fameux P. Petau, & nombre d'autres font Abraham l'aîné des enfans de Tharé : dans cette opinion, non ſeulement Héber, mais Sem & Salé ſurvécurent

à Abraham ; & dans les deux ſentimens, Abraham aura vécu beaucoup d'années avec Sem, Salé, Héber, Rehu & Sarug ſes Ancêtres.

Rep. à la ſep. Obſ. Ici mon Cenſeur m'accuſe d'avoir donné la qualification de *ridicule* à l'Edition des Ecritures, que l'Egliſe a canoniſée & reconnuë pour authentique ; cependant autre choſe eſt de dire que d'un paſſage particulier de la Vulgate littérallement pris, on peut tirer une conſéquence qui renferme quelque choſe de ridicule, autre choſe eſt de dire abſolument ; La Vulgate eſt ridicule ; tout le monde ſent cette différence. Dire le premier, c'eſt uſer de la liberté que l'Egliſe a laiſſée aux Fidéles, de préférer en quelques points la Verſion des Septante à la Vulgate, quand on eſt fondé ſur de bonnes raiſons ; dire le ſecond, ſeroit non, ſeulement *quelque choſe de bien fort dans la bouche d'un Catholique*, mais une impiété & un blaſphême. Venons à préſent au fond de l'Obſervation.

Je ſçais bien que *depuis Noë juſqu'au tems d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob..... La vie des hommes décroiſſoit & s'abrégeoit ſenſiblement*, mais eſt-il aiſé de ſe perſuader qu'elle décrût ſi ſubitement, qu'*alors de deux hommes qui vivoient enſemble, l'un à quatre ou cinq cens ans, ne faiſoit que commencer à vieillir, au lieu que l'autre étoit très-vieux à cent ans*? N'eſt-il pas plus naturel de croire que la vie des hommes ne décroiſſoit que peu-à-peu, & non pas ainſi tout d'un coup; & que, quoique les enfans vécuſſent moins que leurs peres, ils ne mouroient pas ordinairement avant eux. C'eſt au moins ce que nous voyons dans les Patriarches poſtérieurs à Abraham. Jacob ſon petit-fils, vécut 147 ans; Levi fils de Jacob vécut 137 ans; Caath, fils de Levi, vécut 133 ans; Amram, fils de Caath, vécut 137 ans (ce qui peut paſſer pour extraordinaire en ce tems-la) Aaron & Moyſe, fils d'Amram, vécurent, l'un 123, & l'autre 120 ans, & depuis eux juſqu'au régne de

David, nous ne connoiſſons perſonne qui ſoit parvenu à l'âge de 120 ans. Sous ce Roi la vie des hommes fut réduite au point où elle eſt aujourd'hui. * *Dies annorum noſtrorum*, dit-il, *in ipſis ſeptuaginta anni, ſi autem in potentatibus octoginta anni, & amplius eorum labor & dolor.* Il réſulte de ceci, que ſelon le calcul de la Vulgate, depuis le déluge juſqu'à la mort d'Abraham, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de cinq ſiécles, la vie des hommes aura décru de ſept ou huit cens ans, & depuis la mort d'Abraham juſqu'à David dans l'eſpace de plus de huit ſiécles, elle aura décru ſeulement de cent ans juſqu'à ſa fixation ; au lieu qu'en ſuivant le calcul des Septante, la vie des hommes aura décru en proportion géomètrique, ſçavoir depuis le déluge juſqu'à la mort de Salé, qui vécut 433 ans, la vie des hommes aura décru en l'eſpace de ſept ſiécles d'un peu plus de la moitié, depuis la mort de Salé juſqu'à celle d'Iſaac, qui vécut 180 ans

* Pſeaume 89.

dans l'efpace de fept autres fiécles ; la vie des hommes aura décru encore d'un peu plus de la moitié, & depuis la mort d'Ifaac jufqu'à David pendant l'efpace de fept autres fiécles, la vie des hommes aura décru encore d'un peu plus de la moitié, & aura été fixée.

S'il ne réfultoit pas du calcul de la Vulgate qu'Abraham a été contemporain des Patriarches qui ont vécu cinq ou fix cens ans, les Lecteurs voyant la maniére dont fa vieilleffe eft dépeinte dans le Texte Sacré, n'auroient pas balancé à croire qu'on étoit pour lors fort éloigné du tems des Patriarches, dont la vie étoit fi longue, & il falloit un auffi puiffant motif que celui de défendre l'autorité de la Vulgate, laquelle eft réellement Sacrée, pour faire avancer ce paradoxe, que *de deux hommes qui vivoient enfemble, l'un à quatre ou cinq cens ans, ne faifoit que commencer à vieillir, au lieu que l'autre à cent ans étoit très-vieux.*

Le Sçavant P. Tournemine trouve un moyen de concilier en ce

point la Vulgate avec l'Edition des Septante. Ceux qui par respect pour l'autorité de la Vulgate n'osent l'abandonner en aucun point, peuvent se tenir à cet expédient : Il consiste à dire que le mot *centum*, qui est exprimé dans l'Edition des Septante, est sous-entendu dans la Vulgate en ce sens : *Sem erat centum, annorum quando genuit Arphaxad. Arphaxad vixit triginta quinque annis*, c'est-à-dire, *centum triginta quinque annis, & genuit Salé.* C'est ainsi qu'après avoir raconté des faits arrivés, par exemple en 1684, en continuant la narration, on dit seulement 685, puis simplement 86, omettant le mil & les cens dans le discours pour abreger, parce que les Auditeurs les suppléent assez. On peut voir ce sentiment expliqué dans les Journaux de 1703.

L'Observateur me raille au sujet de ma derniére réfléxion, & prétend que je tombe en contradiction avec moi-même : Voyons s'il à raison : Voici cette réfléxion telle qu'il la rapporte. *On étoit réellement vieux*

du tems d'Abraham à cent ans ou environ. Outre toutes les preuves que j'en ai rapportées, en voici une qui est peremptoire. Gen. 18. *Il est dit de Sara âgée de* 90 *ans* : desierant fieri muliebria : *Or les regles cessent à présent aux femmes à l'âge de* 48 *ou* 50 *ans. Donc* 90 *ans de ce tems-là reviennent à l'âge d'environ* 50 *ans d'aujourd'hui. Donc ce n'étoit plus le tems où les hommes vivoient cinq ou six cens ans..*

Quand on écrit pour des Lecteurs intelligens, on sous-entend des conséquences ultérieures, renfermées dans celles qu'on a déja tirées (rien n'est plus ordinaire) sur-tout si elles ont été insinuées un peu plus haut; ainsi quand j'ai conclu; *donc ce n'étoit plus le tems où les hommes vivoient cinq ou six cens ans.* J'ai sous-entendu ces deux conséquences ultérieures; *donc les Patriarches qui ont vécu cinq ou six cens ans, ne vivoient plus pour lors; donc le Texte de la Vulgate, d'où l'on infere qu'ils vivoient encore, a été corrompu en cet endroit, & ne doit pas être préféré*

en ce point au Texte des Septante. Ces deux conſéquences ajoûtées, ſur quoi porte le ridicule que mon Critique voudroit faire tomber ſur moi? Je demande auſſi aux Lecteurs s'ils ne conçoivent pas que l'endroit où je penſe que le Texte Hébreu a été corrompu, eſt celui où ils retranchent cent ans de l'âge qu'avoient les Patriarches avant que d'avoir des enfans. Suppoſé qu'il y ait quelque équivoque dans la maniére dont je me ſuis exprimé, elle eſt ſuffiſamment levée par ces paroles qui ſuivent immédiattement: *Je ne dirai rien de toutes les raiſons par leſquelles l'Auteur de l'Antiquité des tems rétablie prouve cette corruption, & la préférence qu'il faut donner ici au Texte des Septante*, car on ſçait aſſez quel endroit de l'Hebreu cet Auteur ſoutient avoir été corrompu.

J'avouerai ici que l'Obſervateur a raiſon de me reprendre d'une phraſe peu correcte, il y en a pluſieurs autres dans le même écrit: je conviens que j'exprime aſſez mal

 mes

mes pensées, & que, pour ce qui est du style, mon Censeur a beaucoup d'avantage sur moi, quoique le sien ne soit pas entiérement pur. Je le prie au surplus de croire que je ne suis pas idolâtre de mes idées, & je lui proteste que si j'avois trouvé ses Observations solides, je l'aurois reconnu de bonne foi; j'espere qu'une nouvelle application à la matiére lui en fera trouver de plus convaincantes: je le souhaite même sincerement; & c'est pour trouver quelqu'un qui m'instruise, que j'ai hazardé de rendre mes réfléxions publiques, parce que je ne demeure pas dans une Ville où il y ait de sçavans Chronologistes, ou Interprêtes de l'Ecriture Sainte, qui ayent pu résoudre mes difficultés, & qu'elles ont même persuadé le plus grand nombre de ceux à qui je les ai communiquées, qu'il falloit s'en tenir au calcul des Septante.

ARTICLE XLII.

HISTORIA GENEALOGICA da Caſa Real Portugueſa. Tome II. III. IV. Suite du premier Article du mois d'Avril 1743.

PAr la mort de Ferdinand, Roi de Portugal & des Algarves, lequel ne laiſſa point d'Enfans mâles, le Sang de Hugues Capet ne diſcontinua point de couler dans les Veines des Monarques Portugais, & s'il ceſſa de leur donner droit de monter jamais ſur le Thrône de France, cette Auguſte Maiſon trouva le moyen de s'en dédommager, en portant la terreur & la gloire du nom Portugais juſqu'au extrêmités de l'Univers, en ſubjuguant des Peuples ſans nombre, qui n'avoient jamais entendu parler des Céſars, ni des Romains, & en ſe formant un Empire, qui ne le cédoit, ni pour l'étenduë, ni pour les richeſſes, à aucun des plus Puiſſants, dont l'Hiſtoire de tous les ſiécles faſſe mention,

Jean I. Roi de Castille avoit bien compté, en épousant la Fille unique de Ferdinand, que la Couronne de Portugal, dont elle avoit été déclarée héritiére présomptive du vivant de son Pere, ne lui échaperoit pas; mais après la mort de ce Prince, les Portugais firent des Réfléxions, qu'ils n'avoient pas faites de son vivant; ils craignirent que, s'ils reconnoissoient Beatrix pour leur Reine, le Roi de Castille, son Epoux, n'affermît si bien sa Domination sur eux, que quand bien même il ne laisseroit point d'Enfans de cette Princesse, comme il arriva en effet, il ne seroit plus en leur pouvoir de s'y soustraire, & ils élurent pour leur Roi Dom Jean, Grand Maître d'Avis, Fils naturel du Roi Dom Pedre, & de Therèse Laurent, & Frere de Dom Ferdinand.

Ce Prince avoit été aussi bien élevé, que s'il eût été destiné à porter la Couronne: il avoit de plus appris à compatir aux Malheureux, ce qui manque souvent à ceux, qui appor-

tent en naiſſant un droit inconteſtable au pouvoir Souverain, & ſes belles qualités, dont les perſécutions, qu'il avoit eu à ſoûtenir de la part de la Reine Leonore Tellés, ſa belle Sœur, avoient relevé l'éclat, lui avoient concilié l'eſtime & l'affection des Peuples. Son élection ſe fit au mois d'Avril 1385, & au mois d'Août de la même année, il défit Dom Jean I. Roi de Caſtille, ſon compétiteur à la Couronne de Portugal, à la célébre journée d'*Aljubarrote*. Cette Victoire l'affermit de telle ſorte ſur le Thrône, que ſon Régne, qui fut aſſez long, n'eut pas été plus tranquille de la part de ſes Sujets, s'il fût parvenu à la Couronne ſans obſtacle, & par le droit de ſa naiſſance.

Jean de Gand, Duc de Lancaſtre, qui avoit épouſé en ſecondes nôces Conſtance de Caſtille, légitime héritiére de Pierre le Cruel, s'intituloit toujours Roi de Caſtille & de Leon. Il comprit qu'une Alliance avec le nouveau Roi de Portugal, pourroit lui être d'un grand

ſecours, pour faire valoir ſes droits, & il la rechercha avec empreſſement. Jean I. reçut avec joye ſes avances, mais ce Prince lui ayant offert en mariage la Princeſſe Catherine ſa Fille, il la refuſa, parce qu'étant née de Conſtance de Caſtille, ſi elle devenoit héritiére de ſa Mere, elle ſeroit pour lui une ſource de Guerres contre ſon plus proche Voiſin, & il lui préféra Philippine, ſa Sœur aînée, qui étoit du premier lit. Ce fut une Princeſſe d'une grande piété, d'une vertu ſolide, d'un eſprit bien fait, & qui ſe fit un devoir indiſpenſable de l'éducation de ſes Enfans.

Elle en donna ſept au Roi, ſon Epoux, cinq Princes, qui tous ont été des Héros, & deux Princeſſes, dont l'aînée mourut jeune ; & la ſeconde, nommée Iſabelle, épouſa Philippes le Bon, Duc de Bourgogne. Dom Jean avant ſon mariage, avoit eu d'une Demoiſelle, appellée Iñez Pirez, un Fils & une Fille. Le premier, nommé Alfonſe, eſt la Tige de la Maiſon de Bra-

gance, qui est présentement sur le Thrône : Beatrix, la seconde, épousa Thomas, Comte d'Arundell. Notre Auteur convient que ce Seigneur se trouvoit assez proche parent de la Reine de Portugal ; mais il prouve très-bien que c'est à tort, que quelques Ecrivains Portugais ont avancé qu'il étoit de la Maison Royale d'Angleterre. Puis, après avoir dit qu'il est assez inutile de rechercher l'extraction de la Mere d'Alphonse & de Beatrix, il se ravise, & rapporte fort au long tout ce qu'il en a pu découvrir.

Jean I. gouvernoit en paix le Royaume, qu'il devoit à l'affection des Peuples, à la crainte, qu'ils avoient euë d'une domination étrangére, & à sa valeur, lorsque les Princes, ses Fils, l'engagerent à tourner ses Armes contre les Maures d'Afrique. Il passa donc la Mer & assiégea Ceuta, accompagné de D. Edouard, de D. Pedre, & de D. Henry, les trois Aînés de ses Enfans, qui se distinguerent beau-

coup dans cette Expédition. Ceuta fut pris, & cette premiére Conquête mit les Portugais dans le goût des Expéditions contre les Infidéles, qui avoient fait tant de maux à l'Eſpagne. Ce fut là auſſi que D. Henry, Duc de Viſeo, conçut le deſſein de faire des découvertes en Afrique, & l'inſpira à toute ſa Nation.

De la maniére, dont étoit compoſée la Famille Royale, tout ſembloit promettre au Roi, qui en étoit le Chef, le ſort le plus heureux pour tous les Princes, ſes Fils, & il mourut avec cette eſpérance flateuſe. Cependant deux de ces Princes ont fini d'une maniére bien triſte. D. Ferdinand, le plus jeune, eſt mort dans les Priſons de Tanger, & D. Pedre, le ſecond, Duc de Conimbre, périt encore plus malheureuſement ſous le Régne d'Alphonſe V. ſon Neveu, dans une Bataille, & de la main même, dit-on, de ce Monarque. Notre Auteur paroît juſtifier aſſez bien ce Prince infortuné du crime de Re-

bellion, dont il avoit été accuſé, il en fait d'ailleurs un grand Eloge, & s'étend beaucoup ſur ſa poſtérité. Le Roi lui-même parut dans la ſuite détrompé au ſujet de ſon Oncle, qui avoit été Régent du Royaume, & le regretta, dit-on, ſincérement.

Les ſuffrages furent toujours plus réunis en faveur du Duc de Viſeo. Ce Prince a rendu ſon nom immortel par ſa vertu, ſa valeur, ſon zéle pour la Religion, dont il eut principalement la gloire en vûë dans toutes ſes Entrepriſes. Par ſes ſoins, & ſes Libéralités les découvertes ont été pouſſées fort loin, dans l'Afrique, dans les Canaries, & dans les Açorres, & il eſt vrai de dire, que non ſeulement le Portugal lui a la premiére obligation des grands Domaines, qu'il a poſſédés hors de l'Europe, & dont il a conſervé de prétieux reſtes; mais que ſelon toutes les apparences, le nouveau Monde ſeroit encore inconnu dans notre Hémiſphere, ſi D. Henry n'avoit pas for-

mé cette célébre Ecole de Navigation, dans laquelle Chriſtophe Colomb acheva du moins de ſe perfectionner, & inſpiré à la plûpart des autres Nations de l'Europe, cette noble émulation, qui a produit tant de merveilles dans le XV. & XVI^e^. ſiécles.

L'Infante Iſabelle, qui, comme nous l'avons déja dit, épouſa Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; l'Infant Dom Jean, Grand Maître de S. Jacques, dont la Femme fut ſa propre Niéce, Fille d'Alphonſe, Duc de Bragance, & dont la poſtérité embraſſe aujourd'hui preſque toutes les plus illuſtres Maiſons de l'Europe; l'Infant D. Ferdinand, qui ſanctifia ſa Captivité par les plus héroïques ſentimens de Religion, & que les Portugais regardent comme un Martyr : Enfin le Roi Edouard, l'Aîné de tous, & qui ſuccéda immédiatement au Roi ſon Pere, occupent les ſix Chapitres, qui ſuivent le premier : leurs filiations ſont pouſſées avec beaucoup d'ordre, juſqu'aux Enfants,

qui ſont nés, tandis que l'Auteur travailloit à ſon Ouvrage. Edouard avoit quarante deux ans, lorſqu'il monta ſur le Thrône; ſon Médecin, qui ſe picquoit d'être habile Aſtrologue, lui conſeilla de différer quelques tems à prendre poſſeſſion de la Couronne, l'aſſûrant que ſon Régne ne ſeroit pas heureux, s'il ſe preſſoit de ſe faire proclamer. Le Roi ſe fit un point de conſcience d'avoir le moindre égard à ce diſcours, & ceux, qui ſont infatués de l'Aſtrologie judiciaire, ne manquent point de citer l'exemple d'Edouard, pour montrer que cette Science n'eſt pas ſi vaine, qu'on ſe l'imagine, puiſque ce Monarque eut le malheur de voir périr dans l'Expédition de Tanger un de ſes Freres, & la fleur de ſa Nobleſſe.

Il avoit épouſé Leonore, Infante d'Arragon, de laquelle il eut un grand nombre d'Enfants. D. Jean, l'Aîné de tous, mourut jeune, auſſi bien que Philippine, l'Aînée des Infantes. D. Alphonſe ſuccéda à

son Pere ; l'Infante Marie ne vécut qu'un jour. l'Infant D. Ferdinand fut Duc de Viseo, après la mort de D. Henri, son Oncle, & sa postérité, qui monta sur le Thrône en la personne d'Emmanuel, son Fils, fait en partie la matiére du IVe. Livre. L'Infante Leonore épousa l'Empereur Frederic III. L'Infant D. Edouard vécut peu. L'Infante Catherine fut destinée d'abord au Prince de Navarre, puis accordée à Edouard IVe. Roi d'Angleterre, enfin se fit Religieuse dans le Monastere de Sainte Claire à Lisbonne, où elle mourut en odeur de sainteté. L'Infante Jeanne nacquit après la mort du Roi son Pere, & fut mariée avec Henri IV. Roi de Castille, toute l'Europe a retenti de l'impuissance de ce Prince, & le surnom d'impuissant lui en est demeuré dans l'Histoire. Le préjugé a été si fort, qu'on a mieux aimé deshonnorer la Reine, son Epouse, en l'accusant d'avoir eu recours à Bertrand de la Cueva, pour devenir Mere, que

de convenir que Henri avoit pu être Pere. Notre Auteur, après avoir fait de ce Monarque un portrait, qui n'est rien moins que flatté, employe toute son Eloquence & son Erudition à persuader ses Lecteurs que tout ce qu'on a debité au sujet de l'Infante Jeanne, est une pure calomnie. Si c'en est une, il n'y en eut jamais de plus criante, ni de plus difficile à réparer. Car enfin il en coûta l'honneur à deux têtes couronnées, & la Couronne à une Princesse, qui se montra bien digne de la porter, par la maniére, dont elle en fit le sacrifice.

Le III^e^. Volume, & le IV^e^. Livre commencent par le Régne d'Alphonse V. & finissent avec celui du Cardinal Henri, grand Oncle, & Successeur de l'infortuné D. Sebastien. Alphonse n'avoit que six ans, lorsque son Pere mourut. Il paroît qu'il fut mal élevé, & qu'il fit des fautes, qu'une mauvaise honte ne l'empêcha point de reconnoître, & qu'il répara autant qu'il lui fut possible. Toutes ses in-

clinations furent pour la Guerre, & il y fut d'abord aſſez heureux. Il avoit oui dire, que dans la Ville de Fez, il y avoit une Tour, du Sommet de laquelle ſortoit une Epée, & que la Tradition du Pays portoit, qu'un Prince Chrétien enleveroit un jour cette Epée, & qu'alors finiroit l'Empire des Sarraſins en Afrique: il ne douta point que cette gloire ne lui fût réſervée, & pour y parvenir, il commença par inſtituer un nouvel Ordre Militaire, ſous le Titre de l'*Epée de S. Jacques.* Il s'en déclara Grand Maître, & prétendit que cette qualité fût attachée à la Couronne. Il fixa le nombre des Chevaliers à vingt-ſept, & il en fit la premiére promotion. Tous ceux, qui furent choiſis, étoient Princes ou Seigneurs du premier rang. Notre Auteur les nomme tous, & rapporte les Réglemens, qui furent dreſſés par ordre du Roi, pour cette nouvelle Milice. Cependant il n'oſe aſſûrer que ce projet ait été exécuté, & ſon doute eſt fondé, ſur ce qu'il

n'eſt fait aucune mention de cet Ordre dans les Hiſtoires de ce tems-là. Le P. Jerôme Roman eſt le premier, qui en ait donné la connoiſſance au Public, l'ayant tiré des Archives de la Maiſon de Bragance, vers la fin du XVIe. ſiécle.

Quoiqu'il en ſoit, Alfonſe fit quelques Conquêtes en Afrique, & après la priſe d'Arzille, s'inſtitua *Roi de Portugal & des Algarves, & de de-çà & de de-là les Mers.* L'Hiſtoire lui a même donné le beau ſurnom d'*Afriquain*, il n'alla pourtant point à Fez, & il renonça de bonne heure aux Expéditions d'Afrique, pour aller ſoûtenir les droits de l'Infante de Caſtille, ſa Niéce, contre Ferdinand & Iſabelle. Il n'y réuſſit point, & il paſſa en France, pour aller demander du ſecours à Louis XI. Ce Prince ne jugea pas à propos de s'engager dans cette querelle, & renvoya Alphonſe au Duc de Bourgogne, qui devoit, dit-il, plutôt que lui prendre la défenſe de Jeanne de Caſtille, ſa proche parente. Le Roi de Portu-

gal alla trouver ce Prince, qui avoit bien d'autres Affaires ſur les bras, & qui fut tué quelque tems après à la journée de Nancy. Après ſa mort, Alfonſe revint en France, & Louis X I. lui conſeilla de faire la Paix avec les Caſtillans, & d'aller reprendre le Gouvernement de ſes Etats, qu'il avoit cédé au Prince Dom Jean, ſon Fils Aîné.

Il ſuivit ce conſeil; Dom Jean lui remit un peu malgré lui, de bonne grace néanmoins, la Souveraine Puiſſance, qu'il ne garda pas long-tems: il abdiqua ſolemnellement la Couronne, dans le deſſein d'aller paſſer le reſte de ſes jours dans la ſolitude & dans la pratique des bonnes Œuvres, mais il mourut en chemin. On ne trouvera nulle part ce trait ſingulier de l'Hiſtoire de Portugal écrit d'une maniére ſi touchante, & dans un détail plus propre à intéreſſer le Lecteur, que dans l'Ouvrage du P. de Souſa. D. Alphonſe eût encore été plus regretté de ſes Sujets, qu'il ne le fut, ſi les grandes qualités de

Jean II. son Fils & son Successeur, les heureuses découvertes, qui se firent sous son Régne, & ses Conquêtes en Afrique n'eussent pas épuisé l'admiration des Portugais, & attiré sur lui l'attention de toute l'Europe. Il ne tint qu'à lui de profiter des lumiéres de Christophe Colomb, qui s'étoit établi dans ses Etats, pour faire la découverte du nouveau Monde, & y établir sa domination.

Le Regne de D. Jean II. Celui d'Emmanuel, son Cousin germain, Fils de Ferdinand, Duc de Viseo, & celui de Jean III. Fils d'Emmanuel, sont les plus brillans de la Monarchie Portugaise, laquelle embrassa sous ces Princes le Bresil, les deux Côtes d'Afrique, & la plus grande partie des Indes Orientales. D. Sebastien, qui succéda à Jean III. son Ayeul, en voulant surpasser ses Prédécesseurs, se perdit, & sa mort fut le terme fatal des prospérités de sa Nation. Il eut pour Successeur, le Cardinal Henri, qui régna peu, & dont la

Cour ne fut guéres occupée pendant ſon régne, que des intrigues, qui ſe formerent pour ſa ſucceſſion. Ce fut la force, qui en décida; le Duc d'Albe, avec des Troupes accoûtumées à vaincre ſous ſes ordres, réduiſit, ſans tirer l'Epée, le Portugal en Province de la Monarchie Eſpagnole, & en moins d'un demi ſiécle les Portugais, qui n'étoient plus gouvernés par des Rois de leur Nation, perdirent preſque toutes leurs Conquêtes. Notre Auteur ne touche point à cet endroit de l'Hiſtoire de Portugal, qui n'entre pas dans ſon ſujet: il coule même aſſez légérement ſur les grands événemens des cinq derniers Régnes, qui précéderent celui de Philippe II. & il n'en parle, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour bien faire connoître le caractére des derniers Rois de cette ſeconde Dynaſtie.

Mais en récompenſe, de la maniére, dont il traite l'Hiſtoire Généalogique de ces Princes, elle devient plus que jamais celle de toute l'Europe. On trouvera peut-être,

que c'eſt un défaut, & que ce genre d'Hiſtoire a ſes bornes, comme tous les autres. Après, tout ſi c'en eſt un, il tournera au profit du Public, ſurtout des Généalogiſtes, auſquels l'Ouvrage du P. de Souſa peut ſervir d'excellens Mémoires pour toutes les Maiſons Souveraines de la Chrétienté, & pour quantité d'illuſtres Maiſons particuliéres, qui, de quelques maniére que ce ſoit, tiennent à la Maiſon Royale de Portugal, & par conſéquent ont l'honneur d'être alliés à toutes les Têtes couronnées de l'Europe. D'ailleurs le Sçavant Auteur a ſemé ſes Généalogies d'Anecdotes Hiſtoriques, qui, pour la plûpart, paroiſſent tirées d'aſſez bonnes ſources.

Le quatriéme Volume, qui ne comprend que le cinquiéme Livre, contient en ſept Chapitres, la ſuite Chronologique des Rois de Portugal, depuis Alfonſe Henriquez, le premier de tous, juſqu'à Jean V. qui régne aujourd'hui, par les Sceaux, les Monnoyes & les Mé-

dailles. L'Auteur commence par nous apprendre dans le premier Chapitre, quels ont été les Sceaux des Rois & des Princes, dont il a pu avoir connoiſſance, & il les vérifie dans le ſecond Chapitre, par les Diplomes originaux, qu'il rapporte en entier, ce qui compoſe une Diplomatique, d'autant plus curieuſe, qu'il en a fait graver les Figures. Les Monnoyes Anciennes & Modernes ſont la matiére du troiſiéme Chapitre, mais elle n'y eſt traitée qu'en général. Le Chapitre quatriéme renferme pluſieurs Extraits de divers Ouvrages ſur le même ſujet; on y trouve les noms des Ecrivains Portugais, qui l'ont traitée, & un détail fort inſtructif. Ce que le quatriéme Chapitte a de plus curieux, eſt une ſuite de toutes les Monnoyes d'Or, d'Argent, & de Cuivre, qui ont eu cours en Portugal, depuis la fondation de la Monarchie, avec leur valeur, & l'occaſion, qui les a fait fabriquer; dans un Article ſuivant on nous fait connoître toutes

celles, qui ont été frappées dans les Indes, dans le Bresil, &c. & à quelle occasion elles l'ont été. Le sixiéme Chapitre rapporte dans l'ordre Chronologique les Lois établies, & les Ordonnances rendues par les Souverains au sujet des Monnoyes. Enfin dans le septiéme, le P. de Sousa nous donne, 1°. Une Relation extraite des Registres de la Maison des Monnoyes de la Cour, par François da Costa Solano, qui en a été Trésorier, & où il a marqué les valeurs, qu'ont euë les Marcs d'Or & d'Argent depuis Jean III. jusqu'en 1688. 2°. Un Mémoire sur la valeur des Monnoyes depuis la fondation du Royaume jusqu'à présent, composé par le Comte d'Ericeyra, de l'Academie Royale de l'Histoire, à la priere du P. de Sousa. 3°. Une suite de Médailles avec leurs explications. 4°. Les mêmes Médailles, gravées & numérotées.

En un mot, il n'est pas possible de porter l'exactitude plus loin en ce genre, qui en demande beau-

coup, & de grandes recherches, que l'a fait le Sçavant Académicien, il a même très-bien prouvé l'utilité de cette Science pour la perfection de l'Hiſtoire d'une Monarchie, & de quelle maniére l'Hiſtoire peut de ſon côté ſervir à conſtater les Sceaux, les Monnoyes & les Médailles : d'où il conclut avec raiſon que, quand ces deux choſes ſe prêtent ainſi mutuellement la main, elles forment une régle de Critique, à laquelle il eſt difficile de rien oppoſer de ſolide : mais il faut bien du travail, & un grand diſcernement pour en venir là.

La difficulté vient ſur-tout de la négligence des Anciens à conſerver les Piéces originales, qui devoient entrer dans cette précieuſe ſuite des plus ſûrs & des plus illuſtres Monumens de l'Antiquité ; & de ce qu'on en a trop tard reconnu le prix. Notre Auteur, qui dans ſes laborieuſes recherches a eu le moyen de reconnoître combien la perte, occaſionnée par cette incurie, eſt irréparable, & qui l'expoſe fort

bien, n'entreprend point d'y suppleer, comme ont fait quelques Sçavans, par des conjectures; persuadé, sans doute, qu'il ne faut que trouver un Ecrivain en défaut sur un point, pour lui ôter tout crédit; suivant cet Axiome de Phedre.

Quicunque turpi fraude semel innotuit,
Etiam cum verum dicit, amittit fidem.

La derniére Médaille, dont on verra ici la Description & l'empreinte, est celle, qui fut frappée à Paris, en Or & en Argent, par les soins du Comte de Ribeira, pendant qu'il étoit Ambassadeur Extraordinaire de Portugal à la Cour de France, à l'occasion de la Paix conclue à Utrecht. Elle est assez petite, & représente le Roi Jean V. avec cette Inscription: *Joannes V. Portugaliæ Rex.* Il y a au revers un Olivier avec deux Couronnes entrelassées dans ses branches, & au dessus ces deux mots: *Firmat & nectit.* Dans l'Exergue on ne lit que ceux-ci, sans date, *Pax Trajectensis.* Il est hors

de doute que cet Ouvrage a tiré de l'obſcurité des Archives bien des faits Hiſtoriques, dont par conſéquent ceux, qui juſqu'ici ont travaillé à l'Hiſtoire Générale du Portugal, n'ont pu profiter, & qui ſerviront à remplir les vuides, que le défaut de ces connoiſſances y a laiſſés. C'eſt ainſi que dans la nouvelle Academie on procéde par ordre, & que chacun contribue à fournir d'avance les Matériaux néceſſaires pour perfectionner l'Hiſtoire, qui eſt ſon principal objet.

ARTICLE XLIII.

LETTRE AU R. P. J. S. J. ſur l'Article des Mémoires, où l'on concilie la Chronologie des Septante avec l'Hébreu & la Vulgate. Avril 1743. *Article XXX. Page* 720.

MON RE'VE'REND PERE,

L'Article de vos Mémoires, où

la Chronologie des Septante se trouve conciliée avec l'Hébreu & la Vulgate, est une découverte également ingénieuse & utile. Le P. Riccioli avoit autrefois tenté cet accord par des hypothéses qui ne contenterent personne, parce qu'elles laissoient toujours une différence de 15 siécles entre les deux Chronologies. Ici tout marche du même pas, & le monde dans les Septante, expliqué selon vos Mémoires, ne sera pas plus ancien que dans l'Hébreu & la Vulgate. Cependant il reste deux difficultés, que l'Auteur de la Dissertation auroit dû nous applanir: heureux comme il l'étoit en bonnes conjectures, cela ne lui auroit pas beaucoup coûté, & nous aurions sur ce point important des saints Livres une explication qu'on pourroit appeller satisfaisante en toutes maniéres. Voici ces deux difficultés, permettez que je les propose d'abord, & que j'entreprenne ensuite de les résoudre. Le sistême est que les Septante ont joint aux années des Générations,

tant avant, qu'après le déluge réguliérement cent ans pour exprimer le tems pendant lequel chaque Patriarche avoit continué d'avoir des enfans. Mais on demande ſur cela.

1o. Pourquoi ces Interprêtes ont-ils voulu exprimer dans leur Chronologie le tems pendant lequel les Patriarches avoient continué d'avoir des enfans? Il a falu un motif pour cela, & quel a-t-il été ce motif?

2°. Pourquoi ont-ils exprimé ce tems pendant lequel les Patriarches ont continué d'avoir des enfans, par une addition de 100 ans, ni plus ni moins? Ont ils voulu faire entendre que des hommes qui vivoient huit & neuf ſiécles, ceſſoient d'avoir des enfans dès le ſecond ou le troiſiéme ſiécle de leur vie? Cela ne ſeroit pas raiſonnable. Telles ſont encore une fois les objections qui ſe préſentent d'elles-mêmes, quand on lit la Diſſertation.

Pour y répondre, je crois qu'il

faut confidérer les circonftances où les Septante ont fait leur Verfion ; c'étoit chez les Idolâtres, & pour les Idolâtres qu'ils travailloient. En particulier ils avoient affaire aux Egyptiens, les gens du monde les plus infatués de l'Antiquité de leur origine : on fçait les rêveries de ces Peuples fur la fucceffion de leurs Dynafties, qu'ils pouffoient à plufieurs milliers d'années au de-là de la création du monde. Cela fuppofé, il eft naturel que les Septante ayent voulu apprendre à ces Gentils qu'ils defcendoient tous d'Adam, & qu'ils étoient renfermés dans la fucceffion des Générations venues de ce premier de tous les hommes. Et voyez comment ils s'y feront pris. Lifons, s'il vous plait dans les Septante, le commencement du premier Chapitre de la Genèfe. *Ceci*, difent-ils, *eft le Livre de la Génération des Hommes.* * ἄυτη ἡ βίβλος τῆς Γενέσεως τῶν ἀνθρώπων. Ce dernier mot eft très-remar-

* (Hebr. & Vulg. Adam.)

quable, il nous avertit que l'on va comprendre dans ce Chapitre les générations de tous les Hommes: mais comment les y comprendre, sans altérer le Texte de Moyse? C'est en joignant les années de ces générations aux générations des Patriarches, Chefs des Familles Saintes que Moyse avoit principalement en vüë: c'est en faisant un tout & des générations qui forment la Chronologie du Texte Hébreu, & des générations indiquées par ces termes: *genuit filios & filias*; termes que les Septante ont eu à cœur de développer, pour montrer que tous les Peuples venoient d'Adam. N'en disons pas davantage, cela suffit pour résoudre la premiére difficulté, on voit assez le motif qui a déterminé les Septante à joindre les générations postérieures avec les premieres, c'est à-dire, à exprimer le tems pendant lequel chaque Patriarche a continué d'avoir des enfans, après avoir eu celui dont la naissance fait le fond de la Chronologie dans l'Hébreu. Nous disons

exprimer *le tems*, & non tout *le tems*, parce qu'il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer que les Septante ayent voulu renfermer dans leur calcul tout le tems auquel les Patriarches ont eu des enfans. C'étoit aſſez pour leur deſſein de montrer que les Patriarches ayant continué d'avoir des enfans pendant quelque tems, toutes les Nations de la Terre ſont venues d'eux.

Il étoit donc néceſſaire pour le ſyſtême des Septante de donner plus d'étendue au calcul de l'Hébreu. Par exemple, Adam engendre Seth à 130 ans, & enſuite il a pluſieurs fils & pluſieurs filles, d'où ſont ſortis les différens Peuples de la Terre : les Septante ont voulu renfermer ces générations dans leur Chronologie, il falloit donc qu'ils ajoûtaſſent quelque choſe à ces 130 ans de la génération de Seth, mais pourquoi y ajoûter 100 ans, ni plus ni moins, & pourquoi ſuivre ce plan dans preſque toutes les autres générations? C'eſt la ſeconde difficulté, & voici encore ma penſée!

Juin 1743.

Les Septante auront obſervé qu'avant le déluge Moyſe mettoit preſque toujours 100 ans d'intervalle entre les générations des Patriarches, par exemple, entre Adam & Seth 130 ans, entre Seth & Enos 105, entre Enos & Caïnan 90, &c. de maniére que ſi l'eſpace en quelques endroits étoit d'un peu moins de 100 ans, en d'autres il étoit d'un peu plus, & la compenſation ſe faiſoit ainſi d'une génération à l'autre; il faut néanmoins en excepter les générations de Mathuſalem, de Lamech & de Noë, leſquelles excédent de beaucoup le terme de 100 ans, & où les Septante par cette raiſon n'ont fait aucune addition. Cette remarque faite, les Septante ſe feront déterminés à prendre auſſi 100 ans ſur la vie des Patriarches pour les générations des autres Peuples; car ils auront pu raiſonner ainſi : L'Hiſtorien Sacré met 100 ans d'intervalle entre les Chefs des Familles ſaintes qui formerent une eſpéce de Nation ſéparée des autres; ſi l'on

ajoûte 100 autres années, pendant lesquelles chaque Patriarche aura eu 5 ou 6 enfans, peut-être plus, on concevra comment 5 ou 6 autres Nations seront descendues du même Patriarche, & ces Nations auront été plus que suffisantes pour peupler la Terre, & par-là il sera aisé de voir comment tout est venu des Patriarches & d'Adam, le premier pere des hommes. Ainsi ces 100 années dans l'idée des Septante auront été prises sur la vie des Patriarches, pour faire une comparaison de Nation à Nation. Il est dit que de 100 ans en 100 ans, ou à peu près, la Nation Sainte s'est entretenue & propagée par la naissance d'un Patriarche, qu'ensuite chacun des Patriarches a eu plusieurs fils & plusieurs filles; s'il a eu 5 ou 6 fils pendant 100 ans, ce seront donc par analogie avec la Nation Sainte, autant d'autres Nations entretenues & propagées de la même façon. Et encore une fois, c'étoit plus qu'il n'en falloit pour couvrir bientôt la surface de la Terre;

par-là les Egyptiens & les Idolâtres auront pû concevoir comment ils seront venus de la source commune.

Cette Analogie dont nous venons de parler peut faire naître une objection : car il s'ensuivroit, dira-t-on, que les Septante auroient dû ajoûter 5 ou 6 cens ans à chaque génération des Patriarches, puisqu'en effet la Nation Sainte ne se propage dans l'Ecriture, que de 100 ans en 100 ans. Mais il faut aussi considérer, 1°. Que les Septante ne vouloient pas mettre une si grande différence (quoiqu'elle ne fut qu'apparente) entre leur Chronologie & celle du Texte original. 2°. Qu'il y auroit eu un inconvénient particulier & très-considérable à faire une addition de 5 ou 6 cens ans à chaque génération, & il auroit fallu retrancher à proportion de la vie des Patriarches, & dire par exemple, que Seth après avoir engendré Enos, vécut, non 807 ans comme dit l'Hébreu ; non 707, comme disent les Septante, mais 107, ou tout au plus 207 ans,

comme le demanderoit l'addition. Sans compter encore le doute que ce calcul feroit naître, si Seth n'auroit point été 5 ou 6 cens ans sans avoir d'enfans, car il auroit fallu exprimer ainsi la génération d'Enos par Seth : Seth vécut 505, ou 605 *ans*, & *il engendra Enos*, 3°. Qu'en mettant un si grand intervalle entre chacune des générations autres que celles des Familles Saintes, le monde auroit paru trop peu habité. On conçoit que la Nation Sainte, destinée du Seigneur à posséder toujours le même Pays, ne devoit pas se multiplier beaucoup, & que c'étoit assez pour elle de voir naître tous les 100 ans un Patriarche, héritier de la foi, des biens, & des promesses faites à son pere, mais pour les autres Nation du monde, il falloit qu'elles se multipliassent davantage, & cela n'auroit point été s'il étoit sorti de chaque Patriarche tous les 100 ans un Chef de Nation, dut-il en sortir ainsi pendant les huit & neuf siécles que chaque Patriarche vi-

voit, car enfin ce n'auroient été que huit ou neuf Chefs de Nation. Mais si l'on suppose que dans le second siécle de sa vie, chaque Patriarche a eu 5 ou 6 enfans, on pourroit en mettre 100 si l'on vouloit, on conçoit que ce sera 5 ou 6, ou même 100 Chefs de Nation dans l'espace d'un siécle. Nous croyons donc que l'Analogie des Familles Saintes a dû servir aux Septante, non pour séparer d'un siécle l'origine de chaque Peuple, mais pour exprimer dans un même Peuple la propagation des générations. Les générations dans la Nation Sainte, considérée comme unique, se propagent de 100 ans en 100 ans, supposons que ce soit la même chose dans 5 ou 6, ou même 100 Peuples différens; voilà en quoi consistera l'Analogie que nous avons apportée, comme la raison qui a pu déterminer les Septante à prendre 100 ans sur la vie des Patriarches pour exprimer le mot *genuit filios & filias.*

Venons maintenant aux tems

d'après le déluge ; les Septante augmentent encore de 100 ans chaque génération des Patriarches, quoique dans l'Hébreu ces générations soient fort rapprochées. Par exemple, Moyse dit qu'Arphaxad engendra Salé, étant âgé de 35 ans, les Septante mettent 135 ans, & dans les autres générations c'est la même chose ; pourquoi en usent ils ainsi ? Et que n'ajoûtent-ils seulement 30 ou 40 ans pour former les générations des autres Peuples sur le plan des générations de la Nation Sainte, d'où devoit sortir Abraham ? On pourroit dire ce semble, que s'étant résolus à ajoûter 100 ans à chaque génération des Patriarches avant le déluge, il étoit naturel qu'ils continuassent leurs additions sur le même ton. Mais voici d'autres raisons, 1°. Ils vouloient exposer, non les générations d'un Peuple particulier & fort peu étendu, tel qu'étoit celui que Moyse avoit en vue, mais l'origine & la suite de plusieurs grands Peuples descendus de Noë. Pour cela il fal-

loit aſſigner un aſſez long eſpace de tems ; & le nombre de 100 années déja employé avant le déluge, leur paroiſſoit ſuffiſant & commode. 2°. Ils auront remarqué qu'au Chapitre X. de la Genèſe, Sem a cinq fils, dont un ſeul nommé Arphaxad eſt employé au Chapitre XI. pour faire la ſuite de la Chronologie & la ſucceſſion des Ancêtres d'Abraham : ſi la naiſſance d'Arphaxad n'avoit pas été fixée à la ſeconde année d'après le déluge, il y a bien de l'apparence que les Septante auroient pris ſur la vie de Sem 100 autres années pour exprimer les générations de ſes quatre autres fils, & qu'ils auroient dit que Sem engendra Arphaxad à 102 ans ; mais en partageant cette addition de 100 ans en quatre, ſelon le nombre des freres que l'Ecriture donne à Arphaxad, ç'auroit été pour chaque génération, outre celle d'Arphaxad, un intervalle de 25 ans ; tems qui approche aſſez des intervalles que l'Ecriture met entre les générations ſuivantes : car ces intervales ſont, 35, 30, 34, 30, 32, 30, 29, &

l'excès de ces nombres ſur celui de 25, n'eſt pas aſſez grand pour que les Septante ayent dû abandonner l'hypotèſe commode de l'addition de 100 ans. Ce que ces Interprêtes n'ont pu faire pour la génération d'Arphaxad, à cauſe de la circonſtance du déluge exprimée dans l'Ecriture, ils l'ont fait pour la génération de Salé. L'Hébreu dit que Salé fut engendré à 35 ans de ſon pere Arphaxad, les Septante mettent 135, ſans doute y comprenant les générations de 3 ou 4 autres fils d'Arphaxad : dites la même choſe des Patriarches ſuivans : par-là les Septante ſeront toujours arrivés au même but, qui étoit de montrer que tous les Peuples deſcendoient de Noë, non uniquement par les Patriarches Ancêtres d'Abraham, dont la ſucceſſion forme la Chronologie, mais par les autres enfans de ces Patriarches, toujours à cauſe de ces mots *genuit filios & filias.*

On dira peut être que les Septante n'ont pu ajoûter ainſi 100ans aux générations venues de Sem,

parce que ce n'eſt point de Sem que deſcendoient les Egyptiens, Peuples qu'ils vouloient principalement inſtruire. Nous répondons, 1°. Qu'ils ont eu en vuë tous les Gentils en général, & non pas ſeulement les Egyptiens, 2°. Qu'ils ne vouloient, ni ne pouvoient changer eſſentiellement la Chronologie & le Texte de Moyſe, qu'ainſi ils n'avoient pas droit de s'attacher à Cham, Chef & Pere des Egyptiens, & de marquer la ſuite de ſes deſcendans, avec les années de leurs générations : en un mot, qu'ils ne pouvoient faire ſur Cham & ſes deſcendans le calcul que fait Moyſe ſur Sem & ſa poſtérité dans les Familles Saintes : mais que cela n'empêche pas qu'ils n'ayent pu inſtruire les Egyptiens & les autres deſcendans de Cham de la façon dont le monde depuis Noë a été rempli d'Habitans, & cela par la comparaiſon aiſée à ſuppléer de Cham avec Sem ſon frere. Car enfin, ſi de Sem & de ſes deſcendans il eſt ſorti tant de Nations différen-

tes, outre la Nation composée des Familles Saintes ; sans doute il en sera sorti de même de Cham & de Japhet ; & comme ce sont là les trois enfans de Noë, on voit d'un coup d'œil, que toute la Terre remonte à ce S. Patriarche, second Chef & Pere du genre humain. En falloit-il davantage pour instruire tous les Idolâtres, Egyptiens, & autres ?

On dit encore que cette Chronologie des Septante n'apprenoit point aux Peuples, pourquoi ils écrivoient la véritable antiquité du monde, qu'au contraire elle les induisoit en erreur par l'addition apparente de 15 siécles au dessus du calcul de Moyse. Nous répondons à ceci deux choses : Premiérement, les Septante n'enseignoient pas en effet fort clairement quelle étoit la véritable Chronologie du monde, mais on avoit toujours le Texte original, & par-là on pouvoit s'assûrer de l'antiquité des tems. C'est à peu près ici le cas où l'on se trouve en lisant l'Evangile de S. Mathieu.

On feroit trompé fi l'on ne comptoit parmi les Rois de Juda, que ceux dont ce S. Evangelifte rapporte les noms : on fçait qu'il en paffe trois de la Famille d'Achab, & l'on fupplée ce defaut par l'Hiftoire des Rois : Tout de même l'apparente addition que les Septante font à la Chronologie de l'Hébreu fe répare par le Texte Hébreu & par la Vulgate, & comme la réprobation des Princes de la Famille d'Achab a paru à S. Mathieu un intérêt plus touchant que l'exactitude dans la génération des Ancêtres de J. C. auffi les Septante avoient un intérêt à faire entrer dans leur Chronologie, non feulement les générations des Patriarches, Chefs des Familles Saintes, mais encore celles des autres Peuples : cet intérêt étoit d'apprendre aux Egyptiens & aux Gentils, qu'ils defcendoient tous d'abord d'Adam, & enfuite de Noé. Sans doute ils croyoient cela plus important, que de montrer clairement dans leur Verfion la Chronologie du monde. Secondement, ne

pourroit-on pas dire que les Septante ont voulu la cacher, cette Chronologie, & la laiſſer comme enveloppée dans le Texte original? ces hommes étoient des Hébreux, ils pouvoient être bien aiſes de ſçavoir ſeuls au juſte, quelle étoit la véritable antiquité des tems: & qui ſçait encore ſi écrivant pour ces Egyptiens ſi entêtés de leur origine, ils ne furent pas bien aiſes de leur préſenter au premier abord le monde plus ancien en apparence de 15 ſiécles qu'il n'étoit effectivement? Ce premier coup d'œil flattoit des gens qui avoient de grandes idées de l'Antiquité de leur origine: cela les diſpoſoit à recevoir favorablement le reſte des vérités révélées: ſauf à leur développer enſuite ce ſyſtême de Chronologie inventé par les Septante avec beaucoup de ſageſſe, & employé avec beaucoup d'induſtrie.

Voilà, mon Révérend Pere, ſi je ne me trompe, tout ce qu'on peut dire ſur une matiére ſi délicate, & ſi peu approfondie juſqu'ici.

Juin 1743.

La Dissertation que j'admire toujours de plus en plus, est fort supérieure à cet éclaircissement que je viens d'y ajoûter. Si vous croyez que ma Lettre satisfasse aux difficultés, rendez-la publique, j'y consens; si elle vous paroît indigne de voir le jour, condamnez-la aux ténébres : ou bien en la montrant, dites au monde Littéraire :

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti, si non, his utere mecum.

Je suis, &c.

Juin 1743.

ARTICLE XLIV.

CONCURSUS DEI prævius & efficax necessario cohærens cum Libero Arbitrio humano à necessitate libero, ex Sacra Scriptura, Conciliis, & SS. Patribus depromptus. Vera etiam Christi *Gratia illuminans, vocans, & efficaciter adjuvans Infideles, Excæcatos, & Obduratos,* &c. *atque à* Jansenii *&* Quesnelli erroribus vindicata: *Disputationes Theologicæ, &c. Auctore R. P. Fr.* Cajectano Benitez de Lugo, &c. *Ordinis* Prædicatorum, &c. Romæ *ex Typographiâ* Rochi Bernabò. M. DCC. XXXVII. Quatre Volumes *in*-4°.

L'Auteur du *Caduceus Theologicus* dont nous avons parlé au mois d'Avril 1742, croyoit s'être conduit avec tant d'égards & tant d'équité dans la médiation dont il s'étoit chargé entre deux célébres Ecoles, qu'il lui sembloit que les

deux Partis devoient être contens. Il ſe flatoit que toute diſpute ceſſant entr'eux, on les verroit déſormais réunir leurs armes contre les Ennemis communs, les Novateurs de nos jours, & s'occuper à les combattre de concert. Mais les conteſtations ſur les opinions, ne ſe terminent pas comme les querelles entre les Souverains pour quelques Etats ou quelques Domaines: les ſiécles n'y ſuffiſent pas, chacun s'imaginant défendre la vérité, & un héritage qu'il ne lui eſt pas permis d'abandonner. Ainſi le *Caducée* n'a point établi la paix, comme il ſe le promettoit: Il paroît néanmoins avoir produit un bon effet, c'eſt qu'il a, ce ſemble, inſpiré un peu de modération & de politeſſe, qui manquoit à ces diſputes. Mais pour le fond des ſentimens, il n'y a pas d'apparence qu'on ſe rapproche beaucoup de part ni d'autre.

Le P. *Benitez* avoit publié ſéparément les Traités contenus dans ces quatre Volumes: mais ayant lû le *Caducée*, il a cru devoir réu-

nir toutes ſes forces contre un Médiateur trop intéreſſé dans l'affaire ; pour la traiter au gré des deux Parties. Il entreprend donc de renverſer ce que celui-ci a tâché d'établir, il ſoutient le Thomiſme avec beaucoup de zéle, avec eſprit, & avec toute la capacité que ſon Ecole pouvoit ſouhaiter dans le Défenſeur de cette cauſe. Mais quelques proteſtations qu'on faſſe de part & d'autre de l'eſtime la plus parfaite, de l'amitié la plus ſincére, il ne faut point attendre de réunion dans les ſentimens abandonnés à la diſpute, & il paroît inutile d'y travailler. C'eſt dans ces diſpoſitions que le P. *Benitez* a dit dans ſon Avertiſſement au Lecteur : *Abſit ergo omnis imprudens auctores Catholicos oppoſitos calumniandi libido ; quod verius pronunciamus de auctoribus illuſtris & eruditæ Scholæ S. J. quæ foecundo ſapientiæ & virtutis partu tot illuſtria Sapientiæ & Sanctitatis lumina in Mundi lucem per omnes totius Orbis Chriſtiani Academias produxit, qui tam ſalutari fidelium fruc-*

tu tot regna illuſtrant & erudiunt; quorumque doctrina proſtratæ ſunt hæreſes, & prædicatione propagata per Orbem Religio; & quos eodem ſtudio & amore proſequor, ac noſtros. Scholæ huic ſuam eſſe probabilitatem non diffiteor. Inter nos intellectûs rixa eſt, non voluntatis diſſidium, ſed opinionum diſtantia, ſeu differentia intelligitur.

L'Auteur du *Caducée* a les mêmes ſentimens à l'égard de l'Ecole des Prédéterminans, mais il n'en eſt pas plus diſpoſé à ſuivre leurs opinions Scholaſtiques ſur la Grace. Quelques efforts que faſſe le P. *Benitez*, pour prouver que la Grace, en tant que formellement efficace & victorieuſe, eſt *irréſiſtible*, il n'y a pas lieu d'eſpérer qu'il le perſuade à ſes Adverſaires. *Cum hoc certo certius*, dit-il, *conſtitutum ſit, & debeat eſſe in utraque Schola, Gratiam formaliter ut efficacem & victricem*, IRRESISTIBILEM *eſſe.* On conviendra que cela eſt vrai dans le ſentiment des Thomiſtes, par la raiſon que lui-même en apporte: *Veriſſi-*

mum eſt apud Thomiſtas : nam Gratia, quam propugnant efficacem, eſt ab intrinſeco connexa cum ſalutari velle. Et, quoiqu'il ſemble réduire cette *irréſiſtibilité*, à ce qu'ils appellent *le ſens compoſé*, à l'impoſſibilité de joindre la réſiſtance à la Grace, au conſentement à cette même Grace, à une néceſſité conſéquente ; le principe ſubſiſte toujours, & la Grace efficace eſt *irréſiſtible*, ſelon eux, parce que de ſa nature, elle eſt liée au vouloir ; *eſt ab intrinſeco connexa cum ſalutari velle.*

Tout ce que ce Théologien ajoûte, en réfutant le ſentiment de M. *Tournely* ſur la Grace ſuffiſante, ſemble encore détruire ſa reſtriction au *ſens compoſé*, & à une néceſſité purement conſéquente, une néceſſité qui ne tombe que ſur l'acte, & nullement ſur la puiſſance. Il lui reproche d'avoir inſinué, comme la Doctrine de l'Egliſe, qu'il n'y a point de Grace intérieure à laquelle la volonté ne puiſſe réſiſter : *Quid tandem, quod tanquam*

Ecclesiæ Doctrinam insinuet non aliam esse interiorem Gratiam, nisi cui voluntas humana possit resistere? Et il veut bien croire qu'il n'a eu ce sentiment, que faute de connoître les principes de son Ecole : *Scio hæc ex ignorantia nostrorum principiorum processisse.* Ce n'est pas avoir assez bonne idée de ce Docteur. Le P. *Benitez* prétend donc qu'il y a une Grace intérieure, à laquelle la volonté ne peut résister ; que l'Eglise ne condamne point ce sentiment : & cette Grace, c'est la Grace efficace des Thomistes. Cependant l'Eglise a décidé en général, & sans distinction de Grace efficace ou suffisante, que le Libre Arbitre meu & excité de Dieu, peut résister, s'il le veut : *Posse dissentire, si velit.* Le P. *Benitez* employe de longs raisonnemens, & bien des subtilités, pour prouver que le pouvoir qu'a la volonté, selon le Concile de *Trente*, de résister à la Grace, ne regarde que la Grace qui l'appelle, qui l'excite, & non pas celle qui la

MEUT & qui l'aide. *Ex Tridentino*, dit-il, *solum habetur, quòd liberum arbitrium potest dissentire gratiæ excitanti; non tamen habetur . . . . quod possit dissentire gratiæ voluntatem adjuvanti, vel* MOVENTI. Le Canon du Concile prononce cependant anathême contre quiconque diroit que le Libre Arbitre ne peut résister à la Grace qui le MEUT : *Si quis dixerit Liberum hominis Arbitrium à Deo* MOTUM *& excitatum nihil cooperari . . . . . .neque posse dissentire, si velit; Anathema sit.*

Une plus longue exposition de cette Doctrine ne convient point ici, où nous ne pouvons la traiter avec l'étenduë nécessaire pour développer les sentimens des Ecoles opposées. Nous nous contentons de donner une légére idée de la Doctrine contenuë dans les Dissertations Théologiques du P. *Benitez*.

ARTICLE XLV.

DEFENSE DE LA VÉRITÉ du Martyre de la Légion Thébéenne, autrement, de S. Maurice, *& de ses Compagnons, pour servir de Réponse à la Dissertation Critique du Ministre* Dubourdieu; *avec l'Histoire détaillée de la même Legion. Par le R. P.* Joseph de l'Isle, *Abbé de l'Abbaye de S.* Leopold *de* Nancy, *Ordre de S.* Benoît. *A* Nancy, *& se vend à* Paris, *chez* Ph. N. Lottin, *ruë S.* Jacques, &c. 1. Vol. *in*-12. Pag. 309. M. DCC. XLI.

S'Il est dans l'Histoire Ecclésiastique des faits qui puissent être à couvert des entreprises d'une Critique témérairement hazardée, n'auroit-t-on pas cru que le Martyre des Soldats de la Légion *Thébéenne* devoit être de ce nombre? Une Relation qui a toutes les marques de la sincérité & de la vérité; dont l'Auteur, par son caractére, par le

soin qu'il eut de s'instruire, par les moyens sûrs qu'il en avoit, atteste la fidélité. Une Tradition constante de quatorze cens ans; le culte aussi étendu que célébre, de ces Saints Martyrs; un grand nombre de très-anciennes Eglises dédiées en leur nom; si tout cela ne suffit pas pour assûrer un fait de cette nature, que restera-t-il dans l'Histoire qui ne puisse être contesté? On ne s'étoit gueres avisé d'attaquer celle de la Légion *Thébéenne*: lorsqu'en 1705, un Protestant, nommé *Dubourdieu*, se flatta de pouvoir renverser une Tradition & une créance si solidement établie. M. *Claret*, Abbé élu de S. *Maurice* d'*Agaune* (lieu où les Soldats Thébéens furent mis à mort) avoit résolu de prendre la défense de ses Saints Patrons. Mais ses occupations ne lui ayant pas permis de faire les recherches nécessaires pour un pareil Ouvrage, il s'est déchargé de ce soin sur le R. P. *de Lisle*, Auteur de la Dissertation dont nous allons parler. Le séjour assez long que celui-ci a fait

à S. *Maurice*, & les ſecours abondans qu'il a trouvés dans la riche Bibliothéque de l'Abbaye de *Moyenmoutier*, l'ont mis en état d'exécuter ce deſſein avec tout le ſuccès que pouvoit ſe promettre un habile & judicieux Critique.

L'Ouvrage a deux Parties : dans la premiére, qui en occupe les deux tiers, l'Auteur répond au Miniſtre *Dubourdieu*, & réfute ſolidement les raiſons par leſquelles il s'efforce de détruire le ſentiment généralement établi du Martyre de la Légion *Thébéenne*. L'Hiſtoire de cette Légion remplit la ſeconde Partie. Il nous paroît plus naturel & plus convenable de commencer par cette ſeconde Partie, puiſqu'elle inſtruit d'abord les Lecteurs du fait dont il s'agit, & des fondemens ſur leſquels il eſt appuyé, ſans controverſe, & ſans diſcuſſion contentieuſe. Avec cette connoiſſance, on lira avec plus de plaiſir & de fruit la Diſſertation du R. P. *de Liſle*.

Histoire de la Légion Thebéenne.

Pour entrer en matiére, & pour préambule, le P. *de Lisle* explique ce que c'étoit que les Légions chez les Romains. C'étoit un Corps considérable de Troupes, diversement composé, selon les tems. Sous *Romulus*, dit-il, il consistoit en 3000 hommes d'Infanterie, & 100 Cavaliers. La Légion fut augmentée dans la suite, jusqu'au nombre de 4, 5, 6000 hommes de pied, & même davantage; & des Cavaliers à proportion, ordinairement la dixiéme partie; cent, sur mille. Elle étoit divisée en d'autres Corps, en Cohortes, commandées par des Tribuns; en Manipules, ou Compagnies, sous des Capitaines appellés Centurions. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette partie de la Milice Romaine. Les Légions étoient distinguées par différens noms, comme nos Régimens. Elles le prenoient ou du rang, & du tems de leur création : ainsi on

disoit la *premiére*, la *seconde*, la *troisiéme Légion*, &c. ou de quelque occasion où elles s'étoient signalées. De-là les noms de *Victorieuse*, de *Fulminante*, de *Légion de Fer*, &c. Quelques unes étoient consacrées spécialement à des Divinités dont elles prenoient le nom. Telles étoient les Légions dites, *Minervia*, *Martia*, *Apollinaris*, &c. D'autres fois, destinées à garder quelques Pays, ou des Frontiéres du vaste Empire des Romains, elles en prenoient le nom, comme les Légions *Germanique*, *Pannonique*, *Italique*, &c. D'autres enfin portoient le nom des Pays où elles avoient été levées; comme celles d'*Isaurie*, des *Nerviens*. De ce nombre étoit celle dont il s'agit ici, la Légion *Thébéenne* qu'on croit avoir été ainsi appellée, parce qu'originairement elle avoit été levée en *Thébaïde*. Mais il y en avoit quatre de ce nom; *Diocletiana Thebæorum*, *Maximiana Thébæorum*, *Flavia Thebæorum*, *Felix Valentis Thebæorum*. Les deux derniéres ne conviennent point au tems

du Martyre des Soldats *Thébéens*: elles n'étoient pas encore formées. Les deux autres peuvent bien n'avoir été qu'une même Légion, qui ayant servi sous *Dioclétien*, donnée ensuite à *Maximien*, avoit pris successivement les noms de ces deux Empereurs, comme nos Régimens particuliers changent de nom, en changeant de Colonel.

Vers l'an 286, *Dioclétien* ayant associé à l'Empire *Maximien Herculius*, se déchargea sur lui d'une partie des soins du gouvernement. Le nouvel Empereur, né à la Campagne dans la plus basse condition, n'avoit d'autre science que celle de la Guerre, où il s'étoit distingué. Il étoit cruel, féroce, avare, débauché, & sur-tout grand ennemi des Chrétiens. Quand *Dioclétien* vouloit faire quelque exécution sévére, il en chargeoit son Collégue. Ce fut donc lui qu'il envoya dans les *Gaules*, pour chatier la révolte des *Bagaudes*, Paysans & Voleurs, dont les Chefs, *Elien* & *Amand*, s'étoient fait donner le Titre d'*Au-*

gustes. L'Affaire étoit importante, & pouvoit être difficile. Dioclétien fit venir d'Orient la Légion *Thébéenne*, pour l'employer à cétte expédition. Elle étoit Chrétienne; Officiers & Soldats étoient inviolablement attachés à la Religion du vrai Dieu. Arrivée en *Italie*, elle prit sa route par le *Milanez*, & s'avança vers les *Alpes*, pour les passer à l'endroit qui conduit dans le *Valais*. « Ce passage, *dit le P. de* »*Lisle*, est fameux depuis long- »tems : ce fut *Jules César* qui le ren- »dit praticable, comme il l'assûre »lui-même dans ses Commentaires. »L'Armée Romaine passa les *Al-* »*pes* par ce chemin, & arriva en »cette partie du *Valais*, où se »trouvoit l'ancien *Octodure*, aujour- »d'hui *Martigny*, habité par des »Peuples que César appelle *Véra-* »*griens*. Il y a près de-là, *continue* »*l'Auteur*, une assez belle Plaine, »qui s'étend jusqu'aux N*antuates*, »connus présentement sous le nom »de *Bas Valais*, qui a huit milles »de long, sur un mille environ de

» large. » *Maximien* y fit faire alte à son Armée. Les *Thébéens* avoient continué leur route jusqu'à l'extrêmité de la Vallée ; & s'étoient arrêtés auprès d'*Agaune*, ou *Acaune*, ainsi nommé à cause d'un fameux Rocher qui se rencontre en cet endroit.

La Relation publiée par *Surius*, dit que l'Empereur ayant fait dresser des Autels pour sacrifier à ses Dieux, voulut que son Armée prit part à cette impiété ; qu'il en envoya l'ordre aux *Thébéens*, qui refuserent d'obéir. S. *Eucher*, Evêque de *Lyon*, qui a écrit la même Histoire avec beaucoup de fidélité, ne parle point de Sacrifices. Il se contente de dire que les *Thébéens* ne voulurent point consentir à persécuter les Chrétiens, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de *Maximien*. Le Prince irrité du refus de ces généreux Soldats, ordonna qu'ils fussent décimés. C'étoit une peine usitée chez les Romains, lorsque le nombre des coupables étoit fort grand. Un entre dix, sur lequel le

ſort tomboit, étoit mis à mort. Quelques-fois, ou par indulgence, ou parce que la faute étoit moins conſidérable, on ſe contentoit de punir le centiême.

Le ſupplice des premiers n'ébranla point le courage de leurs braves Compagnons, leur exemple au contraire, & les exhortations de *Maurice*, Chef de la Troupe, ne firent qu'augmenter leur courage. Le commandement fait par *Maximien*, fut réïtéré pluſieurs fois, & toujours ſuivi du refus que firent les Thébéens d'y obéir. Le Tyran outré de cette réſiſtance, fit recommencer la décimation, & tous enfin furent mis à mort, & ont toujours été honorés dans l'Egliſe comme Martyrs.

Le P. *de Liſle*, après avoir détaillé cette Hiſtoire avec toutes ſes circonſtances, & l'avoir éclaircie par de ſçavantes remarques, examine en quel tems ſe fit cette cruelle exécution. Il rapporte les divers ſentimens, & s'en tient à celui qui la fixe à l'année 286 de J. C. Le P.

Labbe a fort bien obſervé qu'il n'y en avoit point qui convint mieux à cet événement. Il a été ſuivi par le P. *Ruinart*, par Meſſieurs *de Tillemont* & *Baillet*. En effet l'Hiſtoire nous apprend que *Maximien* ayant été fait Empereur cette année là, marcha auſſi-tôt dans les *Gaules*, contre *Amand* & *Elien*, Chefs des *Bagaudes*; & S. *Eucher* dit poſitivement que la Légion *Thébéenne* étoit venue d'Orient pour ſecourir *Maximien*, ou pour renforcer ſon Armée.

Le P. *de Liſle* entre dans un aſſez grand détail ſur ce qui regarde chacun des Martyrs *Thébéens*, connus & honorés dans l'Egliſe. S. *Maurice* étoit le Chef de cette Troupe glorieuſe. Les autres Chefs nommés dans la Relation de S. *Eucher*, ſont *Exupere*, auquel il donne le titre de *Campiductor*, & *Candide*, qu'il appelle *Sénateur des Soldats*; apparamment, Juge dans la Légion. Le *Campiductor*, ou peut-être *Campidoctor*, car on trouve l'un & l'autre dans les Auteurs, étoit un Officier

parfaitement instruit de toutes les fonctions Militaires, qui en instruisoit les Soldats, qui leur faisoit faire l'exercice; une espéce de Commissaire; ou, si l'on veut, de Major. Le P. *de Lisle* rapporte tout ce que ses recherches curieuses & sçavantes lui ont appris au sujet de ces Saints, le culte qui leur est rendu, les Eglises érigées en leur honneur, les lieux où l'on conserve leurs Reliques, les Auteurs qui en ont parlé; tant de ceux qui souffrirent la mort à *Agaune*, que de plusieurs autres qu'on croit, suivant la Tradition, avoir été de la même Légion, & que la fureur de *Maximien* poursuivit en divers lieux. Tels furent *Ursus* & *Victor*, nommés dans la Relation de S. *Eucher*, qui souffrirent, dit-il, à *Soleure*, ainsi qu'on le raconte. Un autre *Victor* est encore plus célébre que celui-ci. Il n'étoit pas de la Légion *Thébéenne*, dit S. *Eucher*, il avoit quitté le Service, & étoit *Vétéran*. On ne laisse pas de le compter parmi les Martyrs *Thébéens*, parce

qu'il mourut pour la même cause, & dans la même occasion. En passant près du lieu de l'exécution, il rencontra les Soldats de *Maximien*, qui se régaloient des dépouilles des Saints Martyrs. Ils l'inviterent à prendre part à leur joye, & à leur festin. *Victor* témoigna l'horreur qu'il en avoit. Ne seriez-vous point aussi Chrétien, lui dirent les Infidéles. Il confessa qu'il l'étoit, & protesta qu'il le seroit toute sa vie, Cette réponse les irrita; ils se jetterent aussi-tôt sur lui, le mirent à mort, & le joignirent aux autres Martyrs. Tous ceux qui pour quelque raison que ce soit, de culte publique, de dévotion particuliére, ou simplement pour s'éclaircir d'un événement illustre, & glorieux à la Religion, liront cette Histoire, trouveront de quoi contenter leur louable curiosité.

S. *Maurice* en particulier est regardé comme Patron du *Piémont* & de la *Savoye*. Il y a un Ordre de Chevaliers établis sous son nom. La plûpart de ceux qui en ont écrit

l'Hiſtoire, en attribuent l'inſtitution à *Amédée* VIII, dernier Comte, & premier Duc de *Savoye*. Ce Prince, diſent-ils, s'étant retiré avec ſix Seigneurs de ſa Cour dans la ſolitude de *Ripaille*, les choiſit en 1374, pour être les premiers Chevaliers de cet Ordre. Il eſt vrai qu'*Amédée* fonda des Chanoines Réguliers, ſous la Régle de S. *Auguſtin* ; mais il ne fut point queſtion de Chevaliers. On voit par la Bulle de *Grégoire XIII* du 16 de Septembre 1572, que cet établiſſement eſt beaucoup plus récent. Ce Pape y accorde à *Emmanuel Philibert* Duc de *Savoye*, la permiſſion d'inſtituer un Ordre de Chevaliers ſous le nom de S. *Maurice*, pour repouſſer les efforts des Hérétiques & des Infidéles : *Ad ſuſtinendos & propulſandos quoſvis Hæreticorum & Infidelium impetus.* Et comment *Amedée*, né en 1383, auroit-il établi en 1374 un Ordre de Chevaliers à *Ripaille*, où il ne ſe retira qu'en 1434 ?

Grégoire XIII. donne pour Ré-

gle aux Chevaliers de S. *Maurice* ; celle de *Citeaux*, & déclare *Emmanuel* & ses Successeurs Grands Maîtres de l'Ordre à perpétuité. Il veut que le Duc lui assûre sur ses Domaines un fonds de quinze mil écus de revenu, & prescrit les Constitutions qui doivent s'observer dans cet Ordre. Dans une autre Bulle du 13 de Novembre de la même année, le même Pape confirme ce qu'il avoit fait au mois de Septembre, & afin que le nouvel Ordre puisse se soûtenir avec plus de gloire, rendre plus de service à l'Eglise, il lui unit celui de S. *Lazare*, qui n'avoit plus de Grand Maître, & qui étoit fort déchu de son premier état.

Le Pape Clément VIII. accorda aux Chevaliers de S. *Maurice* le pouvoir de posséder des Bénéfices, ou des Pensions sur des Bénéfices, jusqu'à la somme de 400 écus. Parmi plusieurs Commanderies, il y a deux principales Maisons, l'une à *Turin*, l'autre à *Nice*, où les Chevaliers mangent en commun. En

1619, le Duc *Charles Emmanuel* ordonna que la Croix de l'Ordre feroit blanche, & pommetée aux extrêmités, avec des bandes vertes aux quatre angles, pour marquer l'Ordre de S. *Lazare*. Les Chevaliers ne s'étant point mis en peine de se conformer à cette Ordonnance, la Duchesse *Christine de France*, veuve de *Victor Amédée*, & tutrice de son fils, le Duc *Charles Emmanuel* II. la fit exécuter. Elle défendit aux Clercs & aux Chapelains de l'Ordre de porter des Croix d'or émaillées de blanc, comme les Chevaliers, & leur ordonna d'en faire mettre une de laine blanche sur leur manteau, excepté les Prêtres qui seroient Chevaliers de Justice.

Les Chevaliers à leur profession promettent d'être fidéles au Duc de *Savoye*, & à ses Successeurs, de porter l'Habit & la Croix de l'Ordre; de se trouver aux Chapitres; de dire tous les jours le Pseautier abregé, en l'honneur de N. S. de la S. V. de S. *Maurice*, & de S. *Lazare*; de jeuner les Vendredis, ou

les Samedis, de garder la Chasteté conjugale, la Charité & l'Hospitalité envers les Lépreux; d'observer les Statuts de l'Ordre, de ne point aliéner les biens des Commanderies; de n'en point faire de baux à longues années; encore moins des baux emphytéotiques, sans le consentement du Grand Maître.

Défense de la vérité du Martyre de la Légion Thébéenne, *ou de S.* Maurice *& de ses Compagnons.*

La méthode que suit le P. *de Lisle* dans cette Réfutation, est la meilleure qu'on puisse mettre en usage dans les Ouvrages de cette espéce; celle qui assûre la fidélité, la sincérité du Critique, en rapportant fort au long les propres paroles de son Adversaire, dont il donne en entier tout ce qui a rapport à la dispute. Ainsi, sans affoiblir, ni dissimuler les difficultés, il met les Lecteurs en état de juger de la solidité de ses réponses.

M. *Dubourdieu*, Ministre de l'Eglise Protestante de *Savoye* à *Londres*, raconte d'abord ce qui lui donna occasion d'examiner & d'attaquer l'Histoire de la Légion *Thébéenne.* Etant à *Turin* en 1691, à la suite de Milord, Duc de *Schomberg*, il fut témoin des honneurs qu'on rendoit en cette Ville à quelques-uns de ces Saints Martyrs. »Franchement, *dit-il*, je ne pûs »voir sans douleur brûler à l'hon»neur des Soldats Thébéens une »partie de cet encens, qui ne de»voit fumer qu'à la gloire du Dieu »des Armées. »

Voilà un Ministre épris d'un zéle bien vif pour *la gloire du Dieu des Armées.* On ne pourroit qu'en être édifié, si ce zéle étoit aussi raisonnable, & aussi éclairé qu'il paroît ardent. « J'assistai, continue M. »*Dubourdieu*, au Sermon que fit »un Jésuite dans l'Eglise du vieux »Collége, le jour de la Fête des »trois Soldats Thébéens, Solutor, »Adventor, & Octavius, à la mé»moire desquels cette Eglise est

»consacrée, & que la Ville de Tu-»rin vénére comme ses Patrons. » *Peuples de Turin*, s'écria cent fois »le Prédicateur, *bénissez vos libéra-»teurs, bénissez ces Saints Martyrs,* »*qui veillent pour votre protection, &* »*dont les mérites & les priéres ont* »*conservé votre Ville, vos familles &* »*vos biens.*

Ce fut ce qui détermina M. *Du-bourdieu* à examiner le Martyre de la Légion *Thébéenne.* Il fut encore confirmé, dit-il, dans cette pensée, en voyant le Service que Messieurs de la Maison de Ville firent commencer le 20 Janvier 1693, pour s'acquitter du Vœu qu'ils avoient fait à l'honneur des Soldats Thébéens. Il décrit la cérémonie qui se fit avec magnificence. La Cour y assista, *& adora l'Urne qui renferme ces corps saints.*

Brûler de l'encens à l'honneur des Martyrs, les regarder comme nos protecteurs auprès de Dieu, *adorer* leurs Reliques; c'est ce que M. *Du-bourdieu* ne put voir, sans une extrême compassion pour ces pauvres

Catholiques aveugles & ſuperſtitieux, qui mettent leur confiance aux priéres & à l'interceſſion des hommes qu'ils honorent comme Saints, & comme les amis de Dieu. *Je me retirai*, dit-il, *pénétré de douleur de voir la dévotion de tant de ſortes de perſonnes occupées à honorer des Saints; au lieu de ſe répandre ſur Dieu ſeul, le vrai Auteur de leur délivrance*, &c.

Après tout ce que les Catholiques ont répondu aux Proteſtans, ſur le culte que nous rendons aux Saints, à leurs Reliques, à leurs Images; n'eſt-il pas étonnant qu'un homme comme M. *Dubourdieu*, qui ne manque, ni d'eſprit, ni de capacité, qui d'ailleurs paroît modéré, & honnête homme, renouvelle une querelle uſée, & ſi peu raiſonnable? Peut-on lire ſans prévention, ce que le Concile de *Trente* enſeigne ſur ce ſujet; ce que nos Théologiens en ont écrit en conformité, & ne pas convenir que rien n'eſt plus d'accord avec la raiſon, la Religion, la Tradition, l'uſage

de l'Eglise dans tous les tems, que nos sentimens & notre pratique à cet égard ? Nous enseignons hautement, & *sur les toits*; nous avons protesté cent & cent fois, & parmi nous les plus simples sont instruits, que l'encens que nous brûlons à l'honneur des Saints, c'est à Dieu même que nous le rapportons; que c'est le Seigneur que nous bénissons, que nous glorifions dans les Saints ; que ce n'est point à eux que nous demandons des graces ; mais que nous les demandons à Dieu par leur intercession.

Qu'y a-t-il de superstitieux, reprend le Scavant Dissertateur, *dans une conduite si bien réglée* ? Qu'y a-t-il au contraire de plus sage, de plus juste, & qui doive être plus agréable au Souverain Maître, que les honneurs que nous rendons aux Saints, & la confiance que nous avons aux priéres de ses Serviteurs, qu'il a approchés de son Trône, en couronnant dans leurs mérites ses propres dons ? Seroit-ce les termes d'*adorer*, d'*adoration*, qui choque-

roient les Proteſtans ? Mais ne ſçavent-ils pas que ces mots ne ſignifient ſouvent, ſur-tout dans l'Ecriture, que le reſpect, la vénération que l'on a pour des perſonnes diſtinguées par leur rang, par leur caractére, par leurs qualités, qu'on eſt fort éloigné de regarder comme des Dieux ? Et peuvent-ils ignorer que nous n'exprimons par-là que les ſentimens d'un culte, religieux à la vérité, mais infiniment au deſſous du culte de *Latrie*, que nous ne rendons qu'à Dieu ſeul ? Diront-ils que les Saints ne connoiſſent pas nos beſoins, & que par conſéquent ils ne peuvent s'y intéreſſer ? Ce ne ſeroit plus condamner notre confiance comme ſuperſtitieuſe, mais la regarder ſimplement comme inutile. Mais, reprend le P. *Deliſle*, »l'Ange Raphaël ne connoiſſoit-il »pas les priéres de Tobie, lui qui »les préſentoit à Dieu ? Le Prophê»te Jérémie, & le Grand Prêtre »Onias ne s'entremirent auprès du »Seigneur en faveur des Iſraëlites, »que par la connoiſſance qu'ils

»avoient de leurs calamités. » Je ſçais que ces deux traits ſont tirés, l'un du Livre de *Tobie*, l'autre du II. Livre des *Machabées*, que les Proteſtans ne reçoivent pas ; ils n'en ſont pour cela ni moins canoniques, ni moins reſpectables. Mais au moins ne rejetteront-ils pas l'Evangile ? » Or l'Evangile ſuppoſe qu'Abra»ham étoit mort long-tems avant »qu'il entendit les plaintes du riche » voluptueux, & qu'il ſe ſervit contre »lui des Ecrits de Moyſe & des »Prophêtes, qui avoient vécu après »lui. Enfin les Anges peuvent-ils ſe »réjouir de la converſion d'un Pé»cheur ſans la connoître ? » Cependant J. C. nous aſſûre qu'ils s'en réjouiſſent.

Nous n'inſiſterons pas ſur cette Controverſe, traitée par tant d'habiles gens, dans des Livres qui ſe trouvent par tout, & dont le P. *Deliſle* a donné la ſubſtance dans celui-ci, avec une vérité & une préciſion qui doivent porter la lumiére & la conviction dans tout eſprit raiſonnable. Il nous ſuffiroit même

de renvoyer Messieurs les Protestans au célébre *Grotius*, l'un des plus Sçavans, mais aussi des moins entêtés d'entre les Sectaires des derniers tems, & qui a reconnu de bonne foi l'injustice de leurs préventions sur plusieurs des points qui nous séparent, & en particulier sur celui dont il s'agit ici.

Venons présentement à la Dissertation de M. *Dubourdieu.* Ce Ministre commence par un aveu qui devroit, ce semble, lui ôter l'envie d'attaquer une opinion si bien établie. Il reconnoît que les Sçavans, de quelque Communion qu'ils soient, regardent le Martyre des *Thébéens* comme un fait qu'il est désormais inutile d'examiner, & qui ne doit plus être contesté. *Jean-Louis Fabrice*, dit-il, *rapporte l'exemple de la Légion Thébéenne dans sa sçavante Dissertation des justes bornes de l'obeïssance des hommes*, &c. *Usher*, *Archevêque d'Armarch*, *qui avoit une vaste connoissance de l'Antiquité Ecclésiastique*, *s'est laissé entraîner par la multitude*, &c. *Edvvard Fuller*,

Evêque de Glovvester en a orné (du Martyre de la Légion Thébéenne) *un très-beau Traité qu'il a composé sur l'esprit, & le grand dessein du Christianisme, qui est la sanctification des hommes. M. le Docteur Cave, Chanoine de Windsor, cite avec pompe l'Histoire de cette Légion dans un Ouvrage, où il nous donne une image si belle de la Religion & des mœurs des premiers siécles.* Enfin, ajoûte notre Ministre, *Rome, Genève, les Luthériens, l'Eglise Anglicane, & généralement toutes les Sociétés Chrétiennes ont ajoûté foi à l'Histoire de cette Légion*; & cela depuis que la Critique plus éclairée, ou plus hardie, n'a épargné presque aucun point un peu contestable. Ce concert de tant de personnes, & même de Sociétés si peu d'accord entr'elles sur mille autres choses, n'a point effrayé M. *Dubourdieu*: il se fait même honneur d'entrer dans une route qui n'a point encore été fréquentée, & il s'applique avec complaisance ce Vers de *Lucrece*,

* *Avia Pieridum peragro loca, nullius ante*
Trita solo.

car il n'a trouvé que le ſeul *Spanheim*, qui ait donné quelque atteinte à la vérité qu'il combat.

Le premier & le principal fondement de l'Hiſtoire de la Légion *Thébéenne*, eſt la Relation du Martyre de ces généreux Guerriers, attribuée à S. *Eucher*, Evêque de *Lyon*, qui vivoit vers le milieu du cinquiéme ſiécle : & c'eſt contre cette Relation que M. *Dubourdieu* dreſſe ſes batteries. Il l'attaque par tous les endroits qui paroiſſent donner priſe à la Critique, par les Anachroniſmes, les Contradictions, le Style, &c. Il ne s'agit que de prouver ce qu'il avance.

D'abord il ſoûtient que cette piéce ne peut être attribuée à S. *Eucher*, parce qu'il y eſt parlé de S. *Sigiſmond*, Roi de *Bourgogne*, comme mort depuis un tems aſſez conſidérable. Or c'eſt préciſément le

* Lib. I. v. 925.

contraire; le Saint Evêque de *Lyon* ayant précédé au moins d'un demi ſiécle le Roi *Sigiſmond.* Avec un peu de bonne foi, le ſieur *Dubourdieu* auroit retranché cette objection.

Il n'ignoroit pas que la Relation donnée par *Surius*, & ſuivie par *Baronius*, où il eſt parlé de *Sigiſmond*, eſt rejettée par les Catholiques mêmes, comme interpolée par quelque Auteur, qui a vécu après S. *Eucher*; que c'eſt celle qu'a publiée le P. *Chifflet*, & enſuite D. *Ruinart*, ſur de très-bons & de très-anciens Manuſcrits, qui eſt regardée comme autentique, & qu'il n'y eſt pas dit un mot du S. Roi de *Bourgogne.* Il ne devoit attaquer que celle qui eſt reconnue pour ſincére & véritable, & que l'on a de bonnes raiſons d'attribuer à S. *Eucher*. Mais il a voulu ſe donner le plaiſir d'inſulter au Sçavant Cardinal *Baronius*, qui ne connoiſſoit que la Relation publiée par *Surius.* Ce Cardinal, dit-il, *s'eſt moins propoſé de nous donner l'Hiſtoi-*

re de l'Eglise, que de défendre les préjugés de Rome, & ses ambitieuses prétentions. C'est pourquoi, quand il lui est avantageux de laisser passer quelques piéces supposées, il affecte de n'y voir ni contradiction, ni anachronisme. Cette Critique est merveilleusement bien placée au sujet d'une Histoire reconnue pour vraie, de l'aveu de l'Auteur, par les Sçavans de toutes les Communions, & qui n'est pas même contestée par les Centuriateurs de *Magdebourg*, que le Docte Annaliste s'est proposé particuliérement de réfuter. D'ailleurs *Baronius* n'a point rapporté l'endroit où il est parlé de *Sigismond*; sans doute parce qu'il a jugé qu'il étoit ajoûté à la vraie Relation, & qu'il a reconnu l'anachronisme. Et puis, que fait aux prétendus préjugés de *Baronius* en faveur de *Rome*, & de ses prétentions, l'Histoire de la Légion *Thébéenne*? Le Ministre de *Londres* se moque encore, en passant de ceux qui ont distingué deux Saints *Euchers*, l'un qui a vécu vers l'an 450, l'autre vers 529, Auteur

de la Relation. Mais la raillerie tombe sur deux célébres Protestants, *Basnage* & *Cave*.

Autre preuve, selon M. *Dubourdieu*, de la supposition des Actes des Martyrs d'*Agaune*; il y est fait mention d'une Eglise bâtie en ce lieu à leur honneur : Or, ce Ministre soûtient qu'il n'y en a point eu avant celle que le Roi *Sigismond* y fit construire, avec un Monastére. *Usuard & Aimond, tous deux Moines*, dit-il, *ont fait prier Dieu pour Clovis dans Agaunum, avant que le Roi Sigismond songeât à bâtir ce Monastére. Il est vrai*, ajoûte-t-il, *que Bollandus voudroit nous faire accroire que ce Prince ne fit que le réparer & l'embellir. Mais ce fait est insoûtenable, puisque tout ce qu'il y a d'Ecrivains anciens & modernes, qui parlent de la premiére fondation, disent tous que ce fut Sigismond, Roi de Bourgogne qui le fit bâtir à l'honneur de la Légion Thébéenne.* Le sieur *Dubourdieu* n'avoit apparemment pas lû tous les Auteurs qui parlent du Monastére d'*Agaune* : il

y auroit vû qu'*Aimond* & *Usuard* ont pû, ſans Anachroniſme, y faire prier Dieu pour *Clovis*, & que *Bollandus* ne nous en fait point accroire, quand il veut que *Sigiſmond* n'en ſoit pas le premier Fondateur. Il avoit lû la vie de S. *Severin*, qui eſt qualifié Abbé d'*Agaune* du tems de *Clovis*; il avoit lû celle de S. *Mathurin* Prêtre, où il eſt dit que S. *Polycarpe*, Evêque de *Sens*, qui vivoit avant la fondation de *Sigiſmond*, mourut au Monaſtére d'*Agaune*. Et, quoique ces deux piéces ne ſoient pas d'une grande autorité, il s'enſuit néanmoins de leur témoignage, que tous les Ecrivains n'ont pas penſé comme M. *Dubourdieu* ſur la fondation du Monaſtére d'*Agaune*. Mais voici une preuve ſans réplique; c'eſt l'Homélie de S. *Avite*, Evêque de *Vienne* en *Dauphiné*, prononcée à l'occaſion du rétabliſſement du Monaſtére d'*Agaune* par le Roi *Sigiſmond*, & dont voici le Titre: *Dicta in Baſilicâ Sanctorum Agaunenſium, in Innovatione Monaſterii ipſius, vel paſſione Martyrum.* L'an-

tiquité, & l'autenticité de cette Piéce ne peut être révoquée en doute, comme le P. *Delisle* le fait voir. Il doit donc demeurer pour constant qu'il y avoit à *Agaune* du tems de S. *Eucher*, une Eglise & un Monastére, non bâtis par *Sigismond*, mais réparés dans la suite par ce S. Roi ; ce qui se prouve encore par la Vie de S. *Romain*, Abbé du Mont *Jura*, qui mourut au plus tard l'an 460 ; la fondation du Roi *Sigismond*, n'ayant été faite qu'en 515. Ainsi tous les raisonnemens du sieur *Dubourdieu* portent à faux, & tombent d'eux-mêmes.

Apparemment il en a senti la foiblesse, & il entreprend de les *fortifier* par les Actes d'un Concile d'*Agaune*, rapporté au quatriéme Tome de la Collection des Peres *Labbe* & *Cossart*. Ces Peres le donnent pour véritable ; le P. *le Cointe* le croit faux & supposé ; le sieur *Dubourdieu* est de ce sentiment. Une preuve qu'il en apporte, c'est que l'Evêque *Théodore* y souscrit *Theodorus Episcopus Sedunensis* ; Evêque de

Sion. Cependant l'Evêché ne fut transféré en cette Ville, que plusieurs années après la tenue de ce Concile, qu'on place en 516 : il étoit encore alors à *Octodurum*, aujourd'hui *Martigny*, ou *Martignac* en *Valais*. Il est vrai, dit le P. *de Lisle*, que l'Original de ce Concile ne se trouve point dans les Archives de S. *Maurice*, que j'ai eu tout le tems de visiter durant seize mois que j'ai passé dans cette Abbaye. Il y en a seulement deux Copies. Dans la plus récente, on lit effectivement : *Theodorus Episcopus Sedunensis*; mais dans la plus ancienne, qui paroît avoir été collationnée sur l'Original, il y a, *Episcopus Octodurensis*. C'est ce qu'avoit remarqué il y a près d'un siécle le P. de S. *Sigismond*, Capucin, lequel donnant en 1660 la Vie de ce S. Roi, son Patron, fit imprimer à la fin les Actes du Concile d'*Agaune*, qu'il assûre avoir transcrits mot à mot d'une ancienne Copie, ou l'Evêque *Théodore* est nommé *Episcopus Octodurensis*. Le P. *de Lisle* conjecture

avec beaucoup de vrai-semblance, que quelque ignorant voyant que de son tems le Siége Episcopal étoit à *Sion*, aura mis *Sedunensis*, au lieu de *Octodurensis*. Rien n'est plus commun que ces sortes de fautes.

Mais que les Actes de ce Concile soient vrais, ou qu'ils soient supposés; M. *Dubourdieu* prétend qu'ils prouvent également la supposition de la Passion des Martyrs *Thébéens*: & voici son raisonnement. Ce Concile, dit-il, régle le Chant, les Offices, & tout ce qui devoit se pratiquer dans le Monastére d'*Agaune*. Il s'agit donc de sçavoir si la Relation a été écrite avant, ou après ce Concile. Si l'on dit qu'elle est plus ancienne, comment a-t-elle pû parler d'un Monastére qui n'existoit pas encore? Si on veut qu'elle n'ait été écrite qu'après le prétendu Concile; S. *Eucher* n'est donc pas Auteur de cette Relation.

Pitoyable raisonnement, pure équivoque, répond le P. *de Lisle*. La vraie Relation du Martyre des *Thébéens* est plus ancienne que le Con-

cile d'*Agaune*, elle eſt de S. *Eucher*; mais il n'y eſt pas dit un mot du Monaſtére bâti par *Sigiſmond*, ni des Régles que le Concile y établit: les Additions, les Interpolations faites à cette Relation peuvent être poſtérieures au Concile, & parler de la fondation du Roi de *Bourgogne.* Que peut-on conclure de là, ou contre la Relation, ou contre les Actes du Concile d'*Agaune* ? Mais ce qui choque le ſieur *Dubourdieu* contre ces derniers, c'eſt que de telles *Piéces*, dit-il, *ſervent aujourd'hui de titre & de fondement au culte & aux revenus immenſes de l'Egliſe Romaine.* C'eſt au contraire ce qui prouve la ſainteté du culte, & la piété des Fidéles des ſiécles paſſés. Car voici comme le P. *de Liſle* tourne contre lui ſon raiſonnement. Si les grands revenus de l'Abbaye de S. *Maurice* ſont fondés ſur les Actes du Concile d'*Agaune*, il faut donc que ces Actes ſoient ſincéres & véritables. Car il n'eſt rien de plus ridicule, que de prétendre que les Princes & les Rois ſe ſoient

dépouillés de leurs Terres & de leurs Domaines, pour en enrichir des Moines qui en auroient fabriqué les donations.

Les Moines, ajoûte-t-il, n'avoient nul besoin de recourir à un artifice si vain & si honteux. La sainteté de leur vie, suffisoit pour engager les Princes & les Seigneurs à les combler de biens. C'est le témoignage que le Chevalier *Marsham*, parlant de la richesse des Monastéres d'*Angleterre*, rend à la piété des uns, & à la libéralité des autres. Nous rendrons compte une autre fois du reste de la Dissertation du P. *de Lisle.*

ARTICLE XLVI.

SUITE DU THÉATRE Critique Eſpagnol. Apologie des gens de Lettres.

LE Titre de ce Diſcours n'annonce pas clairement ce qu'il promet. On n'y venge point les Sçavans d'aucune imputation calomnieuſe dont on les ait noircis, on vient ſeulement les raſſûrer contre un préjugé populaire, qui pourroit les intimider, amortir leur goût, refroidir leur émulation, & les dégoûter de l'étude ; il faut effectivement être bien Peuple à cet égard, pour ſe livrer à une pareille erreur, & pour s'imaginer, que pour être plus ſtudieux, on en vive moins long-tems ; je ne vois pas que les gens de Lettres euſſent grand beſoin de cette Apologie ; mais ils n'en ſont pas moins obligés à l'Auteur, de s'intéreſſer ſi fort à la prolongation de leurs jours.

Il ſe ſert de deux grands moyens,

de l'expérience & de la raiſon pour combattre cette erreur, & il la combat d'une façon qui diſpenſe d'y revenir.

On ne voit pas effectivement que les gens de Lettres vivent moins que les autres. Pour faire ce parallele avec exactitude, notre Auteur jette les yeux ſur les Corps Littéraires, ſur les différentes Sociétés d'hommes de Lettres, il les compare avec ceux qui n'ont point d'autre occupation, que de n'en point avoir, & il ne trouve pas qu'on en meure plus vieux, pour vivre plus oiſif; j'en ai fait le calcul, nous dit-il, très-exactement, & j'ai remarqué que dans les Univerſités, les Académies, & le Barreau, il y a, toute proportion gardée, beaucoup plus d'octogenaires & de nonagenaires, que par-tout ailleurs, beaucoup plus dans les Maiſons Religieuſes, parmi ceux qui s'occupent de l'Etude, que parmi ceux qui ſont deſtinés au Chœur.

Lucien a fait la Liſte de ceux qui ont cultivé les Belles Lettres,

& qui ſont morts vieux ; parmi les Philoſophes célébres, il en compte quinze, qui ont été juſqu'à 80 ans, & même au de-là. Solon, Thalès, & Pittacus, trois Sages de la Grèce, encore plus ſages économes de leurs jours, vécurent chacun cent ans. Zenon, Prince de la Secte Stoïcienne, fut juſqu'à quatre-vingt-dix-huit ; Démocrite juſqu'à cent, Xenophile, Pythagoricien, juſqu'à cent cinq. Les Poëtes, & les Hiſtoriens ont auſſi leurs vieillards. Chez les Egyptiens, les Docteurs de la Religion ; chez les Arabes, les Interprêtes des Fables ; chez les Indiens, les Brachmanes ; tous Philoſophes & gens ſtudieux, vécurent ordinairement beaucoup plus que les autres.

A ces Sçavans des premiers ſiécles, il joint ceux de nos jours. Le Cardinal Noris, qui étudioit quatorze heures par jour ; l'infatiguable Arnauld, dont la plume fut ſi fertile ; le laborieux Noël Alexandre, qui compoſa tant de Volumes ; les PP. Kircher, Papebroch,

Sirmond, Petau; tous ces hommes, dont la vie fut une étude perpétuelle, ont vécu très-long-tems, & poussé leur carriére beaucoup au de-là des bornes ordinaires.

Notre Auteur fait ici mention du fameux Guillaume Postel, natif de Normandie, mais il n'est mort ni Déiste, ni à l'âge de cent ans, comme on le prétend, M. d'Hermilly dans une Note a eu soin de réformer cette double erreur. La raison vient appuyer l'expérience. L'étude, quand elle est sans excès, & conforme au génie, est beaucoup plus agréable que fatiguante, elle n'abrége donc pas la durée de la vie. Le P. Feijoo fait ici sentir son goût & son inclination pour les Sciences, il les parcourt toutes, il en fait voir l'agrément, & c'est son cœur qui parle pour le moins autant que son esprit.

Quoi de plus agréable, dit-il, quoi de plus charmant que l'Etude? Quel plaisir ne goûte-t-on pas à parcourir dans l'Histoire, tous les siécles passez; dans la Géographie,

tous les Pays du Monde ; dans l'Astrologie, tous les Cieux ? Quelle satisfaction le Philosophe n'a-t-il pas à découvrir les sécrets de la Nature ; le Théologien à développer les Mystéres de la Grace ; le Mathématicien à faire tous les jours de nouveaux progrès dans l'Empire de la vérité ? Archimède occupé à tracer des lignes sur le sable, étoit insensible à la désolation de Syracuse sa patrie. Notre Auteur est extasié à la vuë d'une pareille béatitude. L'étude, quand on y prend goût, est le meilleur reméde contre l'ennui, & le soulagement le plus prompt qu'on puisse apporter à ses maux, c'étoit toute la recette qu'un illustre Romain envoyoit à Ovide son ami, pour le consoler dans ses malheurs.

Scribis ut oblectem studio lacrimabile tempus. Le Poëte en profita, & ses Vers, tout tristes qu'ils sont, firent diversion à sa douleur. L'étude a donc ses attraits, & bien loin d'abreger, elle prolonge la vie.

Une forte objection vient ici se

présenter ; elle est fondée sur les indispositions fréquentes des gens d'Etude, les Migraines, les Vapeurs, les Rhûmes, les Catérres viennent souvent les attaquer ; les Médecins en conviennent, & les plus célébres ont fait des Ouvrages pour prévenir ou pour guérir ces Maladies. Marcile Frein, celui *De studiosoum valetudine tuendâ.* Fortunat Pemplius, celui *De togatorum valetudine tuendâ.* Bernardin Ramazzini, celui de *Litteratorum morbis.* La vie des gens de Lettres, si souvent attaquée, n'est donc pas de longue durée.

Le P. Feijoo ne fait pas grand cas de cet argument, & il ne lui paroît pas fort concluant. Il est homme de Lettres, & il se porte bien ; c'est pour lui une réfutation complette, voici d'ailleurs comme il répond.

1°. Les Migraines, les Vapeurs, sont des Maladies du genre humain ; les Hommes, les Femmes, les Grands, les Petits, les Sçavans, les Ignorans, y sont également sujets ; il en est de même des Rhû-

mes, & des Caterres, tout le monde s'en plaint ; c'eſt notre délicateſſe, nos excès, nos indiſcrétions, ce n'eſt point notre application à l'Etude qui nous rend malades.

2°. Ces légéres indiſpoſitions n'abregent point la vie, au contraire, elles la prolongent, elles dégagent le corps, elles le purifient de ſes mauvaiſes humeurs, par le moyen de ces fermentations différentes, qui font toujours beaucoup plus de bien que de mal.

3°. Si nous en croyons Hippocrate, une ſanté trop robuſte n'eſt pas bien aſſûrée ; une plus foible, & de tems en tems dérangée, promet une plus longue vie.

Notre Auteur ne compte pas ſur cet aphoriſme d'Hippocrate. Il aime mieux ſe porter toujours bien, au riſque de vivre moins, que d'être quelquefois malade, pour vivre plus long-tems. Il ne trouve pas bon que les Médecins taxent les gens d'Etude d'être mélancoliques, ſombres & miſantropes ; l'aveu de ces défauts ne lui auroit guéres coûté, il a

de quoi les réparer, mais il n'en convient pas. Il a connu un grand nombre de gens de Lettres, & plus il les a trouvé ſçavans, plus ils lui ont paru polis, affables, capables d'amitié, & de faire des amis.

Il termine ce Diſcours par quelques réfléxions, dont les gens d'Etude pourront profiter.

1o. Il ne faut point étudier avec excès. Une étude exceſſive fatigue beaucoup, & profite peu. Il ne faut point étudier, quand on eſt indiſpoſé, quand on a la tête dérangée, encore moins pendant la nuit, ni prendre trop ſur les heures de ſon ſommeil.

2o. Il faut obſerver un régime très exact, uſer d'une grande ſobriété, manger peu, & boire encore moins; un grand mangeur ne doit pas étudier beaucoup, où il riſque de s'incommoder beaucoup.

3o. Il faut mêler l'exercice du corps avec celui de l'eſprit; il faut de tems en tems prendre l'air, & faire quelques petites promenades, pour réparer ſes forces, & revenir à

l'étude avec une nouvelle vigueur.

Les exercices Académiques, les disputes, dit le P. Feijoo, sur-tout quand elles sont poussées avec force & avec vivacité, sont un spécifique excellent pour la santé : Plutarque est son garand, & il prétend qu'elles augmentent la chaleur, subtilisent le sang, purgent les veines, ouvrent les artéres, & chassent toutes les humeurs superflues.

Disputationis usus, si voce peragatur, mira quædam est exercitatio, calorem auget, sanguinem subtilem reddit, purgat venas, aperit arterias, humoremque superfluum concrescere non sinit. Les Professeurs sont heureux, de trouver dans leur état un exercice si utile à la santé.

Il conseille encore de varier l'Etude de tems en tems, en s'appliquant tantôt à une matiére, & tantôt à une autre. La variété plaît à l'esprit, & tout ce qui lui plaît le fortifie. La lecture d'un Livre délasse de celle d'un autre. Il ne veut pas cependant qu'on force son inclination, qu'on fasse plus qu'on ne

peut, & qu'on oublie la Langue Biſcayenne, pour apprendre la Caſtillane.

ARTICLE XLVII.

DISCOURS SUR LA MUSIQUE des Egliſes.

NOtre Auteur, toujours infatigable & toujours zélé, reprend ſon plan & ſon ſtile ordinaire, il ne prétend point proſcrire, il ne veut que réformer la Muſique des Egliſes.

Il remonte juſqu'au tems de la plus haute antiquité, il nous repréſente d'abord la Muſique uniquement deſtinée pour le Temple, mais enſuite profanée pour le Théatre; le P. Feijoo ranime ici ſon zéle. La Muſique, dit-il, ne ſe faiſoit autrefois entendre, que pour chanter des Hymnes Sacrées, on s'en ſert aujourd'hui pour des Chanſons profanes, pour amolir les cœurs, favoriſer le vice, flatter les paſſions; &, comme ſi la Comédie ne

peignoit pas les attraits du plaisir avec des couleurs assez séduisantes, la Poësie s'est réunie avec la Musique, pour faire encore des impressions plus dangereuses.

Cet emploi différent de la Musique introduisit de la différence dans la composition ; les sentimens qu'il fallut exciter sur le Théatre, étant différens de ceux qu'il falloit exciter dans les Temples, on imagina différens modes de mélodies ; pour ménager autant d'échos différens dans le fond & dans les replis de nos cœurs. Le mode *Dorien*, comme plus grave, & plus majestueux, fut retenu pour le Temple : dans les représentations Théatrales, on fit usage, tantôt du chant Lydien, tantôt de l'Eolien, & tantôt du Phrygien, selon la différence des sujets. Tel fut le partage de la Musique. Elle servit indifféremment à la vénération des Autels, & à la corruption des cœurs. Les Grecs la diviserent, mais ils ne la confondirent pas. Ils garderent pour le Temple celle qui lui étoit propre,

& pour le Théatre celle qui lui convenoit.

Nous avons fait encore plus mal, non ſeulement nous avons conſervé pour le Théatre la Muſique du Théatre, mais nous avons introduit la Muſique du Théatre dans le Temple. Les *Cantates* qu'on entend aujourd'hui dans les Egliſes, ſont les mêmes qui retentiſſent dans les Bals, elles ſont toutes compoſées de *Menuets*, de *Recitatifs*, d'*Ariettes* & d'*Allegres*; on mêle à la fin un peu de ce qu'on appelle *grave*, mais le moins qu'on peut, de crainte d'ennuier, il en eſt de même à l'égard des Inſtrumens. Cet air des *Serins*, ſi dominant dans le goût des modernes, & qu'on fait entrer par-tout, eſt-il bien propre à inſpirer de la dévotion? Celui dont l'organe en eſt frappé, ne ſe tranſporte-t-il pas de l'Egliſe à la Table, au Bal, à l'Opéra? Et ſi ſon cœur eſt mal diſpoſé, par habitude, ou par tempéramment, quels portraits indécens, quelles idées mondaines, ſon imagination ne lui retracera-t-elle pas?

Juin 1743.

Juſte Ciel ! s'écrie le P. Feijoo, une pareille Muſique auroit-elle arraché à S. Auguſtin ces ſentimens ſi tendres & ſi vifs, dont il parle dans ſes Confeſſions. *En même tems,* dit-il, *que ces ſons ſi doux & ſi agréables frappoient mes oreilles, la vérité ſe gliſſoit dans mon cœur, les larmes couloient de mes yeux, & j'étois bien aiſe de pleurer.* La Muſique Eccléſiaſtique a bien changé, elle inſpiroit autrefois l'amour de Dieu, & elle apprend aujourd'hui l'amour du monde.

Notre Auteur voudroit qu'on n'eut point d'autre Muſique dans l'Egliſe, que le *plein chant.* Il applaudit au travail du célébre Guy d'Arezzo, c'eſt lui qui en fut l'Inventeur, ou le Reſtaurateur. Jean de Meurs inventa les Nottes, qui marquent la differente durée des points. Il remarque les avantages du plein chant pour l'uſage de l'Egliſe. Il eſt plus grave, plus majeſtueux, plus rempli de dignité. Il ne condamne pas le chant figuré, mais l'abus

qu'on en fait, lui fait préférer le plein chant.

Il ne peut souffrir dans le chant Sacré ces légers intervalles que la voix fait avec étude du point marqué, ces chûtes d'un point à un autre, ces tons langoureux, ces infléxions lascives, que les Comédiennes ont transmises à nos Chanteurs. La Critique du P. Feijoo n'est point ici déplacée, & nous pouvons en profiter aussi bien que les Espagnols. Cette Musique, dit-il, n'est propre qu'à amollir les cœurs, & à développer les germes de nos passions: elle a, je ne sçai quelle douceur efféminée, qui trouble l'harmonie de la Sagesse, & qui imprime dans notre imagination, certaines images confuses, qui ne représentent rien de bon. Les Lacédémoniens bannirent autrefois de leur Musique, le genre Chromatique, *Chromaticum creditur repudiatum fuisse genus, quod adolescentum remolescerent eo genere animi.* Les Chrétiens seroient-ils moins zélés pour la réformation

 d'une

d'une Musique, redoutable aux bonnes mœurs & à la saine morale ?

Le P. Feijoo convient que ces passages maniés avec art, produisent un effet merveilleux, & que la Musique en est beaucoup plus expressive & plus délicate. Il rabat ici un peu de sa sévérité, il capitule avec les Compositeurs, & leur fait grace en faveur de la mode ; qu'ils la gardent, dit-il, pour les Spectacles, mais non pour les Temples, l'Office Divin n'admet point de mode, ni dans les habits, ni dans les usages, ni dans les compositions de Musique.

Il distingue ici trois sortes de Compositeurs ; des Compositeurs ignorans, des Compositeurs médiocres, des Compositeurs excellens.

Ceux qui ne sont pas Compositeurs, veulent l'être, & ils gâtent tout, ils n'ont ni grace, ni imitation ; ils introduisent de faux tons, ils prennent des licences audacieuses, font des transitions insolentes,

& des faults insupportables à l'oreille.

Les Compositeurs médiocres veulent marcher sur les traces des plus fameux, ils ne font pas des fautes si grossiéres, mais ils font une Musique insipide & rebutante.

Il n'appartient qu'aux Grands Maîtres de tenter les chef-d'œuvres de l'Art ; quelques Etrangers y ont réussi, dit notre Auteur, mais personne ne l'a fait avec plus de succès que *Dom Antoine de Litères*, Espagnol. On fait ici son Eloge avec emphase ; c'est le *Lully*, le *Rameau* de l'Espagne. C'est, dit-on, un Compositeur du premier ordre, il est le seul qui ait sçu marier la douceur & la majesté de la Musique ancienne avec le bruit tumultueux de la nouvelle. Ceux qui manquent de goût & de génie, n'attrappent pas ces finesses de l'Art, leurs compositions sont si discordantes, que quand on les exécute dans les Eglises, au lieu de toucher nos cœurs, elles étourdissent nos oreilles.

Juin 1743.

Le P. Feijoo s'éléve encore ici avec raiſon, contre une eſpéce de Muſiciens, qui ne manquent pas de délicateſſe dans leurs compoſitions, mais qui leur donnent un air qui forme une mélodie bouffone: la gayeté ne doit pas être bannie de la Muſique, mais elle doit être grave, noble, majeſtueuſe. Notre Auteur s'éxhale ici en exclamations & en étonnement, il ne comprend pas comment l'ancienne gravité Eſpagnole a tellement dégénéré de ſon ſérieux, qu'en Eſpagne on ne prenne plus plaiſir aujourd'hui qu'aux Muſiques badines: il en rejette la faute ſur les Italiens qui ont rendu les Eſpagnols eſclaves de leur goût. Senecque ne pouvoit ſouffrir qu'Ovide badinât dans la Deſcription d'un objet auſſi tragique, que celui du déluge univerſel. *Non eſt res ſatis ſobria laſcivire devorato orbe terrarum.* Les Serénades, les airs de Comédie ſont encore plus déplacés dans la repréſentation de nos Myſtéres. La France n'eſt pas plus ſérieuſe que l'Eſpagne, nous

avons nos Cantiques Spirituels ſur des airs d'Opéra, & l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament en Vaudevilles.

Notre Auteur annonce à la Muſique Italienne le même ſort, que l'Eloquence & la Poëſie ont déja éprouvé; dans le ſiécle d'Auguſte, ces Arts étoient dans toute leur perfection, on voulut leur donner de nouvelles beautés, & on gâta tout. *Vos primi omnium Eloquentiam perdidiſtis.*

Pour voir ſi la Muſique de nos jours n'eſt pas menacée de la même décadence, notre Sçavant Critique examine en quoi elle différe de celle du ſiécle paſſé. Il y trouve trois différences; la premiére qui ſe préſente, c'eſt la diminution des figures. On ſe flattoit autrefois que les *doubles Croches* ſuffiſoient pour donner au chant la plus grande vivacité dont il eſt capable; ce n'étoit pas aſſez, on a inventé les *triples Croches*, qui coupent les demi-Croches par la moitié. On eſt encore allé plus loin, on a imaginé les

quadruples Croches, dont la durée eſt ſi courte, qu'on a peine à concevoir qu'il y ait 64 points dans une meſure. Le P. Kircher en eſt inventeur, & il a figuré les *quadruples Croches* dans la Deſcription du chant du Roſſignol, qu'il fit imprimer vers le milieu du dernier ſiécle, dans le premier tome de ſa *Muſique univerſelle*. Le P. Feijoo ne croit pas que cette maniére de ſolfier ſoit pratiquable, & il ne peut comprendre que cet Oiſeau, bien que pourvu d'un organe ſi délié, puiſſe rouler ſur 64 points diſtincts, tandis qu'on léve & baiſſe la main dans une meſure réguliére. Cette diminution de figures gâte, ſelon lui, la Muſique, pour deux raiſons. 1°. Peu de perſonnes peuvent exécuter, ſoit avec la voix, ſoit avec l'inſtrument, des points ſi rapides, & le P. Kircher convient qu'ayant fait quelques compoſitions de ce genre, il ne trouva pas à Rome un ſeul Muſicien qui pût les chanter. Il faut une adreſſe & une volubilité de goſier ſi prodigieuſe,

une légéreté & une souplesse si admirable dans la main, qu'il n'est point de Cathédrale, où l'on puisse trouver des Joueurs d'Instrumens, & des Chanteurs qui gardent exactement la mesure & l'intonation de ces figures.

2°. Cette diminution des figures, rompt l'impression de la Musique, c'est une vivacité qui ne donne point à l'oreille le tems de se reposer, ce sont des tons toujours précipités, tout va par bonds & par saults, rien n'est naturel, on ne goûte point l'harmonie, on n'entend qu'un bruit confus.

Les fréquentes transitions d'un genre à un autre, en changeant les tons par l'introduction des *Bécards* & des *Bémols*, font la seconde différence qui se trouve entre la Musique ancienne & la moderne ; ces changemens ont leur mérite, mais il faut les faire à propos. Notre Auteur ne goûte point cette manie des Italiens ; c'est, dit-il, faire violence à l'harmonie, lui faire perdre ses graces, ou les farder.

La troiſiéme différence conſiſte dans la liberté que prennent les Compoſiteurs d'inſérer dans la Muſique toutes les modulations que le caprice leur ſuggére, ſans s'aſſujettir à aucune Régle. On a quitté cet ordre harmonieux, avec lequel les Maîtres du dernier ſiécle ſuivoient une meſure, en obſervant toujours une douce variété. On eſt idolâtre de la mode, on n'eſt plus eſclave de la meſure.

Ce goût nouveau contre lequel l'Auteur déclame avec un peu trop de partialité, n'eſt pas, ſi l'on en croit quelques bons Connoiſſeurs, une trop bonne preuve de la prochaine décadence de la Muſique. Les Compoſitions pour l'Egliſe, ne doivent pas être trop hautes, elles ont trop de dureté dans le ſon, elles n'ont pas le jeu facile, elles clochent ſouvent dans l'intonation; la Muſique à voix baſſe eſt plus grave & plus religieuſe, elle eſt moins vive & moins ſaillante, elle a plus de douceur & plus de modeſtie.

Il déſaprouve encore l'introduc-

tion des Violons dans les Egliſes. Leurs cris ſont harmonieux, mais ce ſont toujours des cris, & ils excitent dans les eſprits une eſpéce de vivacité, qui ne convient pas à la majeſté de nos Myſtéres; il ne réprouve point la Harpe, ni la Baſſe de Viole, ni l'Epinette; les Orgues ſont auſſi de ſon goût, mais il ſe plaint que les Organiſtes en faſſent ſi ſouvent des *Cornemuſes* & des *Tambourins.*

Après cette cenſure de la Muſique moderne, qui eſt à la mode en Eſpagne, il dit un mot de la Poëſie qu'on y fait, & qu'on appelle *Poëſie pour le Divin.* Elle n'eſt rien moins que Divine, & elle y eſt, ſi on l'en croit, dans un état déplorable. On y voit beaucoup de faiſeurs de Vers, & il n'y a pas un Poëte; point de goût, point de naturel, point de ſentiment; tout y eſt obſcur, enflé, & giganteſque, nulle grace, nulle beauté, nulle juſteſſe, ce ne ſont que des hyperboles ridicules, des métaphores plattes, & des refreins puerils.

Il ajoûte que le fameux *Antoine de Solis*, qui connoiſſoit ſi bien toutes les beautés de la Poëſie, n'eſt pas reconnoiſſable dans ſes Poëſies Sacrées.... Ce n'eſt chez lui, ni défaut de verve, ni de génie; rien n'eſt plus beau, ni plus noble, *que ſes Complaintes ſur la converſion de S. François de Borgia*: mais c'eſt que Solis regardoit ces morceaux de Poëſie, qu'on fait pour les Fêtes, comme une eſpéce de bagatelle, c'étoit un amuſement pour lui, & non pas un Ouvrage.

Notre Sçavant Eſpagnol invite ceux qui ont du goût pour la poëſie Lyrique, à ne ſe pas négliger dans ces Compoſitions Sacrées. Le langage des Dieux ne devroit retentir que dans les Temples. Un R... un V... charmeroient encore plus dans nos Egliſes, que ſur un Théatre profane.

ARTICLE XLVIII.

A COMPENDIOUS system of Natural Philosophy, &c. part. II. Hydrostatirs and Pneumatics and some Dissertations, &c. C'est-à-dire, *Systême abregé de Philosophie Naturelle, par M. Rovvning, &c. A Londres, &c. Partie seconde, contenant l'Hydrostatique & la Pneumatique, avec des Dissertations qui ont rapport à ces matiéres.*

LE premier Chapitre a pour objet l'action des fluides les uns sur les autres, M. R. le commence par définir ce que c'est qu'un fluide. Il semble, puisqu'il étoit dans le goût des définitions; goût qu'il a un peu négligé dans la premiére partie, où les matiéres en étoient fort susceptibles, qu'il auroit pu définir l'Hydrostatique elle-même, & expliquer ce qu'on entend par ce mot. On désigne par ce terme la science des fluides, & de leur ac-

tion les uns ſur les autres, ou ſur les ſolides.

Le fluide, ſelon M. R. en tant qu'oppoſé au ſolide, eſt un continu dont les parties ſont ſi peu liées enſemble, qu'elles quittent promptement leur place quand elles ſont preſſées plus d'un côté que de l'autre par la force la plus légére. On auroit mauvaiſe grace à faire des chicannes Logiques ſur une notion qui donne du fluide une idée ſuffiſante pour tous les raiſonnemens Phyſiques qu'il y a à faire ſur cette matiére. De ce défaut de cohéſion dans les parties du fluide, & de cette facilité à céder à l'effort de la plus légére preſſion, notre Auteur conclut avec un grand nombre de Philoſophes, que le fluide eſt compoſé de parties de matiére exceſſivement petites, rondes, & d'une ſurface extrêmement polie. Ces particules conſidérées ſéparément ſont douées de propriétés communes à toute matiére, & ſuivent les mêmes loix de mouvement que tout autre corps. Ainſi, quand on raiſonne ſur les

fluides, ce ne ſont point ces parties primitives qu'on ſe propoſe pour objet, c'eſt le total, l'aſſemblage qu'on examine, c'eſt ce continu, tel qu'on l'a d'abord défini.

Pour y procéder avec ordre, ceux qui traitent de l'Hydroſtatique regardent le fluide comme diviſé en pluſieurs colomnes perpendiculaires & contiguës, ou en couches & ſurfaces horizontalement placées les uns ſur les autres. Quelquefois ils le conſiderent ſous ces deux rapports pris enſemble.

Ces préliminaires poſez, M. R. établit quelques propoſitions fondamentales.

1°. Dans un vaſe cylindrique la preſſion de chaque couche horizontale du fluide eſt en proportion du nombre des couches ſemblables placées au deſſus d'elle; en un mot, la preſſion qu'elle ſoutient eſt comme la hauteur du fluide au deſſus de cette couche donnée.

2°. Quand la ſurface d'un fluide eſt horizontale, ou de niveau, chaque particule du fluide eſt diſpo-

ſée à continuer dans la place où elle ſe trouve, y étant ſoutenue par les parties contiguës.

L'Auteur dans une Note, prétend conclurre de là l'abſurdité du ſentiment qui fait conſiſter la nature du fluide dans le mouvement interne de ſes parties inſenſibles. Mais cette obſervation n'a pour objet qu'une diſpute de Logique. Car M. R. ne ſçauroit nier, & ne paroît pas même diſpoſé à le faire, qu'il n'y ait un principe de mouvement interne & inſenſible, n'importe lequel ¹, répandu au moins dans le total du fluide, & ce qu'il établit dans ſa deuxiéme propoſition, ne détruit point ce fait, parce qu'un corps arrêté dans ſon mouvement, n'en a pas moins un principe de mouvement, qui le remuera quand l'obſtacle qui l'arrête ſera levé. 2°. Parce que la preſſion qu'il admet dans les couches, ou dans les parties primitives & inſenſibles du fluide, y ſuppoſent néceſſairement une tenſion ou mouvement. 3°. Parce qu'en effet, ſans

qu'il y ſurvienne l'action nouvelle d'aucune cauſe extérieure ; dès que la moindre ouverture faite aux parois du vaſe en queſtion lui en donne la liberté, le fluide ſe met à couler de lui-même. Donc la ſeconde propoſition établie par M. R. ne le met point en droit d'exclurre du fluide le mouvement interne ou actuel, ou tonique de ſes parties primitives.

De ces deux premieres propoſitions, l'Auteur en tire une troiſiéme, qu'il regarde comme fondamentale dans l'Hydroſtatique. C'eſt que quand la ſurface d'un fluide eſt de niveau, toutes les parties en ſont également preſſées de tous côtés, & en parfait équilibre.

Dans une Note, il obſerve que cette propoſition, & un corollaire qu'il en déduit, ne ſont point rigoureuſement vrais, parce que chaque particule preſſe en en bas avec une force compoſée de ſa propre gravité, & de celle des parties placées au deſſus d'elle, au lieu qu'elle ne preſſe en en haut qu'avec une force éga-

le à la gravité des parties ſupérieures, ſans que la ſienne y entre pour rien. Mais ce déchet, dit-il, *eſt inſenſible à cauſe de l'extrême petiteſſe des parties du fluide.* Cette obſervation, pour être miſe à la portée de la plûpart des Lecteurs, eût demandé tout le développement que donne M. R., quelquefois à des vérités moins compliquées, & bien plus aiſées à entendre.

Sans chercher à en bannir l'obſcurité qu'il a jugé à propos d'y laiſſer, nous ne conviendrons pas avec lui, que la preſſion faite par chaque particule d'un fluide de niveau, & en équilibre, ne ſoit à tous égards également forte en en haut & en en bas. Car le liquide n'eſt de niveau, que quand ſes côtés & ſon fond ſont ſoutenus par une réſiſtance qu'il ne peut vaincre. Donc avec une réſiſtance, qui eſt aux particules de la derniére couche du fluide qui lui eſt contiguë, comme les particules de cette derniére couche ſont aux particules de la couche qui lui eſt immédiattement ſu-

périeure. Donc, comme cette derniére couche repouſſe en en haut la couche immédiattement ſupérieure, & toutes les autres qui la ſurmontent, avec une force égale à celle de leur gravité, elle eſt elle-même repouſſée en en haut par la réſiſtance invincible du fond avec une force égale, & à ſa gravité, & à celle de toutes les couches qui la ſurmontent, ou avec une force proportionnelle à toute la hauteur du liquide. Donc la troiſiéme propoſition de M. R., & le corollaire qu'il en déduit, ſont dans ſes principes rigoureuſement vrais, & peuvent ſe paſſer de l'eſpéce de correctif qu'il y met dans ſa Note.

Ce corollaire eſt, que toute particule d'un fluide preſſe avec le même dégré de force, toutes celles qui lui ſont contigues. Pour que le corollaire fut exact, ſoit comme conſéquence, ſoit comme conſéquent ou ſimple propoſition, il faudroit y ajoûter un mot, & dire *d'un fluide de niveau & en équilibre*. La propoſition ne ſeroit point du tout

vraie d'un fluide qui coule, & comme dans la propoſition précédente, il n'eſt queſtion que de fluides de niveau & en équilibre ; les juſtes conſéquences qu'on en tire, ne peuvent regarder que les fluides dans le même état.

Quatriéme propoſition, la ſurface d'un fluide ſe place de niveau, quand aucune force extérieure ne s'y oppoſe. Cette propoſition a l'air un peu paradoxe. Placez un fluide ſur un plan le moins du monde oblique, & d'une ſurface fort polie, qui n'oppoſe aucun empêchement ou force extérieure à ſon équilibre ; vous verrez la ſurface du fluide s'arranger inégalement, & le fluide de lui-même couler, ſi quelque réſiſtance extérieure ne s'oppoſe à ſon écoulement. M. R. veut ſans doute parler des fluides enfermés dans des vaſes, dans des canaux, &c. ce qu'il ne faudroit pas laiſſer à deviner ; encore, dans ces cas là même, faut-il ſuppoſer que le fond du vaſe, du lit, du canal, &c. eſt phyſiquement uniforme & de niveau.

Juin 1743.

Cinquiéme propoſition, les fluides gravitent ſur les fluides de même eſpéce. Cette propoſition eſt ſi ſimple, qu'on peut ſe diſpenſer d'expoſer les raiſonnemens par leſquels l'Auteur l'établit.

Comme elle n'eſt ſuivie d'aucune propoſition ſur la gravitation des fluides de différente eſpéce les uns ſur les autres; quelque Philoſophe, plus Logicien que Phyſicien, pourroit chicanner M. R. ſur ſon ſilence, & ſuppoſer qu'il n'admet point cette eſpéce de gravitation dans les fluides. Mais le bon ſens ne permet pas de ſuppoſer, qu'un homme auſſi éclairé que l'Auteur, ignore que le vin, les huiles, le vif argent, &c. peſent les uns ſur les autres, & ſur l'eau qui agit auſſi ſur ces corps à proportion de leur gravité ſpécifique. Tout le reſte de ce Chapitre renferme un enchaînement de vérités utiles & intéreſſantes, & telles qu'on les trouve dans tous les Ouvrages écrits en ſi grand nombre ſur cette matiére.

Le ſecond Chapitre traite de l'ac-

ion des fluides ſur les ſolides. L'Au-
:eur définit d'abord ce qu'on ap-
pelle gravité ſpécifique, parce que
l'intelligence de ce terme eſt néceſ-
ſaire à l'intelligence de tout ce qu'il
va expliquer. Voici ſa définition :
*La gravité ſpécifique d'un corps, eſt
cette diſpoſition qui le fait dénommer
plus peſant, ou plus léger qu'un corps
de différente eſpéce.* On dit que le
plomb, par exemple, eſt plus peſant
que le liége, & le liége plus leger
que le plomb, parce qu'à volume
égal, l'un péſe plus que l'autre. De-
là il s'enſuit que le corps ſpécifique-
ment plus peſant, eſt auſſi plus den-
ſe, renferme une plus grande quan-
tité de matiére, de parties ſolides
ſous une ſurface égale.

Après ce court préambule, l'Au-
teur ſe borne à établir cinq propo-
ſitions propres à ſervir de fonde-
ment à tout ce qu'on pourroit dans
un plus long détail enſeigner ſur
cette matiére. 1°. Si on plonge
dans un fluide, un ſolide de même
gravité ſpécifique, il demeurera ſuſ-
pendu dans la partie du fluide où on

l'aura plongé. 2°. S'il est plus pesant spécifiquement que le fluide dans lequel on le plonge, il ira au fond, 3°. S'il est plus léger spécifiquement, il s'élévera jusques au haut du fluide. 4°. Un corps posé sur la surface d'un fluide spécifiquement plus pesant, s'y enfoncera jusques à ce qu'il ait occupé la place d'une quantité de fluide, dont la pesanteur égale celle de ce corps. 5°. Un corps suspendu dans un fluide spécifiquement plus léger, perd de sa pesanteur respective, une portion égale à la pesanteur d'une quantité de fluide de même volume, parce qu'il est soutenu d'autant par le fluide; donc sa gravité est respectivement diminuée d'autant. Les conséquences qu'on peut tirer de cette proposition, sont d'un grand usage pour la Marine & les Navigations de toute espéce.

L'air fait le sujet du troisiéme Chapitre, l'air est ce fluide transparent & élastique qui environne la Terre, & qui s'éléve de tous côtés jusques à une certaine hauteur,

ont les bornes ſont difficiles à fi-
er : c'eſt cette maſſe de fluide,
riſe dans ſa totalité, que l'on ap-
elle athmoſphere.

La fluidité de l'air, ſon élaſticité,
a gravité, ſont des qualités qu'on
ne peut lui conteſter. Il céde aiſé-
nent à l'action de cette multitude
le corps qui s'y meuvent ; donc il
ſt fluide. Il ſe laiſſe aiſément com-
primer, & quand la compreſſion
eſſe, il reprend ſon premier état ;
donc il eſt élaſtique, il a un prin-
ipe de reſſort. Mille expériences
plus connues les unes que les au-
res, prouvent ſa tendance vers la
Terre ; donc ſa gravité. Le Baro-
mettre ſert à meſurer cette gravité,
dont la ſomme eſt celle du poids
le tout l'athmoſphere. Mais quelle
ſt l'étendue de cet athmoſphere? Ce
qu'on ſçait de certain, c'eſt que
ette étendue eſt déterminée ; car
on étendue doit être proportionnée
à ſon action & ſa peſanteur. Or,
eſt-il, que ſon action, ſa peſanteur
eſt déterminée : elle a une meſure
déterminée. C'eſt le Baromettre,

où le vif-argent hauſſe ou baiſſe à proportion de l'élévation plus ou moins grande de la colomne d'air, qui éléve moins de mercure dans le tube au haut de la montagne, où elle eſt plus courte qu'au pied, où elle eſt plus longue. Donc ſon action, ſa peſanteur, & par conſéquent ſon étenduë, ont une meſure déterminée. Donc cette étenduë eſt limitée, C. Q. F. D.

Mais quelles ſont ces limites? Quelle eſt la hauteur de l'athmoſphere? C'eſt ce qu'il eſt impoſſible de bien fixer, parce qu'on ne peut déterminer au juſte la proportion dans laquelle la denſité de l'air diminue à meſure qu'on s'éloigne de la ſurface de la Terre où elle eſt toujours plus grande. Faute de ce moyen unique de parvenir ſur ce point à une connoiſſance ſûre, on eſt réduit aux tâtonnemens. De-là, la diverſité des conjectures. M. R. donne à l'athmoſphere 45 à 50 milles d'Angleterre, c'eſt-à-dire, environ 20 lieues de France; d'autres lui en donnent plus, d'autres moins.

Quant à ſa denſité, des expériences réïtérées, & faites avec beaucoup de ſoin par la Société Royale de Londres, donnent lieu de croire qu'elle eſt à celle de l'eau, comme un à 880. Mais les inégalités que produiſent dans l'air le chaud, le froid, la diverſité des climats, &c. réduiſent les Philoſophes à des conjectures ſur la denſité & gravité ſpécifique de l'air, comme ſur la hauteur de ſon athmoſphere.

En parlant de l'élaſticité de l'air, ou de ſa vertu de reſſort, M. R. avance que l'élaſticité de l'air produit les mêmes effets que ſa preſſion. Il ſemble que cette propoſition auroit été mieux énoncée, en diſant que la réſiſtance produite par l'élaſticité de l'air, eſt toujours en raiſon de ſa compreſſion. Car c'eſt le ſeul ſens qui réſulte du développement que lui donne M. R. Il rapporte à ce ſujet une Obſervation curieuſe; fruit des experiences du fameux Boyle, ſur les dégrés de contraction & de dilatation, dont l'élaſticité de l'air rend cet élément

capable. Ce célébre Philoſophe avoit trouvé qu'une portion d'air dans ſon état naturel, c'eſt à-dire, dans cet état de compreſſion que lui donne le ſeul poids de l'athmoſphere qui lui eſt ſupérieur; débarraſſé de ce poids, occupoit en ſe dilatant, un eſpace plus de treize mille fois plus grand que celui qu'il occupoit auparavant; & qu'il pouvoit le comprimer au point de le reſſerrer dans un eſpace, plus de cinq cens vingt mille fois plus petit que celui qu'il occupoit dans la dilatation qu'on vient de rapporter.

Le quatriéme Chapitre traite de la réſiſtance que les fluides oppoſent aux corps ſolides, mûs dans les fluides. Cette réſiſtance part de trois ſources différentes, ſelon M. R. la premiére eſt le flottement du ſolide contre les particules du fluide. La ſeconde eſt la tenacité & la cohéſion des parties fluides. La troiſiéme eſt leur force d'inertie, ou cette tendance qu'elles ont à demeurer dans l'état où elles ſe trouvent juſqu'à ce qu'une force ſupérieure le leur faſſe changer.

Cette analyse pourroit être juste comme on dit, dans les Ecoles *per mentem*, par des précisions purement idéales. Mais l'est-elle physiquement, & dans la réalité? Le frottement & la force d'inertie ne sont-ils point dans le fait, un seul & unique principe de résistance? La force d'inertie des particules du fluide résiste-t-elle autrement au mouvement du solide, que par le contact, le choc, le frottement de ses parties contre le solide, ou du solide contre les parties du fluide? C'est sûrement ce que M. R. ne prétendra pas dès qu'il y aura fait un instant de réfléxion. Ainsi en raisonnant sur cette matiére, selon ses notions & ses principes, il ne faut établir dans les fluides que deux causes Physiques de résistance, au mouvement du solide; la cohésion, ou tenacité de leurs parties; & leur force d'inertie. L'Auteur dit, que la quantité, ou somme de cette derniére résistance, qui est de beaucoup la plus considérable, est comme le quarré de la vîtesse avec la-

quelle le corps ſe meut ; parce, 1°. Le nombre de parties fluides meues par le ſolide dans un eſpace de tems donné, eſt toujours proportionné à la vîteſſe du mouvement de ce ſolide. 2°. La viteſſe avec laquelle chacune de ces parties fluides eſt mue, eſt auſſi proportionnée à la viteſſe du ſolide.

Ces quatres Chapitres ſont ſuivis de trois Diſſertations. La premiére & la plus courte regarde le ſon. Il conſiſte dans un mouvement de tremblement, imprimé à l'air qui en eſt le véhicule. Il ſe propage circulairement, & par ondulations. A ces notions communes & ſuccinctement expoſées, M. R. joint quelques obſervations auſſi courtes & auſſi communes ſur les Phénoménes les plus ſimples & les plus connus de l'uniſſon. C'eſt tout ce que contient cette Diſſertation.

La ſeconde Diſſertation roule ſur les tubes capillaires, c'eſt-à-dire ſur l'élévation des fluides dans les tubes capillaires, & par conſéquent ſur le mouvement de la ſéve, qui par des

conduits imperceptibles, s'éléve de la racine à toutes les extrêmités des plantes, & en nourrit, non seulement le tronc & les branches, mais encore les fruits & les feuilles. L'Auteur rapporte d'abord un grand nombre de Phénoménes de l'élévation des fluides dans divers tubes de cette espéce, ouverts par leurs deux bouts, l'un desquels est trempé dans un fluide, & où le fluide monte selon la diversité des circonstances à différens dégrés, toujours au dessus du niveau des autres parties du fluide où le tube est trempé; il en recherche ensuite la cause. Avant que l'attraction fut à la mode, on avoit expliqué ces Phénoménes par la pression de l'air sur le fluide où le tube est trempé; pression qui est aidée, 1°. Par la tenacité, la cohésion, la viscosité des parties du fluide, 2°. Par la facilité que donne au mouvement du fluide qui monte dans le tube la surface unie & polie des parois du tube, 3°. Par l'appui qu'offrent à plusieurs particules insensibles du fluide déja élevé en

partie dans le tube, les inégalités imperceptibles qui ſe trouvent dans les ſurfaces les plus polies; inégalités qui ſoulagent l'air du ſoin de ſoûtenir ces parties, & le mettent en état d'exercer un preſſion plus forte ſur la ſurface du fluide où le tube capillaire eſt trempé. M. R. ne détruit aucun de ces principes, & il ſeroit difficile à un Phyſicien de nier que le concours de ces cauſes ajoûte à l'action de l'air un ſecours propre à élever les fluides dans le tube capillaire, pluſieurs dégrés au deſſus du niveau du fluide, où ce tube eſt trempé. Mais l'Auteur, ſans s'embarraſſer de cette diſcuſſion, donne pour raiſon unique de cette élévation, la Peripherie *attractante*, ou l'attraction des parois des tubes de verre, & évalue ſur ce principe les différens dégrés d'élévation; comme ſi dans le cas où les cauſes que nous alléguons ſeroient les ſeules, & où la peripherie du tube aideroit à l'élévation du fluide par d'autres principes que par l'attraction qu'on lui fait exercer ſur

les parties qu'il contient, l'évaluation ne devoit point être la même.

La troisiéme Dissertation est sur l'origine des Fontaines. L'Auteur examine d'abord les différens sentimens proposés jusqu'ici pour l'expliquer. Celui de Descartes, qui l'attribue à l'action des feux soûtérains qui soulévent l'eau dans le creux des Rochers, comme le feu d'un Fourneau éléve jusques au chapiteau de l'Alambic tout ce qu'il y a de plus fluide dans le corps qu'on y renferme, paroît à M. R. n'être qu'une pure hypotèse, dénuée de fondement, parce que, dit-il, 1°. Nous ne connoissons point de chaleur intérieure de la Terre, pour produire une évaporation pareille. 2°. Parce que, quand même on admetteroit cette chaleur, il est incroyable qu'il y ait des Cavernes, dont la surface intérieure soit assez unie pour qu'elles soient pour l'évaporation des eaux, ce que sont les Alembics dans les distilations.

Tous les Physiciens ne seront pas aussi déterminés que l'est M. R.

à rejetter la chaleur intérieure de la Terre, ni sa capacité de produire des évaporations dans les eaux, & ne conclurront pas comme lui, que les inégalités qui se trouvent dans la surface intérieure des Cavernes, les rendent incapables à tous égards de servir d'Alembic.

Il rejette aussi avec plus de fondement l'élévation de l'eau jusqu'au sommet des Montagnes, par les conduits capillaires de la Terre, imaginée par Varennes, pour expliquer l'origine des Sources.

Le systême de M. Mariotte, qui leur donne pour cause les pluyes & les neiges, lui paroît plus naturel & plus vraisemblable. Mais les Observations du Docteur Sidleau, le lui font trouver insuffisant, parce qu'en supposant, comme on l'a souvent expérimenté, que dans un vaisseau cylindrique, la pluye d'une année ne va qu'à 19 pouces, & souvent à moins; il s'ensuit, selon ce Docteur, qui se fonde sur des Expériences sûres, que les pluyes & les neiges n'ont pas de quoi four-

nir à la quantité d'eau que déchargent dans la Mer les Riviéres d'Angleterre, d'Irlande & d'Espagne. Il faut donc remonter à une cause plus abondante.

Cette cause, le célébre Docteur Halley l'a trouvée dans cette quantité de vapeurs qui s'élévent de la Mer, jusques, & même au dessus de la moyenne Région de l'air. En faisant ses Observations Célestes sur le haut des Montagnes de Sainte Héléne, à huit cens verges au dessus du niveau de la Mer; il observa, que quand même le Ciel étoit serein, la quantité des vapeurs étoit si grande, qu'elle troubloit ses Observations, en couvrant d'eau à chaque demi quart d'heure les verres de ses Lunettes. Il partit de ce fait pour étendre ses recherches, & évaluer le produit de cette évaporation. Il prit un vase plein d'eau salée au même dégré que celle de la Mer, & par le feu l'échauffa au même point que l'est l'air dans la plus grande chaleur de l'été. Le Thermomettre lui servit à saisir cet-

te proportion. Au bout de deux heures, il trouva par la diminution du poids du vase plein d'eau, qu'il s'en étoit évaporé un soixantiéme de pouce. Donc un dixiéme de pouce en douze heures. Donc la Méditerranée, longue, selon M. Halley, de quarante dégrés, & large de quatre, compensation faite des endroits où elle est plus large, avec ceux où elle est plus étroite, doit fournir dans cette supputation, au moins cinq milliars deux cens quatre-vingt mille tonnes de vapeurs en douze heures, en vertu de la seule chaleur, sans parler de l'évaporation que cause à sa surface les vents & l'agitation de ses vagues, produites par bien d'autres causes.

La Méditerranée reçoit dans son sein neuf grands Fleuves; pour juger de ce qu'ils y portent d'eau, M. Halley les compare à la Tamise. Il trouve que la Tamise en décharge par jour, 20,300,000 tonnes. En supposant que les neuf Fleuves de la méditerranée y en déchargent dix fois autant; le total

montera à 1827 millions de tonnes par jour, c'eſt-à-dire, à un peu plus du tiers de ce qu'en fournit ſon évaporation.

Ce que M. R. ajoûte à ces détails, d'après M. Halley ſur la maniére dont les petites particules d'eau dilatées par la chaleur du Soleil, s'élévent juſques à ces Régions de l'air où elles ſe trouvent de même gravité ſpécifique que cet Elément, & enſuite ſe condenſant retombent en roſée ſur les Côtes & le Sommet des Montagnes où elles pénétrent & forment les ſources, revient à ce que tout le monde dit ſur cette matiére.

Il eſt aiſé de comparer l'Océan & ſes évaporations, à celles de la Méditerranée, & de trouver par le même calcul, en déduiſant ce qu'il faut pour fournir à l'eau des Fleuves, dequoi ſuffire aux vapeurs qui retombent dans la Mer, à celles qui tombent ſur la ſurface de la Terre, qui y ſervent à la nourriture des Plantes. M. R. pourroit encore ajoûter à cela l'évaporation des Fleu-

ves ou même des Lacs des Fontaines, &c. & trouver par là dequoi groſſir conſidérablement ſes Tréſors, & remplacer toutes les non valeurs des calculs les moins favorables au ſyſtême du célébre M. Halley, dont le nom ſeul ſuffit pour faire la fortune d'une opinion moins ſolidement établie, que n'eſt celle dont M. R. nous donne d'après lui le précis.

L'Auteur finit cette Diſſertation par une remarque fort judicieuſe; c'eſt qu'il ne faut point conclurre de ce qu'il vient de dire, que toutes les Sources partent de la même cauſe. Il y en a dont l'augmentation & la diminution toujours proportionnée à la chûte des pluyes & des neiges fondues, montrent qu'elles ſont l'effet des pluyes & des neiges; la ſalure de quelques autres, & leur poſition voiſine de la Mer, prouve qu'elles en tirent leur origine par la filtration des eaux de la Mer à travers les Terres, & quelques-unes enfin, ſelon lui, doivent leur naiſſance à ces deux cauſes réunies.

Juin 1743.

Dans ces deux parties de l'abregé de Physique de M. R., on trouve un grand nombre de Notes. Les unes contiennent les démonstrations de plusieurs propositions de Géométrie glissées dans son Texte. Les autres, des calculs du résultat de certains Phénoménes, ou des explications qu'il en donne; d'autres enfin ajoûtent au Texte des détails d'Observations curieuses & utiles. Il manque quelquefois à cet Ouvrage un peu de clarté dans l'expression, un peu de justesse dans les idées, un peu de méthode dans la maniére d'arranger & de développer les sentimens que l'Auteur cherche à établir. Ce qui demanderoit le plus à être étayé de solides raisonnemens, est souvent avancé sans preuve, ou sur des preuves fort légéres, ou peu développées, & ce qu'on apperçoit du premier, ou du second coup d'œil, est quelquefois profondément raisonné. L'Auteur paroît un homme à n'avoir besoin que de lui-même pour rectifier ces légers défauts; ils n'em-

pêchent point que son travail ne soit estimable & utile au progrès de la bonne Physique, & propre à instruire ceux qui manquant de loisir, ou d'attrait pour se livrer à des recherches plus profondes, sont bien aises de se former, sans beaucoup de peine, des connoissances plus d'usage que jamais, dans un tems, où la mode de parler Physique, s'étend depuis le Philosophe de profession, aux Sçavans de toute espéce, & même jusques au petit Maître.

ARTICLE XLIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

M. *Thomas Mangey*, Professeur en Théologie, & Chanoine de *Durham*, a donné une belle Edition des Œuvres de *Philon* le Juif, en deux Volumes *in-folio*, chez *Guillaume Innys*, & *Charles Bathurst*; M. D. CC. XLII. Dans la Préface il rejette le sentiment de ceux qui ont cru que *Philon* avoit embrassé le Christianisme, & qu'ensuite il y avoit renoncé, pour retourner au Judaïsme. Il y a dans cette Edition, quelques Traités qui n'avoient point encore vû le jour.

&c. Par M. *Benjamin Robins*. On y examine la force de la Poudre à Canon, la résistance de l'Air, la ligne que décrivent la Bombe, ou le Boulet de Canon dans leur course. La Préface roule sur l'utilité des Fortifications, & de toutes les parties qui les composent, sur l'origine & les usages de la Poudre à Canon. *Nevv Principes of Gunnery, &c.* chez *J. Nourse*. M. D. CC. XLII. Vol. *in*-8o.

M. *Campel* a donné en Anglois les Vies des Amiraux, & autres Officiers de Mer, les plus célébres de la Nation, en deux Vol. *in*-8o. L'Histoire de la Marine, quelques particularités sur celle des Colonies, & du Commerce d'*Angleterre* rendent cet Ouvrage curieux & intéressant.

ITALIE.

DE ROME.

On prépare ici un Ouvrage, qui

a pour Titre, Parallele des Fables de M. *de la Fontaine*, avec celles *di Pietro Targa*, *& di Giovani Verdizoti*, Poëtes Italiens.

Dans une colonne, on voit l'Italien ; & dans l'autre le François, avec des *Notes Critiques*, dans lesquelles on remarque les beautés & les défauts des Auteurs : on y donne la préférence à celui qui paroît la mériter.

Et *Deux Discours* : le premier sur l'*Apologue* & sur le caractére de principaux Auteurs qui ont excellé dans ce genre, parmi les Grecs, les Latins, les Italiens, les François, &c. Le second Discours sur l'*Imitation*.

Targa & Verdizoti, ont écrit vers le milieu du seiziéme siécle : ils ont lès premiéres Editions de leurs Fables en 1569, & en 1570 : environ un siécle avant M. *de la Fontaine*.

Dans cet Ouvrage, on se propose de prouver que le célébre M. *de la Fontaine* a heureusement imité dans ses Fables, *Targa*, & *Verdizoti*, *Juin* 1743.

comme *Bocace*, & quelques autres dans ses Contes.

Cet Ouvrage étoit presque fini, lorsqu'on a volé à l'Auteur la premiére Edition de *Targa*; Auteur si rare, qu'on n'en trouve absolument nul Exemplaire dans aucune des cinq Bibliothéques de Rome, ni chez les Libraires ; & en même tems ses Discours & ses Notes, il a repris son Ouvrage, qui paroîtra bientôt.

FLANDRE.

D'AIRE.

Calendrier curieux, bon pour plus de cinq cens ans. Par le R. P. de Rebeque, D. L. C. D. J.

Les hommes les mieux instruits des choses les plus utiles & les plus commodes aux usages de la vie civile, sçavent le cas que faisoit toute l'antiquité du nombre d'Or, & du Cycle Solaire qui ramenoit tout les 28 ans les mêmes Lettres Dominicales. Ils s'étoient, fait par ce

moyen, des Calendriers qui donnoient exactement tout l'ordre des tems durant toute la vie des hommes les plus vigoureux & les plus robustes. Le Cycle Solaire donnoit pour un long espace de tems annuellement la Lettre Dominicale, & le nombre d'Or qu'on trouvoit à chaque mois, donnoit aussi à chaque année le jour où devoit commencer une nouvelle Lune ; d'où il étoit facile d'en déterminer toutes les Phases. Une maniére si aisée de trouver tout l'ordre des tems, fut durant plusieurs siécles en usage chez les Grecs, qui en furent les premiers Inventeurs, qui la communiquerent bientôt à leurs voisins, & ensuite à la plûpart des Nations, dont l'année est composée de mois Lunaires.

Les premiers Inventeurs de ces Cycles, si utiles pour la Chronologie, ayant négligé quelques minutes dans leurs constructions, on s'apperçût après quelques siécles, que les Equinoxes alloient toujours en rétrogradant, & que le nombre d'Or ne donnoit plus à chaque mois la

nouvelle Lune avec l'exactitude convenable pour les usages de la vie civile : De sorte que l'Equinoxe du Printems, qui se trouvoit du tems du Concile de Nicée, tous les quatre ans au 20 ou 21 de Mars, étoit au seiziéme siécle rétrogradé au 10 ou 11 de Mars; & que le nombre d'Or dans ce même siécle donnoit les nouvelles Lunes éloignées de quatre jours de la conjonction véritable avec le Soleil.

Il fallut donc recourir au calcul Astronomique, pour avoir les nouvelles Lunes, & l'Equinoxe du Printems dans une plus juste précision. Mais vers la fin du seixiéme siécle, le Souverain Pontife Gregoire XIII. voulant rétablir l'ancien usage, fit assembler à Rome ce qu'il y avoit dans le voisinage d'Astronomes les plus éclairés : Et la correction de l'ancien Calendrier, après un long travail, fut enfin publiée l'an 1582, ayant été faite avec le succès, dont rend compte au Sçavans M. Blondel, de l'Académie Royale des Sciences, dans l'excellent Livre,

qui à pour titre, *Histoire du Calendrier Romain.*

Cependant, comme on s'étoit accoûtumé à avoir de ces Calendriers qu'on répand tous les ans avec profusion dans le monde Chrétien, faits avec la précision Astronomique pour un Méridien déterminé, on ne s'est pas, depuis la Réformation, beaucoup mis en peine de donner au Public de ces Calendriers qui pouvoient servir pour toute la vie des hommes, comme faisoient les anciens, en se servant du Cycle Solaire, & du nombre d'Or.

Mais comme on a cru que cela pourroit faire plaisir aux Sçavans & aux Curieux, qui se trouvent en très-grand nombre dans le siécle où nous sommes, on vient de faire imprimer le CALENDRIER DU MONDE, où l'on donne, selon la méthode des anciens, une maniére très-aisée de trouver tout l'ordre des tems, pour plus de cinq cens ans. Et on croit que les Curieux seront satisfaits, de pouvoir faire eux-mêmes, sans un grand travail,

ce qui est très-utile & très-nécessaire pour les usages de la vie humaine.

On y fait voir que le Calendrier nouveau, dit Réformé, retient tout ce qu'il y avoit d'essentiel dans l'ancien, & qu'on n'y a fait qu'un petit changement nécessaire, en substituant l'Epacte au Nombre d'Or des anciens, & par-là on a trouvé le moyen de mettre des Epactes aux jours de l'année qui n'avoient pas de Nombre d'Or dans l'ancien Calendrier : Car les conjonctions du Soleil & de la Lune étant très-fréquentes, il est certain qu'il n'y a point de jours dans l'année où il ne puisse durant quelques siécles, y avoir une nouvelle Lune.

Ce Calendrier du Monde sera même encore plus curieux d'ici à 50 ou 60 ans, qu'il n'est maintenant dans la premiére année de son Edition. Il n'est guéres d'hommes qui ne sçachent l'année, ou le jour du mois où il est né. Quand il voudra sçavoir dans les tems plus reculés, si c'étoit une Fête mobile, tel ou tel jour de la semaine, si la Lune

étoit alors dans ſon accroiſſemeut, ou dans ſon décours? Il trouvera tout cela aiſément par la pratique du Calendrier du Monde.

Pour finir en peu de mots, ce Calendrier eſt très-bon, ſur-tout pour les Miſſionnaires, qui conſacrent leur vie au Miniſtére Apoſtolique, chez les Nations Etrangéres, & pour les Voyageurs, qui font durant pluſieurs années des courſes dans les différentes parties du Monde; & il eſt encore très-utile pour tous ceux qui s'en étant très-aiſément rendus la pratique familiére, n'auront toute leur vie point beſoin d'autre Calendrier que celui-ci, pour connoître tout l'ordre des tems: ils auront encore la ſatisfaction de le laiſſer à leurs arriéres neveux, pour s'en ſervir juſqu'à la vingtiéme génération.

Ce Calendrier ſe vend 25 ſols à Aire, chez Boubert de Corbeville, Libraire.

FRANCE.

De Reims.

Regnauld Florentain, Imprimeur du Roi à Reims, avertit le Public, qu'il va mettre inceſſamment en vente les deux premiers Volumes de l'Ancienne Verſion Italique de l'Ecriture Sainte.

Le mérite de cette Verſion, ſi eſtimée dans l'Antiquité, eſt trop connu des Sçavans pour en faire ici l'éloge; les fragmens qui en ont été publiés, faiſoient déſirer depuis long-tems que quelqu'un voulût les raſſemblér tous, & les réunir ſous un ſeul point de vûé: c'eſt ce qu'on ſe flatte d'avoir exécuté dans cette Edition.

Les plus anciens Manuſcrits d'Italie, de France, d'Angleterre, & les Ecrits des Peres des premiers ſiécles de l'Egliſe, ſont les ſources où l'on a puiſé.

Le plan, l'ordre, & l'économie de cet Ouvrage, ſont détaillés plus

au long dans le *Prospectus* Latin qui vient d'être publié. Il suffit de remarquer ici, qu'outre le Texte de la Vulgate, qui sera placé à côté de l'Ancienne Version, cette Edition sera enrichie d'une Préface, qui en fixant les caractéres de l'Ancienne Italique, en assûre la certitude. L'Auteur y a joint un grand nombre de Notes; des Avertissemens à la tête de chaque Livre; & il a placé à la fin une Table des matiéres très-ample & très-étenduë.

L'Imprimeur n'a rien épargné de son côté pour rendre cette Edition complette. Il se flatte que le Public sera aussi satisfait que l'Editeur de la beauté du papier, des caractéres, & de l'exécution de tout l'Ouvrage.

De trois Volumes *in-folio*, dont cette Edition sera composée, les deux premiers, qui contiennent l'Ancien Testament, sont imprimés; & le troisiéme, qui renfermera le Nouveau, est sous presse. Le prix de chaque Volume sera de trente livres en blanc, fin papier d'Auvergne; & de quarante-cinq

livres, grand papier aussi d'Auvergne. On n'en a imprimé qu'un cent de cette derniére sorte.

On pourra s'adresser à Reims, chez ledit Florentain ; & à Paris, chez Gabriel Valeyre, Imprimeur, ruë S. Séverin. Voici le titre de l'Ouvrage.

Bibliorum Sacrorum Latinæ Versiones Antiquæ, seu VETUS ITALICA, *& cæteræ quæcumque in Codicibus MSS. & Antiquorum libris reperiri potuerunt : quæ cum* VULGATA *Latina, & cum Textu Græco comparantur. Accedunt Præfationes, Observationes, ac Notæ, Indexque novus ad* VULGATAM *è regione editam, idemque locupletissimus. Opera & Studio* D. PETRI SABATIER, *Ordinis S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri, Tribus Tomis in-folio. Remis, ex Typis Reginaldi Florentain, pro Rege Typographi, sub signo Bibliorum aureorum.* M. D. CC. XLII.

Juin 1743. DE SOISSONS.

DE SOISSONS.

L'Académie de Soiſſons délivrera dans ſon Aſſemblée publique du Lundi 13 Avril 1744, un Prix, qui ſera une Médaille d'Or de la valeur de trois cens liv. donnée par Monſeigneur le Duc de Fitz-James, Pair de France, Evêque de Soiſſons.

Elle l'adjugera à une Diſſertation Hiſtorique d'une heure, ou une heure & demie de lecture.

Elle propoſe pour ſujet, 1o. De quelles Provinces, ou Cités étoit compoſé le Royaume de Soiſſons, lorſqu'il échut en partage à Chilperic? Quelles furent depuis ſes augmentations ou diminutions, avec leurs Epoques, juſqu'au tems où Clotaire II. réunit en ſa perſonne toute la Monarchie Françoiſe? Quelle fut en particulier pendant ce tems-là le ſort de la Ville de Soiſſons? Quels furent les différens partis qu'elle ſuivit, les Siéges qu'elle ſoûtint, & les principaux événemens qui peuvent la regarder.

2o. Quelles étoient les limites du Territoire de Soissons, regardé comme Cité & Duché particulier ?

3o. Quel est le lieu nommé ROSSONTENSIS dans le traité Dandelau ? *Gregor. Tur. Lib.* 9. *Cap.* 20. Quel est celui nommé TRUCCIA, ou TRUCCIAGO dans le Pays Soissonnois, où se livra la Bataille entre Fredegonde, & les Généraux de Childebert ? *Gesta Franc. Cap.* 36. 3°. Quel est le lieu nommé LATOFAO, où Fredegonde avec son fils Clotaire, défit l'Armée des enfans de Childebert ? *Fredeg.* 17, est-ce le même que celui nommé LUFAO ? *Gest. Franc.* 46. où Martin & Pepin furent défaits par Thierry & Ebroin, & qu'un Auteur moderne dit être la Faux entre Laon & Soissons.

Dans l'Examen des Ouvrages, on aura égard, non seulement au nombre & à l'étenduë des recherches, mais encore à la pureté du stile, & à la beauté du langage.

Les Auteurs sont avertis de mettre à la marge, ou à la suite de leurs

Ouvrages les preuves des faits qu'ils auront avancées, & les ſources où ils les auront puiſés.

On prie ceux qui envoyeront des Diſſertations Latines, de mettre auſſi en marge les noms François des perſonnes, ou des lieux dont ils feront mention.

On adreſſera à M. de Beyne, Préſident au Préſidial de Soiſſons, & Sécrétaire perpétuel de l'Académie les Ouvrages deſtinés au Concours, on les envoyera port franc, & avant le premier Février, ſans quoi ils ne feront point retirés.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas de leurs Ouvrages, mais ſeulement une Sentence, & en les envoyant, ils indiqueront une adreſſe, à laquelle Monſieur le Sécrétaire puiſſe leur faire tenir ſon Récépiſſé.

On les prie de prendre les meſures néceſſaires pour n'être point connus juſqu'au jour de la déciſion, de ne point ſigner les Lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Sécrétaire, ou à tout autre de Meſſieurs les

Académiciens, les avertissant que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Séance publique de l'Académie, le Lundi 13 Avril 1744; sinon il envoyera à une personne connue sa procuration, pour être remise à M. le Sécrétaire, avec le Récépissé de l'Ouvrage.

L'Académie n'ayant point distribué de Prix en l'année 1742. M. l'Evêque de Soissons lui a remis deux Médailles pour l'année 1743. Elle a adjugé le premier Prix à M. l'Abbé Fénel, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens; & le second Prix à M. Gouy de Longuemarre, Greffier de la Prévôté de l'Hôtel.

Ces deux Dissertations s'impriment actuellement chez Chaubert, Libraire de Paris, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

Comme l'Académie fait imprimer tous les ans les Dissertations qui remportent le Prix, elle exige dès

Auteurs qu'ils ne les faſſent point imprimer de leur côté, que ſix ans révolus après la datte de l'impreſſion que l'Académie en aura fait faire.

De Paris.

Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Vénaiſſin, *d'*Avignon, *& de la Principauté d'*Orange, *dreſſée ſur les preuves. Dédié au Roi.* Deux Vol. *in*-4°. Tome I. Pages 570, Tome II. Pages 532.

Nous n'avions point encore de Nobiliaire du Comté *Venaiſſin*, & il n'étoit pas aiſé de donner une Hiſtoire détaillée de la Nobleſſe de cette Province. Les Papes, depuis près de 500 ans qu'ils la poſſédent, ne s'étant point mis en peine d'ordonner des recherches de la Nobleſſe, ni de vérification des Titres de ceux qui ſe l'attribuent; ces Titres ont été mal conſervés, ce n'a été qu'avec bien de la peine, & même de la dépenſe, que M. *Pithon-Curt* a pû faire les Collections néceſſaires, & les mettre dans un ordre

convenable. Voici celui qu'il a obſervé. Il donne d'abord une Table Alphabétique des Maiſons Nobles, puis une Table Généalogique de ces mêmes Maiſons, les deſcendences, les différentes branches qu'elles ont formées : Enfin il expoſe plus au long l'origine de chaque Maiſon, autant qu'on peut en être inſtruit, il rappelle tous les dégrés, les Alliances qu'elle a contractées, les Charges, les Emplois, les Dignités dont elle a été honorée, & rapporte en peu de mots les faits qui l'intéreſſent. Quand il ſe trouve dans une Famille quelque homme illuſtre, il le fait connoître plus particuliérement, il en fait l'éloge, & s'étend ſur ſes Qualités, ſur ſes Actions. Partout il cite ſes garants, les Titres, les Actes, les Hiſtoriens. Enfin cette Hiſtoire eſt faite avec beaucoup de ſoin. L'Auteur n'y donne place qu'aux Familles qui comptent deux cens ans d'ancienneté, & qui ne remontent au moins au XVI^e^. ſiécle ; ce-qui s'entend de celles qui ont été annoblies par l'e-

xercice des Charges de la Province, par les Refcrits des Papes, &c. Il y en a un nombre confidérable de fort anciennes & de fort illuftres, dont les unes font originaires du Pays, d'autres s'y font établies en divers tems, dont on trouvera ici l'origine, la fuite & l'état préfent, fi elles fubfiftent encore.

M. *Pithon-Curt* promet un troifiéme Volume, qui contiendra les Familles qui n'ont pû entrer dans les deux qu'il donne aujourd'hui au Public. Il n'a fait tirer que cinq cens Exemplaires de ceux-ci, qui intéreffent un très-grand nombre de perfonnes.

M. Fontaine des Crutes, vient de compofer un Traité Aftronomique, à la fin duquel il donne une Méthode pour déterminer les Occultations, les Conjonctions & les Emerfions des Etoiles fixes par la Lune, & cela, par le moyen d'une projection, du difque de la Terre, faite fur un plan que l'on conçoit placé dans l'orbe de la Lune : cette

projection, qui se forme d'une maniére simple, au moyen de la Régle & du Compas, donne néanmoins les phases dont on vient de parler dans la plus grande justesse.

Cette Méthode, qui fut donnée autrefois par Képler, & ensuite par Flamstéed, fait éviter le calcul embarrassant des parallaxes qu'on est obligé de faire dans toutes sortes d'Eclipses.

L'on sçait à quel dégré de perfection la Géographie a été portée depuis qu'on a commencé à faire usage des Eclipses des Satellites de Jupiter : mais les Eclipses des Etoiles par la Lune, donnent sans contredit la distance de deux lieux de la Terre avec plus de précision, & avec beaucoup moins d'embarras, que ne font les Eclipses des Satellites ; plusieurs raisons prouvent ces deux vérités.

1°. Quant à la précision, il est sûr, qu'au moyen des Eclipses des Etoiles par la Lune, on peut déterminer la distance de deux lieux de la Terre, fort éloignés l'un de l'au-

tre, ſans erreur d'un quart de lieuë. Car la Lune eſt ſi proche de la Terre, & a un mouvement ſi rapide, en comparaiſon de celui de l'Etoile, que venant pour ainſi dire à ſe rencontrer, l'Etoile diſparoît à nos yeux plus ſubitement que nous ne pouvons former un clin d'œil, enſorte qu'on ne doute point de l'inſtant de l'occultation, lequel eſt le même pour tous les endroits où l'on peut voir l'Eclipſe. Si donc deux Obſervateurs ont bien réglé leurs Pendules, ils ſeront ſûrs d'avoir la différence de leurs Méridiens dans la derniére exactitude.

2°. Il ſuffit, pour ces ſortes d'Eclipſes, de ſe ſervir de Lunetes de deux ou trois pieds de long, & ſouvent même on les peut voir ſans Lunette, à la vue ſimple; avantage fort conſidérable ſur les Satellites, pour leſquels on eſt obligé d'employer des Lunettes, depuis 10 juſqu'à 15 ou 18 pieds.

3°. Un ſi grand avantage ſeroit encore peu de choſe, ſi les Satellites diſparoiſſoient & reparoiſſoient dans le même inſtant à tous les Obſerva-

teurs, toutes choſes égales d'ailleurs, c'eſt-à-dire, en ſuppoſant qu'ils ſe ſerviſſent de Lunettes d'égale longueur, & qu'elles fuſſent égales en bonté; mais il eſt rare que pluſieurs perſonnes, en différens endroits, ayent des Lunettes, dont la longueur ſoit la même, ce qui ſeroit cependant poſſible, & dont la bonté ſoit égale, quoique d'égale longueur; ce qui, pour ainſi dire, ne peut pas être. Or l'expérience a fait connoître que de deux perſonnes qui obſervoient dans le même lieu, l'Immerſion & l'Emmerſion d'un Satellite; celui qui avoit une Lunette plus courte, voyoit l'Immerſion plutôt, & l'Emmerſion plus tard; que de plus, celui qui ſe ſervoit de la moins parfaite des deux Lunettes d'égale longueur, appercevoit encore plutôt l'Immerſion, & plus tard l'Emmerſion; de façon qu'on eſt très-incertain ſur le véritable inſtant de l'Immerſion & de l'Emmerſion des Satellites. Il eſt donc hors de doute que les Occultations des Etoiles par la Lune ſont préférables, tant par

la ſimplicité de leur calcul, que par la facilité qu'il y a d'en conſtruire la projection, & par la certitude de l'inſtant auquel elles arrivent, il eſt, dis-je, hors de doute qu'elles ſont préférables à toutes autres ſortes d'Eclipſes qui enveloppent toujours quelque choſe d'incertain.

L'Auteur ayant prévu que ſon Livre ne ſeroit pas imprimé aſſez tôt, a jugé à propos d'avertir qu'il a déterminé, par le moyen de la Méthode qu'il donne, l'Eclipſe d'une Etoile du Sagittaire, nommée T dans le Catalogue de Flamſtéed, afin que le Public puiſſe par-là ſe préparer à l'Obſervation : Cette Eclipſe, qui arrivera le 2 d'Août prochain, eſt des plus intéreſſantes; tant à cauſe de la différence qui ſe trouve entre le réſultat du calcul de la Connoiſſance des Tems, & celui de l'Auteur, que parce qu'il s'eſt ſervi de Tables Aſtronomiques différentes de celles de M. Caſſini, ſur leſquelles on a calculé la connoiſſance des tems. Une matiére auſſi intéreſſante que celle de la certitu-

de des Longitudes, & de la bonté des Tables Aſtronomiques dont on ſe ſert, doit engager tous les Aſtronomes à obſerver cette Eclipſe, puiſque ſi elle arrive au tems prédit par le moyen des Tables dont l'Auteur s'eſt ſervi, ce ſera une marque évidente de leur juſteſſe & de leur perfection.

Immerſion à 10 *h.* 23′. 18″. du ſoir.
Emmerſion à 11 *h.* 49′. 23″. du ſoir.

L'Etoile paſſera à 1′. ½ du centre de la Lune; durée de l'Eclipſe, 1ʰ. 26′. 5″.

Elémens de l'Education. A Paris, *chez* Prault *pere*, *Quai de* Geſvres, *au Paradis*. M. D. CC. XLIII. *in-* 2.

Ce ne ſont point ici les *Elémens* de la premiére *Education* des Enfans dans le bas âge, où l'on ne peut guéres parler qu'à leur mémoire & à leur imagination : tant de nouvelles Méthodes, que nous avons vû paroître depuis trente ans ſur ce ſujet, ſemblent l'avoir épuiſé.

C'eſt à la raiſon déja formée que s'adreſſent ces leçons. L'Auteur, qui ne ſe nomme point, ſe propoſe d'inſtruire un jeune homme qui entre dans le monde, des devoirs qu'il aura à y remplir, & des bienſéances qu'il doit y obſerver. Quoiqu'il ne faſſe ni le Directeur, ni le Théologien, il met à la tête de toutes les autres obligations, celles qu'impoſe la Religion. L'Article où il traite en particulier cette matiére, eſt un des derniers de l'Ouvrage, mais elle entre où elle eſt ſuppoſée dans tous les autres, comme eſſentielle, & comme la premiére régle de conduite. *J'aurois dû*, dit le ſage Moniteur, *commencer par ce Chapitre, uniquement eſſentiel, puiſque la Religion bien entendue renferme tout.... Les occaſions*, continue-t-il, *d'en entendre parler avec licence, ne ſeront que trop fréquentes; & c'eſt contre ce ſcandale que je cherche à préparer* un jeune homme. *Pour peu qu'il ait de lumiéres & d'intelligence, il ſentira bientôt que rien ne prouve mieux la néceſſité d'un Tribunal infaillible,*

que la diversité des Opinions, des Sectes, des égaremens de la raison. Il prévient ensuite son éléve contre la séduction, & il l'arme contre les séducteurs. « Il connoîtra, *dit-il*, » que tous ces prétendus esprits forts, » ces Déïstes, ces Matérialistes, » ces Sociniens, ces Spinosistes, ces » Pyrrhoniens, n'ont pas même » dans leurs erreurs le ridicule avan- » tage de la nouveauté, & que tous » leurs systêmes ne sont qu'un tissu » de contradictions & d'absurdités, » qu'il suffit d'opposer pour les dé- » truire : il évitera les discussions » avec ces sortes d'esprits, qui n'ad- » mettent ni principe, ni autorité: » convaincu intérieurement de la » foiblesse de l'esprit humain, quand » il n'a d'autres guides que ses lumié- » res naturelles, sa raison le menera » du moins jusqu'à la porte du Sanc- » tuaire, & le soumettra à la simpli- » cité de la Foi, &c. »

Nous allons indiquer les autres objets sur quoi roulent ces Instructions. *Les Visites.* On y trouve les régles que doit observer un Jeune

homme dans toutes celles que le devoir, ou la bienféance lui prefcrivent. *La Table.* C'eft un détail affez grand de ce qu'il faut faire, ou éviter pour s'y conduire avec fageffe & avec décence. *La Parure, & les Habits.* On y demande de la propreté & du bon goût, fans recherche ni affectation; fans vanité & fans fafte dans ceux mêmes qui font de naiffance à être vétus magnifiquement. L'Article finit par cette fage Maxime : *Il eft jufte de facrifier le plaifir d'être richement vétu, à la modeftie de l'être un peu moins, pour être en état de vétir celui qui ne l'eft point du tout.*

Les Spectacles. On n'entreprend point de les interdire abfolument : pour la plûpart des jeunes gens du monde on l'entreprendroit inutilement. On fe contente de leur donner quelques avis fur la maniére de juger & de parler des Piéces & des Acteurs, ou plutôt des Actrices. Sur l'utilité qu'un efprit bien fait pourroit en retirer; l'Auteur s'explique ainfi. *Je croi que le fruit qu'on recueille le plus certainement de ces*

Ouvrages, *c'est le développement du cœur humain*, (peut-être ne s'y développe-t-il que trop, sur-tout dans les Jeunes gens;) *la connoissance du triste jeu des mouvemens corrompus de la nature, celle de nos défauts, & une certaine sublimité d'idées & d'expressions, dont on peut faire l'application dans des circonstances plus favorables à la Morale.* Il venoit de dire avec beaucoup de sagesse, qu'*à dire vrai, la raison & la Religion sont des moyens sans comparaison plus sûrs & plus efficaces, que les plus belles Piéces de Moliere & de Corneille.* Les régles & les précautions qu'il prescrit sur le *Jeu*, en feroient un amusement honnête & permis, qui n'intéresseroit ni l'honneur, ni la conscience, ni l'économie des affaires domestiques.

Les *Promenades* sont encore par elles-mêmes, & peut-être à plus juste titre des délassemens innocens. Mais ce n'est pas assez qu'elles soient innocentes; *il ne faut pas se contenter de se promener en jeune homme, il faut un peu se promener en Philoso-*

phe ; & ne pas se dévouer à n'être toute sa vie, que le spectateur stupide, ou distrait du lever ou du coucher du Soleil, sans s'élever comme par dégrés jusqu'à l'Auteur de l'Univers. C'est peut-être un peu trop demander à bien des Jeunes gens : mais il est toujours bon de leur inspirer ce goût. On suppose par-tout, & nommément dans les Promenades, *la bonne Compagnie.*

Il n'est point de Profession un peu relevée, qui n'ait besoin d'*Etude & de choix* dans *les Livres* : il n'en faut lire que de bons, & donner la préférence à ceux qui sont utiles ou nécessaires à l'état qu'un Jeune homme doit embrasser, ou dans lequel il est déja engagé. L'*esprit de Société, la maniére de s'entretenir avec les Etrangers, la timidité, les graces extérieures, la discrétion, la complaisance, la flaterie & les louanges* fournissent matiére à des Instructions utiles. *La générosité*, dit l'Auteur, *est, à proprement parler, un détachement raisonnable de l'or & de l'argent, qui fait que lorsqu'il s'a-*

git de donner, cela s'exécute d'une maniére noble, avouée par le cœur, & qui tienne un juſte milieu entre la prodigalité & l'avarice.

Sur le *Point-d'honneur*, & les ſuites qu'il entraîne, un Jeune homme qui ſuivra les maximes de notre Auteur, *ſe fera un bouclier de ſa prudence, pour ſe garantir de ces fatales circonſtances, où il ſe croira obligé de balancer entre le préjugé & les Loix Divines & Humaines* : mais, s'*il ſuccombe*, il ne lui fait point de grace. Tels ſont les principes de l'Auteur, & les leçons qu'il donne aux Jeunes gens pour ſe conduire avec ſageſſe dans le monde.

Oriens *Chriſtianus, in quatuor Patriarchatus digeſtus; quo exhibentur Eccleſiæ, Patriarchæ, cæterique Præſules totius* Orientis. *Studio & operâ R. P. F.* Michaelis le Quien, Morino-Bolonienſis, *Ordinis Fratrum* Prædicatorum. *Opus Poſthumum.* Pariſiis *ex Typographiâ Regiâ.* M.DCC.XL. *in-folio.*

C'eſt le plus grand Ouvrage que

nous ayons ſur l'état paſſé & préſent des Egliſes d'*Orient*. L'Auteur s'y eſt propoſé de faire ſur ces vaſtes régions, ce que d'autres Sçavans ont exécuté pour quelques Royaumes, quelques Etats de l'*Europe*, & même pour des Egliſes particuliéres; *Ughelli*, dans ſon *Italica Sacra*, les *Sainte Marthe*, dans le *Gallia Chriſtiana*, & d'autres pour différens Diocèſes. Il renferme toutes les Egliſes d'Orient ſous les quatre grands Patriarcats de *Conſtantinople*, d'*Aléxandrie*, d'*Antioche*, & de *Jéruſalem*. Il donne la Deſcription Géographique de chaque Diocèſe, des Villes Epiſcopales: il rapporte l'origine & l'établiſſement des Egliſes, leur étendue, leur Juriſdiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la ſucceſſion & la ſuite de leurs Evêques, le gouvernement politique, les changemens qui y ſont arrivés, &c. Le P. *le Quien* étant mort dans le cours de l'impreſſion, un de ſes Confreres s'eſt chargé de l'Edition, a revû & perfectionné l'Ouvrage, auquel l'Auteur n'avoit

pû mettre la derniére main : il y a fait quelques Additions ; il y a inséré quelques Dissertations, entre autres une assez longue sur la Fable de la Papesse *Jeanne*, où il disculpe *Martin le Polonois*, du reproche qu'on lui fait d'avoir inventé, ou publié cette chimére. Il y a des Tables fort utiles, qui sont comme un précis de l'Ouvrage, qui l'éclaircissent, & qui en rendent l'usage plus commode. Il est en trois Volumes *in-folio*, de l'Imprimerie du Louvre, & sert de Complément au corps de l'Histoire Bisantine.

Histoire de Grèce, traduite de l'Anglois de Temple Stanian, in-12 3 Vol. à Paris, chez Briasson, 1743.

L'Ouvrage que nous annonçons au Public, est écrit avec toute la force & le discernement qu'on peut attendre d'un homme profond dans l'Histoire ancienne, & d'un esprit supérieur, qui a long-tems médité sa matiére, & qui n'a rien épargné pour découvrir la vérité, soit par ses recherches, soit par la comparaison

des Auteurs les uns avec les autres, ſoit encore par l'étude des Monumens anciens : c'eſt le travail d'un Politique, à qui le Gouvernement de la Grèce unie, ou diviſée a été d'autant moins difficile à pénétrer, qu'il eſt plus inſtruit des maximes des Peuples qui vivent ſous l'Etat Républicain. La puiſſance des Grecs a précédé celle des Romains, & en a été comme le prélude ; il eſt donc très-important de connoître les intérêts, les vues & les actions des uns, pour lire l'Hiſtoire des autres ; ainſi il y a tout lieu de penſer que le Public ſera charmé d'avoir cet excellent Ouvrage, imprimé dans la même forme, le même goût que l'Hiſtoire Romaine, traduite de l'Anglois d'Echard ; preſſé comme elle dans la narration, & entiérement diſpoſé pour y être joint. Le Traducteur de Stanian a tous lieu d'eſpérer que la Traduction n'affoiblira pas la réputation que l'Original s'eſt acquis ſi juſtement en Angleterre.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1743.

ART. XLI. Réponſe aux Obſervations, ſur un Ecrit intitulé : Réfléxions ſur quelques paſſages de la Genèſe. 953
ART. XLII. *Hiſtoria Genealogica da Caſa Real* Portugueza. 974
ART. XLIII. Lettre au R. P. J. S. J. ſur l'Article des Mémoires, où l'on concilie la Chronologie des Septante avec l'Hébreu & la Vulgate. 995
ART. XLIV. *Concurſus Dei prævius & efficax, &c. Autore R. P.* Fr. Cajetano Benitez de Lugo, &c. *Ordinis* Prædicatorum, &c. Romæ, &c. 1014
ART. XLV. Défenſe de la Vérité du Martyre de la Légion *Thébéenne*, ou de S. *Maurice*, &c. 1021
ART. XLVI. Suite du Théatre Critique Eſpagnol. Apologie des gens de Lettres. 1055
ART. XLVII. Diſcours ſur la Mu-

sique des Eglises. 1064
ART. XLVIII. A Compendious systêm. 1078
ART. XLIX. Nouvelles Littéraires. 1105

Errata pour le mois de Mai 1743.

PAge 774, ligne 19, ætherée, *lisez*, éthérée.
842 lig. 15, *par*, lisez, *por. podre*, lisez, *padre.*
Ibid. lig. 17, *Predicator*, lisez, *Predicador.*
Ibid. lig. 18, *Ivan*, lisez, *Iuan.*
843 lig. derniére, *effacés* dans la suite.
850 lig. 21, rendu, *lisez*, rendue.
876 lig. 2, de matiéres, *lisez*, des matiéres.
885 lig. 3, les Fidéles, *lisez*, les Infidéles.
904 lig. 5, daus, *lisez*, dans.
Ibid. lig. 8, beauté, *lisez*, beautés.
Ibid. lig. 14, clair voyant, *lisez*, clairvoyant.
987 lig. 21, font, *lisez*, sont.
911 lig. 24, de Grande Bretagne, *lisez*, de la Grande.
923 lig. 13, grand & terrible, *lisez*, grand, &.

925 lig. 22, de mœurs, *lisez*, des mœurs.

930 lig. penult. ses espéces, *lisez*, ces espéces.

945. lig. 17, des Guerres, *lisez*, de Guerre.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4502